



Rapport de Gestion 2016

de la Municipalité au Conseil communal



AU CONSEIL COMMUNAL DE GLAND

**Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs les Conseillers,**

En vertu des dispositions de la Loi sur les communes et du règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice 2016.

TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL COMMUNAL	5
Législature 2011-2016	5
Législature 2016-2021	5
Composition des commissions.....	6-7
Mutations du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2016	7
Mutations du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2016	8
Séances du conseil communal	8
Résumé des décisions	8-17
MUNICIPALITE	18
Législature 2011-2016	18-19
Législature 2016-2021	20-21
Activités de la Municipalité.....	22-25
La visite du Préfet	25
Rapport avec les communes voisines.....	25
Préoccupations de la Municipalité	25-27
Autorisation générale de plaider	27-28
SECRETARIAT MUNICIPAL	29
Secrétariat municipal	29
Ressources humaines.....	29-32
Communication	32-33
Informatique	33-34
Archives communales	34-36
ADMINISTRATION GENERALE ET AFFAIRES SOCIALES	37
Réservation des locaux communaux	37-38
Cartes journalières CFF commune.....	38
Anniversaires 90 ans et 100 ans, anniversaires de mariage 50 ans et 60 ans	38-39
Repas a domicile	39
Office du logement.....	39-41
Contrôle des champignons	41-42
Cultes	42
Santé	43
SECURITE PUBLIQUE - SERVICE DE LA POPULATION - TRANSPORTS PUBLICS	44
Gendarmerie	44
Service de la population - SPOP.....	44-48
Contrôle des habitants.....	48-50
Naturalisations.....	50-51
Registre des entreprises	51-52
Transports publics.....	52-53
Plan de mobilité.....	53-54
Semaine de la mobilité	54-55
Commission d'intégration.....	56-59
FINANCES – PROMOTION ECONOMIQUE – SPORTS - DOMAINES	60
Service des finances	60-62
Promotion économique.....	62
Sports.....	62-64
Domaines	64
BATIMENTS – URBANISME	65
Police des constructions	65
Bâtiments communaux	65-69
Consommation d'énergie	70-75
Urbanisme	76-78

INFRASTRUCTURES – ENVIRONNEMENT	79
Réseau routier	79
Eclairage public	79-80
Assainissement des eaux.....	80-81
Réseau d'eau sous pression	81-83
Piscine et plage communale	83-84
Forêts communales – plantations	84
Cimetière.....	84
Véhicules et machines	84-85
Places de jeux et installations sportives.....	85
Déchets	85-87
Inventaire du parc des véhicules de la commune	87-88
La commune en chiffres	88
SERVICE DE LA JEUNESSE	89
Accueil de l'enfance - pre/parascolaire	89-91
Ecoles	91-101
Jeunesse	101-114
Manifestations organisées par le Service de la jeunesse.....	114-116
SERVICE DE LA CULTURE	117
Lieux culturels	117-119
Promotion de la culture auprès de l'ensemble de la population	120-122
Soutien aux acteurs culturels	122-123
Coordination d'événements ponctuels et fédérateurs.....	123-124
SOCIÉTÉS INTERCOMMUNALES	125
SAPAN	125-126
SEIC.....	126-129
SADEC	129-134
TéléDôle SA.....	134-136
ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES	137
Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon	137
APEC.....	138-141
Conseil régional	142-143
Entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes	143
ORPC	144-145
ARAS «Région Nyon-Rolle».....	146-148
Fondation de la Côte	148-150
RAT	151-153
SDIS Gland - Serine	153-156
REPONSES AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION	157
CONCLUSIONS	157
LISTE DES ABBREVIATIONS	158-161

CONSEIL COMMUNAL

LEGISLATURE 2011 - 2016

RÉPARTITION DES SIÈGES

Issue des élections du 13 mars 2011, les 75 sièges se répartissent comme suit :

Gens de Gland (GDG)	28 sièges
Les Libéraux - Radicaux (PLR)	17 sièges
Parti socialiste (SOC)	15 sièges
Les Verts (Verts)	8 sièges
Union Démocratique du Centre (UDC)	7 sièges

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

BUREAU

Au 1^{er} janvier 2016, le Bureau du Conseil communal est constitué comme suit :

Président	CALABRESE Daniel	GDG
1er vice-président	GANDER Christian	PLR
2ème vice-présidente	GABRIEL Charlotte	SOC
Scrutateurs	VACCARO Rosanna	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC
Scrutateurs suppléants	BIGLER Arthur	PLR
	LOCK Evan	GDG
Secrétaire	TACHERON Mireille	
Secrétaire suppléante	REPOND Katherina	
Huissier	BUSSY Daniel	
Huissier suppléant	BRUGGER Pierre	

LEGISLATURE 2016 - 2021

RÉPARTITION DES SIÈGES

Issue des élections du 28 février 2016, les 75 sièges se répartissent comme suit :

Gens de Gland (GDG)	32 sièges
Les Libéraux - Radicaux (PLR)	19 sièges
PS - Les Verts - POP	15 sièges
Union Démocratique du Centre (UDC)	9 sièges

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016

BUREAU

Lors de la cérémonie d'assermentation du 14 juin 2016 a eu lieu l'installation du Bureau du Conseil communal comme suit :

Président	GANDER Christian	PLR
1er vice-président	VALLAT Patrick	GDG
2ème vice-présidente	VILLAINÉ Véronique	PS-Les Verts-POP
Scrutateurs	GUIBERT Jean-Marc	UDC
	de HADELN Moritz	PS-Les Verts-POP
Scrutateurs suppléants	BEUTLER Heinz	PLR
	BOVET Regina	GDG
Secrétaire	TEIXEIRA FERREIRA Karine	
Huissier	BUSSY Daniel	
Huissier suppléant	BIGLER Arthur	

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission des finances

Président	VERNEX Christian	GDG
Président-suppléant	BARIONI René	PS-Les Verts-POP
Membres	CHATAGNY Rodolphe	GDG
	CALABRESE Daniel	GDG
	GRANDJEAN Georges	GDG
	FANTINO Olivier	PLR
	LABOUCHERE Guillaume	PLR
	GORGONI Iulica	PS-Les Verts-POP
	WEGMANN Isabelle	UDC

Commission de gestion

Présidente	BEUTLER Anna	PLR
Rapporteurs	BRAUNE Victor	PLR
	de HADELN Moritz	PS-Les Verts-POP
Membres	GRANDJEAN Myriam	GDG
	BILL Fabienne	GDG
	MENDES BOAVISTA Victor	PS-Les Verts-POP
	BLANCHUT Philippe	UDC

Commission du plan de zones

Membres	VALLAT Patrick	GDG
	NICOLET Jean-Luc	GDG
	WAHLEN Léonie	PLR
	AUBRY Nicolas	PLR
	SCHILDBOCK Rupert	PS-Les Verts-POP
	GOLAZ Florence	PS-Les Verts-POP
	BARDET Michel	UDC

Délégués à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la côte (APEC)

Membres	RICHARD Daniel	GDG
	SICURANZA Dario	GDG
	FREULER Samuel	GDG
	DORAND Laurent	GDG
	ANNEN Katia	GDG
	GANDER Christian	PLR
	WAHLEN Marion	PLR
	MAWJEE Rasul	PLR
	FELIX Caroline	PS-Les Verts-POP
	MENDES BOAVISTA Victor	PS-Les Verts-POP
	GALVEZ Angelita	PS-Les Verts-POP
	GUIBERT Jean-Marc	UDC
	BLANCHUT Philippe	UDC

Délégués au Conseil d'établissement primaire et secondaire

Membres	BELLO Natacha	GDG
	MILLION-COURVOISIER Sabine	PLR
	AESCHMANN Nicolas	PS-Les Verts-POP
	COSENDAL Emmauelle	UDC

Représentants au Conseil Intercommunal du Conseil Régional

Membres	CARPENTIER Jacques	GDG
	LOCK Evan	GDG
	GIRARDET Michel	PLR
	HOCHREUTENER Adrian	PLR
	VILLAINÉ Véronique	PS-Les Verts-POP
	WEGMANN Patrick	UDC
Suppléants	BOVET Régina	GDG
	BETCHOV HEIDRICH Thérèse	GDG
	MAWJEE Rasul	PLR
	OUERCHIFFANI Sara	PLR
	SCHILDBOCK Rupert	PS-Les Verts-POP
	BENEY Patrick	UDC

Délégués auprès de l'Association Intercommunale d'accueil «Réseau des Toblerones»

Membres	HOUMARD Isabelle	GDG
	SAXER BROWN Béatrice	GDG
	MAWJEE Rasul	PLR
	WAEBER Anita	PS-Les Verts-POP
	VILLAINÉ Véronique	PS-Les Verts-POP
	COSENDAL Emmanuelle	UDC
Suppléants	DORAND Laurent	GDG
	FREULER Anick	GDG
	MILLION-COURVOISIER Sabine	PLR
	FROIDEVAUX Yves	PS-Les Verts-POP
	SARRASIN Larry	PS-Les Verts-POP
	PALLOTTA LADISA Anna	UDC

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Membres	CARUANA Sandra	GDG
	GENOUD Jean-Philippe	GDG
	AHLSTROM Martin	PLR
	GABRIEL Charlotte	PS-Les Verts-POP
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

Commission permanente des pétitions

Membres	MAYER David	GDG
	MOULIN Olivier	GDG
	DEPREZ Claudine	PLR
	SARRASIN Larry	PS-Les Verts-POP
	DI FELICE Maurizio	UDC

MUTATIONS DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2016

Ancien membre		Remplacé par	
MONACHON René	GDG	MESSMER Patrick	GDG

MUTATIONS DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DECEMBRE 2016

Anciens membres		Remplacés par	
GALLAY Cyril (décédé)	GDG	BERTHERIN Sébastien	GDG
KAUFMANN Lee	GDG	BRINGOLF Pierre-Alain	GDG

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 4 reprises en séances ordinaires jusqu'au 30 juin 2016 et à 4 reprises du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016 :

- s'est prononcé sur 27 préavis
- a enregistré :
 - 1 motion transformée en postulat
 - 7 interpellations
 - 2 postulats

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

Séance du 4 février 2016

Préavis municipal n° 91 relatif à la cession des actions Télé-Dôle au Conseil régional du district de Nyon.

Le Conseil communal décide :

- I. de céder gracieusement 1053 actions au Conseil régional du district de Nyon.

Préavis municipal n° 92 relatif à une demande crédit concernant la pérennisation de Nyon Région Télévision.

Le Conseil communal décide :

- d'amender le préavis municipal en ajoutant un point IV.
- I. d'accorder un montant de CHF 130'000.- à titre de participation au budget 2016 de fonctionnement de NRTV ;
 - II. d'accorder un montant unique et ponctuel de CHF 20'000.- à titre de participation au budget 2016 d'investissement de NRTV ;
 - III. d'accorder un montant exceptionnel de CHF 25'000.- à la Municipalité pour l'octroi de mandats commerciaux à NRTV ;
 - IV. de présenter un rapport sur l'opération de sauvetage de la chaîne et l'évolution de la situation future de NRTV. Ce rapport doit être factuel et notamment contenir des éléments chiffrés sur la situation de NRTV. Il devra être présenté à l'assemblée délibérante, au plus tard au moment du dépôt du budget 2017.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Charlotte Gabriel « Pour le réaménagement de l'actuelle plage de Gland ».

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Charlotte Gabriel.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Véronique Villaine intitulé « Pour une certification equal-salary du personnel de la ville ».

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Véronique Villaine.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Olivier Moulin « Pour un écopoint mobile à Gland ».

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de M. Olivier Moulin.

Réponse à l'interpellation de M. Patrick Uebelhart demandant « La suppression de tout portail ou obstacle sur une largeur de 2 m au bord des rives du lac et des rivières de notre ville afin de respecter la Loi du Marchepied de 1926 ».

M. Patrick Uebelhart n'est pas satisfait de la réponse.

Séance du 10 mars 2016

Préavis municipal n° 93 relatif à la révision des statuts du Conseil régional du district de Nyon.

Le Conseil communal décide :

- I. d'approuver la révision des statuts du Conseil régional du district de Nyon.

Préavis municipal n° 94 relatif à l'aménagement des pistes du massif de la Dôle.

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un montant de CHF 59'586.83 à titre de contribution à l'aménagement des pistes du massif de la Dôle.

Préavis municipal n° 95 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'assainissement de la chaufferie et la mise aux normes du tableau électrique principal du complexe communal de Montoly.

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le crédit de CHF 785'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- II. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 285'000.- sur le compte 822.3656.10 «subvention efficacité énergétique – propre usage» ;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 500'000.-.

Proposition d'indemnités et de vacations du Conseil communal et du Bureau du Conseil pour la législature 2016 - 2021.

Le Conseil communal décide :

- d'accepter les amendements des points V et IX ;
 - d'accepter la proposition amendée d'indemnités et de vacations du Conseil communal et du Bureau du Conseil pour la législature 2016 – 2021 ;
- I. Les jetons de présence du Conseil communal sont fixés à CHF 40.-/séance ;
 - II. Les vacations pour les séances de Commission et de Bureau sont fixées à CHF 35.-/heure ;
 - III. Les indemnités pour le dépouillement des votations et élections sont fixées à CHF 35.-/heure ;
 - IV. Le Président du Conseil reçoit une rémunération fixe de CHF 5'000.-/an. Il a droit aux jetons de présence, aux vacations pour les activités du Bureau ainsi qu'aux indemnités pour les votations et élections ;
 - V. Le secrétaire du Conseil reçoit une rémunération fixe de CHF 18'000.-/an + CHF 1'000.-/an pour le matériel informatique. Il a droit ~~aux jetons de présence~~, aux vacations pour les activités du Bureau ainsi qu'aux indemnités pour les votations et élections ;
 - VI. Le secrétaire suppléant reçoit une rémunération fixe de CHF 600.-/an. Il a droit à CHF 40.-/séance de présence au Conseil, aux vacations pour les activités de Bureau ainsi qu'aux indemnités pour les votations et élections. Il sera rémunéré à CHF 35.-/heure pour tout travail de remplacement du secrétaire ;

- VII. L'huissier reçoit une rémunération fixe de CHF 3'000.-/an. Il a droit aux indemnités pour les votations et élections ;
- VIII. L'huissier suppléant reçoit une rémunération fixe de CHF 600.-/an. Il a droit à CHF 40.-/séance de présence au Conseil, aux indemnités pour les votations et élections. Pour tout travail de remplacement de l'huissier, il sera rémunéré à CHF 35.-/heure ;
- IX. Les Conseillers sont rémunérés par les jetons de présence lorsqu'ils sont présents au Conseil communal et par les vacations lorsqu'ils participent et sont présents aux Commissions. Le rapporteur et les premiers membres reçoivent un supplément de CHF 20.- (non cumulable si le premier membre est également rapporteur).

La rédaction des rapports est rémunérée à CHF 35.-/heure.

Postulat de M. Michel Girardet intitulé « Coop du Borgeaud : une opportunité à saisir ? ».

Le Conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Michel Girardet et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Georges Grandjean intitulée « Entretien du chemin de la Crétaux et l'avenir de la parcelle communale 4167 ».

M. Grandjean est satisfait de la réponse de la Municipalité.

Interpellation de Mme Angelita Galvez intitulée « Route La Falaise – vitesse limitée à 80 km/h »

Une réponse sera apportée lors du prochain Conseil.

Interpellation de Mme Christelle Giraud-Nydegger intitulée « Un an après le postulat Villaine, qu'en est-il des zones « 30 » sur la commune ? ».

Une réponse sera apportée lors du prochain Conseil.

Séance du 28 avril 2016

Préavis municipal n° 96 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour :

- la 2ème étape de la rénovation de l'enveloppe des bâtiments et des installations techniques du centre scolaire des Perrerets (blocs D et E) ;
- la construction d'une salle de gymnastique ;
- la construction de salles de classe sur le bloc E ;
- la construction d'un préau couvert ;
- la réalisation d'une place de jeux.

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le crédit de CHF 589'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre cette étude ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 589'000.-.

Préavis municipal n° 97 relatif à la vente de la parcelle no 889 sise au lieu-dit « La Crétaux » à Swissquote pour l'extension de son siège.

Le Conseil communal décide :

- I. d'autoriser la vente de la parcelle no 889 d'une surface de 4'272 m² au lieu-dit «La Crétaux» au prix de CHF 400.-/le m² représentant un montant total de CHF 1'708'800.- ;

et d'ajouter l'amendement suivant :

- II. *préciser dans l'acte de vente que Swissquote s'engage à financer et réaliser la création d'un trottoir ainsi qu'un éclairage public le long du chemin de la Crétaux sur les parcelles nos 4168, 889 et 886 dans les 5 années suivant la signature de l'acte de vente.*

Préavis n° 98 relatif au crédit d'étude pour le réaménagement de la plage de la Falaise.

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 137'500.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre cette étude ;
 II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 137'500.-.

Interpellation de Mme Angelita Galvez intitulée « Route La Falaise – vitesse limitée à 80 km/h »

Mme Galvez remercie la Municipalité pour sa réponse.

Interpellation de Mme Christelle Giraud-Nydegger intitulée « Un an après le postulat Villaine, qu'en est-il des zones « 30 » sur la commune ? ».

Mme Giraud-Nydegger est déçue de la réponse de la Municipalité.

Interpellation de M. Guillaume Labouchère « Sécurité informatique et protection des données personnelles ».

Une réponse sera apportée lors du prochain Conseil.

Postulat de M. Moritz de Hadeln « Sur l'aménagement des trottoirs selon les normes SN 640 241 et SN 521 500 ».

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Motion de M. Patrick Uebelhart « Demandant l'étude d'une jonction modeste, fonctionnelle et directe pour les piétons et les cyclistes entre le nord et le sud de la voie ferrée à proximité de Swissquote ».

Le Conseil communal accepte de transformer la motion de M. Uebelhart en postulat. Il accepte également de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Séance du 23 juin 2016

Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2015.

Le Conseil communal décide :

- I. de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2015 ;
 II. d'adopter les comptes de l'exercice 2015 tels qu'ils sont présentés, soit :
 a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 b) le bilan.

Préavis municipal n° 99 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du Centre sportif « En Bord », la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires.

Le Conseil communal décide d'accepter le préavis amendé au point I et IV :

- I. d'accorder le crédit de CHF 3'718'600.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
 II. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 370'000.- sur le compte 822.3656.10 «subvention efficacité énergétique propre usage»;

- III. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 273'600.- sur le compte 823.3656.10 «subvention développement durable propre usage»;
- IV. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 3'075'000.-.

Préavis municipal n° 100 concernant l'équipement du collège de Grand-Champ en écrans interactifs.

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 481'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 481'000.-.

Préavis municipal n° 101 relatif à l'adoption de la Convention d'entente intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille.

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter la Convention d'entente intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille;
- II. de dissoudre l'entente (Convention intercommunale sur l'exploitation de la source du Montant) du 27 août 2002;
- III. de dissoudre l'Association intercommunale d'Arzier-Le Muids, Genolier et Gland relative à l'exploitation de la source du Montant de 1960, dont les statuts ont été approuvés par le Conseil communal de Gland dans sa séance du 27 septembre 1960.

Préavis municipal n° 102 relatif au nouveau Règlement communal sur la distribution de l'eau.

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter le nouveau Règlement communal sur la distribution d'eau amendé à l'article 6 al.2 : ~~Lors des travaux de transformation du bâtiment ou de modification des installations intérieures susceptibles d'entraîner une mutation ou une résiliation de l'abonnement, le propriétaire est tenu d'en informer la Municipalité~~ remplacé par *Lors des travaux de transformation du bâtiment susceptibles d'entraîner une mutation ou une résiliation de l'abonnement, le propriétaire est tenu d'en informer la Municipalité.*

Et à l'article 25 al.2 :

~~Les travaux d'établissement et d'entretien des installations extérieures doivent être exécutés par un entrepreneur qualifié, au sens de l'article 31 alinéa 2, et selon les directives de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE)~~ remplacé par *Les travaux d'établissement et d'entretien doivent être exécutés par un entrepreneur concessionnaire et selon les directives de la SSIGE.*

- II. de fixer les valeurs maximales des taxes selon la proposition établie par la Municipalité ;
- III. de déléguer la compétence tarifaire de détail à la Municipalité ;
- IV. de transmettre ce dossier au Département du territoire et de l'environnement pour approbation définitive.

Préavis n° 103 relatif à la création d'une Société anonyme destinée à la construction et l'exploitation d'un chauffage urbain.

Le Conseil communal décide :

- I. d'autoriser la Municipalité à participer à la création de la Société anonyme Thermorésô Gland SA ;
- II. d'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement financier à concurrence de CHF 249'999.- par l'imputation d'un amortissement de même montant dans la rubrique 823 « Développement durable ».

Interpellation de M. Guillaume Labouchère intitulée « Sécurité informatique et protection des données personnelles ».

M. Labouchère remercie la Municipalité pour sa réponse.

Interpellation de M. Rasul Mawjee intitulée « L'eau : est-ce-que les besoins physiologiques et sanitaires sont garantis? ».

Une réponse sera apportée lors du prochain Conseil.

Séance du 15 septembre 2016

Préavis municipal n° 9 relatif à une demande de crédit de CHF 60'000.- destiné à financer le remplacement et le renforcement de la conduite d'eau sous pression au lieu-dit « Les Sâles ».

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 60'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.

Interpellation de M. Rasul Mawjee intitulée « L'eau : est-ce-que les besoins physiologiques et sanitaires sont garantis? ».

M. Mawjee remercie la Municipalité pour sa réponse.

Interpellation de Mme Véronique Villaine intitulée « Signature de la charte d'égalité salariale ».

Une réponse sera apportée lors du prochain Conseil.

Séance du 13 octobre 2016

Préavis municipal n° 1 relatif aux compétences financières de la Municipalité permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la législature 2016-2021.

Le Conseil communal décide :

- I. d'octroyer à la Municipalité les compétences financières de CHF 50'000.- par cas au maximum permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la durée de la législature 2016-2021.

Préavis municipal n° 2 relatif à l'autorisation de statuer sur :

- I. l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières ;
- II. l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à des associations et fondations.

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Municipalité une autorisation générale de statuer sur :
 - l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières;
 - l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à des associations et fondations dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.- par cas, charges éventuelles comprises ;
 - l'adhésion à des associations dont la cotisation annuelle n'excède pas CHF 5'000.-;
 - l'entrée dans des fondations pour lesquelles la participation communale au capital de dotation ne dépasse pas CHF 25'000.- ;

le tout, pour la durée de la législature 2016- 2021.

Préavis municipal n° 3 relatif à l'autorisation générale de plaider pour la législature 2016 – 2021.

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder l'autorisation générale de plaider à la Municipalité pour la législature 2016 – 2021.

Préavis municipal n° 4 relatif à l'arrêté d'imposition.

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2017 tel que proposé par la Municipalité ;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

Préavis municipal n°5 relatif à l'octroi d'un crédit pour la rénovation de l'espace « tout-petits » de la place de jeux de la Dôle.

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 50'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.

Préavis municipal n°6 relatif aux frais d'entretien et d'exploitation du pont sur l'autoroute pour une durée de 50 ans.

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 773'690.20 et d'autoriser la Municipalité à financer les frais d'entretien et d'exploitation du pont de l'autoroute pour une durée de 50 ans ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 773'690.20.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Michel Girardet intitulé « Coop Borgeaud : une opportunité à saisir ? ».

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de M. Michel Girardet.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Georges Grandjean intitulé « Logement des requérants d'asile dans notre ville ».

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de M. Georges Grandjean.

Séance du 17 novembre 2016

Préavis municipal n°7 du 18 juillet 2016 de la Municipalité relatif au plan partiel d'affectation « La Combaz », au règlement et au rapport d'impact sur l'environnement.

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter le plan partiel d'affectation « La Combaz » et le règlement qui lui est rattaché, ce dernier amendé aux articles suivants :
 - d'ajouter à l'art. 1 un nouveau point, comme suit :
«proposer une mixité de logements (location au prix du marché, location à prix modéré, PPE, etc.)».
 - d'ajouter à l'art. 5 un nouveau point, comme suit :
«Pour l'ensemble du quartier, dans l'un ou l'autre des secteurs d'activité, sont installées une crèche-garderie et une salle de quartier, ceci dès la première étape de réalisation.»
 - d'amender l'art. 12, 4^{ème} paragraphe, comme suit :
« Hors des périmètres A5, A10 et B, la réalisation en sus d'un étage en attique d'une hauteur maximale de 3 m est autorisée. A l'exception des façades pignon, la façade de l'attique devra avoir un retrait de 1,50 m au minimum par rapport au nu de chaque façade extérieure du bâtiment. Les rez-de-chaussée faisant front sur l'aire urbaine auront une hauteur minimale de 4 m, celle-ci étant mesurée entre les niveaux supérieurs des planchers.

- d'ajouter à l'art. 13 un nouveau point après le 1^{er} paragraphe, comme suit :
«Une surface de toitures d'au moins 300 m² sera mise gratuitement à disposition de la Commune pour qu'elle puisse poser des capteurs solaires pour ses propres besoins énergétiques.»

- d'ajouter à l'art. 26 un nouveau point, comme suit :
«proposition d'espaces de rencontres, de places de jeux et de détente.»

- d'amender l'art. 27, 3^{ème} paragraphe, comme suit :
«Si le périmètre se situe dans les limites d'un réseau de chauffage à distance alimenté ou prévu d'être alimenté par des énergie renouvelables, par exemple la géothermie de moyenne ou grande profondeur, il devra pouvoir y être raccordé.»

- d'amender l'art. 31 comme suit :

«Les besoins en stationnement pour véhicules sont définis par la Municipalité en application de la norme VSS en vigueur.

L'ensemble du PPA La Combaz est qualifié de «Type de localisation A». Le calcul de l'offre en places de stationnement est effectué selon les éléments suivants :

 - habitation : 1 place par 100 m² de surface brute de plancher de logement + 10 %, y compris pour les visiteurs
 - activités : 20% des valeurs indicatives

Des mesures incitatives seront mises en place pour encourager l'adoption de plans de mobilité d'entreprise et limiter les déplacements individuels motorisés. Une entreprise de plus de 50 collaborateurs et collaboratrices devra mettre en place un plan de mobilité.

Chaque construction disposera de places de stationnement sécurisées pour les vélos, aisément accessibles et de préférence de plain-pied, à l'intérieur des constructions. Leur nombre sera déterminé par la Municipalité sur la base des normes VSS correspondantes + 20%.»

- d'amender l'art. 33 comme suit :

Toute demande de permis de construire renseignera de manière précise, avec l'appui d'un plan des aménagements extérieurs et d'une charte paysagère et d'équipements sur la nature des aménagements extérieurs, notamment selon la situation du projet :

 - les modifications de terrain et ouvrages de soutènement
 - la nature et la matérialisation des différentes surfaces
 - les ouvrages de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert
 - les plantations prévues et le choix des espèces, en particulier pour les arbres et arbustes
 - les dispositifs d'éclairage
 - le système de récupération des déchets
 - le mobilier urbain et l'équipement des espaces de jeux, de rencontres et de détente
 - le traitement des fronts de rue ou de la place principale et les raccords aux espaces publics adjacents.

Le dossier doit montrer de quelle manière le projet s'inscrit en continuité avec les aménagements déjà réalisés dans le voisinage, pour assurer une unité d'ensemble à l'échelle du PPA.

- II. d'adopter les réponses aux oppositions décrites dans le présent préavis.

Préavis municipal n°8 relatif à la requalification du carrefour Avenue du Mont-Blanc/Rue de la Combe inhérent à l'aménagement du PPA « La Combaz ».

Le Conseil communal décide :

- I. d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- II. d'approuver les réponses aux oppositions décrites dans le présent préavis.

Préavis municipal n° 10 relatif à l'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires et de Postfinance durant la législature 2016 – 2021.

Le Conseil communal décide :

- I. d'autoriser la Municipalité, d'une manière générale, à placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires et de Postfinance.

La présente autorisation étant valable pour la durée de la législature 2016 – 2021.

Séance du 15 décembre 2016

Préavis municipal n° 11 relatif à la demande d'autorisation générale en matière de legs et de donations (sauf s'ils ne sont affectés d'aucune condition ou charge), ainsi que l'acceptation de successions, lesquelles doivent au préalable avoir été soumises au bénéfice d'inventaire (art.4 chiffre 11 de la Loi sur les communes);

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Municipalité une autorisation générale de statuer en matière d'acceptation de legs, de donations et de successions ;
- II. de charger la Municipalité de renseigner le Conseil communal sur les affaires pour lesquelles ces compétences sont utilisées ;
- III. de fixer la validité de cette autorisation pour la durée de la législature 2016-2021 et jusqu'au 31 décembre de l'année du renouvellement intégral des autorités conformément aux dispositions de la Loi sur les communes.

Préavis municipal n° 12 relatif à la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnement pour la législature 2016 – 2021.

Le Conseil communal décide :

- I. de fixer le plafond d'endettement *brut* à CHF 128 Mio pour la durée de la législature 2016 – 2021.

Préavis municipal n° 13 relatif au projet de budget pour l'exercice 2017.

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le projet de budget de l'exercice 2017 de la Ville de Gland, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 1'114'449.- et une marge brut d'autofinancement de CHF 2'529'874.-.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Patrick Uebelhart demandant l'étude d'une jonction modeste, fonctionnelle et directe pour les piétons et les cyclistes entre le nord et le sud de la voie ferrée à proximité de Swissquote.

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de M. Patrick Uebelhart.

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Moritz de Hadeln intitulé « aménagement des trottoirs selon les normes SN 640 241 et SN 521 500 ».

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de M. Moritz de Hadeln.

Interpellation de Mme Véronique Villaine intitulée « Signature de la charte d'égalité salariale ».

Mme Véronique Villaine est partiellement satisfaite de la réponse de la Municipalité.

Installation des autorités communales - 14 juin 2016



MUNICIPALITÉ

LEGISLATURE 2011 - 2016

Syndic	M. Gérald Creteigny	GDG
Municipaux	Mme Isabelle Monney	GDG
	Mme Christine Girod	PLR
	M. Daniel Collaud	GDG
	M. Thierry Genoud	GDG
	M. Olivier Fargeon	PLR
	M. Michael Rohrer	SOC
Vice-syndic	M. Olivier Fargeon du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016	PLR
Secrétaire municipal	M. Dominique Gaiani	



De bas en haut et de gauche à droite : Christine Girod, Isabelle Monney, Olivier Fargeon, Michael Rohrer, Dominique Gaiani (Secrétaire municipal), Gérald Creteigny, Thierry Genoud, Daniel Collaud.

Dicastères

Administration générale Ressources humaines Relations publiques	Gérald Cretegny Remplaçant Olivier Fargeon	Secrétariat municipal Greffes municipales, location des salles Personnel communal Archives Informatique Relations publiques Communications - site internet, Gland Cité, etc. Conseil régional
Sécurité publique Population Transports publics	Michael Rohrer Remplaçant Gérald Cretegny	Service de la population, Contrôle des habitants Naturalisations, Evam Inhumation Gendarmerie Commission de police SDIS Gland région Protection civile, ORPC Transports urbains, régionaux
Bâtiments et Urbanisme	Thierry Genoud Remplaçant Daniel Collaud	SBU Bâtiments communaux Service de conciergerie Cité de l'énergie et développement durable Aménagement du territoire, Police des constructions, salubrité
Equipements et espaces verts Gestion des déchets	Olivier Fargeon Remplaçant Thierry Genoud	SIE Eaux usées, APEC, Eaux claires Eau sous pression, SAPAN, réseau, défense incendie Service de voirie, espaces verts, cimetière Installations sportives extérieures Routes, ponts, giratoires, éclairage public Mobilité douce Gestion des déchets, déchèterie Rives du lac et cours d'eau
Finances Promotion économique Sports - Santé Domaines & Forêts	Daniel Collaud Remplaçante Isabelle Monney	Service des finances Impôts Promotion économique, Accueil et rencontres avec les entreprises, SEIC Sports, sociétés sportives, fête du sport, Mérites sportifs Santé - 3ème âge - Etablissement médico-social (EMS) Patrimoine communal
Affaires sociales Culture Cultes Logements	Isabelle Monney Remplaçante Christine Girod	Affaires sociales : ARAS, Fondation La Côte (CMS) Avasad, repas à domicile Logements, immeubles à loyers modérés, Aide individuelle au logement Affaires culturelles, commission culturelle, Relations avec les sociétés et associations culturelles Commission d'intégration, fête multiculturelle Fête de la musique, fête des voisins Théâtre, location, régie & technique Tourisme Relations paroisses
Accueil enfance Jeunesse Ecole	Christine Girod Remplaçant Michael Rohrer	Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Dèj. Places de jeux Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur de proximité Enseignement secondaire & primaire, conseil d'établissement Activités parascolaires, centre aéré, passeports vacances, Fête du Chêne Clinique dentaire Bibliothèques

LEGISLATURE 2016 - 2021

Syndic	M. Gérald Cretegny	GDG
Municipaux	Mme Isabelle Monney	GDG
	Mme Christine Girod	PLR
	Mme Jeannette Weber	PLR
	M. Thierry Genoud	GDG
	M. Michael Rohrer	PS-Les Verts-POP
	M. Gilles Davoine	GDG
Vice-syndique	Mme Isabelle Monney du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017	GDG
Secrétaire municipal	M. Dominique Gaiani jusqu'au 30 août 2016	
	M. Julien Niklaus dès le 1er août 2016	



De bas en haut et de gauche à droite : Christine Girod, Isabelle Monney, Gérald Cretegny, Jeannette Weber, Julien Niklaus (Secrétaire municipal), Gilles Davoine, Thierry Genoud, Michael Rohrer.

Dicastères

Administration générale Ressources humaines Relations publiques	Gérald Cretegny Remplaçante Jeannette Weber	Secrétariat municipal Administration générale, location des salles Ressources humaines Archives Informatique Relations publiques Communications - site internet, Gland Cité, etc. Conseil régional
Affaires sociales Culture Cultes	Isabelle Monney Remplaçant Gérald Cretegny	Service de la culture - politique et affaires culturelles - Théâtre Affaires sociales : ARAS Fondation La Côte (CMS) Avasad Logements, immeubles à loyers modérés, Aide individuelle au logement Politique et affaires de la santé et des personnes âgées Relations paroisses
Accueil enfance Jeunesse Ecole	Christine Girod Remplaçante Isabelle Monney	Service de la jeunesse Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Déj. Places de jeux Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur de proximité Enseignements secondaire & primaire, conseil d'établissement Activités parascolaires, centre aéré, passeports vacances, Fête du Chêne Clinique dentaire Bibliothèques
Sécurité publique Population Transports publics	Jeannette Weber Remplaçant Michael Rohrer	Service de la population, Contrôle des habitants Naturalisations Politique d'intégration Accueil des migrants Inhumation Sécurité publique SDIS Gland région Protection civile, ORPC Transports urbains, régionaux Tourisme
Bâtiments et Urbanisme	Thierry Genoud Remplaçant Gilles Davoine	Service des bâtiments et de l'urbanisme Bâtiments communaux, Service de conciergerie Cité de l'énergie et développement durable Aménagement du territoire, Police des constructions Salubrité SEIC
Infrastructures et Environnement	Michael Rohrer Remplaçant Thierry Genoud	Service des infrastructures et de l'environnement Eaux usées, APEC Eaux claires Eau sous pression, SAPAN, réseau, défense incendie Service de voirie, espaces verts, cimetière Routes, ponts, giratoires, éclairage public Mobilité douce Gestion des déchets, déchèterie, SADEC Rives du lac et cours d'eau
Finances Promotion économique Sports Domaines & Forêts	Gilles Davoine Remplaçante Christine Girod	Service des finances Budget - comptes - impôts Promotion économique, accueil et rencontres avec les entreprises Politique et affaires du sport - installations sportives extérieures Patrimoine communal

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Les fonctions d'un membre de l'exécutif se subdivisent comme suit :

- les rencontres du collège municipal
- la gestion d'un dicastère
- les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

Les activités collégiales

Elles correspondent :

- aux séances hebdomadaires de la Municipalité, soit 48 séances en 2016 qui débutent le lundi à 14h00 et se terminent en règle générale à 19h00
- aux avant ou après séances municipales qui permettent à l'exécutif de rencontrer des mandataires, des groupes particuliers ou de discuter de sujets spécifiques
- aux 12 séances extraordinaires consacrées pour traiter des sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, l'aménagement du territoire, la révision d'un règlement, etc

La gestion d'un dicastère

Le Municipal consacre une part très importante de son temps à la conduite des affaires de son dicastère en collaboration avec les Chefs de service et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de Municipalité, au Conseil communal
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, des citoyens, des promoteurs, des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, etc.
- de conduire la réalisation d'un projet
- de contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales

Syndic

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, le Syndic :

- préside la Municipalité
- veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux
- contrôle l'administration
- engage la Ville par sa signature, conjointement avec le Secrétaire municipal
- représente la Ville lors de manifestations d'intérêt général

Il exerce le rôle de porte-parole de la Municipalité.

Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

Les relations extérieures de la commune demeurent très importantes. Pour de nombreuses tâches d'intérêt public, la commune vaudoise prise dans sa réalité géopolitique d'aujourd'hui n'est plus l'unité de réalisation la plus efficiente. Elle doit envisager de s'allier avec ses voisines, parfois sur de larges périmètres, pour concrétiser des projets ou mettre des services à disposition de ses habitants.

De plus, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de plus de 13'000 habitants est important. Il est impératif que Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, comités ou associations intercommunales, sociétés anonymes, fondations, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces participations municipales sont listées ci-dessous. De plus, les membres de l'exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la préfecture ou par les départements cantonaux.

Celles-ci sont les suivantes :

M. Gérald Cretegny

- Président du Comité de direction de l'association intercommunale du Conseil régional du district de Nyon
- Représentant du Conseil régional du district de Nyon au bureau et à l'assemblée du Groupement local de coopération transfrontalière du Grand Genève (GLCT)
- Membre du Conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »
- Membre de la Commission de naturalisation
- Membre du groupe des Villes de l'Union des communes vaudoise
- Membre de l'assemblée des syndicats du district de Nyon
- Membre du groupe des syndicats du district de Nyon – Secteur « Lac-Vignoble »
- Membre du Comité « Gland ça marche »
- Membre du groupe littering
- 2^{ème} Suppléant au Conseil intercommunal de l'association de communes SDIS Gland-Serine

Mme Isabelle Monney

- Membre du Conseil intercommunal de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Membre du Comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »
- Membre du Conseil de la Fondation pour le logement de familles glandoises
- Membre du Conseil de la Fondation du Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV)
- Membre du Conseil de la Fondation Belle Saison (EMS)
- Présidente de la Commission de la Fête de la musique
- Membre du Conseil d'administration de la coopérative Cité Derrière
- Membre du Conseil d'administration de la copropriété du Bochet Gland
- Vice-Présidente du Comité de direction de la Fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention.
- Déléguée de la Fondation de la Côte à l'AVASAD
- Présidente du Comité d'organisation de l'Open air
- Présidente de la Commission culturelle
- Présidente de la Commission « Gland'Ecran »
- Déléguée de la Municipalité à l'association de l'hôpital de zone de Nyon
- 1^{ère} Suppléante au Conseil intercommunal de l'association de communes SDIS Gland-Serine
- Membre du Comité d'honneur de Visions du Réel

Mme Christine Girod

- Déléguée de la Municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Vice-présidente du Conseil intercommunal de l'association des communes SDIS Gland-Serine
- Présidente du Comité directeur de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Présidente du conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du districts de Nyon ORPC
- Membre du Comité Communyon (NRTV)
- Membre du Conseil intercommunal de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre du Conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Membre du conseil de fondation des centres de vie infantine La Ruche
- Membre du Comité de l'association du Colibri

- Présidente du Conseil d'établissement
- Présidente du Comité d'organisation de la Fête du Chêne
- Présidente du Comité de direction de la clinique dentaire
- Présidente du Comité « Gland ça marche »
- Présidente du groupe littering
- Présidente du réseau jeunesse
- Représentante de la Municipalité au comité du centre de rencontres et de loisirs (CRL)
- Déléguée de la Municipalité au conseil de l'EPCN

Mme Jeannette Weber

- Membre du Conseil intercommunal de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Membre du Comité de direction de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Membre du Comité de direction de l'association vaudoise des communes délégatrices (AVCD)
- Membre de la Commission de Mobilité du Conseil Régional
- Présidente de la Commission de naturalisation
- Membre du Comité de direction du SDIS Gland-Serine
- Présidente de la Commission d'intégration
- Présidente de la Commission de police
- Suppléante au Conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »

M. Thierry Genoud

- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)
- Délégué de la Municipalité à la commission d'estimation fiscale du district
- Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Membre du Conseil intercommunal de l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Membre du jury pour les mérites sportifs
- Membre du Conseil d'administration de Télé-Dôle
- Membre de la Commission de salubrité
- Président de la Commission de l'énergie

M. Michael Rohrer

- Membre du Conseil intercommunal de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre du Conseil d'administration de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)
- Membre du Conseil intercommunal de l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Vice-président du Conseil intercommunal de l'association de communes SDIS Gland-Serine
- Membre du Comité de direction de l'entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes
- Membre du Conseil d'administration de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Représentant de la Municipalité à l'assemblée générale de l'association vaudoise des communes délégatrices (AVCD)
- Suppléant au Conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Membre de la Commission littering

M. Gilles Davoine

- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société électrique intercommunale de la Côte (SEIC)
- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de Télé-Dôle
- Membre du Conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon

- Membre du Conseil intercommunal de l'association de communes SDIS Gland-Serine
- Membre du Conseil d'établissement
- Membre de la Commission régionale du sport
- Membre de la Commission régionale de la promotion économique
- Président du jury pour les mérites sportifs

LA VISITE DU PRÉFET

Le 21 septembre 2016, conformément aux dispositions de la loi sur les communes, M. Jean-Pierre Dériaz a procédé à la visite de l'administration. Il a examiné les documents, registres et procès-verbaux. Il a reçu également M. le Président du Conseil communal et la secrétaire.

RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

Une excellente entente règne entre l'exécutif glandois et les Municipalités des communes voisines. Ainsi, il est devenu coutume de rencontrer, une fois par année, les membres des exécutifs de Begnins, Coinsins, Duillier, Luins, Nyon, Rolle. D'autre part, les Municipalités des villes de la Côte, à savoir : Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland, se rencontrent également une fois par année.

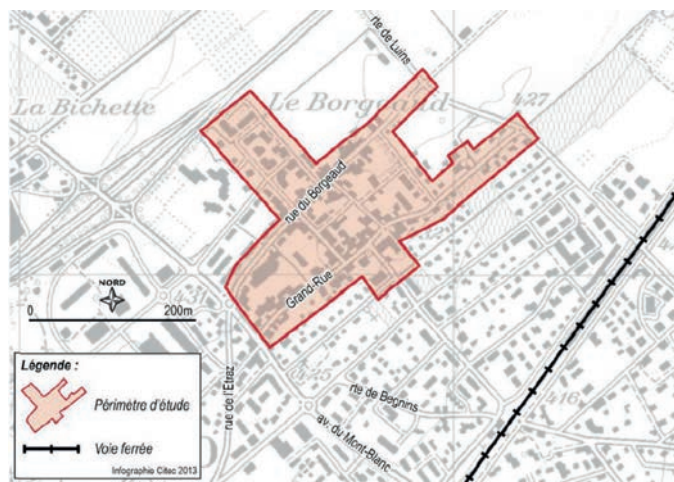
PRÉOCCUPATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Durant l'année 2016, la Municipalité a été concernée par plusieurs projets d'envergure. Parfois, les projets se sont achevés en 2016 mais souvent les projets ont été discutés, lancés ou adoptés par préavis durant cette année pour se poursuivre sur la législature.

Réaménagement du Vieux-Bourg

Le projet a été initié en 2013 mais c'est en 2016 que le projet devient plus « concret » au travers d'une séance d'information. L'élément déclencheur de l'étude est la mise en conformité du réseau d'assainissement par la mise en place du système « séparatif » sur l'ensemble du Vieux-Bourg. Par opportunité, une réflexion sur l'amélioration de la qualité de vie par des aménagements urbains est réalisée.

Le projet prévoit la rénovation ou la modification de l'ensemble des réseaux souterrains (eau, assainissement, électricité, etc...) et aussi la création d'une zone d'échange afin de favoriser la mobilité douce. Une étude complémentaire sur la mise en lumière du périmètre est en cours et celle-ci répondra favorablement aux critères du label « cité de l'énergie » et aux normes sur la pollution lumineuse.



Aménagement d'une zone 30 dans les quartiers sud de la ville : horizon 2016-2017

Ces dernières années, la Ville de Gland a connu un développement urbain et démographique soutenu lequel s'est accompagné d'un accroissement du trafic. Les problèmes engendrés par cette évolution ont conduit la Municipalité à se doter d'un plan directeur des mobilités douces.

Parmi les mesures inscrites dans ce plan, la Municipalité s'est, entre autres, montrée favorable à l'idée de sécuriser les déplacements par une modération de la vitesse en réalisant progressivement sur le territoire communal plusieurs zones 30.

En 2009, une première zone 30 a vu le jour dans les quartiers résidentiels situés au nord de la gare. Forte de cette expérience, la Municipalité souhaite poursuivre ses efforts en aménageant une seconde à l'intérieur du périmètre

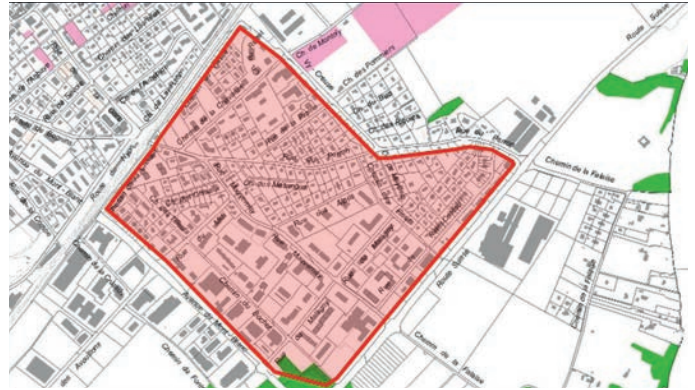
délimité d'une part, par les voies CFF et la route Suisse et d'autre part par l'avenue du Mt-Blanc et l'axe rue du Perron/Vy-Creuse.

La mise en place de la zone 30 au sud de la gare se réalisera en partie par le biais de mesures générales relevant du droit de la circulation routière. En parallèle, l'aménagement d'une série de mesures complémentaires (éléments de modération ou autres) sera également nécessaire en fonction de la configuration et des besoins de chaque rue pour parvenir aux objectifs fixés.

Réaménagement de la plage de la Falaise : Etudes

Suite au postulat déposé par Mme Charlotte Gabriel, trois bureaux d'études ont été invités par la Municipalité à réaliser une esquisse d'avant-projet pour le secteur de la plage. L'objectif était de pouvoir réaliser un réaménagement à court et à plus long terme.

Suite à l'analyse des différentes propositions et après discussion, la Municipalité a conclu qu'un aménagement partiel pour l'été 2016 ne permettrait pas d'aboutir à un résultat optimal, durable et favorable du point de vue financier. Il a donc été décidé de soumettre au Conseil communal un préavis pour un crédit d'études afin de finaliser le projet retenu.



Pour rappel, la plage de la Falaise englobe trois parcelles. Au nord du secteur se trouve la plage communale (parcelle n° 943). En bordure de la parcelle se trouve le domaine public n° 169 qui relie le chemin de la Falaise au bord du lac. L'hôtel-restaurant de la Plage et ses dépendances se situent sur les parcelles nos 941 et 942 (faisant parties du PPA «Falaise III»).

L'esquisse d'avant-projet proposée par le bureau Gilbert Henchoz a été retenue par la Municipalité. Le bureau propose d'ouvrir au regard le secteur de la plage depuis le chemin de la Falaise. Cette ouverture sur le lac et la plage est renforcée par la création d'une coulisse végétale.

Le bureau propose également de remanier le stationnement et de mettre l'accent sur la diversification des espaces de loisirs (zone d'activités sportives, espaces pique-niques, espace de détente, zone de jeux pour les enfants, etc.). La réalisation d'un belvédère, en prolongement de la terrasse de l'hôtel-restaurant sur la plage, permet de constituer un nouvel espace de détente. Un cheminement piétonnier avec escaliers permet de rejoindre le bord du lac. Un second cheminement, sans escalier, d'environ 170 mètres linéaires, avec une pente de 6%, permet à tout un chacun de rejoindre également le bord du lac.

L'accès à l'eau est quant à lui facilité par la mise en place de plateformes flottantes pouvant être retirées en période hivernale. Un ponton pour petites embarcations (paddle, etc.) est également aménagé en mettant l'accent sur son intégration paysagère. De plus, le projet prévoit de réhabiliter les anciennes toilettes et de rénover les vestiaires existants. Des stationnements deux-roues sont aménagés à l'entrée du cheminement de mobilité douce.

Ces orientations devront être affinées dans le cadre de la suite des études et aboutir au projet de construction.

Réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif «En Bord», la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires

En 2016, la Municipalité a déposé un préavis auprès du Conseil communal, lequel l'a adopté dans sa séance du 23 juin 2016.

La Municipalité, à travers ce préavis, a pour vision :

1. D'améliorer les infrastructures techniques du centre sportif «En Bord»
2. De déplacer le FC Lusitano depuis Les Perrerets au centre sportif «En Bord», afin de concentrer et

- d'améliorer la qualité des activités footballistiques
3. De compléter le nombre de vestiaires pour répondre aux besoins (joueurs, entraîneurs et arbitres)
 4. De réaliser un terrain supplémentaire pour répondre aux besoins
 5. De libérer le terrain des Perrerets pour offrir de plus grandes plages horaires au Rugby club et au football américain

Pour permettre sa concrétisation, le projet s'appuie sur trois objectifs :

1. Extension et isolation des vestiaires
2. Création d'un terrain de football synthétique
3. Remplacement des luminaires des chemins d'accès

Les travaux se poursuivront durant l'année 2017.

Réalisation d'un passage à mobilité douce sous les voies CFF

En 2016, la Municipalité a déposé un préavis relatif à l'octroi d'un crédit pour l'élaboration du projet de construction du nouveau passage inférieur piétons - deux-roues légers à la gare CFF.

En effet, le passage sous voies ne permettant plus une utilisation agréable et optimale dû à un volume conséquent d'utilisateurs (piétons, cyclistes, usagers des CFF, etc.), il convenait de le réaménager. Les travaux ont débuté en 2016 et se termineront durant l'année 2017.

A noter que ce projet s'inscrit dans le projet global de réaménagement de la gare, lequel comporte notamment :

- Le rehaussement et de l'élargissement des quais CFF
- Le prolongement des quais à 320 m
- Le prolongement des marquises couvrant les quais à 120 m environ
- La couverture des rampes et des accès au passage inférieur

Organisation de la Municipalité et de l'administration

L'année 2016 a été marquée par une fin de législature et le commencement d'une nouvelle composée d'une nouvelle Municipalité. En effet, deux nouveaux Municipaux ont pris leur fonction au mois de juin 2016. Cela implique la création d'une dynamique collégiale renouvelée, une passation de certains dossiers, ou encore un changement de dicastères. Pour soutenir ces changements, la Municipalité s'est impliquée en favorisant les échanges, en participant à différents cours de l'UCV, en travaillant de manière collective et participative (journée au vert, week-end de travail, etc.). Le Collège municipal est ainsi parfaitement lancé et « outillé » pour débiter sous les meilleurs auspices cette nouvelle législature.

2016 a également été l'année de l'engagement d'un nouveau Secrétaire municipal. Si des travaux avaient déjà débuté les années précédentes quant à l'organisation de l'administration, le nouveau Secrétaire municipal s'est attelé dès son entrée en fonction à la consolidation des processus de management et de pilotage. Un des objectifs prioritaires est la structuration d'un collège des Chefs de service efficace, transversal et décloisonné permettant d'augmenter la collaboration interservices et la co-construction de projets. Il y a donc un effet miroir entre le collège municipal, dirigé par le Syndic et le collège des Chefs de service, dirigé par le Secrétaire municipal. Cet effet miroir a également pour but de faciliter la collaboration entre la Municipalité et l'Administration. Ce travail se poursuivra tout au long de la législature.

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER

En 2016, les recours suivants étaient en attente de décision auprès de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal et du Tribunal fédéral :

Recours interjeté par M. Sébastien Ulrich et consorts c/ décision de la Municipalité de Gland du 28 août 2015, levant son opposition, autorisant l'aménagement d'un restaurant McDonald's avec drive in sur la parcelle n° 600 de Gland.

La CDAP a rendu son verdict le 12 février 2016.

- Le 14 janvier 2016, McDonald's Suisse Development Sàrl ayant renoncé à son projet d'aménagement d'un restaurant sur la parcelle n° 600
- Le 22 janvier 2016, la Municipalité ayant annulé sa décision du 28 août 2015 ; le recours est sans objet et la cause est rayée du rôle
- Des dépenses et des frais ont été alloués

Recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ l'arrêt du Tribunal du Canton de Vaud, Cour de droit administratif et public, du 29 octobre 2015 (AC.2013.0454) concernant les plans partiels d'affectation «La Falaise I», «La Falaise II» et «La Falaise III».

Le Tribunal fédéral a rendu son verdict le 15 septembre 2016.

- Le recours est rejeté
- Le PPA «La Falaise I» a été mis en vigueur le 28 novembre par le Département cantonal compétent
- Les PPA «La Falaise II» et «La Falaise III» III restent coordonnés à la réalisation du cheminement piétonnier en bordure du lac au lieu-dit «La Falaise»

Recours interjeté par PPE RUE DE LA COMBE 10b et consorts c/ décision de la Municipalité de Gland du 23 octobre 2015, levant son opposition, autorisant la mise en œuvre d'une nouvelle station de base téléphonie mobile pour le compte de SALT sur la parcelle n° 1092 de Gland.

La CDAP a rendu son verdict le 4 octobre 2016.

- Le recours est rejeté et la décision municipale confirmée
- Des dépenses et des frais ont été alloués

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

SECRETARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal poursuit trois missions principales. Premièrement, il est l'organe de direction et de pilotage de l'administration communale. Deuxièmement, il est l'interface synergique entre la Municipalité, les services de l'administration, le Canton et d'autres entités. Finalement, le Secrétariat municipal représente l'Etat-major de la Municipalité. L'administration communale est dirigée par le Secrétaire municipal, M. Julien Niklaus, entré en fonction en août 2016.

En tant qu'organe de direction et de pilotage, le Secrétariat municipal :

- Dirige, pilote et organise l'administration
- Met et fait mettre en œuvre les décisions municipales
- Coordonne les activités des services
- Planifie et monitore les projets de l'administration
- Gère ou délègue la communication interne et externe de la Municipalité et de l'administration
- Gère les ressources humaines de l'administration
- Gère la stratégie informatique de l'administration
- Gère les questions juridiques

En tant qu'interface et facilitateur, le Secrétariat municipal :

- Est la plateforme synergique entre la Municipalité et les services
- Centralise les demandes et l'information entre la Municipalité et les services
- Coordonne l'information entre la Municipalité et le Conseil communal
- Fait la liaison avec l'Etat, les autres cantons voire la Confédération

En tant qu'Etat-major, le Secrétariat municipal :

- Conseille la Municipalité dans les affaires politiques et stratégiques
- Aide à la décision
- Conduit des projets ou actions relevant directement de la Municipalité
- Assure la correspondance de la Municipalité
- Prépare les interventions de la Municipalité
- Assiste la Municipalité dans la préparation des consultations cantonales

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat municipal s'appuie sur les offices ou entités suivants :

- Office des ressources humaines
- Office de la communication
- Office informatique
- Sport et santé
- Archives communales

RESSOURCES HUMAINES

Nouveau logiciel ressources humaines

Durant l'année 2016, l'Office des ressources humaines a travaillé, en complément de ses activités métiers, à l'implémentation d'un nouveau logiciel RH (Allegro). Ce dernier permet aux collaborateurs d'avoir accès à l'entier de leur

dossier personnel via ce programme. Il permet également une gestion optimale des horaires ainsi que des absences et vacances.

Ce programme permet aux ressources humaines d'avoir une meilleure qualité de gestion de l'ensemble du personnel.

Situation au 31 décembre 2016

	EPT	PT
SECRÉTARIAT MUNICIPAL		
Secrétaire municipal	1.0	1
Secrétaire de direction		
Secrétaire	0.7	1
OFFICE DE LA COMMUNICATION		
Délégué à la communication	0.5	1
Assistante à la communication	0.5	1
OFFICE INFORMATIQUE		
Chef d'office	1.0	1
Développeur web	0.8	1
CHEF DE PROJET SPORT ET SANTE		
	1.0	1
OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES		
Cheffe d'office	0.8	1
Assistante RH	0.5	1
SERVICE DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DES AFFAIRES SOCIALES		
Cheffe de service	0.9	1
Responsable pool	0.7	1
Secrétaires	2.0	2
SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME		
Chef de service	1.0	1
Secrétaire	1.0	1
Techniciens en bâtiment	2.0	2
Déléguée à l'urbanisme	1.0	1
Déléguée à l'énergie	0.5	1
Responsable police des constructions	1.0	1
GROUPE CONCIERGERIE		
Chef de groupe	1.0	1
Concierges	8.0	8
SERVICE DES FINANCES		
Chef de service	1.0	1
Aide-comptable	1.0	1
Secrétaire	0.7	1
Aide-comptable	0.7	1
SERVICE DE LA CULTURE		
Cheffe de service	0.8	1
Assistante	0.5	1
Régisseur lumière	0.7	1
Régisseur son	0.7	1

Récapitulatif 2016

85 personnes soit l'équivalent de 75.85 EPT

	EPT	PT
SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT		
Chef de service	1.0	1
Secrétaire	1.0	1
Ingénieurs	3.0	3
Géomaticien	0.8	1
GROUPE EAU		
Chef de groupe	1.0	1
Collaborateurs	2.0	2
GROUPE ESPACES VERTS		
Chef de groupe	1.0	1
Paysagistes-horticulteurs	4.0	4
GROUPE DECHETERIE		
Chef de groupe	1.0	1
Collaborateur	0.8	1
Mandat externe	0.4	1
GROUPE VOIRIE		
Chef de groupe	1.0	1
Collaborateurs	9.0	9
SERVICE DE LA JEUNESSE		
Chef de service	0.8	1
Secrétaire	0.8	1
Déléguée à l'enfance	0.7	1
Conseillère école-famille	0.8	1
Responsable Pause-Déj.	0.5	1
BIBLIOTHÈQUE		
Responsable	1.0	1
Bibliothécaire	0.85	1
Bibliothécaire	0.8	1
Assistante information documentaire	0.7	1
Auxiliaire	0.4	1
SERVICE DE LA POPULATION		
Chef de service	1.0	1
GROUPE ASP		
Chef de groupe	1.0	1
ASP	4.0	4
OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS		
Préposée	1.0	1
Employés d'administration	2.0	2
Employé d'administration	0.7	1
Employé d'administration	0.8	1

Récapitulatif 2015

82 personnes soit l'équivalent de 73.05 EPT

AUXILIAIRES - Décompte annuel des heures effectuées			
Services	Collaborateurs	Nbre heures en 2015	Nbre heures en 2016
Auxiliaires-concierges	22	18'150	18'134
Patrouilleuses scolaires	26	3'908	4'964
Pause-Déj	21	6'068	5'560
Centre aéré	8	916	936
Théâtre	11	1'055	605

ARRIVEES

15.05.2016	Conus Laurent, Concierge Mauverney, SBU
01.06.2016	Bastos Nuno, Concierge bâtiment communal, SBU
01.08.2016	Niklaus Julien, Secrétaire municipal
01.08.2016	Kamrath-Gaillard Caroline, Déléguée à l'enfance, Jeunesse
01.08.2016	Hertzog Daniel, Collaborateur Groupe eau, SIE
15.08.2016	Cujean Vincent, Apprenti agent en information documentaire, Jeunesse
22.08.2016	Lescure Arnaud, Apprenti employé de commerce, Secrétariat municipal
01.09.2016	Gonzalez Roberto, Technicien en bâtiment, SBU
01.09.2016	Ménoret Julien, Chef de service, Finances
01.11.2016	Barras Léonard, Géomaticien, SIE

Soit 10 engagements dont 2 apprentis.

DÉPARTS

31.05.2016	Rosbaco Tomas, Technicien SBU
31.08.2016	André Virgile, Chef du service des finances
19.08.2016	Bergaud Jérôme, Apprenti agent en information documentaire, Jeunesse
25.08.2016	Pujos Joann, Apprenti agent d'exploitation, SBU
16.09.2016	Monnier Sylvain, Stagiaire MPC, Secrétariat municipal
06.10.2016	Lescure Arnaud, Apprenti employé de commerce, Secrétariat municipal

DÉPARTS À LA RETRAITE

30.04.2016	Demont Roger, Dessinateur SIE
30.06.2016	Brauch Marcel, Concierge Mauverney, SBU
31.08.2016	Gaiani Dominique, Secrétaire municipal

Soit 9 départs dont 3 départs à la retraite, 3 apprentis et 1 stagiaire.

POSTES RECHERCHÉS	DOSSIERS REÇUS
Concierges Mauverney et Bâtiment communal	110
Secrétaire municipal	Recrutement externalisé
Délégué à l'enfance	112
Collaborateur Groupe eau	85
Technicien en bâtiment	94
Chef du service des finances	100
Géomaticien	29

COMMUNICATION

La communication en direction de la population de notre Ville s'est intensifiée de manière conséquente ces dernières années. Sur le plan qualitatif d'abord avec l'actualisation de l'ensemble des outils existants, sur le plan quantitatif avec l'émergence de nouveaux outils, plus particulièrement au niveau du web 2.0 et des réseaux sociaux. L'année 2016 a vu la naissance de la Newsletter à laquelle sont d'ores et déjà abonnés plus de 3'500 Glandois et Glandoises. La politique de communication reste clairement axée sur l'information aux habitants. Toutefois, un accent particulier a été mis sur les relations médias.

La pertinence de la couverture en termes de communication sera analysée en 2017 via une actualisation de la stratégie de communication.

Site internet

Le site internet est très demandeur en temps. Il se veut l'outil central de la communication de la Ville et demande une attention quotidienne. Un gros travail est effectué afin de le maintenir à jour et de ne manquer aucune occasion de répondre aux besoins de l'actualité. Comme rappelé dans le précédent rapport, il est réjouissant de constater que notre site est régulièrement cité en exemple. Après la commune de Prilly, plusieurs communes ont fait part de leur intérêt. Les pourparlers sont en cours, notamment avec les autorités de St-Sulpice. Ces partenariats devraient se traduire par une charte de collaboration pour le développement commun des sites respectifs, permettant ainsi des économies d'échelle.

Fréquentation du site web (état au 31 décembre)

	2014	2015	2016	Progression en une année
Nb total de visites	153'287	189'304	205'890	+ 8.76 %
Nombre total de pages vues	457'518	478'973	514'704	+ 7.46 %
Temps moyen passé sur le site	2 mn 23 sec	1 mn 54 sec	1 mn 51 sec	- 3 sec

Ces statistiques sont éloquentes. La nette progression des visites s'explique par le succès que rencontre ce site. De plus, le fait que les gens passent moins de temps en moyenne semble signifier qu'ils trouvent plus rapidement l'information recherchée, démontrant ainsi la qualité et l'accessibilité du site.

Communication 2.0

La Ville de Gland poursuit le développement de sa présence sur les réseaux sociaux afin de favoriser la proximité et l'échange, en appui du site www.gland.ch.

Taux de fréquentation (état au 31 décembre)

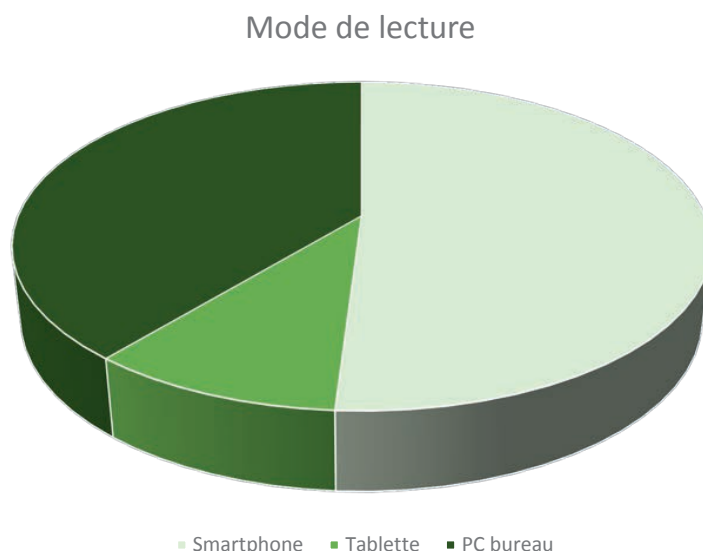
Réseau social	Nombre d'abonnés		
	2015	2016	Progression en une année
Facebook	1'582	1'848	+ 16.81 %
Twitter	-	176	-
Linkedin	75	126	+ 68 %
Instagram	-	59	-

Comme indiqué en préambule, un nouvel outil de communication a vu le jour en 2016 : la Newsletter électronique. Comme présenté dans le diagramme ci-dessous, il est intéressant de constater que plus du 50% des abonnées la lisent sur leur téléphone portable. La table des matières est constituée d'éléments d'actualité qui, via des liens informatiques, renvoie le lecteur sur l'information complète figurant sur le site de la commune. Les premiers échos sont des plus favorables.

La newsletter en quelques chiffres-clés (état au 31.12.2016) :

- Nombre d'abonnés : 3'058
- Nombre de newsletters envoyées : 6

- Inscriptions par mois : environ 40
- Désinscriptions par mois : environ 10



Mode de lecture de la newsletter, état au 31.12.2016

Relations presse

L'intensification des relations presse pratiquée en 2014 et 2015 a été consolidée en 2016. Les appels téléphoniques à des fins de précisions d'information sont en augmentation. Les « Rencontres avec la presse » tous les lundis précédant les séances du Conseil communal ont été tenues à sept reprises. La Municipalité en profite pour développer et expliciter tant les préavis que ses réponses aux divers postulats et autres interpellations du Conseil communal. Ces rencontres permettent également d'aborder les points d'actualité et de faire part de la vision de la Municipalité quant aux grands axes de développement de la Commune. Au chapitre des nouveautés, une étroite collaboration a été développée avec NRTV, chaîne sur laquelle la Ville a diffusé des clips payants d'information. A préciser que ces clips étaient la résultante de la volonté affichée par le Conseil communal en 2015 de soutenir la chaîne locale.

A noter également la mise sur pied de conférences de presse spécifiques lorsque l'actualité l'exige. De même, les médias sont invités de manière régulière aux différents événements et manifestations organisés par la commune.

GlandCité

Le GlandCité continue d'être un élément important de la stratégie de communication de la Ville de Gland. Avec ses six parutions en 2016, les pages communales du GlandCité ont continué d'approfondir des sujets d'actualité. Par ailleurs, des dossiers thématiques ont été montés afin de donner des informations pratiques aux citoyens de la Ville (ex : poster relatif au tri des déchets, intégré dans le GlandCité n° 112).

GlandExpo

Comme à son habitude, la Commune a répondu présente à GlandExpo organisé par l'Association commerciale de Gland. La sécurité publique a fait l'objet non seulement de discussions avec la population, mais également de diverses démonstrations, en simulateur, notamment. Les visiteurs se sont par ailleurs montrés intéressés à l'espace qu'animaient les collaboratrices et collaborateurs du secteur informatique et de celui de la communication. Ils avaient en effet saisi l'occasion de faire des démonstrations du guichet virtuel dernièrement développé sur le site internet de la Ville. Ce guichet a été créé en vue de faciliter la vie administrative des citoyennes et citoyens.

INFORMATIQUE

L'Administration est en constante évolution, au même titre que les besoins en informatique. De nombreux projets informatiques naissent afin de permettre d'optimiser au mieux nos processus et faciliter le travail quotidien des collaborateurs. Cette évolution permet également de répondre plus efficacement aux demandes de notre population et de faciliter l'accès à l'information.

Les projets 2016

- Mise en place de l'outil iContact pour la création de notre journal interne et nos Newsletter
- Mise en place d'un portail RH pour l'ensemble des collaborateurs via la plateforme Allegro
- Installation du Wifi dans le bâtiment de la Pépinière, les locaux des samaritains et la Pause Déj
- Amélioration des équipements réseaux dans le collège de Grand-Champ, changement des core-switch, réorganisation des VLAN
- Renouvellement d'une partie de notre parc PC
- Mise en place de l'outil SiteImprove permettant de monitorer le contenu et la structure de notre site Internet

Le projet Glandsemble

Avec l'agrandissement de l'administration, plusieurs unités sont décentralisées. Ce manque de contact peut parfois générer une perte d'appartenance.

Les objectifs poursuivis sont les suivants : intégrer l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs en appliquant des règles de réunification, mettre en place des mesures concrètes pour augmenter le sentiment d'appartenance et la collaboration, recenser les besoins du collaborateur, créer des plateformes d'échanges ou encore améliorer la communication interne.

Les tâches et missions réalisées par chaque collaborateur contribuent au fonctionnement de notre administration. Il est donc important que chacun s'y sente pleinement appartenir.

Structurellement, ce projet est rattaché au Secrétariat municipal car il s'agit d'un projet fédérateur qui touche l'entière de l'administration. Il apparaît cependant dans la section « informatique » du rapport de gestion car le Chef de l'Office informatique est le Chef de projet du projet Glandsemble.



ARCHIVES COMMUNALES

Collaborateurs

Les archivistes professionnels de la société Pro Archives Conseils SA ont œuvré à raison de deux jours et demi par semaine répartis durant l'année. Ces derniers travaillent conformément à la loi vaudoise sur l'archivage (LArch) du 14 juin 2011, aux directives émises par les Archives Cantonales Vaudoises (ACV) et le Conseil International des Archives (CIA).

Collecter, contrôler et trier

Eliminer est une opération irrémédiable. Les collaborateurs de Pro Archives Conseils SA ne détruisent pas selon leur envie ou humeur du moment. Ils suivent des règles et normes très précises définies dans ce que l'on appelle un calendrier de conservation (quelques... 800 pages qui règlent le sort de chaque document). **Eliminer est la règle, conserver l'exception !** Seulement 20 % environ des documents produits ou reçus sont conservés pour les générations futures !

Traitement de documents

27.19 mètres linéaires de documents (2015 : 33.26 mètres ml) ont été traités, inventoriés, (re)conditionnés ou éliminés selon les normes archivistiques en vigueur. Au final, 13.05 ml (2015 : 14.73 ml) ont rejoint les rayonnages d'archives historiques ou intermédiaires.

Par ailleurs, les archivistes ont procédé à l'évaluation, traitement physique et reconditionnement de 830 dossiers, 233 classeurs, 18 boîtes.

Lors des travaux de classement et d'inventaire, 19.97 mètres linéaires de documents ne présentant aucun intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation ont été écartés, puis éliminés confidentiellement. Ces éliminations sont protocolées dans un bordereau de destruction signé par le Syndic.

Revue de presse et publicités

Les archivistes dépouillent la presse suisse et régionale afin d'enrichir une revue de presse. Celle-ci se compose de plusieurs milliers d'articles concernant la ville de Gland (Commune, sociétés locales, manifestations, personnalités, etc.). Ces dossiers permettent à tout un chacun de s'informer sur l'un des sujets traités. Ainsi, 1116 articles (2015 : 853 articles) journalistiques ont rejoint la base de données créée en 2012.

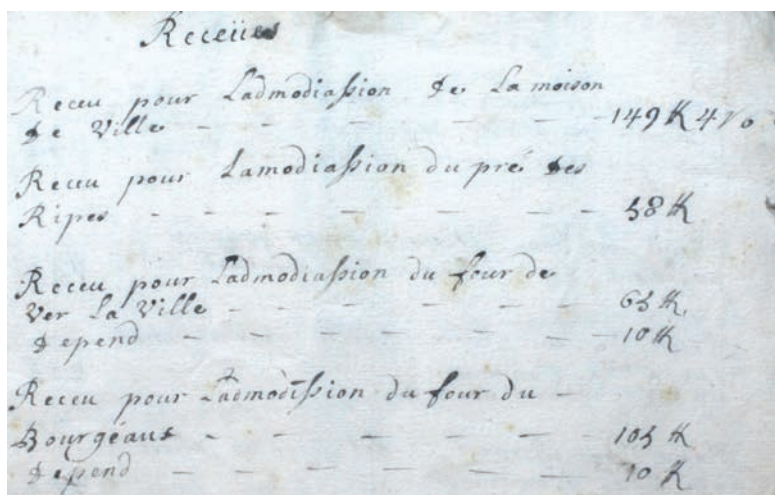
Les archives collectent également les publicités locales et les tous-ménages distribués dans les boîtes aux lettres glandoises. Ce fonds permet de documenter la vie commerciale et événementielle de la Ville sous un angle inédit. L'archivage des périodiques « Interne 1196 » et « Gland Cité » et de la « Newsletter » s'est également poursuivi.

Fonds communaux et intercommunaux

La politique basée sur l'utilisation de bordereaux de versement, mise en place en 2013, afin d'encadrer les versements des services s'est poursuivie. Ainsi, les différents services ont procédé à 26 versements d'archives historiques ou intermédiaires totalisant un chiffre de 21.50 mètres linéaires de documents (2015 : 17.88 ml). Sur le plan intercommunal, le Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine dont la Commune est dépositaire des archives, a procédé à un versement de 3.01 ml (années 1967-2006).

Fonds privés

Outre des fonds publics, les archives de Gland conservent des documents privés ou para-administratifs. Il s'agit de documents confiés à la Commune par des associations, des particuliers, des entreprises et des sociétés locales, sous forme de don ou de dépôt. Bien que d'origine privée, ces fonds ont une relation directe avec l'histoire glandoise.



Deuxième page des comptes de la Commune de Gland en 1726 (cote B.1.a.1)

Classer

Archivage électronique et classification

La gestion des documents électroniques (GDE) s'est poursuivie. L'archiviste est en quelque sorte le « gardien du temple » du plan de classement papier et électronique de la Commune mis en œuvre en 2012. Il centralise ainsi toutes les demandes de modifications, suppressions ou ajouts qui émanent des services.

Description de documents et création d'inventaires

La description des documents et des métadonnées qui les accompagnent est une étape fondamentale dans une politique d'archivage. Cet important travail s'est poursuivi au cours de l'année. Ainsi, 551 (2015 : 541) notices de description ont été ajoutées dans les inventaires des archives historiques et intermédiaires. Ces derniers sont progressivement adaptés à la norme générale internationale de description archivistique (ISAD-G). Au 31 décembre 2016, l'inventaire des archives comptait :

- 4059 unités de description (archives historiques « classement thématique » 1574 à 2012)
- 653 unités de description (archives historiques « classement continu », documents de 2013 à nos jours)
- 1359 unités de description (archives intermédiaires, documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à l'issue de leur durée d'utilité administrative et/ou légale)
- 915 unités de description (archives éliminées)
- 233 unités de description (inventaire des actes notariés)

Conserver

Locaux et équipements

Au 31 décembre 2016, les archives communales occupent 430.10 mètres linéaires de rayonnages pour une capacité d'accueil totale de 640 mètres répartis entre les locaux de la Grand-Rue et Montoly, soit un taux de remplissage d'un peu plus de 67 %. A noter que quelques 33 mètres linéaires (ml) d'arriérés de documents restent encore à inventorier sur le site de Montoly.

Conservation, préservation et restauration

La protection des documents et de leur contenant est nécessaire afin de garantir leur pérennité. Un effort particulier a été porté sur un conditionnement ad-hoc des documents qui sont désormais conservés dans des enveloppes et des boîtes non acides avec réserve alcaline respectant la norme ISO 9706 pour la préservation des biens culturels. Ce matériel est fourni par l'entreprise bernoise Oekopack AG qui emploie des personnes en situation de handicap. Ainsi, le travail intégral de reconditionnement initié en 2015 sur le fonds des archives historiques (documents des années 1574 à 1961) s'est poursuivi.

Par ailleurs, lorsque les documents sont traités, les trombones et toutes les chemises en plastique sont retirés des dossiers.

Communiquer

Les archivistes ne conservent pas des documents pour les aligner joliment sur des rayonnages ! Conserver des archives n'a qu'un but : les rendre utiles à l'Administration, aux lecteurs et chercheurs d'aujourd'hui ou de demain en suivant des dispositions qui fixent des délais de communication afin de protéger notamment la vie privée des personnes.

Consultation et utilisation

La consultation des archives est demeurée stable en 2016. Les archivistes ont été sollicités à 50 reprises (2015 : 51) par des collaborateurs de l'Administration (46 demandes) et par 4 particuliers souhaitant obtenir des renseignements figurant dans les archives. Les réponses ont été données sur place, par courrier, courriel ou téléphone et portent sur une multitude de sujets différents.

L'inventaire des archives sur Internet

L'archiviste est membre du groupe de travail AtoM « Access to Memory » constitué sous l'égide de l'Association vaudoise des archivistes (AVA). Le but poursuivi est de mettre à disposition des communes vaudoises une nouvelle plateforme de publication des archives communales (<http://www.archivescommunales-vd.ch>) à travers le logiciel libre AtoM qui vise à :

- Saisir en ligne et mettre à jour de manière aisée des inventaires d'Archives communales
- Publier en ligne des documents numérisés (photographies ou documents historiques)

La structure de l'inventaire des archives communales de Gland a été implémentée sur ladite plateforme. Au fur et à mesure de leur adaptation à la norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G), les données d'inventaire et des images du fonds photographique seront progressivement ajoutées dans AtoM.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AFFAIRES SOCIALES

2016 est l'année de la création du Service de l'administration générale et des affaires sociales. La Municipalité a souhaité réunir dans ce nouveau Service des secteurs de l'administration jusqu'ici placés sous la responsabilité du Secrétariat municipal et en lien direct avec la population :

- Les activités anciennement réunies sous l'étiquette « greffe municipal »
- L'Office du logement (appartements subventionnés, protégés et aide individuelle au logement)
- Le contrôle des champignons
- Les cultes

Outre les questions liées au logement, du contrôle des champignons et des cultes (faisant l'objet de chapitres respectifs), les prestations principales du Service de l'administration générale et des affaires sociales sont :

- Accueil du public et renseignements généraux (centrale téléphonique)
- Agenda des manifestations
- Cimetière, actes de concession
- Etablissement des actes officiels (actes de mœurs, etc.)
- Etablissement des autorisations de loterie, tombolas, lotos
- Envoi des diplômes aux 18 ans et réception des 20 ans (dès le 1^{er} juillet repris par le Service de la jeunesse)
- Gestion de la caisse de l'administration générale et du Service de la population
- Billetterie pour les spectacles du théâtre
- Gestion de l'utilisation des bus de la commune
- Gestion et vente des cartes journalières des CFF
- Octroi des patentes temporaires de ventes d'alcool
- Préparation des anniversaires 90 ans, 100 ans, 50 et 60 ans de mariage
- Réservations des salles communales (Montoly, refuge, salle communale, salles de conférence)
- Réservations des locaux du complexe de Grand Champ (théâtre, foyer, restaurant scolaire, salle d'exposition, etc.)
- Gestion des demandes POCAMA (portail cantonal des manifestations)

Cette nouvelle répartition des prestations dans deux Services distincts permet d'une part au Secrétariat municipal de devenir un véritable organe de direction et de pilotage de l'administration communale et d'autre part au Service de l'administration générale et des affaires sociales de développer une approche métier cohérente envers la population.

RESERVATION DES LOCAUX COMMUNAUX

Cette tâche requiert beaucoup de disponibilité. En effet, les demandes de location sont très nombreuses, ceci certainement en raison de la qualité des locaux et des infrastructures mises à disposition. Voici, pour l'année 2016, le nombre de jours d'utilisation des principaux locaux communaux :

	2012	2013	2014	2015	2016
	NOMBRE DE JOURS				
Bâtiment administratif - salle communale	155	2013	143	150	173
Complexe de Grand-Champ - restaurant scolaire	51	86	104	107	97
Complexe de Grand-Champ - salle d'exposition	76	104	136	143	88
Complexe de Grand-Champ - Théâtre/foyer	103	104	161	196	192
Complexe de Grand-Champ - salle omnisports (hors entraînements)	92	49	52	89	52

Complexe de Montoly - salle polyvalente	193	257	239	233	201
Refuge (ouvert 9 mois)	139	123	125	125	126
Total	809	936	960	1043	929

Le refuge est fermé en mars et en avril pour préserver la faune et la flore. La demande pour le louer en fin de semaine ne cesse de croître. Seuls 7 samedis ou dimanches sont restés disponibles en 2016.

Le théâtre est fortement sollicité. Evento, les Concerts de Gland, la saison culturelle de la Ville de Gland et les troupes de théâtre de la région se partagent ce lieu pour leurs spectacles.

La salle polyvalente de Montoly est mise à disposition des lotos chaque année au mois de novembre et elle est occupée en juillet et en août par le centre aéré.

Le restaurant scolaire est toujours très apprécié par les étudiants pour préparer les examens universitaires.

CARTES JOURNALIERES CFF «COMMUNE»

La Ville de Gland met à disposition de ses habitants dix cartes journalières « Commune » par jour. Elles sont valables sur les réseaux CFF ainsi que pour les cars postaux, les bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés.

Les cartes journalières peuvent être obtenues aux tarifs suivants :

Lundi - dimanche et jours fériés	CHF 44.- / jour par carte
Forfait samedi - dimanche	CHF 80.- / 2 cartes
Forfait vendredi - samedi - dimanche	CHF 120.- / 3 cartes

MOIS	NOMBRE DE BILLETS	VENDUS	INVENDUS	% DES VENDUS
Janvier	10 x 31 = 310	224	86	72.25
Février	10 x 29 = 290	227	63	78.30
Mars	10 x 31 = 310	251	59	80.97
Avril	10 x 30 = 300	216	84	72
Mai	10 x 31 = 310	241	69	77.75
Juin	10 x 30 = 300	270	30	90
Juillet	10 x 31 = 310	301	9	97.10
Août	10 x 31 = 310	276	34	89
Septembre	10 x 30 = 300	276	24	92
Octobre	10 x 31 = 310	265	45	85.50
Novembre	10 x 30 = 300	246	54	82
Décembre	10 x 31 = 310	263	47	84.83
TOTAL	3'660	3'056	604	83.49

L'achat des 3660 cartes journalières s'élève à CHF 133'000.- Les ventes totales de CHF 134'617.- couvrent le 100% du prix d'achat et démontre l'intérêt de la population pour cette prestation.

En novembre 2016, les CFF ont annoncé une nouvelle augmentation qui a pris effet au 1^{er} janvier 2017. Dès lors, le montant annuel de l'achat des cartes s'élèvera à CHF 140'000.-.

ANNIVERSAIRES 90 ANS ET 100 ANS, ANNIVERSAIRES DE MARIAGE 50 ANS ET 60 ANS

Les visites municipales sont très appréciées par les personnes qui fêtent un anniversaire. Il n'y a pas eu de centenaire à fêter en 2016. A cette occasion un gâteau, un arrangement floral, 2 bouteilles de vin et un journal de la date d'anniversaire leurs sont offerts.

- 12 personnes ont fêté leurs 90 ans, 10 visites municipales ont été organisées
- 15 couples ont fêté leurs 50 ans de mariage, 10 couples ont partagé ce moment avec une personne de la Municipalité
- 3 visites municipales ont été organisées pour les couples qui fêtaient leurs 60 ans de mariage

REPAS A DOMICILE

Entre le 1^{er} janvier 2016 et le 30 juin 2016, 3'624 repas ont été livrés à tour de rôle par des livreuses bénévoles. Depuis le 1^{er} juillet 2016, cette prestation a été reprise par la Fondation de La Côte (CMS).

Les livreuses livrent 6 jours sur 7, du lundi au samedi, toutes les 5 semaines. L'agenda est défini au début de chaque année.

Ci-dessous les bénévoles jusqu'au 30 juin 2016 :

Mme Béatrice Leimgruber

Mme Pierrette Musy

Mme Jacqueline Reymond

Mme Marinette Morellon

Mme Huguette Genier

En moyenne sur une année, 37 personnes bénéficient de ces prestations.

Appréciée de tous les bénéficiaires pour la qualité des mets proposés par la clinique de La Lignière et l'efficacité du réseau de distribution, cette prestation contribue au maintien des personnes âgées ou convalescentes dans leur domicile respectif. Cependant, les repas à domicile ont pris énormément d'ampleur ces dernières années (6'277 repas pour 2015). Depuis plus de 20 ans, nous collaborons avec le CMS et la clinique La Lignière et gérons les bénévoles qui distribuent les repas.

Au niveau du canton, l'organisation des repas à domicile dépend de l'AVASAD (Fondation de la Côte pour notre région) et du SASH.

Dès lors, une rencontre a été organisée avec les différents partenaires (Fondation La Côte, M. Castro, responsable du CMS Gland Ville et La Lignière), afin d'envisager la possibilité d'une reprise de l'entier de l'organisation de ces repas. Le CMS s'est montré extrêmement favorable à cette reprise et s'est engagé à reprendre nos bénévoles au même tarif que la commune. De ce fait, dès le 1^{er} juillet 2016, toutes les prestations relatives à la planification, à la distribution et à la facturation ont été déléguées à la Fondation La Côte. Celle-ci s'est également engagée à signer une convention avec la Clinique La Lignière pour la préparation de ces repas.

Subventions

Dans le cadre de la reprise par la Fondation de la Côte de la gestion des repas à domicile, le prix des repas fixé par le canton est de CHF 16.50 quel que soit le prix facturé par le prestataire.

Cependant, les bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI conformément à l'article 2 de la directive concernant la réduction du coût des prestations d'aide à domicile octroyées par le SASH peuvent bénéficier d'une aide individuelle pouvant atteindre CHF 9.-. Jusqu'à présent, la commune subventionnait tous les repas livrés à raison de CHF 1.- par repas et prenait également à sa charge le coût des boîtes utilisées pour la distribution. Dès lors, afin que les personnes ne pouvant bénéficier de l'aide individuelle de l'AVASAD ne soit pas trop préjudicées par l'augmentation du prix des repas, la Municipalité a décidé d'allouer un subside d'un montant de CHF 2.50 par repas qui reviendraient donc à CHF 14.-.

OFFICE DU LOGEMENT

Recherche d'appartements subventionnés - liste d'attente

L'Office du logement dispose d'une liste d'attente qui évolue constamment. La situation au 31 décembre 2016 est la suivante :

NOMBRE DE PIECES	NOMBRE DE DEMANDES
1 pièce	15
2 pièces	80
3 pièces	61
4 pièces	56
5 pièces	13
TOTAL	205

Dans la majorité des cas, il s'agit de personnes au bénéfice d'un emploi mais dont les ressources financières demeurent précaires en regard du coût du loyer libre pratiqué dans notre région.

Aide individuelle au Logement (AIL)

La ville de Gland propose une aide individuelle au logement aux familles à revenus modestes.

L'AIL est une aide financière directe donnant la possibilité à des familles glandoises de bénéficier, sous certaines conditions, d'une participation au paiement du loyer. Cette aide s'adresse uniquement à des familles avec enfants à charge qui ne bénéficient pas d'une autre forme d'aide comprenant déjà une contribution au logement.

Pour qui ? Pour les familles résidant depuis plus de 3 ans sur le territoire communal et indépendantes financièrement.

L'AIL est un soutien personnalisé dont le but est de rendre abordable le loyer de familles glandoises financièrement indépendantes mais dont la charge locative est trop importante.

Au 31 décembre 2016, nous enregistrons :

- 37 bénéficiaires de l'AIL
- 16 bénéficiaires dont l'aide s'est éteinte en cours d'année pour les raisons suivantes :
 - 6 bénéficiaires du RI
 - 4 pour des revenus trop élevés
 - 6 n'ont donné aucune nouvelle ou ont des loyers inférieurs aux montants pris en compte
- 28 demandes refusées ou non renouvelées pour les raisons suivantes :
 - 16 pour revenus trop élevés
 - 4 pour loyer réel ou plafonné inférieur au maximum admis
 - 3 sous-occupation
 - 5 personnes au RI ou ont moins de trois ans dans la commune.

Nombre d'appartements modérés ou subventionnés, protégés conventionnés, sur le territoire

	TYPE	1 PIECE	2 PIECES	3 PIECES	4 PIECES	5 PIECES	TOTAL
HLM	Ch. Lavasson 45-47			8	4		
	Mauverney 16A		20	8	11		
	Mauverney 16 B		2	11	7	2	
	Eikenott - Allée L. Christin 8		7	8	8		
	Eikenott - Allée Communet 5	4	11	8	4		
	SEIC - Rte de Nyon 6AB, 8ABC		2	8	29	6	
	L'Amandier - Ch. Chavanne				2		
	TOTAL		4	42	51	65	8

PROTÉGÉS	Eikenott - Léothérius 1	Loyers protégés	11	5		
	L'Amandier - Ch. de Chavanne	Protégés subventionnés	13	3		
	TOTAL		24	8	32	
LOYERS ABORDABLES	Eikenott - Léothérius 1			11	6	
	L'Amandier - Ch. de Chavanne		1			
	Bochet-Mauverney - Bochet 2ABCD	Loyers libres		16	16	
	Bochet- Mauverney (19, 21, 23, 25)	Loyers libres	3	3	12	20
	TOTAL		4	3	39	42
TOTAL APPARTEMENTS TOUTES TYPOLOGIES					290	

CONTROLE DES CHAMPIGNONS

En décembre 2015, M. Desponds, contrôleur officiel des champignons, commençait son compte-rendu annuel par « il est fort probable que 2015 restera dans la mémoire collective comme une année sèche... ». Il ne s'étendra pas sur 2016 et son été qui n'a pas connu la pluie.

Depuis 2009, l'Office fédéral de l'environnement et l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), ont lancé un programme de recherche pour analyser les conséquences du réchauffement climatique sur les forêts. L'épicéa représente 43% du peuplement forestier helvétique et ne supporte pas une température élevée couplée à des périodes sèches et longues. C'est un enjeu environnemental et économique. La production de bois suisse s'articule principalement autour de l'épicéa. C'est le gagne-pain du forestier. Ce sont aussi des forêts protectrices, plus économiques que des paravalanches. Ce déclin est facilité par les bostryches qui prolifèrent, le sec aidant. Les champignons parasites y trouvent de quoi s'épanouir dans un premier temps puis les espèces mycorhiziques de l'épicéa disparaîtront.

La nature ayant l'horreur du vide, le hêtre et le chêne, qui supportent mieux ce changement d'humeur climatique, vont prendre la place de l'épicéa. A moyen terme le peuplement forestier va se modifier d'autant plus que des acteurs nouveaux sont arrivés.

Notamment un champignon de petite taille, un petit disque blanchâtre de 1 à 3 mm qui croît sur les pétioles des feuilles du frêne élevé. Les houppiers sèchent, la plante s'affaiblit, des branches entières meurent, la plante est condamnée. Ce frêne représente 4% des arbres de la forêt suisse, par comparaison, il est à peine moins représenté que le mélèze (6%) qui enfle les pentes alpines en automne ! La diversité des espèces et des spécimens est essentielle à la vie, à notre vie.

Un autre frêne, le frêne à fleurs n'est pas concerné par cette maladie fongique. C'est une très belle essence qui fréquente le sud des Alpes et le pourtour méditerranéen. Il aime les terrains arides et supporte la sécheresse. En Suisse, il est présent au Tessin, par endroits au bord des Lacs Léman, de Neuchâtel et de Zurich. A Gland, il se développe dans l'aire des fortifications militaires, peut-être planté par les garde-forts...

300 nouvelles espèces de champignons ont été recensées et sont arrivées en Suisse avec le commerce international des plantes, des bois, des terreaux, la palettisation, etc.

La mondialisation concerne aussi les plantes par le développement d'espèces invasives vivaces. Entrées par les ports marchands d'Europe avec la laine des moutons d'Afrique du Sud, elles colonisent les bords de l'autoroute et de la voie ferrée. Citons notamment une astéracée jaune, en fleur toute l'année, nommée le séneçon du Cap, toxique pour les plantes environnantes et pour les herbivores.

La nature est un théâtre, le spectacle est continu, des comédies, des drames et pas d'écriture.

L'année en chiffre :

- 61 contrôles
- 44,7 kilos contrôlés
- 35,2 kilos consommables

- 9,5 kilos détruits (impropre à la consommation)
- 82 espèces reconnues

CULTES

Relations

A l'instar de toutes ces dernières années, la municipalité a régulièrement eu des contacts avec les différentes communautés religieuses. Les très bonnes relations entre les autorités civiles et religieuses se poursuivent. Elles se réunissent volontiers lors du culte patriotique organisé dans le cadre de la commémoration du 1er août et lors de la cérémonie qui clôture la semaine de l'unité.

Eglise réformée du canton de Vaud

La paroisse de Gland rassemble les villages de: Gland, Vich, Coinsins. Les lieux de culte sont le temple de Gland et l'église de Vich. L'assemblée de paroisse, présidée par Mme Françoise Munz, se réunit à deux reprises au printemps et en automne. Les ordres du jour portent sur les objets suivants :

- le budget
- les comptes
- les activités de l'année
- les nouvelles de la région
- les nouvelles du synode
- etc.

La Municipalité est régulièrement représentée à ces assemblées par Mme Isabelle Monney.

En outre, suite au départ de Mme Edith Lang, organiste, le poste a été repourvu et désormais, depuis le 1^{er} juillet 2016, c'est M. Tommaso Mazzoletti qui est devenu l'organiste titulaire.

Communauté catholique de Gland

La chapelle Saint-Jean-Baptiste est rattachée à la paroisse catholique de Nyon. La messe y est célébrée à 10h30 le dimanche et le jeudi à 9h00.

Conseil de Communauté

Un Conseil de communauté de cinq membres se réunit tous les 1ers mercredis du mois. Il gère les biens de la communauté en accord avec le conseil de paroisse et coordonne les activités des différents groupements. Il suscite tout au long de l'année des rassemblements festifs pour favoriser la rencontre et le partage entre les membres de la communauté. Il organise une fois par année, une assemblée générale statutaire. Deux fois par an (en novembre et en mai), il ouvre sa séance aux membres de la Communauté qui désirent y participer et à cette occasion, Mme Monney représente la Municipalité.

Animation liturgique

Un groupe de personnes assurent la lecture à la messe du dimanche ainsi que l'animation musicale et la sacristie. La communauté de Gland est une communauté jeune, dynamique et ouverte à l'œcuménisme. Elle vit très régulièrement des moments de prière et de célébration avec les autres communautés chrétiennes de Gland (Eglise protestante, Eglise Adventiste, Eglise évangélique).

SANTÉ



Association VIVAG

Le « Quartier Solidaire » de la Ville de Gland, autonome depuis le printemps 2014, est maintenant riche de plus de 230 membres cotisants (chiffre en constante augmentation). Cependant, sur l'ensemble de l'année ce sont entre 300 et 350 personnes qui participent à l'une ou l'autre des activités proposées dans le cadre de l'association. Le but de VIVAG est de créer, renouer, développer et entretenir les liens sociaux pour améliorer la qualité de vie et l'intégration des aînés Glandois.



Afin d'informer et faire mieux connaître le Quartier Solidaire Glandois, l'association distribue deux agendas VIVAG «tout ménage» par année (en janvier et à la rentrée des vacances d'été) pour présenter ses multiples activités ainsi que les différentes manifestations qu'elle organise.

Cette large distribution a également pour objectif de faire connaître VIVAG et de susciter l'intérêt du plus grand nombre possible de nos aînés. Car, pour que dure un Quartier Solidaire, il est nécessaire que de nouveaux responsables bénévoles, des seniors en pleine forme, viennent s'impliquer dans des activités qui les motivent, pour le plaisir et dans la convivialité.

En ce qui concerne les manifestations annuelles et traditionnelles de VIVAG qui ont eu lieu durant l'année, notons la fête des Grands-Parents le 2 mars, l'assemblée générale annuelle et le Forum le 29 avril, la grande fête du Printemps des Seniors le 28 mai, la boum des Seniors le 9 octobre et la rencontre-apéritif de l'Avent du 24 novembre. A relever encore que toutes ces manifestations ont, comme de coutume, à chaque fois remporté un grand succès.

Fête des voisins

La 9^{ème} édition glandoise de cette manifestation s'est déroulée le vendredi 27 mai.

La Fête des voisins est célébrée chaque année dans de nombreux pays en même temps, en principe le dernier vendredi du mois de mai. Elle offre l'occasion de faire connaissance et de rencontrer des personnes que l'on côtoie toute l'année sans prendre le temps de se connaître.

Cette rencontre qui permet de développer la convivialité, l'entraide et la solidarité entre voisins est bien implantée à Gland. En effet, pas moins de 45 organisatrices et organisateurs de la Fête des voisins dans les quartiers se sont inscrits auprès de l'administration communale et la voirie a livré 145 tables et bancs de 3 et 4 m.

SÉCURITÉ PUBLIQUE SERVICE DE LA POPULATION TRANSPORTS PUBLICS

GENDARMERIE

Nous ne recevons plus de rapport annuel de la part de la gendarmerie.

SERVICE DE LA POPULATION - SPOP

Le Service de la population, plus communément nommé SPOP, englobe :

- le contrôle des habitants (CH)
- les assistants de la sécurité publique
- les patrouilleurs scolaires
- les activités liées à la police du commerce ou administrative, la commission de police, à la gestion des places de parc, la signalisation, l'affichage et les procédés de réclame.

Administration

Au niveau administratif, le Service de la population établit divers rapports à l'intention de la Municipalité, des services communaux ou cantonaux. Ces écrits concernent en particulier les commerces au bénéfice de licences, le changement de tenancier des établissements publics, les demandes de prolongations d'ouverture, les autorisations pour les appareils automatiques ou la vente sur la voie publique, ainsi que pour les procédés de réclame ou les publicités temporaires.

Assistants de sécurité publique

Cinq assistants de sécurité publique, une femme et quatre hommes, communément appelés ASP, assurent le service externe.

Les activités des ASP sont très variées. Ils procèdent aux notifications, assurent le contrôle du stationnement ou le respect de la signalisation routière, l'affichage aux piliers publics, la prise en charge et la gestion des vélos trouvés, le contrôle des haies, les vérifications et recherches d'adresses sollicitées par le bureau du contrôle des habitants ou des autres bureaux communaux.

Les assistants de sécurité publique posent la signalisation, organisent le stationnement lors des services funèbres, régulent la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplacent si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assurent une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins.

Une présence régulière en rue permet également de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Ils sont parfois également appelés à aider les policiers cantonaux lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation. Sur l'ensemble de l'année 2016, ils ont assuré plus de 338 heures de présence près des établissements scolaires ou sur le chemin de l'école, ainsi que plus de 243 heures de patrouilles pédestres. A ceci il faut ajouter près de 27 heures de patrouille en VTT.

Le territoire communal est divisé en secteurs, ce qui permet aux ASP une meilleure connaissance des habitants et facilite le travail lié aux notifications ou lors du contrôle des personnes domiciliées sur la commune. Les ASP sont également présents lors des expulsions de locaux loués ordonnées par la Justice de Paix. Les effets des locataires peuvent être stockés au garde-meubles communal.

Manifestations diverses

De nombreuses manifestations publiques ont jalonné cette année 2016. Elles ont nécessité des mesures particulières de circulation ou un encadrement adéquat, allant de la pose de signaux et/ou barrières, à la mise en place d'un concept de circulation avec une prise en charge des usagers dès la sortie de l'autoroute.

D'autres manifestations telles que la Fête du Chêne, la Fête de la musique, l'Open Air, le concert des Variations Musicales de Tannay à la Plage de Gland, le semi-marathon de La Côte ont également nécessité des mesures particulières. L'engagement de la Protection Civile a été requis pour l'encadrement du semi-marathon qui a nécessité la fermeture temporaire de la route Suisse et la mise en bidirectionnel de certains tronçons afin de désenclaver les quartiers « sud » de la route cantonale. Les assistants de sécurité de la ville de Gland ont été engagés durant 471 heures pour les diverses manifestations.

La mise en place du portail cantonal « POCAMA », permettant l'annonce des manifestations au niveau cantonal par les organisateurs par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne. Celui-ci est diffusé aux diverses instances cantonales concernées. La commune reste l'autorité qui décide en finalité d'accorder ou non une manifestation.

La venue sur le terrain des Perrerets d'un parc d'attractions pour les enfants a été appréciée par les jeunes utilisateurs et leurs parents.

Marché hebdomadaire

Le mercredi 23 avril 2016 a vu la tenue de la seconde édition du marché hebdomadaire sur la place de la Gare. Celui-ci s'est déroulé tous les mercredis dans la fourchette horaire 16h00 à 20h00, jusqu'en octobre.

Au vu des travaux liés à la construction du passage inférieur CFF, le marché a été légèrement déplacé côté Nyon de la place de la Gare.

Cette seconde édition a rencontré un très grand succès. En effet, la population en a fait rapidement un lieu d'intérêt aux achats de produits frais et locaux de qualité. Le marché est un lieu de rencontres et d'échanges.

Un boucher, un boulanger, un fromager, un glacier, un maraîcher, un pêcheur, un marchand de pâtes et produits italiens, une marchande de confitures artisanales, un vendeur de viande ou de poulets grillés entourent un coin buvette et un stand tenu, à tour de rôle, par un vigneron de Gland et région. Les fermes des Avouillons et du Baribois, situées sur la commune sont également venues présenter leurs produits.



Ce marché est rapidement devenu incontournable pour une clientèle dont notamment les pendulaires qui trouvent dès leur descente du train de quoi faire leurs courses ou passer un moment convivial. Quelques animations, du type soirée pizza, produits gourmands ou la présence d'une ruche de démonstration ont ravies les visiteurs, petits et grands.

A l'approche de la Fête de la musique, des jeunes musiciens et chanteurs ont été invités à se produire sur une scène spécialement aménagée à cette occasion au cœur du marché.

Une animation sur le thème de la mobilité a également été organisée à l'occasion de la semaine de la mobilité. A cette occasion un mécanicien pour cycles contrôlait gratuitement les vélos qui lui étaient amenés.

Patrouilleurs scolaires

L'effectif des patrouilleurs scolaires se compose au 31.12.2016 de 22 personnes, dont 17 femmes et 5 hommes. Ils assurent la sécurité à 9 endroits spécifiques de la commune.

Une patrouilleuse a été maintenue sur la place de la Gare malgré la suppression du passage pour piétons et assure ainsi une aide à la traversée pour les écoliers dans cette zone de rencontre en bonne partie en chantier en 2016.

Les nouveaux patrouilleurs suivent une formation pratique et théorique dispensée par les gendarmes de la brigade de la prévention routière.

Quatre lignes de « Pédibus » ont été mises en service en septembre, à la suite d'une campagne de recrutement menée par des personnes motivées, qui œuvrent depuis quelques années déjà pour ce mode d'accompagnement, et en partenariat avec les écoles primaires. Grâce à cet engagement, nous pouvons compter quatre lignes, deux en direction des Perrerets et deux autres qui rejoignent Mauverney.

Signalisation, stationnement

L'entretien des marquages et de la signalisation routière sur le domaine public est réalisé en étroite collaboration avec le Service des infrastructures et de l'environnement.

Un radar préventif « Visi Speed » avec l'indication « Vous roulez à....! » a été placé à 23 reprises. La présence de ce radar au même endroit, pour une durée de 12 à 14 jours, a été privilégiée afin que les usagers puissent bénéficier de cette information répétitive et ainsi mieux se « caler » sur la vitesse maximale autorisée. Cet appareil est aussi bien placé en zone 30, qu'en zone de rencontre de la Gare (20 km/h) ou encore sur les rues à 50 km/h. de la ville.

Les travaux recensés en ville, liés aux infrastructures, déviations des services, ainsi qu'aux nouvelles constructions ou transformations d'immeubles, ont sollicité à de nombreuses reprises les agents du service.

Le chantier du passage sous voies, couplé avec les parois antibruit Sud et Nord, le rehaussement et l'aménagement des quais ont nécessité l'intervention des assistants de sécurité publique. Ils devaient régulièrement adapter la signalisation routière à l'avancée et aux aléas de ses importants travaux.

Stationnement – facilités de stationnement

La vente d'autorisations journalières, hebdomadaires ou mensuelles, communément appelées « macarons » est de plus en plus connue et appréciée par les utilisateurs réguliers ou occasionnels. Les entreprises venant travailler à Gland ou rencontrées sur les chantiers sont informées de cette prestation pour faciliter le parcage de leurs véhicules.

En 2016, 578 autorisations mensuelles (macarons) ont été établies. Ce nombre est en légère augmentation par rapport à 2015. Cette augmentation s'explique par le fait que nous avons quelques chantiers importants et que des entreprises sollicitent des autorisations pour leurs ouvriers. Le bureau a délivré également 163 autorisations hebdomadaires ou journalières, ce qui représente une légère diminution par rapport à 2015. Les macarons sont émis par zone et ne dépassent pas le 50% du total des places balisées. Si une zone affiche momentanément complet, il est possible d'établir une autorisation de courte durée permettant au demandeur de pouvoir disposer temporairement d'une solution tout en recherchant une place de stationnement sur des fonds privés.

Etablissements publics, commerces

Les établissements publics de la localité présentent de nombreuses spécificités allant du tea-room, café-restaurant, café-bar, salon de jeux, ou night-club, soit 42 licences d'établissements publics. La gestion et le contrôle de ces licences délivrées par la Police cantonale du commerce sont en partie de compétence communale.

Nous recensons à fin décembre 2016, 28 cafés-restaurants, dont 2 avec service hôtelier, 1 salon de jeux, 2 établissements de nuit, 3 buvettes (tir, football et la patinoire saisonnière), 1 centre de fitness et 7 tea-rooms ou bars à café, soit des établissements soumis à l'obtention d'une licence d'exploiter et d'exercer. Nous comptons également 3 licences de traiteurs et 13 commerces au bénéfice d'une autorisation cantonale pour la vente de boissons alcooliques à l'emporter.

En 2016, nous avons enregistré sur l'ensemble des commerces soumis à une autorisation de la police du commerce, 4 ouvertures ou changements de tenancier et 2 fermetures. Nous comptons également 3 établissements du type « take away ». Ces commerces ne sont pas soumis à une autorisation de la police du commerce, mais les locaux

sont vérifiés par le laboratoire cantonal et leur activité est contrôlée afin qu'elle reste dans le cadre légal de ce type d'activité de vente à l'emporter et de consommation sur place.

Les tenanciers des établissements soumis à licence peuvent obtenir de la Municipalité des prolongations des heures d'ouverture. Ils doivent, dès lors, indiquer ces prolongations dans des carnets spécifiques que le SPOP contrôle afin que la bourse communale puisse facturer ces redevances. La gendarmerie est informée de ce mode de faire et peut contrôler, si nécessaire, ces carnets lors de leurs patrouilles nocturnes.

Amendes d'ordre - commission de police

Sur l'ensemble de l'année 2016, 2'485 contraventions de circulation ont été sanctionnées par une amende d'ordre. (2092 en 2015).

Ces contraventions sont composées principalement des infractions suivantes :

1'641	infractions commises dans les zones de stationnement, dues à un dépassement du temps autorisé ou l'oubli de mettre le disque bleu
752	infractions suite à un stationnement hors des cases balisées ou relatives au non-respect d'un signal de prescription

Pour 2016, la commission de police a établi 549 ordonnances pénales appelées anciennement sentences municipales (411 en 2015). Elles sont réparties comme suit :

348	dénonciations de privés, régies, ou gérances pour usage abusif d'un fonds mis à ban.
87	infractions pour usage abusif d'un fonds privé communal mis à ban (parking scolaire ou d'un bâtiment communal).
61	infractions au règlement de police, portant en particulier sur les nuisances sonores, batteries, scandales et injures envers des agents.
53	infractions liées à la gestion des déchets, à des chiens errants, ou à des signaux routiers ne pouvant pas être verbalisées par une simple amende d'ordre.

La gestion administrative des contraventions est assurée par le SPOP qui s'occupe du secrétariat de la commission de police et, par conséquent, établit de très nombreux courriers notamment lorsqu'il s'agit de dénonciations pour stationnement abusif dénoncé par une régie ou une société de surveillance mandatée par un propriétaire.

La gestion des amendes d'ordre est assurée par la bourse communale qui est équipée d'un logiciel informatique spécifique.

La commission de police répond aux demandes de compléments d'informations ou aux oppositions. Les décisions sont communiquées par lettre recommandée. Elle a également transmis 6 dossiers au Ministère public afin qu'une instruction soit ouverte par le Tribunal de police.

Notifications pour l'Office des poursuites

1132 commandements de payer ou comminations de faillite remis par l'Office des poursuites du District de Nyon ont été notifiés par les agents du Service de la population, contre 1086 en 2015.

Les notifications nécessitent régulièrement plusieurs visites à l'adresse du débiteur pour tenter de lui remettre le document de l'Office des poursuites. Les passages à domicile, tôt le matin, en début de soirée ou encore le samedi sont devenus réguliers.

Il est parfois impossible de notifier les commandements de payer à certains débiteurs, ces derniers ayant quitté la commune, sont momentanément « introuvables » ou se soustraient à la notification desdits documents. Dès lors, les agents du Service de la population retournent les commandements de payer non notifiés à l'Office des poursuites, auxquels ils annexent un rapport circonstancié. L'Office cantonal des poursuites peut ainsi diriger leur requête auprès d'une autre commune ou de délivrer, via la Préfecture, un mandat d'amener, permettant ainsi à la Gendarmerie d'appréhender et de conduire le débiteur à l'Office des poursuites du district.

RailFair - Gare de Gland

Le concept des parrains et des marraines en gare, initié par les CFF et soutenu par la Municipalité de Gland depuis 2011, se poursuit à la satisfaction des participants et des partenaires qui sont, outre les CFF, les communes de Nyon et Gland ainsi que les transports publics de Nyon (TPN).

A fin 2016, 10 personnes formées par les CFF, travaillent par groupe de deux sur le territoire des CFF, en fin de journée selon des tranches horaires convenues entre les partenaires dans une fourchette horaire de 15h00 à 20h00. Les CFF ont étendu ce concept à l'ensemble de la Gare de Nyon, ce qui permet également une présence sur les quais de la Gare de Nyon / St-Cergue et près des arrêts de bus des TPN.

Les parrains et marraines prennent leur service en Gare de Nyon où ils disposent d'un local mis à disposition par les CFF. Ils se déplacent en train d'une gare à l'autre, augmentant ainsi leur présence sur les quais de Nyon et de Gland.

Leur présence en semaine, mais aussi parfois le week-end, pacifie l'endroit et apporte un soutien aux usagers. Les parrains sont régulièrement sollicités pour renseigner les usagers ou les aider à monter dans le train, en particulier à Gland. Cela permet de diminuer le sentiment de crainte et d'insécurité. Cette présence, couplée aux patrouilles de la Police des transports (TPO) est bénéfique pour l'ensemble des usagers et des personnes qui transitent par ce lieu central.

Point ① / Tourisme

Le présentoir de Nyon Région Tourisme (NRT) est installé dans le hall de la maison de commune. Il permet aux habitants, comme aux personnes de passage, de trouver des informations touristiques. Le présentoir est régulièrement approvisionné par le personnel l'Office du tourisme de Nyon. Le personnel communal est également à même de renseigner ou de diriger les demandeurs sur certains sites lors de demandes particulières. Les informations les plus sollicitées concernent le Sentier des Toblerones ou le parcours de Saint-Jacques de Compostelle.

CONTRÔLE DES HABITANTS - CH

Ce bureau communal a notamment pour mission de gérer le registre des habitants, d'inscrire les arrivées, les départs, les changements d'adresse dans la commune, d'état civil des personnes résidants à Gland.

Les personnes ont l'obligation d'annoncer systématiquement tous les changements mentionnés ci-dessus. Néanmoins de nombreuses personnes oublient et ne viennent pas spontanément au CH. Dès lors, sur la base des avis de mutation des autres communes ainsi que des avis des régies ou propriétaires, le Contrôle des habitants a mis en place un système de contrôles journaliers qui permet de convoquer les gens afin qu'ils se présentent au bureau du CH et répondre aux obligations légales. Il est parfois nécessaire de relancer des personnes qui oublient ce rappel et dans des cas ultimes, le collaborateur du CH demande l'aide des assistants de sécurité publique (ASP) de la Commune pour intimier l'ordre à ces personnes de se présenter au bureau communal.

Cette présence au bureau communal est nécessaire car les informations contenues dans les avis des régies ou les avis de mutations des Communes ne contiennent pas toutes les informations nécessaires à la tenue du registre communal des habitants. Sur l'ensemble de l'année ces rappels et autres courriers de suivis représentent plus de 1'000 envois.

Il a enregistré l'arrivée de 1'453 personnes y compris les naissances et le départ de 1'155 personnes y compris les décès. La population a augmenté de 158 personnes.

L'ensemble des saisies, modifications, mises à jour et autres interventions sur le logiciel propre du CH ont généré 18'218 opérations manuelles sur le logiciel informatique du CH.

Il s'occupe également des demandes de prolongement d'une autorisation de séjour, du dépôt d'une demande de carte d'identité suisse, de l'établissement d'une attestation de domicile, des demandes de naturalisation, etc.

L'accueil des personnes venant au guichet pour des démarches administratives ou tout simplement pour un renseignement est très important car ce premier contact doit demeurer une des cartes de visite de notre Ville. Il est à noter que les demandes deviennent de plus en plus complexes et que les personnes attendent beaucoup des collaborateurs du Contrôle des habitants. En effet, ceux-ci s'efforcent de répondre de manière optimale même lorsqu'il s'agit de demandes qui ne concernent plus forcément ledit service.

Harmonisation des registres

Le Contrôle des habitants a poursuivi durant l'année 2016 la tenue des fichiers dans le cadre de l'harmonisation des registres, notamment depuis l'introduction des références nécessaires du logement dans le bail à loyer. Toute personne inscrite auprès d'un registre des habitants (RdH) s'est vu attribuer un identificateur fédéral de bâtiment (EGID) et un identificateur fédéral de logement (EWID), correspondant respectivement au bâtiment et au logement où elle réside. L'EGID et l'EWID sont attribués par le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Ils permettent d'identifier clairement chaque bâtiment et chaque logement en Suisse. Ce travail doit continuellement s'effectuer à chaque nouvelle inscription ou changement d'adresse.

Grâce à ces identificateurs, il est possible de déterminer pour chaque personne, sur la base des registres, le ménage auquel elle appartient. Toutes les personnes qui ont la même combinaison EGID-EWID partagent le même logement et forment donc un ménage.

Depuis juin 2015, le Contrôle des habitants est relié à l'automatisation des transferts d'informations (ATI).

Il reçoit depuis lors, toutes les communications des événements d'état civil (gérées par le registre cantonal Infostar) directement par canal informatique, plus précisément par l'application PassaVD (cantonale) qui est elle-même reliée à Sedex (application fédérale).

L'état civil livre les annonces électroniquement auprès du Registre Cantonal des Personnes (RcPers). Les annonces d'état civil Infostar englobent les naissances, les décès, les mariages, les divorces, les adoptions, les reconnaissances, les droits de cité / naturalisations, les changements de nom etc.

En outre, les passerelles RcPers et UPI (Unique Personal Identifier Database) exploitée par la Centrale de Compensation fédérale (CdC) étant reliées, elles sont un passage obligatoire pour toutes les nouvelles arrivées à Gland. Ce qui permet au collaborateur de faire une extraction des données connues.

Le collaborateur doit alors vérifier les données sur la base des justificatifs requis auprès des citoyens, lors de chaque arrivée. Il doit ensuite les compléter, puis valider la mutation qui est ensuite envoyée par le logiciel communal au RcPers qui vérifiera l'annonce et fera la mise à jour adéquate de l'habitant.

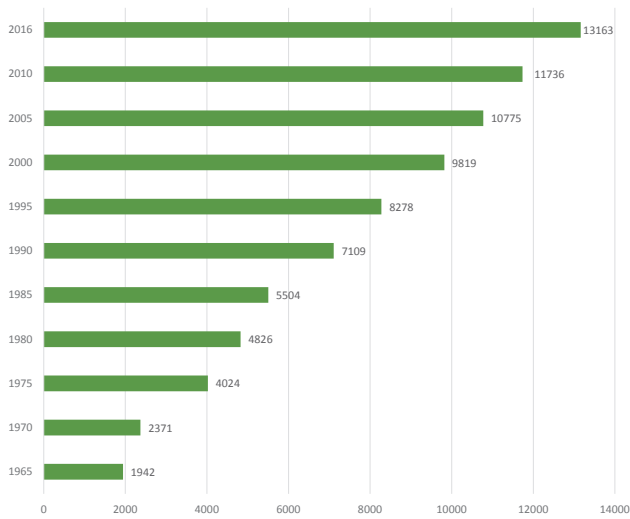
En cas de départ de la Ville de Gland pour une autre commune vaudoise, ledit départ s'inscrit en provisoire auprès de notre registre. Nous pourrions le valider en départ définitif uniquement lorsque l'arrivée auprès de l'autre commune aura été faite car ce type de mutation est également relié au Registre Cantonal des Personnes (RcPers).

La population au 31 décembre 2016

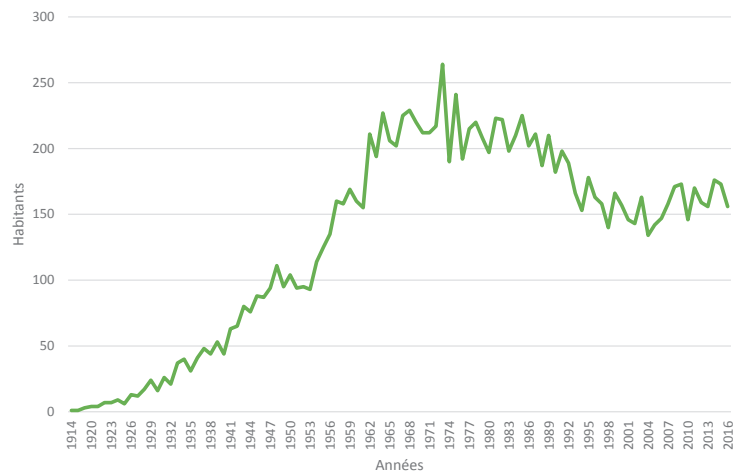
La population au 31.12.2016 est de 13'163 habitants – 32 départs provisoires (il s'agit des personnes pas encore inscrites auprès de la nouvelle commune vaudoise de destination) répartie comme suit :

	Hommes 16 ans et +	Femmes 16 ans et +	Garçons moins de 16 ans	Filles moins de 16 ans	Total hommes	Total femmes	Total par catégorie
Bourgeois	335	362	64	79	399	441	840
Vaudois	986	1145	245	263	1231	1408	2639
Confédérés	1886	2146	480	444	2366	2590	4956
Permis B	589	604	143	137	732	741	1473
Permis C	1260	1084	311	286	1571	1370	2941
Permis L	24	27	1	3	25	30	55
Fonct. internat.	48	54	11	19	59	73	132
Permis CI	7	7			7	7	14
Permis F	2	1	1		3	1	4
Permis G		1				1	1
Permis N	37	1	1		38	1	39
En attente d'auto..	16	26	15	10	31	36	67
Personne tenue de s'annoncer	1	1			1	1	2
Total	5191	5459	1272	1241	6463	6700	13163

Evolution de la population des années 1965 à 2016



Pyramide des Ages 2016



Quelques chiffres

Naissances : 164 naissances, soit 85 filles et 79 garçons.

Décès : 55 décès, soit 25 femmes et 30 hommes.

Pièces d'identité : 445 cartes d'identité ont été demandées tout au long de l'année 2016.

Recensement des chiens: au terme de l'année, 618 chiens sont inscrits dans notre commune.

Registre civique

Au 31 décembre 2016, le rôle se présente comme suit :

- Votations & élections cantonales et fédérales : 6'534 électrices et électeurs
- Votations & élections communales : 8'314 électrices et électeurs

Il est utile de préciser que pour les votations et les élections communales, les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus qui remplissent les conditions de l'art 5 LEDP, domiciliées dans la commune sont inscrites au rôle des électeurs.

NATURALISATIONS

Conformément aux dispositions en la matière, l'exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire à une commission municipale de naturalisation. Sa composition est la suivante :

Présidente	Mme Jeannette Weber, Municipale
Membres	M. Gérald Cretegnny, Syndic
	Mme Stella Motta Larrivé
	Mme Anna Pallota Ladisa
	M. Pascal Chollet
	M. Jean-Luc Nicolet

Cette commission s'est réunie à 9 reprises. A l'issue de ses séances, elle établit des propositions de décisions d'octroi de bourgeoisie à l'intention de la Municipalité pour validation.

Les décisions d'octroi ainsi accordées sont déposées au Service cantonal en charge des naturalisations pour l'obtention du droit de cité vaudois. Ce n'est qu'après avoir obtenu une autorisation au niveau fédéral et avoir participé à la cérémonie de prestation de serment devant le Conseil d'Etat, que les demandeurs obtiennent la nationalité suisse et l'origine de Gland.

La Commission de naturalisation émet un préavis négatif lorsque le requérant présente des lacunes importantes dans le cadre de la maîtrise de la langue française ou que sa motivation ne soit pas motivée par un intérêt supérieur à celle que nécessite une demande de permis C (par exemple, motivation de confort administratif). Si l'intégration ou les connaissances de base en histoire, géographie, civisme et culture suisses semblent insuffisantes, la requête

peut être suspendue pour une période d'une année maximum pendant laquelle le candidat peut demander à être à nouveau entendu. En général, la Municipalité décide de l'octroi ou non de la bourgeoisie lors de la séance qui suit celle de la Commission.

Les candidats à la naturalisation facilitée bénéficient pour l'octroi de la bourgeoisie d'une décision administrative rendue par la Municipalité. Ils ne sont pas entendus par la Commission de naturalisation.

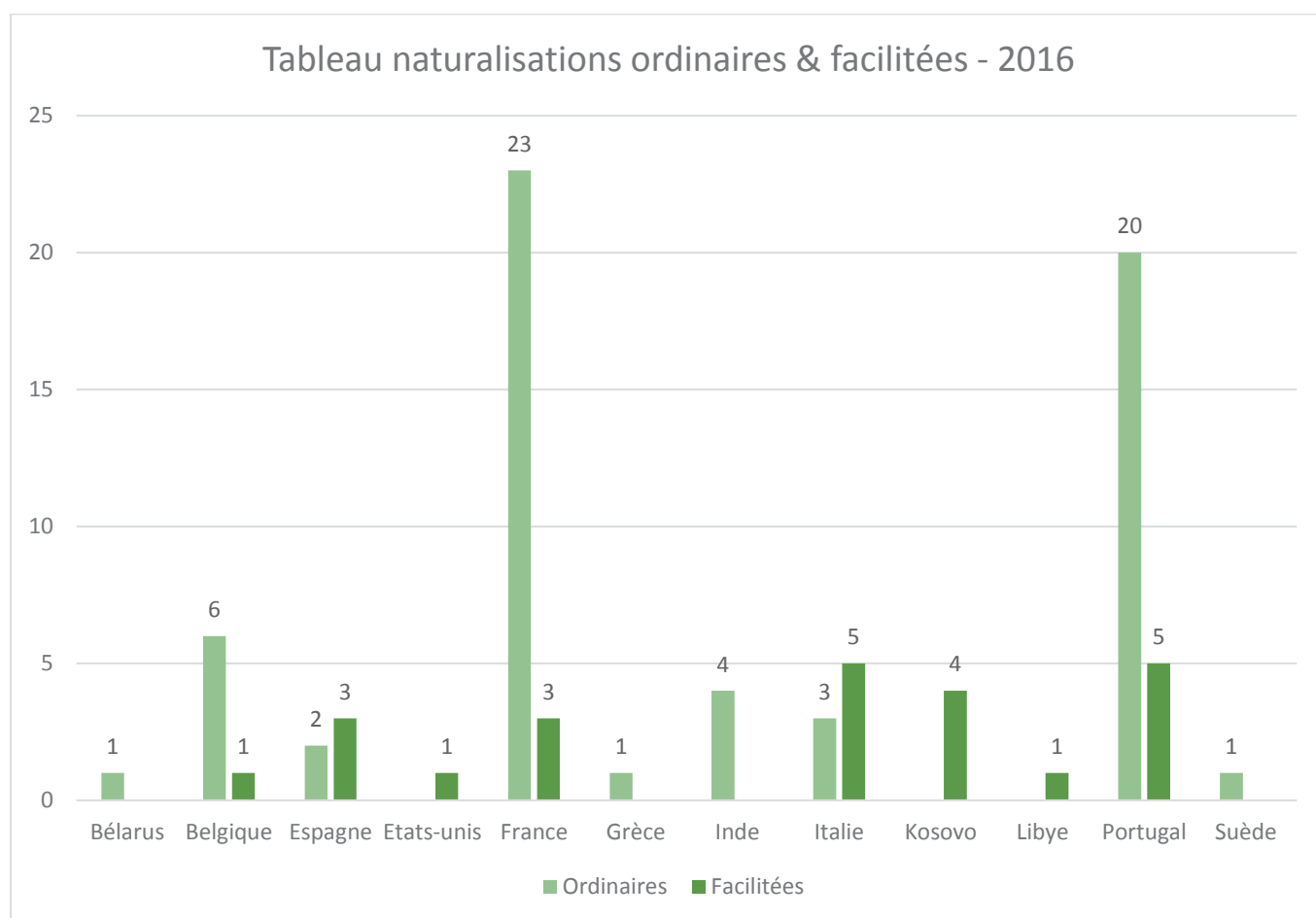
Le Contrôle des habitants établit les rapports destinés à la Commission et à la Municipalité ainsi que tous les courriers y relatifs.

La Ville de Gland en collaboration avec Caritas Vaud a mis en place depuis l'automne 2015, des ateliers de préparation à l'audition des candidats à la naturalisation.

Ces ateliers ont lieu au bâtiment communal de Montoly deux fois par année à raison de 3 modules : le premier a pour objectif de se familiariser avec les institutions politiques suisses, le deuxième à connaître le fonctionnement de la politique suisse et le dernier à acquérir une connaissance générale de la Suisse et de son environnement.

A ce jour, les échos sont très positifs et nous espérons que les prochaines sessions rencontreront le même engouement.

Durant l'année 2016, la Municipalité a accordé la bourgeoisie aux personnes de nationalités suivantes :



REGISTRE DES ENTREPRISES

Le bureau du Contrôle des habitants effectue l'enregistrement, le retrait et la mise à jour des données du registre des entreprises, des bureaux ou raisons sociales inscrits sur le territoire de notre commune. Au 31.12.2016, ce registre comptait 1'034 entités et 5'484 emplois annoncés.

Suite à l'entrée en vigueur de la taxe sur les déchets, ce registre est tenu à jour mensuellement afin de pouvoir annoncer toute nouvelle entreprise auprès du Service des finances.

Il est possible de consulter ce registre sur le site communal ainsi que sur le site du Conseil régional <http://www.regionyon.ch/services/registre-des-entreprises/>, ce qui permet aux entreprises et autres commerces d'avoir une visibilité supplémentaire.

Nombre de commerces, d'entreprises et d'emplois à Gland :

Années	2013	2014	2015	2016
Population	12'311	12'788	12'915	13'131
Entreprises	903	1'036	1'039	1'034
Emplois	5392	5'345	5'379	5'484

TRANSPORTS PUBLICS

Transport Urbain de Gland / TUG

Le trajet du bus urbain de Gland, sous sa forme actuelle, permet de relier deux fois par heure et dans chaque sens les quartiers du haut et du bas de la Ville, tout en assurant une desserte de la Gare CFF Sud ainsi que du bâtiment commercial et de service de l'éco-quartier Eikenøtt.

La Commune a profité du changement de l'horaire des transports publics pour légèrement avancer les paires de course de 06h00 à 08h00 du matin afin d'améliorer le temps de transbordement et de faciliter les correspondances avec les trains au départ de Gland pour Lausanne.

Le dépliant regroupant toutes les informations sur les transports des bus sur Gland a été adapté à ces modifications et un envoi tous-ménages a été adressé à tous les habitants de Gland.

Les personnes qui arrivent à Gland en cours d'année reçoivent ces informations lors de leur passage au Bureau du contrôle des habitants pour leur inscription.

Lignes régionales

811, Gland - Prangins - Nyon - Coppet

830, Gland - Begnins - Burtigny - Le Vaud - Bassins

835, Gland - Gilly - Rolle

836, Gland - Dully - Bursinel - Rolle

La présence de toutes ces lignes sur le même dépliant démontre leur pleine complémentarité entre elles et permet de desservir bon nombre de quartiers. Il est relevé que la ligne des 811 TPN, en provenance de Coppet et Nyon, dessert les arrêts du Domaine Impérial, Mont-Blanc 31-33 et Gare Nord. Cette ligne circule tous les jours, à raison d'une course par heure dans chaque sens, entre 06h00 du matin et minuit environ.

Kilométrage

Le kilométrage total parcouru par le TUG et les véhicules associés en 2016 est de 81'868 km, dont 12'502 km pour les doublures scolaires et 8'557 km pour le minibus scolaire.



Voyageurs

Le nombre total des passagers au niveau du TUG est de 135'426, contre 134'417 en 2015, soit une légère augmentation d'environ 0,8 %.

Recettes – versements

Les recettes liées à la vente des titres de transport se montent à CHF 136'705.- et la subvention cantonale à CHF 131'340.-. Les charges 2016 se montent à CHF 771'463.-

PLAN DE MOBILITÉ DE LA VILLE DE GLAND

Dans une volonté d'affirmer son statut d'administration responsable dans la gestion de la mobilité, la Ville de Gland, Cité de l'énergie depuis 2013, a mis en place un plan de mobilité, entré en vigueur le 1^{er} mars 2016.

Ce plan de mobilité porte aussi bien sur les collaborateurs de l'administration communale que sur les employés des entités cantonales ou parapubliques qui occupent des locaux dans des bâtiments communaux, dont les parkings sont mis à disposition, soit environ 300 personnes.

Pour ce faire, le préavis municipal n°75 relatif à l'établissement d'un diagnostic, de la formulation d'objectifs et des modalités de mise en œuvre dans le cadre du plan de mobilité de la Ville de Gland a été présenté au Conseil communal, lequel, dans sa séance du 11 décembre 2014, décidait d'accorder le montant de CHF 49'690.- et d'autoriser la Municipalité à établir un diagnostic portant sur la mise en œuvre d'un plan de mobilité, en collaboration avec le Bureau Citec Ingénieurs Conseils SA mandaté à cette occasion.

Cette étude a permis de dessiner les contours du plan de mobilité de la Ville de Gland, en particulier les points suivants :

- encourager l'utilisation de modes de transports alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements pendulaires des collaborateurs
- viser une rationalisation des déplacements professionnels générés par le fonctionnement des différents services de l'Administration et des autres entités
- promouvoir une mobilité plus durable dans la Ville de Gland, en donnant l'exemple par la pratique à la population et aux entreprises. Afin d'initier une réflexion en matière de gestion de la mobilité et du stationnement, un questionnaire a été envoyé par voie informatique aux personnes concernées

Les informations collectées ont permis de connaître entre autres :

- les pratiques actuelles et les raisons du choix du mode de transport des collaborateurs
- les besoins liés aux véhicules de service et à l'utilisation des véhicules privés à titre professionnel
- le degré de satisfaction des collaborateurs vis-à-vis de leurs conditions de mobilité
- les raisons du choix du mode de transport
- un changement de mode de transport, autre que la voiture, peut-il être envisagé ainsi que les conditions nécessaires à ce changement

A la suite de ce questionnaire, les collaborateurs de l'administration communale ont été invités à une séance d'information, permettant d'expliquer la démarche engagée par la Ville de Gland et d'impliquer chacun dans cette réflexion.

Dans le prolongement de la démarche, le personnel communal a été invité à prendre part à des ateliers participatifs, animés par les représentants du bureau Citec, dans lesquels une réflexion sur différents thèmes était menée. Ces ateliers étaient ouverts à tous et ils ont réuni des collaborateurs représentatifs des différents services. Une séance conduite par le même bureau a également été mise sur pied à l'attention des responsables des entités externes.

Peu avant la fin de l'année 2015, une séance d'information destinée aux collaborateurs de l'administration communale a permis de faire émerger les dernières craintes et les ressentis de certains, permettant ainsi d'affiner les directives municipales et de mettre en œuvre le plan de mobilité de la Ville de Gland.

Dès le 1er mars 2016 l'utilisation des places de stationnement sur les parkings communaux est conditionnée à l'acquisition, par les collaborateurs et le personnel des entités cantonales ou parapubliques, d'une autorisation de stationner.

Les tarifs appliqués sont les suivants :

- Stationnement pour le personnel occupé à plus de 50% :
 Autorisation annuelle : CHF 400.-
 Autorisation mensuelle : CHF 50.-
- Stationnement pour le personnel occupé jusqu'à 50% :
 Autorisation annuelle : CHF 200.-
 Autorisation mensuelle : CHF 25.-

Il est également possible d'acquérir des cartes journalières à CHF 5.- pour les personnes qui ponctuellement se déplacent en voiture.

A fin novembre 2016, 185 autorisations annuelles et 72 autorisations mensuelles ont été délivrées.

Des mesures d'accompagnements sont accordées au personnel communal qui n'acquiert pas d'autorisation annuelle de stationner, à savoir :

- une participation annuelle de 30%, plafonnée à CHF 350.-, pour l'achat d'un abonnement de transport public
- une participation annuelle de 30%, plafonnée à CHF 500.-, pour l'achat d'un cycle, cycle électrique ou autre engin assimilé, y compris scooter électrique. Dès la 6e année une participation annuelle peut à nouveau être demandée pour l'achat d'un nouveau cycle
- une participation annuelle de CHF 100.- maximum, pour les frais d'entretien ou des éléments d'équipement, dès la 2e année qui suit l'achat d'un cycle

De plus, dans le cadre de l'entrée en vigueur du plan de mobilité, une prime incitative de CHF 150.- est accordée à l'achat d'un abonnement de transport public.

A fin novembre 2016, 23 demandes de participation pour l'achat d'un abonnement de transport public ont été enregistrées et 21 demandes pour la prime incitative de CHF 150.-. Quant à la participation pour l'achat d'un deux-roues ou des frais d'entretien, 7 demandes ont été enregistrées.

Ce plan de mobilité doit permettre d'inciter, dans la mesure du possible, et de faire diminuer le nombre de trajets effectués en véhicules motorisés par les collaborateurs et employés des entités externes. A ce titre une enquête sera menée début 2017, afin d'avoir un retour une année après l'entrée en vigueur du plan de mobilité.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

10ème édition de la semaine de la mobilité à Gland du 20 au 24 septembre 2016.

Une information générale a été diffusée par le biais d'un tout-ménage pour annoncer la semaine de la mobilité et les diverses actions.

Mercredi 21 septembre

Le jardin de circulation de la Gendarmerie vaudoise avait été installé dans le préau du collège de Mauverney. Ainsi, les jeunes cyclistes pouvaient circuler sur une aire aménagée de carrefours avec des priorités, de ronds-points ou de présélections, de manière à se retrouver dans des conditions de circulation routière réelles. Les gendarmes instructeurs étaient à disposition des élèves pour expliquer, démontrer, superviser et si nécessaire corriger les cyclistes.

Ce même jour, lors du marché hebdomadaire de Gland, il était proposé aux personnes qui le souhaitaient de faire contrôler gratuitement leur cycle par un mécanicien agréé.

Vendredi 23 septembre

Des actions diverses ont été offertes aux élèves des établissements scolaires afin de promouvoir les déplacements à pied pour se rendre à l'école. Dans le cadre de la journée « A pied à l'école », un stand d'information a été organisé à la sortie des classes, à 15h00, aux collèges de Mauverney et des Perrerets.

De plus, les élèves de tous les établissements ont reçu un sac à dos sur lequel étaient imprimés l'identité visuelle de la Ville de Gland et le slogan « Se déplacer autrement, bouger différemment ». Une pomme a également été remise à chaque élève.

Une patrouilleuse scolaire et l'assistante de sécurité publique de la Ville de Gland ont visité toutes les classes de 1^{ère} et 2^{ème} années HarmoS ainsi que les classes de la Fondation de Vernand. Ces visites ont permis d'expliquer le rôle des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires que les élèves rencontrent sur le chemin de l'école.

Durant la semaine, les assistants de sécurité publique ont été particulièrement présents devant les établissements scolaires afin de sensibiliser les usagers et les parents en distribuant des flyers qui invitaient à la réflexion sur le mode de déplacement pour se rendre à l'école et sur lequel était repris le slogan « Se déplacer autrement, bouger différemment » imprimé sur les sacs à dos offerts aux élèves.

Dans le cadre de cette journée « A pied à l'école » l'accent a été mis sur l'accompagnement des jeunes écoliers au travers du Pédibus. Les personnes qui se mobilisent pour ce type d'accompagnement ont organisé un cortège en direction du collège des Perrerets et un second en direction du collège de Mauverney afin d'en faire la promotion. Outre des gilets fluorescents, portés par les personnes qui encadrent les enfants, des ballons ont également été offerts aux enfants.

Grâce au soutien des personnes motivées et engagées par ce mode d'accompagnement et leurs actions menées, notamment lors des séances d'informations aux parents, quatre lignes de Pédibus sont actives à fin 2016.

Samedi 24 septembre

Le 3^{ème} Comptoir de la mobilité s'est tenu samedi après-midi dans la cour du Collège de Grand-Champ faisant ainsi écho à la manifestation « Gland ça Marche », dont le Comptoir de la mobilité était l'un des points de passage proposés.

Plusieurs commerçants, impliqués dans la mobilité douce et le développement durable, ont pris place dans la cour du collège de Grand-Champ afin de proposer divers cycles ou engins, dont certains pouvaient être testés sur place.

La Ville de Gland était quant à elle représentée par un stand tenu par le Service de la population afin de donner des informations concernant : les cartes journalières CFF, le concept de covoiturage Mobility, le TUG et les bus des lignes régionales ou encore les vélos en libre-service. Le groupe politique Les Verts de Gland, qui est à l'origine du Comptoir de la mobilité, était également présent. Il tenait par sa présence à rappeler son investissement dans l'organisation des premiers comptoirs.

La roue de la chance de PubliBike offrait aux visiteurs la possibilité de gagner des cartes DayBike, pour les vélos en libre-service. Le bus hybride du TUG était exposé dans la cour et deux représentants de CarPostal distribuaient des dépliants avec les horaires ainsi que des cadeaux promotionnels. Les visiteurs avaient également la possibilité de participer à un concours.



COMMISSION D'INTÉGRATION

La commission d'intégration se compose de membres qui représentent:

- les autorités municipales
- les partis politiques
- les communautés étrangères
- des professionnels qui sont en contact avec des migrants de par leur pratique dans la commune

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Mme Isabelle Monney	Municipale
Mme Myriam Grandjean	Gens de Gland
Mme Anna Pallotta Ladisa	Union démocratique du Centre
Mme Claudine Deprez Fernandes	Parti Libéral Radical
M. Victor Mendes Boavista	Parti Socialiste
M. Francesco Pepe	Communauté italienne
Mme Stella Motta-Larrivé	Communauté brésilienne
Mme Jaishree Singh	Communauté indienne
M. José da Silva	Communauté portugaise
Mme Pavlina Millioud	Communauté tchèque
Mme Bettina Schöpflin-Ettaleb	Communauté suisse-marocaine
Mme Maria-Rosa Okori	Centre médico-social
Mme Barbara Konrad	Conseillère école-famille
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire de la commission

Législature 2016 – 2021 – dès le 1^{er} juillet 2016

Mme Jeannette Weber	Municipale
Mme Myriam Grandjean	Gens de Gland
Mme Anna Pallotta Ladisa	Union démocratique du Centre
Mme Sara Ouerchiffani	Parti Libéral Radical
Mme Angela Galvez	Parti PS – les Verts - POP
M. Alda Slaviero	Communauté italienne
Mme Stella Motta-Larrivé	Communauté brésilienne
Mme Jaishree Singh	Communauté indienne
M. José da Silva	Communauté portugaise
Mme Bettina Schöpflin-Ettaleb	Communauté suisse-marocaine
Mme Iulica Gorgoni	Communauté roumaine
Mme Pavlina Millioud	Communauté tchèque
Mme Maria-Rosa Okori	Centre médico-social
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire de la commission

La commission d'intégration s'est réunie les 14 janvier, 12 avril, 16 juin, 23 août et 8 novembre.

Les buts de la commission d'intégration sont de :

- permettre une meilleure information réciproque des communautés suisses et étrangères au sein de la Ville de Gland
- permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale
- faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leur richesse humaine et culturelle
- soutenir ponctuellement les initiatives visant à l'intégration des personnes de langues et cultures différentes

En 2016, la commission d'intégration a mené à bien les activités suivantes :

Fête multiculturelle

La Fête multiculturelle a été organisée à la salle communale le dimanche 11 septembre pour la septième fois consécutive. Les membres de la commission d'intégration ont apporté leur aide, que ce soit pour la décoration de la salle le jour d'avant ou le jour même pour la buvette, la caisse et l'aide en salle.

Le public est venu nombreux pour déguster les spécialités proposées par les différents stands et profiter du programme musical. Quatre stands étaient présents avec des spécialités de l'Inde, la Suisse, la Roumanie et la Russie. Des membres de la commission d'intégration ont préparé des pâtisseries et gâteaux faits maison, les recettes soutiendront un projet en Inde. Le stand suisse avec la vente de raclette était tenu par un membre de la commission d'intégration et son époux ; les recettes ont été versées au Hockey Club de Gland. Des membres du comité ont tenu comme chaque année la buvette.



L'animation sur scène a vu se succéder un programme riche en musiques et danses, représentant les pays suivants: la Suisse (Cor des Alpes), l'Espagne (Flamenco), le Pérou (danses folkloriques), le Brésil (chants), les USA (Rock'n Roll), la Russie (chants). Comme chaque année nous avons invité des enfants à présenter un programme sur scène (J'aime la Scène).

Un apéritif a été offert aux personnes présentes lors de la représentation du Cors des Alpes à l'extérieur de la salle communale.

Soirée thématique au théâtre de Grand Champ

La soirée thématique a eu lieu le 14 septembre au théâtre de Grand Champ. En collaboration avec le Service de la culture, la commission d'intégration a offert une projection suivie d'un apéritif, «Nous trois ou rien». En collaboration avec l'établissement secondaire, le film a été montré le lendemain matin aux classes de 10e.

Le bureau cantonal pour l'intégration a répondu favorablement à notre demande de financement du projet susmentionné et de la Fête multiculturelle.

Informer – Accompagner

Commande de matériel d'information

Nous commandons chaque année du matériel d'information au BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers) dont la brochure Bienvenue dans le Canton de Vaud, disponible en plusieurs langues. Ce matériel est mis gratuitement à disposition des communes. Cette brochure ainsi que d'autres informations sont distribuées par le Contrôle des habitants aux nouveaux arrivants.

Besoins des élèves et parents allophones

Les Mots Piccolo

Ce projet s'adresse aux enfants allophones pour lesquels nous organisons, en collaboration avec l'établissement primaire, des cours de sensibilisation à la langue française, avant la première primaire Harmos. Huit cours ont eu lieu de mai à juin à l'établissement des Perrerets, de 8h30 à 10h00. Vingt-quatre enfants de huit nationalités ont pu profiter cette année des cours gratuits, encadrés par 3 enseignantes.

Ce projet entre dans le créneau des projets que le canton subventionne par le biais du BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers). Suite à notre demande, une subvention nous a été accordée.

Cette subvention a permis à la commission d'intégration de payer deux traductrices, de langue portugaise et albanaise, présentes à chaque cours aussi bien pour les enfants que les parents. Nous avons aussi organisé un accueil autour d'un café pour les parents avec la présence d'une personne de la commission d'intégration. Cette formule a

rencontré un vif succès et a permis de créer des liens, de présenter les cours de français de Caritas, le site internet et les manifestations organisées par la commune, de parler des structures d'accueil des enfants etc.

La secrétaire de la commission d'intégration a participé à une rencontre des commissions communales Suisse-Immigrés organisé par le Bureau cantonal d'intégration Vaud.

En collaboration avec l'établissement secondaire, le film a été montré le matin aux élèves de 10e ; 140 élèves avec leurs enseignants ont assisté à la projection.

Caritas – cours de français

Les cours de français ont connu en 2016 un beau succès. Caritas a dispensé quatorze cours sur deux périodes, à raison de sept par semestre, sur dix-neuf semaines chacun, selon le rythme scolaire vaudois. Les cours se déclinent en quatre modules différents.

La promotion est faite sur le site internet de Caritas Vaud, des communes, par les flyers mis à disposition du public via les services de la population des communes, les écoles, le réseau professionnel et régional, ainsi que tous les lieux où le public concerné est susceptible de se rendre. Des mailings, des envois et de la promotion terrain sont réalisés de manière ponctuelle et selon les régions, en fonction de la nécessité. Le bouche-à-oreilles reste le moyen le plus fréquent de connaître l'offre des cours de français.

Les cours sont dispensés par des formateurs bénévoles. Plusieurs types de formation et de rencontres pédagogiques sont organisées chaque année par Caritas pour les bénévoles. Au printemps de chaque année, a lieu une formation initiale, préparant des nouveaux bénévoles à prendre une classe à la rentrée scolaire en août.

Septante-huit apprenants ont suivi les cours, en majorité des femmes (cinquante-cinq femmes et vingt-trois hommes) et vingt-cinq origines différentes ont été recensées. Ce sont en grande majorité des étrangers adultes (septante-deux personnes), en situation d'intégration, déclarant être au bénéfice d'un permis B ou C ou de nationalité suisse. Six personnes ont entre dix-huit et vingt-cinq ans.

Quant aux domiciles, 58% des apprenants sont domiciliés en ville de Gland, les autres personnes venant plus particulièrement de Rolle, Morges, Allaman, Givrins et Begnins.

Parmi les origines les plus représentées à Gland, on trouve en tête le Portugal (31%), l'Espagne (15%), l'Italie (6%), le Brésil (6%), le Kosovo (5%) et la Bolivie (4).

Par rapport au niveau des apprenants, la moitié des apprenants ont suivi un module 1 ou 2. Un apprenant peut faire l'objet de plusieurs inscriptions durant l'année, ayant suivi deux cours dans l'année ou en raison d'un changement de niveau en cours de session. On voit par rapport à 2015, où cette proportion était de deux-tiers, qu'il y a une progression vers les niveaux plus élevés, sans doute parce qu'une partie des apprenants ont débuté des cours en 2015 et ont poursuivi leur progression en 2016.

La souplesse dans l'organisation des niveaux des cours a permis d'absorber toutes les demandes d'inscription.

Inscription et cours

La permanence de Gland est ouverte le mardi, de 16h00 à 18h00, hormis les vacances scolaires, chemin de Montoly 1.

Les cours ont lieu au même endroit selon le tableau ci-dessous :

Lundi	9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00
Mardi	9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00
Mercredi	18h30 à 20h00
Jeudi	9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00

Le matin, les cours sont fixés en fonction des horaires scolaires pour permettre aux parents de suivre un cours pendant que leur enfant est à l'école. Le soir, l'horaire est fixé de manière à ce qu'une majorité de personnes qui travaillent puisse y participer.

En fin d'année scolaire (en juin), une évaluation facultative est réalisée, ce qui permet à l'apprenant de vérifier lui-même sa progression. En outre, tout au long du cours, des tests ou exercices permettent aux formateurs d'évaluer les acquis des apprenants.

A la fin d'un cours, les participants sont orientés vers d'autres offres. La majorité des apprenants continuent des cours chez Caritas Vaud, dans un niveau similaire ou supérieur. Les apprenants qui ont suivi le cours au niveau le plus élevé, sont orientés dans les différents cours existants dans la région. Cependant à Nyon ou Gland, il n'existe pas de cours bon marché de niveau avancé, ce qui rend l'orientation plus difficile.

Le public visé par Caritas est un public en situation de précarité économique et/ou sociale. Cela signifie que les cours de français ont pour objectif de donner aux migrants des outils pour acquérir ou améliorer le français, mais ont également une visée d'information et d'intégration sociale. Dans les différentes régions, un travail d'orientation est effectué lors des permanences d'inscription. En effet, de nombreuses personnes migrantes s'adressent à Caritas avec des demandes dépassant le cadre strict des cours de français. Les synergies développées avec différents partenaires sur le terrain permettent de répondre à ces demandes importantes et d'orienter correctement les apprenants dans le réseau. Les bénévoles sont formés dans ce sens et bénéficient des outils d'orientation.

Les objectifs généraux sont restés les mêmes, soit donner à une population migrante adulte, disposant de peu de moyens financiers, la possibilité de suivre gratuitement, un enseignement de qualité. Les cours visent à l'apprentissage ou à l'amélioration des compétences en français, au niveau oral et écrit dans le but :

- d'encourager l'intégration et l'autonomie des apprenants
- de favoriser leur employabilité
- de leur offrir la possibilité de se sentir plus à l'aise avec le système scolaire
- de leur permettre de mieux communiquer avec les enseignants et de soutenir leurs enfants dans leurs apprentissages
- de favoriser les échanges interculturels

Atelier de préparation à l'audition de naturalisation

Suite au succès des ateliers rencontré en 2015, deux ateliers de préparation à l'audition de naturalisation ont été organisés durant l'année 2016, un par semestre. Dix personnes, sur douze places disponibles, ont été accueillies au total.

A Gland, tout comme dans chaque région, une permanence d'inscription est organisée une fois par semaine durant les périodes scolaires. Chaque candidat est reçu individuellement en entretien. Les critères d'inscription sont vérifiés avant qu'un test oral et écrit ne soit proposé aux personnes. Ce test est conçu par Français en Jeu, revu par Caritas Vaud, et correspond au Cadre Européen de Référence.

FINANCES PROMOTION ECONOMIQUE SPORTS DOMAINES

SERVICE DES FINANCES

L'activité du Service des finances comprend principalement la gestion de la comptabilité et des finances de la commune.

Les tâches principales du Service sont les suivantes :

- établissement des comptes annuels
- établissement du budget, en collaboration avec la Municipalité et les services communaux
- aide à l'élaboration de préavis, pour la partie financière
- rédaction de décisions de la Municipalité
- planification financière et reporting
- négociation, renouvellement et suivi des emprunts
- gestion de la trésorerie
- saisies et paiements des factures fournisseurs
- facturation de taxes et prestations diverses
- suivi des encaissements et du contentieux
- gestion financière des camps scolaires
- gestion des salaires
- déclarations TVA, AVS, SUVA, LAA
- gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec un courtier
- annonce des sinistres auprès des compagnies d'assurance
- impôts, gestion de la partie communale : activités dirigeantes, résidents secondaires (en collaboration avec le Secrétariat municipal), frontaliers, arrêté d'imposition

En 2016, 18'812 transactions ont été comptabilisées dans le système comptable (2015 : 17'660). Le Service des finances a payé et comptabilisé environ 5'553 factures fournisseurs (2015 : 5'530).

Le Service des finances offre également des services à la population tels que les aides financières pour camps scolaires et transports des écoliers et répond aux questions des citoyens relatives aux encaissements par une permanence de guichet, téléphone et via email. Le Service des finances facture, entre autres :

- l'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau
- les services d'épuration et d'égout
- la taxe déchets
- les droits de superficie et locations
- les prestations Pause-Déj
- les camps scolaires
- les frais d'écolage pour classes de raccordement
- les autorisations de stationner
- les amendes d'ordre
- les taxes de séjours
- les soins dentaires délivrés par la Clinique dentaire itinérante du District de Nyon

Ainsi, quelque 13'371 factures débiteurs ont été générées pendant l'année écoulée (2015 : 13'604). Le Service des finances a également envoyé 3'056 rappels pour factures impayées (2015 : 3'532) et a géré 406 poursuites (2015 : 321).

Nombre de factures émises	2016	2015
Taxe déchets personnes physiques	8'160	8'549
Pause-Déj	1'461	1'499
Taxe déchets personnes morales	903	917
Camps scolaires	878	837
Plan de mobilité	255	-
Etudes après écoles	120	129
Permis de construire	90	53
Déchèterie	53	58
Divers	1'451	1'562
Total général	13'371	13'604

De plus, 52 demandes de subsides pour camps scolaires ont été traitées (2015 : 39) et 155 abonnements d'élèves des transports urbains de Gland (TUG) ont été remboursés (2015 : 171).

Par ailleurs, le Service des finances a rétribué mensuellement 112 collaborateurs fixes et 139 collaborateurs payés à l'heure (2015 : 113, respectivement 141). 560 mutations ont été traitées en 2016 y compris entrées, sorties, augmentations de salaire, jubilés, piquets, heures supplémentaires, changements de taux d'occupation, changements d'adresse, changements de coordonnées bancaires, modifications des retenues LPP et impôt à la source, avances et retenues sur salaires, remboursements de frais ainsi que remboursements d'assurances, allocations familiales et allocations perte de gain militaires, maternité, maladie et accidents (2015 : 415).

En outre, le Service des finances est responsable de la tenue des comptabilités suivantes :

- Service de défense incendie et secours (SDIS Gland Région)
- Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
- Plateforme administrative et financière du service psychopédagogique
- Plateforme administrative et financière du PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)

Enfin, à moyen terme le Service des finances a pour objectif :

- l'adoption d'un nouveau logiciel comptable ERP
- la documentation du système de contrôle interne
- l'adoption des nouvelles normes comptables MCH2
- la mise en place des moyens de paiement en ligne (via le guichet virtuel) et les e-factures
- la mise en place d'un reporting financier régulier et fiable pour la Municipalité et la Commission des finances

Résultat de l'exercice 2016

Grâce notamment à un gain de cession du patrimoine financier de CHF 1'708'800.-, les comptes 2016 affichent un excédent de recettes sur les dépenses de CHF 654'470.- et une marge d'autofinancement de CHF 4'943'512.-. Les charges ont été globalement bien maîtrisées, malgré des recettes fiscales nettement inférieures aux prévisions initiales.

CHF	Comptes 2016	Budget 2016
Recettes	58'875'575.-	57'711'115.-
Dépenses	58'221'105.-	59'535'879.-
Excédent de recettes / dépenses	654'470.-	- 1'824'764.-

Recettes effectives

Le total des recettes épurées (c'est-à-dire hors imputations internes et prélèvements aux fonds de réserve déduits) se monte à CHF 57'114'884.-
 au budget à CHF 56'113'665.-
 soit une augmentation par rapport au budget de 1.79 % CHF +1'003'219.-

Charges effectives

Le total des dépenses épurées (c'est-à-dire hors amortissements, imputations internes et virements aux fonds de réserve) se monte à CHF 52'173'372.-
 au budget à CHF 53'392'954.-
 soit une diminution par rapport au budget de 2.28 % CHF -1'219'583.-

Autofinancement

Recettes effectives CHF 57'116'884.-
 Charges effectives CHF 52'173'372.-
 Marge d'autofinancement CHF 4'943'512.-

C'est une marge d'autofinancement de CHF 2'720'711.- qui était prévue au budget. Ce résultat supérieur aux prévisions à long terme améliore par conséquent les hypothèses de capacité économique d'endettement, telles que formulées dans le cadre de la fixation du plafond d'endettement.

Dépenses et subventions d'investissement effectives

Les dépenses d'investissements pour l'exercice 2016 se montent à CHF 7'325'302.- (2015 : CHF 11'430'113.-). Les subventions reçues en 2016 en relation avec les crédits d'investissements se chiffrent quant à elles à CHF 1'699'359.- (2015 : CHF 478'892.-). De plus, les remboursements de prêts ont été de CHF 179'990.- (2015 : néant), ce qui porte les investissements nets à CHF 5'445'952.- en 2016 (2015 : CHF 10'951'221.-). Par conséquent, le degré d'autofinancement, qui indique la proportion des investissements qui ont été autofinancés, a été de 90.8% en 2016.

Evolution de l'endettement communal

La dette brute (emprunts bancaires et institutionnels) se monte à CHF 61'275'000.-, soit CHF 4'776.- par habitant, au 31 décembre 2016. Elle se montait, au 31 décembre 2015, à CHF 60'335'000.-, soit CHF 4'764.- par habitant.

Les comptes annuels montrent en détails les mouvements financiers. Ils font l'objet d'un préavis séparé qui sera présenté au Conseil communal du mois de juin. Les chiffres ci-dessus sont présentés sous réserve d'approbation du préavis par le Conseil communal.

PROMOTION ECONOMIQUE

Thématique constitutive du dicastère du Municipal Gilles Davoine, la promotion économique a connu un tournant important en 2016.

En effet, il a été décidé d'intensifier la promotion économique de la Ville et surtout de la structurer, principalement en formulant une stratégie dont découlera, tout au long de la législature, de nombreuses mesures concrètes.

Des rencontres avec les entreprises, des études auprès des commerces, des partenariats lors d'événements communaux... la promotion économique s'est jusqu'alors effectuée de manière transversale. L'objectif aujourd'hui est de pérenniser ces actions et, surtout, de les inscrire dans une démarche globale et constructive.

Cette mission constituante a été confiée à l'Office de la communication dans l'attente de la création d'un poste dédié uniquement à la promotion économique et cette nouvelle stratégie sera présentée dans le rapport de gestion 2017.

SPORTS

Mérites sportifs 2016 de la Ville de Gland

Le Mérite sportif de la Ville de Gland est attribué chaque année par un jury de six membres nommés par la Municipalité. Les candidats doivent être domiciliés à Gland ou être membres d'une association ou d'une société ayant son siège dans notre ville.

Le jury se compose comme suit :

M. Gilles Davoine	Municipal
M. Thierry Genoud	Municipal
M. Roland Wolf	Président de l'USLG
M. Michel Girardet	Ancien sportif d'élite
M. Julien Niklaus	Secrétaire municipal
M. Florian Sägesser	Journaliste et écrivain

Délibérant dans sa séance du 8 février 2017, le jury a attribué les prix suivants :

- Mérite individuel masculin : Ju-Jitsu brésilien – David Rivera, champion d'Europe et prix du meilleur athlète suisse ceinture violet, champion suisse de la catégorie et tous poids confondus
- Mérite individuel féminin : Equitation – Léonie Wahlen, championne vaudoise et 9 résultats dans les 10 premiers lors des concours internationaux (environ 60 concurrents)
- Mérite par équipe : Tennis Club, Equipe de 1ère Ligue +35 ans, promotion en Ligue nationale C
- Mérite du dévouement dans le milieu sportif : Daniel Zehnder, 25 ans de présidence de la Société de tir « Le Chêne » et 29 ans d'engagement au sein de son comité



Fête communale du sport

Le mercredi 25 mai et pour la 3^{ème} année consécutive, la Ville de Gland a participé au Duel intercommunal « La Suisse bouge ». Cette année il s'agissait d'un duel à trois: Gland a défié Bulle/FR et Val-de-Travers/NE. Cet évènement national, soutenu par l'Office fédéral du sport, a une nouvelle fois enregistré une participation de plus de 500 personnes à Gland.

Les deux autres Communes ont cependant enregistré une participation plus importante compte tenu notamment du fait qu'elles ont plus d'habitants et que la manifestation a été organisée sur une journée entière pour l'une et sur plusieurs jours pour l'autre. L'objectif de cette manifestation n'est pas la performance sportive, mais d'inciter un maximum de personnes, quel que soit leur âge, à bouger et leur donner ainsi l'envie de faire du sport pour le plaisir et la santé.

Patinoire mobile

Du 20 novembre 2015 au 28 février 2016, une surface de glace de 525 m² a été mise à la disposition du public, des écoles et du HC Gland à Grand-Champ. Encore et toujours, un bilan largement positif peut être tiré de cette 6^{ème} saison de la patinoire couverte de Gland. Durant les 101 jours d'ouverture non-stop, les heures effectives d'utilisation de la glace ont encore augmenté par rapport à la saison précédente.

Cette patinoire est devenue un véritable lieu de rencontre hivernal des Glandois et des amateurs des sports de glace de toute notre région. Plus de 3'000 écoliers ont eu la possibilité de griffer la glace. En outre, les soirées privées ont connu un grand succès et chaque hiver les demandes augmentent. Ce « terrain de jeu », accessible gratuitement, a ainsi attiré pas loin de 25'000 usagers durant l'hiver 2015-2016.





DOMAINES

Patrimoine communal

En 2016, le patrimoine communal a évalué comme suit :

Exécution de vente-droit de réméré de la parcelle n° 889 au lieu-dit chemin de la Crétaux à Swissquote Bank SA pour le montant de CHF 1'708'800.-.

Jardins familiaux

L'association des jardins familiaux de Gland, présidée par Mme Schneeberger, gère les 150 jardins mis à disposition des habitants de Gland.

BÂTIMENTS - URBANISME

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire

4	permis pour la construction de 4 villas contiguës, d'un immeuble de 18 appartements, d'un bâtiment administratif et d'un immeuble de 16 logements
4	permis pour la construction d'une halle de stockage et de bureaux, la mise en œuvre d'un EMS de 56 lits, la création d'un terrain de football synthétique, l'isolation périphérique des vestiaires du centre sportif «En Bord» ;
20	permis pour des transformations, agrandissements, démolitions, affectation de commerces et d'une structure d'accueil de jour, aménagement d'une école, création de places de parc, inscription de servitudes, aménagement d'un centre de formation canin, créations d'appartements de service ;

soit 28 permis délivrés en 2016.

Consultations publiques et autorisations municipales

37 autorisations ont été délivrées pour les objets suivants :

3	autorisation pour des transformations intérieures et la mise en œuvre de velux ;
30	autorisation pour vérandas non chauffées, jardins d'hiver, clôtures, couverts à voitures, terrasses et panneaux brise-vue ;
4	autorisation pour la mise en conformité énergétique d'un bâtiment, l'installation de pompes à chaleur et la mise en œuvre d'un local citerne.

Commission de salubrité

Depuis 2015, la composition de la commission est la suivante :

M. Thierry Genoud, Municipal

M. Daniel Grosjean, SDIS

M. Nicolas Dürig, Groupe eaux

M. José Sanchez, Service des bâtiments et de l'urbanisme

Cette commission s'est réunie à 10 reprises. Elle a effectué 13 visites de bâtiments.

A l'issue de ces visites, 7 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir:

3	permis pour villas, immeubles locatifs, bâtiment plurigénérationnel avec logements et logements protégés représentant un total de 38 logements ;
4	permis pour le changement d'affectation de locaux, la création d'une terrasse démontable, la création d'une UAPE et la construction d'un couvert à vélos.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien ou de réfection, achats

Complexe de Grand-Champ :

- remise en état de 70 plateaux de tables
- réparation des douches du complexe
- pose de « lignes de vie » au théâtre
- remplacement des stores endommagés
- remplacement de l'échangeur à plaques de l'eau chaude de la cuisine
- remplacement de la régulation de la ventilation du complexe

- réfections de diverses menuiseries dans plusieurs classes
- réparation de la table élévatrice à l'extérieur du collège
- achat de cinq bureaux et 30 corps de bureaux pour compléter le mobilier actuel des enseignants
- aménagement d'un bureau dans l'attique de la bibliothèque

Collège des Tuillières :

- pose de films de sécurité sur les vitres des salles 205, 208 et de l'appartement du concierge
- achat de 14 tables et 14 chaises pour compléter le mobilier en place
- nettoyage annuel des vitres inaccessibles

Collège des Perrerets :

- remplacement de 8 luminaires dans les locaux de la fondation de Vernand
- nettoyage annuel des vitres inaccessibles
- réfection de la peinture du fond de la piscine
- achat de 5 tableaux noirs pour les salles de classes du bloc F
- déménagement des Samaritains dans le local de brossage (bloc D)
- renouvellement annuel du mobilier scolaire
- désamiantage et rénovation des WC filles au 2ème étage du bloc E

Collèges de Mauverney A et B :

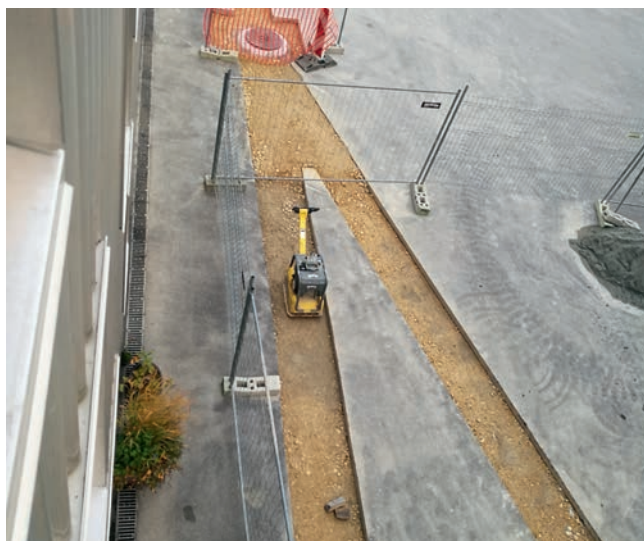
- renouvellement annuel du mobilier scolaire
- réfection du parquet des salles B11 et B34
- nettoyage annuel des vitres inaccessibles

Bâtiment administratif :

- achat d'un lave-linge et d'un sèche-linge pour le local du concierge
- remplacement de l'alarme évacuation de l'ascenseur
- remplacement des tuyaux de descente des eaux pluviales

Centre communal de Montoly :

- modifications diverses dans l'aménagement de l'atelier menuiserie
- réfection de l'étanchéité de la douche du judo
- réfection des non-conformités des collecteurs d'eau pluviales du complexe (parking et bâtiments)



Divers

- remplacement de la toiture de la ciblerie du stand de tir

- remplacement des deux pompes de relevage du centre sportif « En Bord »

Constructions neuves et rénovation lourde

Equipement du collège de Grand Champ en écrans interactifs

Le préavis n° 100 relatif à l'installation d'écrans interactifs au collège de Grand Champ a été présenté en première lecture au Conseil communal le 28 avril 2016. Le crédit de CHF 481'000.- a été octroyé lors de la séance du 23 juin 2016.

Le montant des travaux dépassant les valeurs-seuils fixés par les marchés publics, l'établissement des soumissions a été lancée en octobre 2016. Les travaux préparatoires débuteront dès le printemps 2017 afin que ces équipements soient opérationnels pour la rentrée scolaire 2017-2018.

Réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif « En Bord » plus création d'un terrain synthétique et de deux vestiaires

Soucieuse d'offrir des surfaces de jeu et des infrastructures qui répondent aux besoins des clubs sportifs, la Municipalité a établi un état des lieux des installations existantes, suivi d'une évaluation des besoins futurs.

De cette étude est ressorti la nécessité de construire deux vestiaires supplémentaires, de procéder à une réfection de l'isolation des vestiaires existants et de construire un terrain de football synthétique supplémentaire au centre sportif « En Bord ».

Dans ce sens, le préavis n° 99 a été présenté au Conseil communal le 28 avril 2016. D'un montant total de CHF 3'718'600.-, il a été validé en seconde lecture le 23 juin 2016.

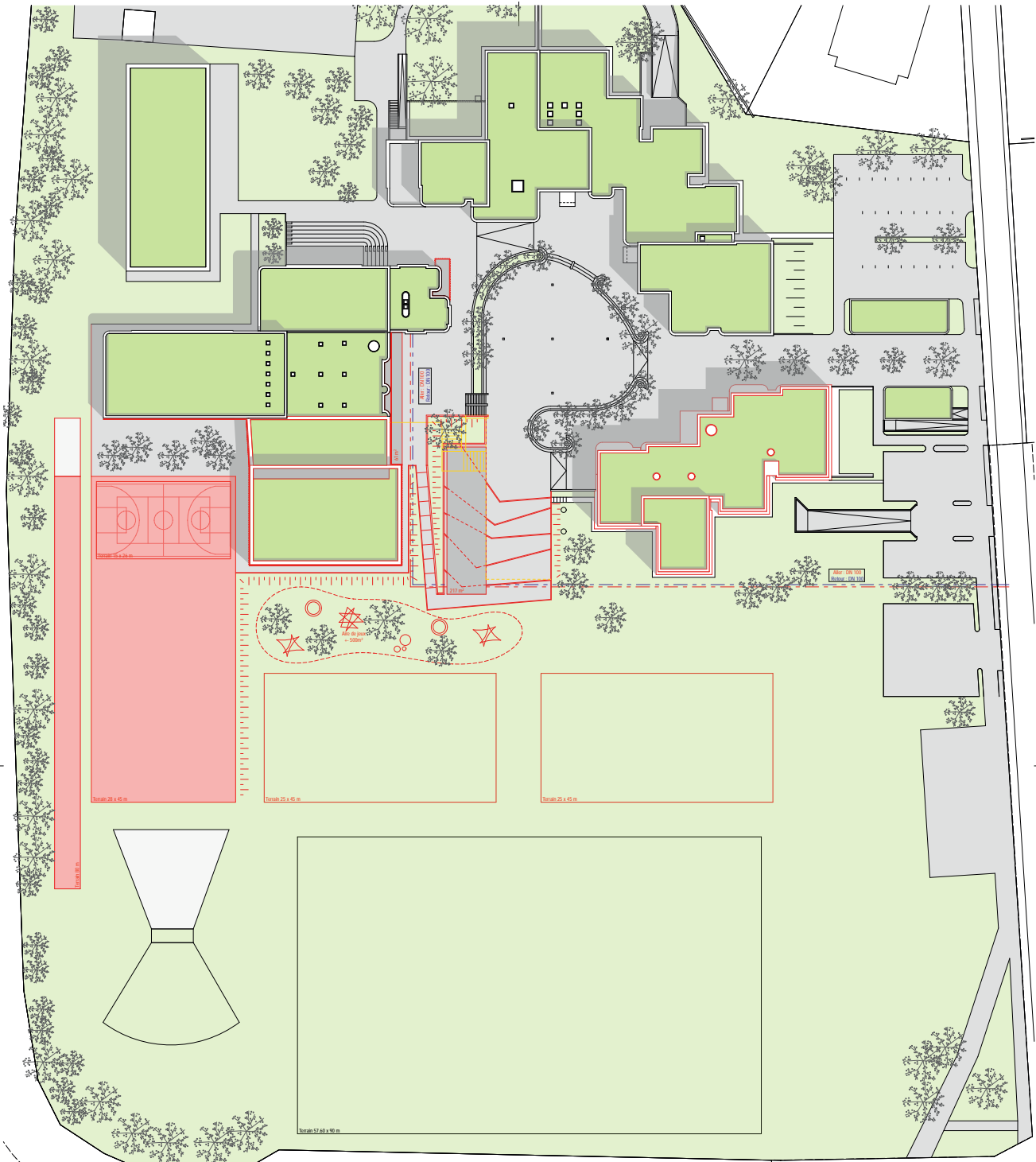
Les études techniques ainsi que l'établissement des soumissions ont été lancées en septembre et les travaux relatifs aux vestiaires ont débuté en novembre 2016.

La construction du nouveau terrain synthétique a été confiée au Service des infrastructures et de l'environnement qui est en charge des équipements sportifs de la Commune.

Rénovation de l'enveloppe des bâtiments et des installations techniques des Perrerets - 2^{ème} étape

Afin de poursuivre et d'achever la réhabilitation du centre scolaire dans son intégralité, la Municipalité a soumis au Conseil communal le préavis n° 96 portant sur l'étude de la seconde étape de la rénovation de l'enveloppe des bâtiments et des installations techniques pour les blocs D et E du complexe. D'un montant de CHF 589'000.-, le préavis prévoit également les études nécessaires à la construction d'une nouvelle salle de gymnastique, de classes supplémentaires en toiture du bloc E, d'un préau couvert ainsi que la réalisation d'une nouvelle place de jeux.

Le Conseil communal a accepté ce préavis lors de sa séance du 28 avril 2016. Les études ont ainsi pu débuter dès l'été 2016. Un préavis pour la réalisation des travaux sera présenté au Conseil communal durant l'été 2017.



AFFAIRE N° 0811 PLAN N° C

CENTRE SCOLAIRE DES PERRERETS - VILLE DE GLAND
 RENOVATION ET EXTENSIONS DES BATIMENTS D ET E
 CONSTRUCTION D'UN PREAU COUVERT

chemin de la Perroude 1, CH - 1196 Gland

PHASE AVANT-PROJET **PROVISOIRE**

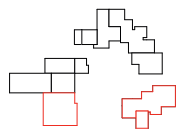
SITUATION

IMPLANTATION PROJETEE

NIVEAU DE REFERENCE ± 0.00 = 433.50

REF. PLAN	REF. DWG	REF. DESSIN	DATE	DESSIN	FORMAT	ECHELLE
		0811_mep_170202.pln	21.07.2016	FH	A2	1:500

INDICE	LIBELLE MODIFICATION	DESSIN MOD.	DATE MOD.
A	Mise à jour des aménagements extérieurs	FH	20.10.2016
B	Trace du CAD	FH	11.01.2017
C	Délimitation interventions - mise à jour aire de jeux - mise à jour des extensions	FH	08.02.2017



MAITRE D'OUVRAGE
 Ville de Gland - Service Bâtiments et Urbanisme
 chemin de Montoloy 1 - CP 320
 CH - 1196 Gland
 T : +41 22 354 04 80
 F : +41 22 354 04 39
 E : sluv@gland.ch

ARCHITECTE
neuf8
 architecture & planification environnementale

neuf8 architectes sarl
 avenue de Chilly 23 - CP 194
 CH - 1000 Lausanne 12
 T : +41 21 661 26 70
 F : +41 21 661 26 72
 E : contact@neuf8.ch

Construction du nouveau passage inférieur à la gare

Les travaux préparatoires à la construction du nouveau passage inférieur se sont poursuivis début 2016 avec la déviation des conduites d'eau et de gaz (d'une longueur totale de 150 mètres) sur le chemin de la Crétaux. Les bâtiments communaux Perron n° 2 (serrurerie Kaeslin), Vernay n° 2 (locatif) et Vernay n° 4 (ancien bâtiment des garde-forts) ont été démolis en début d'année 2016.



Les travaux de construction du nouveau passage inférieur et de mise en conformité des quais ont repris le 18 janvier 2016 et ont officiellement débuté le 21 mars 2016 avec le «premier coup de pioche». Cf. photo ci-contre.

Ils se sont poursuivis durant toute l'année 2016. Des problèmes liés à la géologie du sous-sol (venues d'eau) ont entraîné des retards sur le planning, repoussant l'ouverture provisoire du nouveau passage inférieur au printemps 2017.

Les travaux de nuit cumulés aux travaux de jour ont engendré des périodes pénibles pour les riverains. Une séance d'information s'est tenue le 11 octobre 2016. Les riverains ont pu exprimer leur mécontentement et leurs doléances. Ils ont également fait part de leur épuisement général.

Une commission a donc été constituée. Elle est composée de six représentants des riverains, des CFF, de la direction des travaux (bureau d'ingénieurs et Service des bâtiments et de l'urbanisme) et d'une délégation de la Municipalité. Deux rencontres se sont déroulées dans la période d'octobre à décembre. La Commission des riverains permet de faire le relais des constats et des remarques à la Municipalité et aux CFF afin que des mesures correctrices puissent être prises immédiatement. Les principales mesures mises en place à la suite de ces séances ont été les suivantes :



- suppression des travaux les nuits du dimanche au lundi (sauf cas exceptionnel)
- exécution des travaux très bruyants de jour et avant minuit, réaménagement des installations de chantier pour limiter au maximum les déplacements d'engins
- mise en place de tapis antichoc dans les bennes
- dispositions prises afin que les travaux d'entretien des voies CFF ne se fassent pas les nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi
- renforcement des dispositifs d'instruction au personnel concernant le comportement à adopter en période nocturne

La mise en place de cette commission ainsi que les mesures qui ont suivies ont permis d'apaiser les tensions occasionnées par le chantier.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Consommation d'électricité et coûts

Consommation d'électricité 2016				
Bâtiments				
Collège secondaire Grand-Champ	kWh	611'778	CHF	148'332.-
Centre scolaire Les Perrerets	kWh	435'414	CHF	102'306.-
Collège des Tuillières	kWh	151'244	CHF	37'969.-
Bâtiments de Montoly (n°3-5 et 9)	kWh	106'887	CHF	23'683.-
Collège de Mauverney A & B	kWh	104'880	CHF	26'830.-
Administration communale (y.c. grande salle)	kWh	68'433	CHF	16'430.-
Bâtiment de Montoly n°1	kWh	65'784	CHF	14'588.-
Centre sportif En Bord (y.c. terrain de foot et buvette)	kWh	55'429	CHF	17'217.-
Chapelle Saint Jean-Baptiste	kWh	26'531	CHF	6'810.-
UAPE Mauverney C	kWh	12'935	CHF	3'134.-
Temple Saint Paul	kWh	12'130	CHF	3'175.-
Déchèterie	kWh	5'417	CHF.	1'380.-
Bâtiment GF	kWh	2'740	CHF.	714.-
La Pépinière	kWh	3'059	CHF	801.-
Refuge communal	kWh	3'868	CHF	1'008.-
Salle de réunion de la Cure	kWh	2'039	CHF	534.-
Totaux	kWh	1'668'568	CHF	404'913.-

Remarques :

- pour le centre sportif «En Bord», la consommation de la halle de tennis et l'éclairage des terrains de tennis extérieurs ne sont pas compris
- pour les Perrerets, les consommations indiquées incluent celles de l'ensemble du site, y compris le Bloc F (UAPE et Pause-Déj)

Par rapport à 2015, la consommation électrique totale a augmenté d'environ 115 MWh, dont la plus grande partie est imputable au site des Perrerets (+93 MWh), correspondant à la première année complète d'exploitation du bloc F (UAPE et Pause-Déj). Pour rappel, ce bloc a été mis en service en août 2015.

Les deux autres sites ayant contribué à la hausse de la consommation annuelle sont Mauverney A et B (+13 MWh) et Grand-Champ (+13 MWh).

A noter enfin la baisse de consommation notable de l'ancien bâtiment des garde-forts (-11 MWh), expliquée par le fait que ce bâtiment a été démoli au printemps 2016 dans le cadre des travaux de construction du nouveau passage inférieur.

Centre sportif et réservoirs

Eclairage terrains de sports

Terrains de sport du C.S. «Les Perrerets»	kWh	3'465	CHF	874.60
Place de fêtes du C.S. «Les Perrerets»	kWh	2'857	CHF	766.75
Totaux	kWh	6'322	CHF	1'641.35

Réservoirs et stations de pompage des eaux usées et eaux claires

Réservoir d'eau de «La Gresollière»	kWh	2'652	CHF	633.80
Réservoir d'eau de «Château Grillet»	kWh	2'147	CHF	493.95
Stations de pompage des eaux usées	kWh	8'918	CHF	2'097.55
Passage sous voies «CFF» (yc. pompes)	kWh	4'362	CHF	987.60
Totaux	kWh	18'079	CHF	4'212.90

Total de la consommation électrique	kWh	26'075	CHF	5'854.25
--------------------------------------------	------------	---------------	------------	-----------------

Evolution de la consommation de mazout par bâtiment en litres

Evolution de la consommation de mazout par bâtiment en litres							
Années	Perrerets	Bâtiment communal	Temple	La Pépinière	Bâtiment ex-GF	Montoly	TOTAL
2003	186'853	27'114	16'595	7'515	4'854	39'999	282'930
2004	208'037	27'387	15'388	8'679	4'908	42'559	306'958
2005	222'389	31'980	16'816	7'525	5'545	43'864	328'119
2006	188'806	29'036	14'704	10'902	6'106	40'534	290'088
2007	181'490	27'007	13'632	7'489	5'630	39'032	274'280
2008	185'379	28'277	15'505	8'832	6'571	39'966	284'530
2009	184'007	28'411	15'893	8'675	6'307	38'230	281'523
2010	235'259	29'105	16'387	9'070	7'136	40'138	337'095
2011	184'290	24'585	17'960	8'036	6'715	34'993	276'579
2012	168'188	28'832	14'264	10'607	6'805	57'147	285'843
2013	254'201	29'611	11'623	8'006	8'886	40'174	352'501
2014	183'951	23'307	11'701	6'550	6'962	37'242	269'713
2015	170'177	24'268	13'316	6'913	4'304	38'095	257'073
2016	152'901	27'044	14'017	8'217	Démoli	37'359	239'538

Par rapport à 2015, la consommation annuelle de mazout a diminué de plus de 17'000 litres. Cette baisse correspond en grosse partie à l'économie réalisée aux Perrerets. L'assainissement des blocs A, B et C a permis de réduire significativement la consommation de mazout du site malgré les consommations de chauffage additionnelles du bloc F nouvellement construit.

Pour la majorité des autres bâtiments, la consommation est en hausse. Toutefois, cette hausse est compensée par l'économie de mazout résultant de la démolition de l'ancien bâtiment des garde-forts.

Evolution de la consommation de gaz par bâtiment en kWh

Evolution de la consommation de gaz par bâtiment en kWh						
Années	Grand-Champ	Mauverney A	Mauverney B	C.S. en Bord	UAPE Mauverney C	TOTAL
2003	1'467'892	240'859	194'107	106'249	-	2'009'107
2004	1'565'149	275'496	189'393	154'809	-	2'184'847
2005	1'636'899	283'297	199'847	150'802	-	2'270'845
2006	1'771'423	275'517	209'064	142'959	-	2'398'963
2007	1'336'903	216'167	181'423	116'608	-	1'851'101
2008	1'554'206	282'747	206'167	114'325	-	2'157'445
2009	1'655'527	278'202	209'328	137'103	-	2'280'160
2010	1'699'909	268'044	194'974	85'501	-	2'248'428
2011	1'745'917	220'606	201'570	118'553	-	2'286'646
2012	1'773'903	236'398	200'418	130'096	25'073	2'365'888
2013	1'866'939	276'638	226'737	149'185	-	2'519'499
2014	1'579'568	219'639	185'906	97'328	15'213	2'097'654
2015	1'522'684	236'026	203'195	141'113	41'014	2'144'032
2016	1'602'530	262'085	194'939	113'721	42'587	2'215'862

Par rapport à 2015, la consommation annuelle de gaz est en légère hausse (+3,4%) et s'explique par des variations saisonnières.

Comparaisons des consommations et des coûts des installations de chauffage des différents bâtiments en 2016

Bâtiments	Cube SIA (m ³)	Consommation mazout (litres)	Consommation mazout (kWh)	Consommation chauffage à distance (kWh)	Consommation bois (kWh)	Consommation gaz (kWh)	Consommation électricité (kWh)	Consommation totale (kWh)	Consommation par m ³ SIA (kWh/m ³)	Coût annuel (Frs.)	Coût par m ³ SIA (Frs/m ³)
Centre scolaire les Perrerets (y. c. piscine)	54'944	152'901	1'813'406					1'813'406	33.0	106'545	1.94 *
Bâtiment communal (y. c. grande salle)	11'302	27'044	320'742					320'742	28.4	22'200	1.96
Ecole Mauverney A	15'150					262'085		262'085	17.3	33'462	2.21
Ecole Mauverney B	12'070					194'939		194'939	16.2	21'706	1.80
Ecole Mauverney C	6'710					42'587		42'587	6.3	4'865	0.73
La Pépinière	2'280	8'2017	97'454					97'454	42.7	8'133	3.57
Centre sportif En Bord	3'525					113'721		113'721	32.3	12'375	3.51
Temple Saint-Paul	6'949	14'017	166'242					166'242	23.9	10'436	1.50
Chapelle Saint-Jean-Baptiste	1'525						24'000	24'000	15.7	6'160	4.04
Collège secondaire Grand-Champ	37'515					1'602'530		1'602'530	15.3	126'746	1.21
Ecole Complexe PSS	62'629 4'319										
Bâtiments de Montoly (n°3-5 et9)	16'904	37'359	443'078					443'078	26.2	30'278	1.79
Bâtiment de Montoly n°1	13'583				150'000			150'000	11.0	7'565	0.56
College des Tuillières	35'344			240'903				240'903	6.8	35'344	1.00

* Le prix au m³ est difficilement comparable car :

- le collège des Perrerets a une piscine chauffée 10 mois par année
- le centre sportif En Bord a une forte consommation d'eau chaude

Pouvoir calorifique du mazout : 11.86 kWh/l

Cité de l'énergie

L'année 2016 a été marquée par la création du Groupe de travail Cité de l'énergie (GTCE), mis en place sur décision de la Municipalité du 20 juin 2016. Les objectifs poursuivis par ce groupe de travail sont principalement :

- le suivi et la coordination des efforts déployés par les différents services sur les thématiques du label
- le développement d'une émulation collective
- la mise en place d'une meilleure lisibilité de la démarche Cité de l'énergie

Animé par la Déléguée à l'énergie, le GTCE rassemble des collaborateurs des services suivants :

- Service des bâtiments et de l'urbanisme
- Service des infrastructures et de l'environnement
- Secrétariat municipal
- Service de la population
- Service de la culture
- Service de la jeunesse
- Service des finances

Le groupe s'est déjà réuni à deux reprises afin d'élaborer un plan d'actions pour l'année 2017, qui a été présenté en fin d'année aux chefs de services puis à la Municipalité. Des séances seront organisées à deux reprises annuellement afin de mesurer les résultats atteints l'année précédente et de définir le plan d'actions pour l'année suivante.

En tant que Cité de l'énergie, la Ville de Gland a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'actions associé à sa politique énergétique. Au titre des 6 chapitres du programme, les principales actions en cours sont les suivantes :

Développement territorial

- approbation du plan partiel d'affectation «La Combaz» (préavis n° 7 / 2016)
- révision du plan directeur communal
- étude du plan de quartier «Gare sud» (préavis n° 66 / 2014)
- études pour le réaménagement de Falaise plage (préavis n° 98 / 2016)
- études en vue du réaménagement du Vieux-Bourg
- révision du plan général d'affectation (préavis n° 45 / 2013)
- poursuite des contacts avec les architectes et promoteurs de nouveaux projets afin de les inciter à privilégier l'infiltration, voire la rétention des eaux pluviales, plutôt que le rejet direct dans les canalisations d'eaux claires

Bâtiments et équipements

- études pour la rénovation lourde des blocs D et E du centre scolaire des Perrerets (préavis n° 96 / 2016)
- études de détail pour la rénovation du Centre Sportif En Bord (préavis n° 99 / 2016)
- études de détail pour l'assainissement de la chaufferie du complexe de Montoly (préavis n° 95 / 2016)
- installation d'une cuve de rétention d'eaux pluviales à La Pépinière.

Approvisionnement, dépollution

- subvention aux énergies renouvelables, ayant permis aux habitants d'installer plus de 400 m² de capteurs solaires photovoltaïques et près de 18 m² de capteurs solaires thermiques
- modification des contrats d'abonnement électrique, afin que les bâtiments soient fournis en énergie SEICbénéfic, une énergie certifiée 100% Naturemade
- études en vue de l'exploitation de la Cézille (préavis n° 101 / 2016)
- test d'une déchèterie mobile dans le quartier «Sous les vignes»
- travaux de la commission Littering
- participation à la création d'une société anonyme destinée à la construction et à l'exploitation d'un chauffage urbain (préavis n° 103 / 2016)
- coordination avec la Romande énergie pour un approvisionnement énergétique de l'école des Tuillières par une chaufferie au bois

Mobilité

- travaux du passage inférieur sous les voies CFF (préavis n° 82 / 2015)
- diagnostic et étude de faisabilité du réaménagement de la RC1 en collaboration avec le Conseil régional
- mise en œuvre du plan de mobilité pour l'Administration communale, avec plusieurs mesures de soutien des mobilités alternatives

- création d'une place pour un véhicule Mobility sur le site de Montoly, avec véhicule disponible pour la population les soirées et les weekends
- obtention du soutien de SuisseEnergie pour le plan de mobilité inter-entreprises initié par la commune
- organisation de multiples événements pour la semaine de la mobilité, y compris le Comptoir de la Mobilité
- mise à disposition des nouveaux habitants de kits mobilité les informant des différentes options de transport disponibles
- organisation du marché, favorisant les circuits courts
- coordination avec les communes voisines et le PA3 du Grand Genève
- participation à l'élaboration du futur réseau de vélo libre-service avec le Conseil régional

Organisation interne

- création du Groupe de travail Cité de l'énergie
- participation à trois formations coordonnées par l'association Cité de l'énergie, avec participation des délégués à l'énergie et à la communication, ainsi qu'un représentant du SIE

Communication, coopération

- élaboration et communication du programme de subventions communales 2016
- ajout du logo Cité de l'énergie en page d'accueil du site web
- achat de nouveaux supports (bannière et drapeaux) permettant de faire connaître Gland en tant que Cité de l'énergie
- diffusion d'un spot publicitaire présentant les subventions communales sur NRTV
- campagne de sensibilisation des habitants sur Facebook, avec une série de six thématiques publiées pendant l'été
- publication de deux articles dans GlandCité sur les subventions existantes
- diffusion d'environ 2'500 courriers adressés aux particuliers propriétaires d'au moins un bien immobilier à Gland visant à les inciter à procéder à un assainissement thermique
- organisation d'une soirée de formation aux économies d'énergie de chauffage, Futé 5 à 7, le 2 mars
- accueil à l'école des Tuillières de la WAVE (World advanced vehicle expedition), un rallye automobile de véhicules électriques visant à sensibiliser la population et les élèves de cinq classes à la mobilité électrique, sans émission de CO₂
- présence sur un stand du marché le 21 septembre pour la vente de pommeaux de douche à débit réduit et d'ampoules LED, ainsi que la promotion du programme de subventions développement durable de la commune



Commission énergie

Avec la nouvelle législature, la composition de la commission énergie a été renouvelée en milieu d'année. Elle est désormais la suivante :

Président:	M. Thierry Genoud, Municipal
Membres:	Mme Christelle Giraud-Nydegger, GDG
	M. Heinz Beutler, PLR
	M. Michel Bardet, UDC
	Mme Caroline Félix, PS
	Mme Anne-Christelle de Savignac, Déléguée à l'énergie

La commission a été sollicitée pour promouvoir des solutions de réduction de consommation d'eau et d'énergie le 21 septembre sur le stand énergie du marché.

Subventions communales

L'évolution des subventions communales versées depuis 2008 est portée sur le tableau ci-contre :

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES EN FRANCS								
Années	Thermique	Photovoltaïque	Pompe à chaleur	Mobilité	Audit énergétique	Assainissement énergétique	Electroménager	TOTAL
2008	18'900	0	0	600				19'500
2009	10'000	4'500	0	5'400				19'900
2010	27'970	2'500	4'000	5'700				40'170
2011	13'375	0	2'000	48'000				63'375
2012	36'700	0	0	234'105	9'676			280'481
2013	64'000	319'060	25'000	47'694				455'754
2014	27'415	107'535	11'500	37'235	840		8'411	192'396
2015	2'000	46'857	8'000	18'147	1'950		11'760	89'314
2016	8'375	45'105	16'000	20'759	3'884	8'904	6'192	109'219

En 2016, le budget alloué au plan de subvention était plus important que pour les années précédentes (CHF 270'000.- au lieu de CHF 95'000.- en 2015).

Les deux hausses notables décidées pour le budget ont été :

- CHF 100'000.- pour l'assainissement de bâtiment
- CHF 40'000.- pour les énergies renouvelables

Les subventions mobilité ont également bénéficié d'une hausse avec un budget total doublé, passant de CHF 15'000.- à CHF 30'000.-.

L'année 2016 a également été marquée par la mise en place de nouvelles subventions :

- audit énergétique et assainissement des bâtiments (remplacement de fenêtres et isolation de parois)
- actions stratégiques pour la réduction des consommations du territoire
- véhicule électrique, chauffage au bois et système de récupération des eaux pluviales

Un publipostage envoyé à tous les particuliers propriétaires de biens à Gland a incité certains d'entre eux à étudier l'opportunité d'un assainissement, comme en témoigne l'arrivée de dossiers de demandes de subvention pour le bâti en fin d'année.

Le tableau ci-après récapitule les subventions engagées en 2016. Ce sont 105 subventions qui ont été octroyées, dont plus de deux cinquièmes pour des solutions de mobilité alternative et plus d'un cinquième pour des achats d'électroménager efficient. Ainsi, la ville a pu encourager les citoyens à réaliser des économies d'énergie au quotidien.

Les capteurs solaires photovoltaïques ont pour leur part encore cette année mobilisé la majorité du budget, avec un montant total alloué de CHF 45'105.-, pour 14 installations et une surface totale installée de plus de 400 m².

Etat au 31.12.2016			
2016	Quantité	Montant engagé	Budget
Capteur solaire thermique	3	8'375	100'000
Capteur solaire photovoltaïque	14	45'105	
Pompe à chaleur	4	16'000	
Audits consom'action et rénov'action	13	3'884	30'000
Assainissement énergétique	5	8'904	100'000
Appareil électroménager	23	6'192	10'000
Vélo à assistance électrique	38	16'124	30'000
Véhicule électrique	3	4'500	
Mobility	2	135	
Global	105	109'219	270'000

des infrastructures et de l'environnement. Cette dernière est coordonnée au plan de quartier (et inversement) ainsi qu'avec la zone 30 sud. Les éléments de cette étude seront intégrés dans le concept mobilité du plan de quartier.

Révision du plan de quartier «Cité-Ouest SA - Aux Tuillières»

Les discussions ont été suspendus en début d'année 2016 afin qu'une nouvelle approche puisse être définie. Une étude complémentaire sur le stationnement, réalisée par un des propriétaires, a permis d'affiner l'avant-projet. Une séance selon l'article 71 LATC (consultation des propriétaires avant l'examen préalable) a été organisée le 13 décembre. Une prise de position des propriétaires est attendu pour le premier trimestre 2017. Cette prise de position permettra à la Municipalité de se déterminer sur la poursuite du développement du plan de quartier, ou non.

Révision du plan de quartier «Mauverney Dessus - Au Bochet Dessus»

A l'instar du plan de quartier «Cité-Ouest SA - Aux Tuillières», les échanges entre la Municipalité, les propriétaires et leur mandataire se sont poursuivis. Les variantes de régénération urbaine ont été affinée. La variante retenue a été présentée aux propriétaires avec une demande de validation formelle. Un des propriétaires souhaitant approfondir une nouvelle variante avec ses voisins, le projet est suspendu momentanément.

Plan partiel d'affectation «La Falaise I, II et III» et PPA «Falaise Plage»

L'arrêt du Tribunal fédéral concernant les «La Falaise I, II et III» a été rendu le 15 septembre 2016. Le recours a été rejeté. Le PPA «La Falaise I» a donc été mis en vigueur par le Département cantonal compétent le 28 novembre 2016. Les PPA «La Falaise II et III» seront quant à eux mis en vigueur lorsque la procédure pour le projet routier (cheminement public au bord du lac) aura abouti. Les procédures ont en effet toujours été coordonnées.

Le plan partiel d'affectation «La Falaise III» n'étant toujours pas mis en vigueur, l'avancement sur le PPA «Falaise plage» est suspendu.

Réaménagement «Falaise plage»

Le préavis municipal n° 98 relatif au crédit d'étude pour le réaménagement de la plage de la Falaise a été validé par le Conseil communal lors de sa séance du 28 avril. L'avant-projet et le projet ont été établis durant l'année 2016 avec la consultation des différents services communaux et cantonaux pour la partie lacustre et la partie terrestre. Le projet a été présenté aux propriétaires voisins directs afin de récolter leurs remarques. Dans la mesure du possible, ces dernières ont été intégrées dans le projet. Le dossier, pour la partie terrestre, sera soumis à l'enquête publique en début d'année 2017.



PPA Lavasson

Le rapport préliminaire a été transmis au canton le 25 février 2016. Le Canton a émis un préavis positif le 5 juillet 2016 avec certaines recommandations. Les études techniques et financière de la STEP sur un site unique (et sur deux sites à la demande du Conseil communal de Nyon) ont été lancées en fin d'année 2016 après l'obtention du crédit d'études par les différents partenaires (l'APEC pour la Commune de Gland).

Le dossier de planification est quant à lui dans l'attente des résultats des études techniques liées à la STEP afin de pouvoir être établi.

Coordination «Nyon-Gland»

La plateforme de Coordination «Nyon-Gland» a été réunie à plusieurs reprises dans le cadre particulier de l'approfondissement du secteur de la Bichette. Le Service des infrastructures et de l'environnement suit ce dossier et une étude pour la mise en œuvre est actuellement en cours. Le secteur «ouest» de la Commune (et son accessibilité) sera approfondi durant l'année 2017.

Réaménagement RC1

Dans le cadre du projet d'agglomération du Grand Genève de deuxième génération et pour faire suite à la première étape du réaménagement de la RC1, l'étude de la deuxième étape a été finalisée durant le début d'année 2016 en concertation avec le Conseil régional et les communes concernées. Le rapport final a été validé par la Municipalité dans le courant du premier semestre 2016. Ce rapport fait office de document d'orientation pour l'avenir de la RC1 et de son réaménagement.

Projet d'agglomération «Grand Genève»

Le projet d'agglomération de troisième génération (PA3) du Grand Genève, après celui de 2007 et 2012, a été signé le 8 décembre 2016. Les mesures concernant la Commune de Gland ont été mises à jour et une nouvelle mesure a été inscrite ; mesure qui concerne l'amélioration de la traversée du passage du Mont-Blanc pour les mobilités douces (postulat de M. Uebelhart relatif à l'étude d'une jonction modeste, fonctionnelle et directe pour les piétons et les cyclistes entre le nord et le sud de la voie ferrée à proximité de Swissquote). Un cofinancement pour les mesures de type A (réalisation 2019-2022) est demandé à la Confédération par ce biais.

INFRASTRUCTURES - ENVIRONNEMENT

RÉSEAU ROUTIER

Cheminevements piétonniers et trottoirs

- établissement d'un projet de sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit «La Falaise» - négociations avec «SI Vers Le Lac» pour choix de variante définitive
- aménagement d'un abri bus à la rue du Borgeaud - réalisation - mise en service

Entretien

- réfection du revêtement bitumineux de la rue de Malagny sur le tronçon compris entre le chemin des Fleurs et la rue Mauverney (178 ml)
- réfection du revêtement bitumineux de la rue de la Paix sur le tronçon devant chez Denner (26 ml)
- réfection ponctuelle du revêtement bitumineux le long de différents tronçons routiers (chemin des Fleurs, Grand'Rue, chemin du Bochet, rue du Borgeaud, chemin de Fontenaille, rue du Collège)
- colmatage des fissures existantes le long de plusieurs tronçons de rues (~10'000 ml)
- mise à niveau de 11 couvercles de regards de visite enterrés sur plusieurs chaussées et trottoirs (rue de Malagny, rue Mauverney, chemin du Molard, rue du Midi)
- gravillonnage du chemin des Salettes
- mise en conformité d'un passage piéton à la route Suisse côté «Genève» du rond-point «Schilliger» - appel d'offres - exécution - mise en service

Permis de fouille

- 86 demandes sur le domaine public ont été traitées.

Etudes

- du projet du réaménagement du Vieux-Bourg - dossier d'expropriation et élaboration de variantes
- du projet de réaménagement du carrefour que font l'avenue du Mont-Blanc et la rue de la Combe - convention avec les investisseurs
- du projet de réaménagement de la desserte routière sise à «En Vertellin» permettant l'accès aux nouvelles affectations des sociétés SADEC et SOTRIDEDEC (120 ml) - exécution et mise en service
- du projet pour la mise en place d'une zone 30 dans les quartiers se trouvant au sud de la ville - avant-projet - projet
- du projet de mobilité du futur quartier gare sud - avant-projet
- du réaménagement du chemin des Magnenets - avant-projet
- de l'assainissement du bruit routier - projet - appel d'offres
- de l'assainissement du pont de la Vy-Creuse - projet de l'ouvrage - procédure de demande d'autorisation
- de l'inspection des ouvrages d'art - avant-projet
- du projet d'aménagement de nouvelles places de stationnement le long de la nouvelle paroi anti bruit sur le chemin du Lavasson - avant-projet, projet

Déneigement

Durant la période hivernale 2016, notre personnel du Groupe voirie a été sollicité de manière exceptionnelle pour les travaux de déneigement. Ils ont consacré 345 heures «normales» et 184 heures supplémentaires pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et des trottoirs. De plus, la plupart des interventions ont été concentrées en début d'année entre le 15 janvier et le 15 mars. Sur l'année, ce sont 45 tonnes de sel qui ont été épandues.

ECLAIRAGE PUBLIC

Extension

Un luminaire dédié à la sécurité des usagers du passage piétons sis au rond-point «Schilliger» sur la route Suisse a été installé.

Entretien

En 2016, nous avons procédé aux actions suivantes :

- entretien courant de l'éclairage public effectué suite aux rapports établis lors des tournées mensuelles de vérification
- au chemin de la Crétaux, tous les luminaires ont été remplacés dans le cadre de la réalisation des parois anti-bruit

La consommation annuelle du réseau d'éclairage public a sensiblement augmenté en 2016. Cependant les coûts ont pu être réduits grâce à une diminution du tarif de consommation.



Le tarif de l'électricité a fortement augmenté en 2008 et 2009 pour les raisons suivantes :

- en 2008, augmentation du prix de l'énergie et de l'acheminement (+2.71 ct/kWh)
- en 2009, apparition de taxes fédérales (+2.01 ct/kWh) et volonté communale de payer l'électricité au tarif SEICHydric (+2ct/kWh) pour satisfaire au label «Cité de l'énergie»

Entre 2012 et 2013, la SEIC a installé un nouveau système de mesure de la consommation permettant de migrer vers une facturation à «double tarif». Ainsi, une distinction entre la consommation en heure «pleine» et en heure «creuse» est désormais possible. Cette adaptation a l'avantage d'avoir une meilleure transparence de nos coûts, mais ne permet pas d'avoir une baisse significative de ceux-ci.

Etude

- sur l'assainissement du réseau d'éclairage public réalisé par la SEIC – analyse multicritère (ancienneté des mâts, types d'ampoules, qualité du service, efficacité énergétique) – rapport technique et devis estimatif.

Eclairage de Noël

En 2016, l'entretien courant des différents éclairages et guirlandes s'est poursuivi avec une technologie LED. Une nouvelle décoration lumineuse avec une technologie LED, a été installée au giratoire RC31 / route de Malagny.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Etudes

Les contacts avec les architectes et promoteurs de nouveaux projets ont été poursuivis afin de rappeler l'obligation légale de mettre en œuvre l'infiltration, voire la rétention des eaux pluviales, plutôt que le rejet direct dans les canalisations d'eaux claires.

Dans le cadre du réaménagement du chemin des Magnenets, le remplacement du collecteur unitaire par un réseau en séparatif est étudié.

Entretien

Des entretiens courants ont été effectués conformément aux années précédentes :

- contrôle détaillé et systématique par teintage des raccordements des nouvelles constructions dont le permis d'habiter a été délivré en 2016 (6 parcelles)
- contrôle détaillé par teintage des raccordements de 34 parcelles, selon le programme établi dans le cadre du PGEE
- interventions d'urgence comprenant le curage et parfois l'inspection de canalisations bouchées des eaux usées ou claires
- curage des canalisations des eaux claires, usées et mixtes dans les secteurs «Vernay-En Plannaz», «Villa Prangins-Bergerie», «Malagny-Riant-Coteau», «Magenets-Lavasson» et «Borgeaud-Grand'Rue-La Pique» (environ 17'000 ml qui représente 25% du réseau)
- vidange de l'ensemble des sacs de route sur le réseau communal (environ 1'500 sacs)
- mise en conformité de 5 chambres doubles dans le quartier des Tuillières

Rivières et lac

Entretien ponctuel des rives des cours d'eau et des berges du lac suivant les dégâts occasionnés par les crues et les violents orages.

RÉSEAU D'EAU SOUS PRESSION

Approvisionnement

Etude sur la recherche d'eau au «Bois-de-Chênes» dans le cadre de l'entente intercommunale SABOIS :

- en 2016, avec l'acceptation du préavis 101, une convention d'entente intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille a été approuvée par les communes partenaires d'Arzier-le Muids, Genolier et Gland. Elle a pour but de régler les modalités d'exploitation des puits de la source du Montant et de la nappe de la Cézille, des stations de filtration et de traitement, des réservoirs attenants, des puits de captage et d'infiltration, de la conduite d'adduction et de refoulement et des conduites de liaison et de fixer les critères financiers liés à leurs usages. Suite à cette étape administrative, les études pour la réalisation de la demande de concession et l'établissement du projet technique se sont poursuivis.

Entretien

- remplacement de la conduite d'eau au lieu-dit «Les Sâles» (128 ml) - étude du projet - appel d'offres - exécution - mise en service
- remplacement de la conduite d'eau à la route des Avouillons côté «Genève» de la parcelle n° 9 en parallèle des travaux entrepris par le service du gaz (119 ml) - étude du projet - appel d'offres - exécution - mise en service ;
- déviation de la conduite «La Crique» parcelle n° 921, (30 ml) modification du terrain naturel par un abaissement - étude du projet - appel d'offres - exécution - mise en service
- déviation des conduites (150 ml) nécessaire à la réalisation du passage inférieur de la gare
- étude du projet de conduite de la Crétaux, selon planification des travaux du passage inférieur de la gare - appel d'offres - exécution - mise en service
- pose de nouvelles vannes de réseaux, rte des Avouillons pour assurer l'approvisionnement de SAFEHOST
- contrôle annuel complet du réseau d'eau communal. Détection de 7 fuites, 6 ont été immédiatement réparées. La dernière nécessite le remplacement complet de la conduite et se trouve sur domaine privé. Les travaux seront entrepris aux frais des propriétaires
- 12 interventions d'urgence et entretien courant sur le réseau communal pour la réparation de fuites
- entretien annuel des bornes hydrantes et mesures de débit
- 1 nouvelle borne hydrante a été installée au chemin des Avouillons, nous comptons 267 bornes hydrantes sur le réseau communal

SIDEMO

- pollution à l'hydrocarbure à St-Cergue du 31.01 au 16.02.2016, décision en collaboration avec le Laboratoire cantonal M. Raetz, mise hors service de la station par mesure de prévention, production de la station sous surveillance, selon programme de permanence assurée par les surveillants. Trois campagnes d'analyses ont été réalisées

et aucune trace d'hydrocarbure n'a été trouvée dans la source du Montant. Demande d'approvisionnement d'eau auprès de la SAPAN de 35'877 m³ couvrant la période

- gravillonnage du chemin d'accès à la station du Montant par l'entreprise SCRASA SA
- nomination du nouveau responsable de la station du Montant ; M. Nicolas Dürig
- contrôle annuel complet de la station selon contrat de maintenance et travaux courants

SANE

Le syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) nous livre l'eau d'arrosage pour les terrains du centre sportif «En Bord» (766 m³) ainsi que ceux des jardins familiaux (1'098 m³). L'eau fournie par le biais du SANE est une eau brute du lac n'ayant subi aucun traitement. La consommation d'eau nécessaire à l'arrosage des terrains du centre sportif «En Bord» et des jardins familiaux en 2016 est inférieure par rapport à la moyenne pluriannuelle.

SAPAN

La consommation d'eau de boisson auprès de la SAPAN s'est élevée à 78'784 m³ pour l'année 2016, représentant ainsi 7.6% de la consommation annuelle. Celle-ci est relativement similaire à la moyenne pluriannuelle de cette dernière décennie. Toutefois, il y a lieu de relever que la période de pollution à St-Cergue a nécessité de recourir à la SAPAN de façon permanente et continue afin de soulager la source du Montant. En effet, ce sont 35'877 m³ qui ont été consommés durant cette période, soit 45 % de l'approvisionnement annuel, soit 4% de la consommation d'eau de boisson annuelle.

Contrôle de qualité

En 2016, nous avons prélevé à 4 reprises 7 échantillons d'eau répartis sur l'ensemble des équipements communaux et les avons transmis au Laboratoire cantonal pour analyses. La qualité de l'eau potable distribuée à Gland est bonne.

Conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires en vigueur depuis le 1er mai 2003, la qualité de l'eau et ses différentes caractéristiques ont été communiquées à la population en fin d'année (pilier public). En voici les principales caractéristiques :

Nombre d'habitants approvisionnés :	13'000 (moyenne annuelle)					
Qualité hygiénique :	les échantillons prélevés à ce jour respectaient les exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.					
Qualité chimique :	dureté totale	de	16.3	°F	à	22.4 °F
	nitrate	de	3.0	mg NO ₃ /l	à	4.5 mg NO ₃ /l
	pH	de	7.2		à	7.6
	sodium	de	1.4	mg Na/l	à	3.1 mg Na/l
	calcium	de	59.0	mg Ca/l	à	73.0 mg Ca/l
	sulfate	de	2.0	mg SO ₄ /l	à	4.0 mg SO ₄ /l
	chlorure	de	3.1	mg Cl/l	à	4.2 mg Cl/l
Origine de l'eau :	95 % de l'eau potable vient des sources (Cézille, Confrérie, Montant, trop-plein du Biscou) 5 % de l'eau potable est achetée à des tiers (SAPAN)					
Traitement de l'eau :	eau de source : Cézille + Confrérie + Biscou : pas de traitement. Montant : floculation-filtration sur sable-ozonation-filtration sur charbon actif-chloration.					

Pour votre information, vous retrouverez ces données et celles concernant les autres distributeurs d'eau suisses sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.qualitedeleau.ch>

Durant l'année 2016, l'approvisionnement réalisé par les infrastructures communales d'alimentation en eau potable peut se résumer de la manière suivante:

Consommation d'eau - abonnés extérieurs	3'659 m ³
Consommation d'eau de boisson - Gland	943'674 m ³
Consommation d'eau industrielle et agricole - Gland	93'220 m ³
Consommation d'eau totale	1'040'553 m ³

En rapportant cette dernière valeur au nombre moyen d'habitants, nous obtenons la consommation d'eau spécifique par habitant suivante :

$$\text{en 2016} \quad \frac{1'040'553 \text{ m}^3}{13'000 \times 365} = 219 \text{ litres/jour}$$

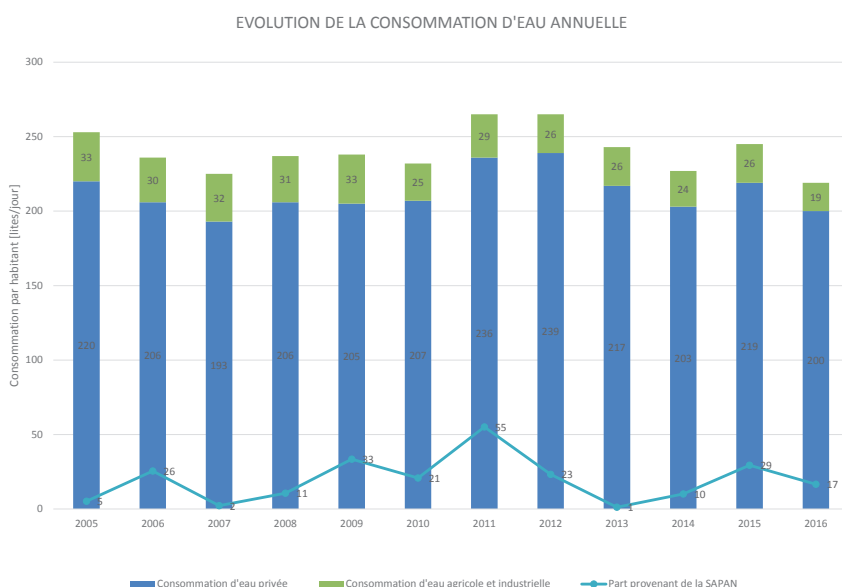
Pour mémoire, cette consommation s'élevait à 245 litres/jour pour l'année 2015.

De manière similaire, en soustrayant l'eau agricole et industrielle ainsi que la consommation des abonnés extérieurs, nous obtenons la valeur suivante pour la consommation spécifique d'eau de boisson par résident glandois :

$$\frac{947'333 \text{ m}^3}{13'000 \times 365} = 200 \text{ litres/jour}$$

A nouveau, pour mémoire, cette consommation s'élevait à 219 litres/jour pour l'année 2015.

Evolution de la consommation annuelle d'eau



Comparativement aux résultats obtenus durant la dernière décennie, nous constatons que la consommation d'eau privée enregistrée en 2016 est légèrement inférieure. D'autre part, la consommation d'eau agricole et industrielle est similaire à la moyenne de ces dernières années.

La part provenant de la SAPAN est égale à la moyenne pluriannuelle de cette dernière décennie. Ce bilan s'explique par le recours à cet approvisionnement durant la période de Janvier-février suite à la pollution de St-Cergue afin de soulager la source du Montant.

PISCINES ET PLAGE COMMUNALE

Durant l'année 2016, les collaborateurs du Service infrastructures et environnement ont procédé aux prélèvements d'échantillons d'eau des différentes piscines et plages pour les faire analyser par le Laboratoire cantonal.

Le nombre de prélèvements effectués est le suivant :

- 9 à la piscine scolaire des Perreretts. La qualité de l'eau est conforme aux prescriptions légales
- 12 à la piscine et au jacuzzi de la clinique de la Lignière
- 11 au jacuzzi du fitness Atlantide
- 3 à la piscine du chemin des Laurelles n° 17
- 3 à la piscine du Domaine des Pins

- 3 à la piscine des Résidences «Les Grands-Champs»
- 2 à la plage communale au lieu-dit «La Falaise». L'eau a obtenu deux fois la note A (la notation allant de A (eau de bonne qualité) à D (eau de mauvaise qualité))
- 2 à la future plage communale au lieu-dit «Sous-La-Lignière». L'eau a obtenu deux fois la note B

FORÊTS COMMUNALES - PLANTATIONS

Forêts communales

Cette année, les travaux d'entretien de nos forêts se sont déroulés dans les bois «du Bochet», à proximité du giratoire de la Bergerie. Le permis de coupe a été délivré pour une septantaine de plantes, soit un volume sur pied d'environ 45 m³ de bois, essentiellement destiné au bois de cheminée ou plaquettes de chauffage pour nos locaux.

Plantations

Cette année 8 arbres ont été plantés sur les surfaces publiques afin de compenser les arbres abattus par le Groupe espaces verts durant l'année, soit 1 sophora, 2 érables planes, 4 merisiers et 1 chêne.

Six palettes ont été installées aux abords de la Pépinière pour que les citoyens puissent jardiner.

Le giratoire du midi a été aménagé avec un mélange de plantes vivaces. Le giratoire du Communet a également été aménagé avec un mélange de graminées.

Une prairie fleurie a été semée en juin sur la parcelle de Montoly (ex-parcelle de la piscine) selon la méthode «à la fleur de foin».

Feu bactérien

Durant l'été, les collaborateurs du Groupe espaces verts ont procédé au contrôle dans les périmètres fixés par le Service cantonal de l'agriculture. Aucune plante suspecte n'a été découverte.

En outre, au début du mois d'octobre, nous avons arraché plusieurs plantes sensibles, principalement des cotonéasters salicifolius qui se trouvaient sur des parcelles privées (repousses de cotonéasters arrachés ou oubliés).

CIMETIÈRE

Au cours de l'année 2016, le cimetière a enregistré 9 inhumations et 29 poses de cendres. D'autre part, 22 cérémonies d'adieu ont eu lieu dans les églises de notre ville. En sus, l'entretien courant a été assuré par notre équipe des espaces verts. Les massifs de l'entrée nord ont été refaits avec une plantation de vivaces.

VÉHICULES ET MACHINES DU SERVICE

Nouvelles acquisitions pour le Groupe voirie

- une débroussailleuse à moteur dorsal STIHL type FR 460
- un souffleur à feuilles dorsal STIHL type BR 450
- une tondeuse Mulching AS-Motor AS 510 4T A
- une perceuse Metabo type BE 1100
- une perceuse Metabo type BDE 1100

Nouvelles acquisitions pour le Groupe espaces verts

- un atomiseur dorsal STIHL type SR 430
- un souffleur à main silencieux STIHL type BG 66 C-E D
- une affuteuse universelle STIHL type USG
- trois tondeuses HONDA HRH 536 HX
- un souffleur dorsal STIHL type BR 450 C-EF
- un combi système avec perche élagueuse et tête faucheuse STIHL

- un taille haie à moteur STIHL type HS 82 T

Nouvelles acquisitions pour le Groupe eaux

- un véhicule utilitaire Dacia Duster

PLACES DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Les différentes places de jeux communales sont contrôlées quatre fois par an par la société Top Jeux SA qui vérifie l'état des différentes installations et le respect des normes en vigueur. En parallèle, notre Groupe voirie réalise également un contrôle régulier de ces places, permettant de réparer immédiatement les défauts constatés.

Pour la 6e saison consécutive, une patinoire mobile a été installée pour une durée de 15 semaines sur l'un des terrains extérieurs de sport du complexe de Grand-Champ.

DÉCHETS

Ordures ménagères

La collecte de nos ordures ménagères est effectuée par l'entreprise Reymond Frères SA. Le ramassage a lieu les lundis et jeudis au nord des voies CFF et les mardis et vendredis au sud des voies CFF. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées à l'usine d'incinération TRIDEL de Lausanne.

En 2016, 1'495.15 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, ce qui représente une moyenne annuelle de 114.4 kg par habitant. Le tonnage par habitant a diminué en 2016 suite à une augmentation continue depuis 2013

Pour la collecte, le transport et l'incinération des ordures ménagères, le coût total annuel s'est élevé à CHF 598'217.-. Ce coût, rapporté à l'habitant, est semblable à celui de 2015 et reste largement inférieur à ceux des années antérieures à l'introduction du concept de la taxe au sac (CHF 45.80/hab. en 2015 contre CHF 87.30/hab. en 2012)

Ordures ménagères

Evolution du tonnage annuel en kg par habitant	
2010	220 kg/hab.
2011	223 kg/hab.
2012	223 kg/hab.
2013	108.7 kg/hab.
2014	116.3 kg/hab.
2015	118.4 kg/hab.
2016	114.4 kg/hab.



Déchets organiques

La tournée de ramassage des déchets organiques a permis de collecter 602.4 tonnes de déchets organiques, soit 46.1 kg/hab. Une augmentation significative de 5.6 kg/hab est constatée par rapport à 2015. Ces déchets sont valorisés en biogaz et en compost à l'usine de méthanisation Ecorecyclage à Lavigny. Le coût annuel du transport et de l'élimination s'élève à CHF 163'501.- contre CHF 171'741.- en 2015.

Déchèterie communale et éco-points

Six éco-points sont répartis sur le territoire communal afin de répondre au besoin de proximité de nos citoyens pour y déposer certains déchets recyclables. On peut en particulier y déposer le verre vide et les huiles. Les conteneurs à déchets organiques ménagers ont été supprimés suite à l'introduction de la nouvelle collecte porte-à-porte.

A la déchèterie communale, les déchets récoltés sont les suivants: déchets compostables et branchages, verre, papier et carton, métaux, huiles minérales et végétales, PET, vêtements usagés, déchets encombrants, déchets en bois, plastiques, capsules «Nespresso», pneus, frigos, piles, appareils électroménagers, matériel informatique,

téléviseurs, appareils et jouets à composants électriques et électroniques ainsi que divers déchets spéciaux de ménages (résidus de peintures, colles, solvants, batteries, médicaments, etc...).

Une brocante gratuite, réservée aux habitants de la Ville, est organisée à la déchèterie depuis de nombreuses années en mai et en septembre. La tenue de cet événement permet ainsi à chacun de trouver son bonheur et de donner une seconde vie à de nombreux objets.

Manifestations publiques

La Municipalité, poursuivant sa politique d'incitation au tri des déchets, met régulièrement à disposition de ses citoyens 4 «éco-points mobiles». Ces derniers sont à disposition de quiconque organise une manifestation d'intérêt public et permettent ainsi d'offrir au public la possibilité d'y trier ses déchets, en particulier le PET, l'aluminium et le verre.

Evolution des quantités de déchets récupérés à la déchèterie

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Déchets verts récoltés à la déchèterie	850 t.	800 t.	900 t.	700 t.	850 t.	840 t.
Déchets organiques récoltés aux porte-à-porte (3)			411 t.	553 t.	521 t.	602.4 t.
Déchets encombrants	279 t.	284 t.	312 t.	306 t.	293 t.	253 t.
Plastiques	71 t.	76 t.	163 t.	164 t.	182 t.	190 t.
Papiers, cartons (1)	657 t.	661 t.	836 t.	819 t.	820 t.	813 t.
Bois	299 t.	287 t.	341 t.	376 t.	395 t.	358 t.
Métaux	104 t.	97 t.	129 t.	144 t.	155 t.	152 t.
Cailloux	137 m3	124 m3	137 m3	148 m3	184 m3	157 m ³
Huiles minérales et végétales	5 t.	5 t.	4 t.	6 t.	6 t.	6.5 t.
Verre	352 t.	369 t.	439 t.	433 t.	449 t.	465 t.
PET	25 t.	25 t.	36 t.	34 t.	38 t.	36 t.
Appareils (2) électromén. + frigos	48 t.	52 t.	54 t.	60 t.	60 t.	64 t.
TV - appareils électroniques	66 t.	63 t.	63 t.	59 t.	53 t.	46 t.
Déchets spéciaux ménagers	13 t.	12 t.	12 t.	15 t.	18 t.	15 t.
Habits	53 t.	49 t.	79 t.	85 t.	89 t.	120t.
Capsules à café	9 t.	8 t.	9 t.	9 t.	9 t.	8 t.

(1) Ce tonnage comprend la collecte effectuée par la section du FC Gland Vétérans (80 t. en 2015, 26,86 t. en 2016)

(2) Depuis 2008, les gros appareils électroménagers (frigos, cuisinières,...) qui étaient jusqu'alors comptabilisés en nombre de pièces, sont désormais englobés dans le tonnage indiqué.

(3) La collecte des déchets organiques a été instaurée en mars 2013.

Chiffres clés

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre moyen d'habitants	11'862 hab.	12'090 hab.	12'550 hab.	12'881 hab.	13'068 hab.
Quantité d'ordures ménagères récoltées	2'648 t.	1'314 t.	1'459 t.	1'542.11 t.	1'495.15 t.
Quantité de déchets encombrants récoltés	284 t.	312 t.	306 t.	293 t.	253 t.

Quantité totale de déchets incinérables récupérés (ordures ménagères + déchets encombrants)	2'932 t.	1'626 t.	1'765 t.	1'817 t.	1'748 t.
Quantité totale de déchets recyclés récupérés (non compris les encombrants)	2'503 t.	3'476 t.	3'459 t.	3'644 t.	3'679 t.
Taux de recyclage pour la Ville de Gland	46,06 %	68,14 %	66.22 %	66.73 %	67.79 %
Tonnage annuel d'ordures ménagères récoltés par habitant	223 kg/hab.	109 kg/hab.	116.3 kg/hab.	118.3 kg/hab.	114.4 kg/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères par habitant	87,3 CHF/hab.	39,2 CHF/hab.	47.9 CHF/hab.	48.6 CHF/hab.	45.8 CHF/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des déchets recyclés par habitant	27,0 CHF/hab.	44,7 CHF/hab.	40.- CHF/hab.	44.8 CHF/hab.	40.3 CHF/hab.

INVENTAIRE DU PARC DES VÉHICULES DE LA COMMUNE

Services	Plaques	Type	Marque
Groupe voirie		Faucheuse Monoaxe	Rapid Euro
	VD 2'286	Remorque pour rouleau	Amman
	VD 7'331	Balayeuse	Bucher CityCAT 2020
	VD 8'197	Chariot Elévateur	Toyota
	VD 248'034	Camion	Unimog Mercedes
	VD 256'789	Camionnette	VW
	VD 354'558	Camionnette	Citroën Jumper
	VD 489'112	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
	VD 140'161	Fourgon	Toyota Dyna 100
	VD 562'400	Tracteur/tond.	John Deere X595
	VD 690'182	Tracteur/tond.	John Deere 3520
	VD 503'863	Fourgon	Piaggio Porter 1.3
	VD 690'391	Tracteur	New Holland
	VD 27'153	Bateau Alu	Delavergne Ulysse 4.70
	VD 403'861	Remorque bateau	RSA B091
	VD 425'061	Remorque	Barthau SP E 02, 1350kg
VD 2'869	Groupe Electrogène	Massey-Ferguson MF	
Groupe espaces verts	VD 60'659	Véhicule électrique	Goupil G3S
	VD 343'035	Camionnette	Daihatsu
	VD 464'025	Camionnette	Piaggio
	VD 472'738	Tracteur/tond.	John Deere 1565
	VD 472'232	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
	VD 690'909	Tracteur/tond.	John Deere 955
	VD 323'109	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
Groupe déchèterie	VD 2'042	Pelle mécanique	Mecalac 12 MSX
SBU / SIE	VD 124'989	Voiture	Peugeot 107 1.0 Trendy
Service de la population	VD 362'508	Fourgon	Opel Combo 1.6
	VD 150'923	Fourgon	Citroën Jumper
CRL	VD 325'985	Minibus	VW Mutlivan T5

Groupe Eaux	VD 249'832	Camionnette	Citroën C15
	VD 323'914	Pick-up cabine double	Nissan Navara
	VD 524'143	véhicule tt-terrain	Dacia Duster
	VD 1'309	Remorque à tuyaux	Vogt 03.715 D
	VD 4'225	Chariot dévidoir	Antifeu
	VD 1'096	Remorque à tuyaux	Vogt 03.715 D
Administration	VD 283'356	Tricycle	Kyburz DXS
	VD 312'559	Minibus	Peugeot Boxer
	VD 562'654	Minibus	Peugeot Boxer

LA COMMUNE EN CHIFFRES

Superficie	830 ha
Surface viticole	47 ha
Surface agricole	300 ha
Surface forestière	113 ha
Surface des forêts communales à Gland	11 ha
Surface des forêts communales hors de Gland	5 ha
Surface de tonte des terrains engazonnés	160'000 m ²
Altitude	de 372 à 477 m
Longueur du rivage	4 km
Longueur du réseau routier communal	41 km
Longueur des cheminements piétonniers	5 km
Longueur du réseau d'eau	58 km
Longueur du réseau d'eaux claires (sans drainage)	36 km
Longueur du réseau d'eaux usées (sans les collecteurs APEC)	26 km
Nombre de bornes hydrantes défense incendie	267

SERVICE DE LA JEUNESSE

Le Service de la jeunesse est piloté par son Chef de service, M. Mathieu Lasson et est reparti en deux offices proposant des prestations communales et coordonnant des dispositifs gérés par des partenaires extracommunaux (établissements scolaires, associations, fondations) :

- L'Office de l'enfance, répondant aux besoins des enfants âgés de 0 à 12 ans et de leurs familles, géré et coordonné par Mme Caroline Kamrath ayant pris ses fonctions le 1^{er} août 2016 en tant que Déléguée à l'enfance.
- L'Office de la jeunesse, répondant aux besoins des adolescents et jeunes adultes âgés de 12 à 25 ans et de leurs familles, géré et coordonné directement par le Chef de service.

Ce rapport fait état des prestations et manifestations coordonnées par l'Office de l'Enfance (accueil de l'enfance - pré/parascolaire), les écoles et l'Office de la jeunesse.

ACCUEIL DE L'ENFANCE - PRE/PARASCOLAIRE

Pause-Déj

Entièrement communale, la Pause-Déj est une structure d'accueil parascolaire proposée sur le temps du repas de midi, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Buts	Répondre aux besoins d'accueil de midi pour les enfants scolarisés à Gland, de la 1 ^{ère} à la 6 ^{ème} année (Harmos)
Lieux d'accueil	Les restaurants scolaires « Pause-Déj » se situent : A Mauverney (72 places) · Accueil des enfants scolarisés à Mauverney Aux Perrerets (72 places) · Accueil des enfants scolarisés aux Perrerets
Trajet	Les enfants sont pris en charge dès leur sortie de l'école. Les points de rencontre se trouvent à l'intérieur de chaque bâtiment où les animatrices attendent les enfants : Mauverney A Mauverney B Perrerets A Perrerets E Puis les enfants sont accompagnés jusqu'à la Pause-Déj.
Prestations	Pendant les périodes scolaires lundi – mardi – jeudi – vendredi de 11h50 à 13h25. Fermé le mercredi et pendant les vacances scolaires. Accueil et encadrement : · Coordination professionnalisée parents - écoles - Pause-Déj'. · Préparation des repas par le DSR, puis transportés par bus sur les lieux d'accueil · La Pause-Déj' est labélisée « Fourchette verte Junior » · Les menus sont affichés sur le site de la commune Une fois le repas terminé, les enfants participent à des activités accompagnées adaptées à leurs besoins: choix très attrayant de jeux de société, coin lecture, poupées, jeux de constructions (Kappla – légo), playmobiles, activités physiques et récréatives à l'extérieur ou en salle de gymnastique.
Mission	Au-delà de la cantine, une démarche ludique et récréative ! Au-delà de sa fonction de restaurant scolaire, l'accueil du midi proposé par la Pause-Déj est un lieu d'échanges et de partage (socialisation), de détente et de loisirs (plaisir) qui accueillent les enfants scolarisés à Gland de la 1 ^{ère} à la 6 ^{ème} Harmos. C'est un espace-temps relativement court sur la durée (11h50-13h25). La Pause-Déj est une prestation communale qui contribue à concilier la vie familiale et la vie professionnelle. L'accès au service de la Pause-Déj est réservé en priorité aux parents d'enfants scolarisés à Gland qui exercent ou qui cherchent à exercer d'une activité professionnelle indépendamment de leurs origines sociales, culturelles ou religieuses. Bien que non prioritaires, et dans la limite des places disponibles, nous considérons que les enfants dont le(s) parent(s) est au foyer peuvent bénéficier également de cette prise en charge du midi.

Prix	CHF 17.- par jour et par enfant, pour un accueil régulier. CHF 15.- pour le second enfant CHF 20.- par jour et par enfant, pour un dépannage.
-------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le personnel d'encadrement

L'équipe se compose comme suit :

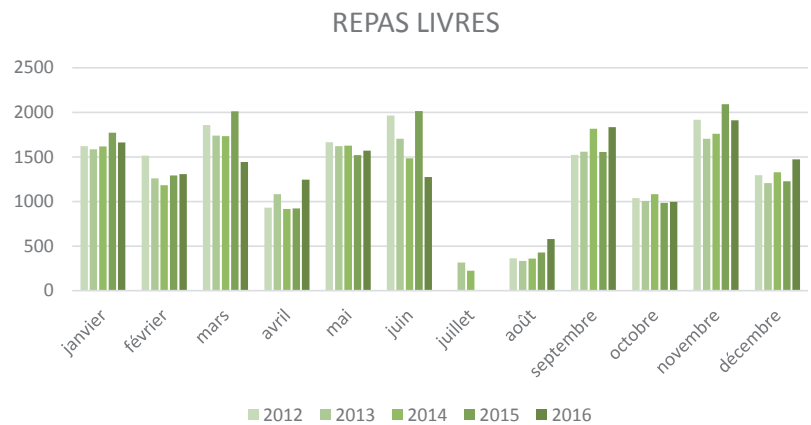


- une coordinatrice-responsable des deux lieux d'accueil, Mme Nathalie Tardy, effectue les tâches administratives suivantes :
 - gestion des inscriptions
 - relation avec les parents
 - direction du personnel d'encadrement
 - établissement des factures
- et 12 auxiliaires.

La coordinatrice est la personne de référence à l'égard des parents ou de l'école.

Fréquentation

Interprétation du tableau : il faut tenir compte des vacances dans la comparaison des fluctuations mensuelles.



Devoirs surveillés

Le Service de la jeunesse de la Ville de Gland, en collaboration étroite avec le corps enseignant des établissements scolaires, a permis à 103 enfants d'être accompagnés et soutenus dans la réalisation de leur travail scolaire tout au long de l'année 2016, grâce à l'implication et l'engagement sans faille des 8 accompagnants aux devoirs surveillés du service. Ce dernier est ouvert trois jours par semaine : lundi, mardi et jeudi pour les enfants fréquentant les classes de la 4e à la 11e année au sein des établissements scolaires de la ville de Gland.

Dès que la sonnerie de l'école retentit, les enfants de 4P-6P sont accueillis sur les sites parascolaires des Perrerets et Mauverney pour étudier et être soutenus dans l'organisation de leur travail scolaire de 15h15 à 16h15, pendant que les élèves plus âgés, de 7P-8P et de 9S-11S accomplissent leurs devoirs en salle de classe à Grand-Champ de 16h20 à 17h20.

Les devoirs surveillés sont facturés CHF 6.-/heure et dès le deuxième enfant CHF 5.50/heure.

Centre aéré

Le Service de la jeunesse met sur pied pendant l'entier des vacances d'été un Centre aéré qui accueille les enfants habitants à Gland. Les enfants concernés sont ceux qui ont terminé la 1e primaire Harmos jusqu'à ceux qui ont terminé la 8e primaire Harmos.

Le but est d'offrir aux familles la possibilité de faire garder leur enfant selon leurs besoins dans les limites de la capacité de la structure, soit 21 enfants par jour. Les parents peuvent inscrire leurs enfants à la journée, au maximum 15 jours en tout.

Les enfants sont accueillis de 8h30 à 18h00, du lundi au vendredi. Le tarif journalier est de CHF 40.- pour le premier enfant et de CHF 35.- dès le deuxième enfant. Toutes les excursions sont comprises dans le prix, nous offrons aussi une collation et un goûter. Le centre aéré se situe dans les bâtiments de Montoly à Gland. Ce bâtiment offre l'avantage d'être à mi-chemin entre le haut et le bas de la ville et d'offrir plusieurs salles pour accueillir l'ensemble des enfants.

Les activités proposées sont orientées « vacances » et choisies en fonction du temps. De 10h à 17h, les activités se déroulent à l'extérieur. Elles sont récréatives ou culturelles.

Les enfants sont encadrés par un responsable, qui doit pouvoir justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 années dans le domaine du travail social et/ou de l'animation socioculturelle, et avoir validé un diplôme de niveau HES, une responsable adjoint et un moniteur.

En 2016, 65 familles ont inscrit leur(s) enfant(s) au centre aéré. La moyenne de fréquentation sur les 7 semaines est très bonne avec 19.89 enfants par jour. La fréquentation est en moyenne de 7 jours et demi par enfant.

ECOLES

Conseil d'établissement

Composition et but du Conseil

Le Conseil d'établissement se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- Représentants des autorités communales. L'un d'entre eux assume la présidence
- Parents d'élèves fréquentant les établissements
- Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements
- Représentants des professionnels actifs au sein des établissements

Il concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

La composition du Conseil d'établissement en 2016 se présente comme suit :

AUTORITES	
Mme Christine Girod	Présidente
M. Michael Rohrer	Municipal
Mme Sabine Million-Courvoisier	Conseillère communale PLR
Mme Béatrice Saxer Brown	Conseillère communale Gens de Gland
Mme Véronique Villaine	Conseillère communale socialiste
M. Rupert Schildböck	Conseiller communal les Verts
ECOLES	
Mme Bettina Thuillard	Directrice Etablissement primaire
M. Cédric Rossier	Directeur Etablissement secondaire
Mme Nicole Payot	Enseignante Etablissement primaire
Mme Marina Jatton	Enseignante Etablissement primaire
M. Bertrand Pasche	Enseignant Etablissement secondaire
M. Abdelkrim Rabet	Enseignant Etablissement secondaire
SOCIETES CIVILES	
M. Brice Doh	Travailleur social de proximité
M. David Capelli	UAPE Entr'Acte - fondation la Ruche

Mme Barbara Konrad	Conseillère école-famille
Mme Patricia Storti	Centre de rencontres et loisirs
Mme Nathalie Tardy	Pause-Déj
Mme Françoise Pastoris	Paroisse Reformée Gland-Vich-Coinsins
PARENTS	
Mme Corinne Cambarau	Parent
Mme Céline Ulrich	Parent
Mme Ahimara Buffat	Parent
Mme Laurence Gloor	Parent
Mme Bettina Schoepflin Ettaleb	Parent
Mme Nathalie Steiger	Parent
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

Les séances du Conseil d'établissement ont eu lieu les 15 février et 9 mai.

Bureau du conseil d'établissement

Mme Christine Girod	Présidente
Mme Bettina Thuillard	Directrice de l'Etablissement primaire
Mme Patrizia Storti	Représentante des sociétés civiles
Mme Céline Ulrich	Représentante des parents
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

Le rôle du bureau est de collaborer à l'établissement de l'ordre du jour, nommer les commissions ou encore s'assurer du quorum de l'assemblée. Il s'est réuni les 26 janvier, 26 avril, 1er novembre et 22 décembre.

Sujets traités par le conseil d'établissement – décisions prises

Décision d'accorder une demi-journée de congé : le conseil d'établissement accorde le congé du mercredi matin avant le pont de l'Ascension.

Informations et discussions sur :

- Présentation des nouveaux membres
- Création du Parlement des Jeunes
- Kermesse à Mauverney
- Fête du Skatepark
- Gland ça marche
- Communication de l'Etablissement primaire : futurs 1P, effectifs, collaboration avec la commission d'intégration pour les Mots piccolo, projets santé pour les 1 à 7P, participation au projet « une chanson pour l'éducation », collaboration avec le service de la culture, conseils des délégués, promotions des 7e et 8e, installation de jeux à l'extérieur des Tuillières, joutes à Mauverney et Perrerets.
- Communication de l'Etablissement secondaire : visite des locaux de la protection civile et rencontre avec les migrants, invitation des migrants à un repas organisé par des élèves, repas de soutien pour une école en Afghanistan, participation à un atelier avec Amnesty International, récolte de vêtements pour la Syrie, semaine de la presse, organisation de camps de ski, échanges linguistiques, voyages d'étude, directives destinées aux enseignants concernant les voyages, règlement de l'établissement, visite de membres de Vivag dans une dizaine de classe et partage d'un repas, des élèves ont assisté à un film de Vision de Réel, radio en direct par des élèves, journée de marche pour les 10e.
- Journée « droit de l'enfant »
- Semaine de la mobilité
- Rénovation des Perrerets (2^{ème} phase)
- Divers

Nous soulignons une très bonne présence aux séances, une bonne dynamique et un grand intérêt lors des discussions sur les sujets proposés.

Commission du conseil d'établissement

Selon la dynamique que la discussion dégage et l'envie de creuser le sujet, le conseil décide de nommer une commission ou non qui approfondira le sujet. La commission est nommée lors de la séance.

La commission « Journée droits de l'enfant » s'est réunie le 20 avril. La commission est formée de Mmes Christine Girod, Sabine Million-Courvoisier, Béatrice Saxer Brown, Bettina Schoepflin-Ettaleb, MM Cédric Rossier et Rupert Schildböck ainsi que Mme Tiziana Yammouni pour le procès-verbal.

La commission se réunit à la demande de Mme Saxer Brown qui a proposé de marquer la journée des droits de l'enfant d'une manière spéciale dans les écoles.

Suite à cette séance, les décisions suivantes sont prises :

- Débat entre élèves en 2016 ou 2017 à la salle communale
- Les enseignants préparent avec les élèves des panneaux sur les thèmes du civisme qui seront exposés dans le hall de l'établissement secondaire
- Les élèves visiteront le Conseil communal
- Des membres des autorités municipales, communales ou députés se sont invités dans les classes pour expliquer le fonctionnement de la commune.

Elections des parents au conseil d'établissement 2016-2021

L'élection a eu lieu le 5 octobre 2016.

Les parents d'élèves fréquentant les établissements élisent leurs représentants conformément à l'article 35b de la LEO.

En début d'année scolaire, la Municipalité, en collaboration avec les Directions des établissements, informe les parents de l'existence du Conseil d'établissement, de son fonctionnement, de son rôle et de leur droit à déposer leur candidature lors des prochaines élections et les invite à déposer leur candidature, dans le délai qu'elle indique. La Municipalité, en collaboration avec la Direction de l'établissement, convoque les parents à participer à l'assemblée de désignation de leurs représentants.

Lors de cette assemblée, les parents candidats au Conseil d'établissement se présentent et exposent les motifs de leur candidature. La désignation se fait à la majorité absolue des voix des parents présents au premier tour et à la majorité relative au second. En cas d'égalité, le sort décide.

Le nombre à élire est de six parents d'élèves provenant du primaire et/ou du secondaire.

Vingt candidats se sont présentés pour 6 places ; 35 électeurs se sont inscrits.

Sont élus les candidats (dans l'ordre des suffrages obtenus)

Mme Bettina Schoepflin-Ettaleb

M. Patrick Besson

Mme Diane Bauchard

M. Francine Kouamé

Mme Lydie Lecoultre

M. Tarek Azzouzi.

Composition du nouveau Conseil d'établissement

AUTORITES

Mme Christine Girod	Présidente
M. Gilles Davoine	Municipal
Mme Sabine Million-Courvoisier	Conseillère communale PLR
Mme Natacha Bello	Conseillère communale Gens de Gland
M. Nicolas Aeschmann	Conseiller communal PS - les Verts - POP
Mme Emmanuelle Cosendaï	Conseillère communale UDC

ECOLES

Mme Bettina Thuillard	Directrice Etablissement primaire
M. Cédric Rossier	Directeur Etablissement secondaire
Mme Nicole Payot	Enseignante Etablissement primaire

Mme Marina Jatou	Enseignante Etablissement primaire
M. Bertrand Pasche	Enseignant Etablissement secondaire
M. Abdelkrim Rabet	Enseignant Etablissement secondaire
SOCIETES CIVILES	
Mme Ahimara Buffat	Fanfare de Gland
M. David Capelli	UAPE Entr'Acte - fondation la Ruche
Mme Barbara Konrad	Conseillère école-famille
Mme Patricia Storti	Centre de rencontres et loisirs
Mme Angela Galvez	AgyA Gym
Mme Françoise Pastoris	Paroisse Reformée Gland-Vich-Coinsins
PARENTS	
Mme Bettina Schoepflin Ettaleb	Parent
Mme Diane Bauchard	Parent
Mme Francine Kouame	Parent
Mme Lydie Lecoultre	Parent
M. Patrick Besson	Parent
M. Tarek Azzouzi	Parent
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

Composition du Bureau du Conseil

Mme Christine Girod	Présidente
A nommer lors de la première séance janvier 2017	Vice-Président
M. Cédric Rossier	Directeur de l'Etablissement secondaire
Mme Patricia Storti	Représentante des sociétés civiles
A nommer lors de la première séance janvier 2017	Représentante des parents
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

Etablissement primaire

Suite à la réorganisation des établissements scolaires de Gland à la rentrée 2014, l'Etablissement primaire accueille désormais les élèves de la 1P à la 8P. 1180 élèves faisaient leur rentrée en août 2016.

Le site internet ep-gland.ch permet de trouver toutes les informations liées à la scolarité vaudoise ainsi que les spécificités de l'Etablissement primaire.

Effectif au 31 décembre 2016

	NBRE D'ÉLÈVES	NBRE DE CLASSES
Classes 1-2P	316	16
Classes 3P et 4P	306	15
Classes 5P et 6P	306	16
Classes 7P et 8P	252	13
Totaux	1'180	60

Répartition des locaux

Collèges	1-2P	3P – 4P	5P – 6P	7P – 8P
Mauverney	7	6	8	
Perrerets	9	9	8	

Tuillières				13
Totaux	16	15	16	13

Direction - Corps enseignant

Conseil de direction

Mme Bettina Thuillard	Directrice
Mme Dominique Baeriswyl	Doyenne
Mme Stéphanie Motta Taylor	Doyenne
Mme Patricia Aviolat	Doyenne
M. Christophe Widmer	Doyen

L'établissement compte 107 enseignants.

Représentantes de l'établissement primaire au Conseil d'établissement

Mme Bettina Thuillard	Directrice
Mme Marina Jatton	Enseignante
Mme Nicole Payot	Enseignante

Travaux

Perrerets F

La construction du bâtiment des Perrerets F s'est achevée à la fin de l'été 2015. L'aménagement intérieur du dernier étage comportant 3 classes ainsi que 2 salles d'appui a été finalisé début 2016.

L'établissement primaire a ainsi pu accueillir 60 élèves dans ce nouvel Uni'vert à la rentrée scolaire 2016.

Place de jeux du collège des Tuillières

Au printemps 2016, la Ville de Gland a installé de superbes jeux adaptés à l'âge des élèves des Tuillières.

Un parcours en hauteur, choisi après consultation des élèves par le Conseil de Délégués 7-8P, ainsi que d'autres jeux, dont des baby-foots, permettent aux enfants de se dépenser pendant les récréations et achèvent de donner une touche primaire et conviviale à ce bâtiment.

Activités culturelles, animations diverses

Chaque année, des enseignants et d'autres professionnels de l'établissement s'engagent à la mise sur pied d'événements en lien avec le sport, la culture et la santé. Certains de ces projets peuvent voir le jour grâce au soutien financier de la Ville de Gland.

Chorale

Cette année, le chœur, Couleurs Enchantées, a donné un concert à la salle communale, le 22 juin 2016 sous la direction de Mme Princivalle et de M. Jeannet. A cette occasion le Rock'n'roll Club de Gland était invité. Le chœur était également présent à l'apéritif de Noël des Etablissements primaire et secondaire de Gland.

Patinoire

Les élèves de l'Etablissement primaire fréquentent la patinoire de manière régulière et soutenue. Lors de la fermeture annuelle de la piscine, avant les vacances des Relâches, les élèves ont bénéficié d'activités sur la glace encadrés par les professionnels d'éducation physique.

Prévention santé

L'équipe de prévention santé a déroulé un fil rouge autour du thème «Bonnes Récréations». Toutes les classes de 1P à 8P ont participé à ce projet qui a abouti à trois journées de dégustation de bonnes récréations équilibrées préparées avec soin par notre équipe de prévention santé. Les élèves allergiques ou intolérants à certains aliments se sont vus proposer d'autres produits adaptés.

Les animatrices de PROFA (éducation sexuelle) sont intervenues dans les classes de 3P, 6P et 8P en septembre.

Les paysannes vaudoises ont proposé du lait à nos élèves lors de la «journée du lait».

Conseil des délégués

Trois conseils des délégués pour les classes 5P à 8P se réunissent plusieurs fois durant l'année scolaire. Ces conseils se rencontrent sur les trois sites de l'établissement primaire, à Mauverney, aux Perrerets et aux Tuillières. Ils sont composés d'un ou deux délégués de chaque classe, du doyen du demi-cycle, du médiateur et de la déléguée à l'enfance du Service de la jeunesse de Gland ou de la Municipale des écoles. Les délégués sont élus par l'ensemble des élèves de leur classe.

Le but de ces conseils est d'émettre des propositions ou d'élaborer des projets concernant la vie de l'établissement. C'est un lieu de dialogue privilégié entre la Direction, la Ville de Gland et les élèves.

Suite aux assemblées, les délégués lisent et expliquent le PV à leurs camarades. Les délégués de 5P-6P se rendent dans les classes 3P-4P pour transmettre les informations importantes ou récolter les demandes diverses.

Ces conseils sont aussi l'occasion d'éveiller les élèves à la citoyenneté, de leur apprendre à s'exprimer en public et à parler au nom de la classe qu'ils représentent.

Commission culture

En 2016, une commission culture a été créée dans l'établissement. Elle est composée de 6 enseignants, représentant les demi-cycles primaires. Son mandat est de choisir les spectacles et les films qui seront présentés aux élèves. La commission culture travaille en collaboration avec Mme Sandrine Faure, responsable du Service de la culture de Gland.

En mai, les élèves de 3P-4P et 5P ont vu le film «Le jour des Corneilles». Les élèves de 6P-7P et 8P ont visionné «Le royaume de Gahool». Au mois de juin, le film «Mia et le Mignou» a été présenté aux classes de 1P-2P. Ces séances ont eu lieu au théâtre de Grand Champ.

Le 1er septembre, 4 classes de 6P des Perrerets ont vécu «Le roman en mouvement», une marche le long du sentier des Toblerones entrecoupée de pauses durant lesquelles une comédienne lisait des extraits de romans d'aventure. Le choix des romans avait été fait en collaboration avec les bibliothécaires de Gland.

Le 7 octobre, dans le cadre du Festival de flûte de La Côte, tous les élèves de 4P ont eu la visite, dans leur classe, du Quinteto Har, quintette à vents, et d'une récitante pour une «Promenade de conte en conte».

Les élèves de 6P ont été accueillis par des guides à Grand-Champ pour visiter l'exposition de flûtes.

En novembre, les élèves de 1-2P ont assisté au spectacle «Loup y es-tu», dans la salle de rythmique des Perrerets.

En décembre, les élèves de 4P et 5P ont vu le spectacle «Le roi tout nu» au théâtre de Grand Champ.

Le 21 novembre, les classes de 8P ont assisté à un spectacle de prévention du cyber-harcèlement, joué par la troupe Caméléon à la salle communale.

En décembre, les élèves de 3P ont vu le film «Ponyo sur la falaise». Les élèves de 6P, 7P et 8P ont visionné le film «Hugo Cabret».

Projet «Chanson pour l'Education» : une classe de 7P et deux classes de 8P ont participé à ce projet visant à promouvoir l'éducation sur toute la planète, et en particulier en Afrique. Nos élèves ont composé une chanson avec le chanteur Nicolas Fraissinet, l'ont enregistrée, ont tourné un clip et ont finalement présenté le résultat lors d'un magnifique concert le 11 mars 2016.

Autres animations

En février, les élèves de 4P et 6P ont suivi les animations données par Info Energie.

En mars, l'école de musique de Nyon est venue présenter aux élèves de 1P à 4P les différentes sortes d'instruments.

Des animations sur le tri des déchets ont été proposées en septembre aux élèves de 5P.

Semaine de la mobilité

Les élèves ont été invités à se rendre à pied à l'école durant la semaine de la mobilité. Diverses animations ont été menées cette semaine-là, par la Municipalité comme par les enseignants. Les patrouilleuses ont rendu visite à nos élèves de 1P-2P.

Concernant la mobilité toujours, plusieurs classes 7-8P ont participé au rallye Wave qui a vu des véhicules électriques, au mois de juin, partir du nord de l'Allemagne pour se rendre à Genève. Ils ont ainsi découvert de nombreux véhicules électriques et participé à la réalisation d'un immense panneau invitant les gouvernements à limiter le réchauffement climatique.

Bibliothèque

La commission bibliothèque s'est réunie à deux reprises en 2016. Elle est composée d'un membre de la direction, d'enseignantes des différents degrés, d'une bibliothécaire et du Chef de service de la jeunesse de Gland. Cette commission est chargée de définir des orientations pour la politique documentaire scolaire et la politique des prestations données, notamment pour les animations scolaires. Les bibliothécaires interviennent dans toutes les classes autour d'animations d'albums, et accueillent dans leurs locaux l'ensemble des élèves pour des activités de recherches, de visites d'expositions et des activités autour des livres. Des concours ont aussi été proposés. Les classes fréquentent également régulièrement la bibliothèque.

Jardins éducatifs

L'association des jardins éducatifs de la Côte est en contact avec l'établissement afin de faire participer les classes à la culture de divers légumes. Une dizaine de classes a pu suivre l'évolution des plantes, de la graine à la récolte. Des repas et des dégustations ont été organisés sur et hors temps scolaire par certaines classes.

Tout au long de l'année, les enseignants offrent à leurs élèves de nombreuses occasions d'apprendre par le biais d'activités culturelles (pièces de théâtre, saynètes, spectacles, chants), des activités d'échanges (journée des aînés, invitations, correspondances) et des activités extra muros (musées, projets dans la nature, expositions).

Camps

Quelques camps sont organisés au primaire. En 2016, il y a eu 8 camps de 1P à 6P avec une participation de 12 classes.

3 classes de 8P sont parties en janvier à Prénozel et 4 classes en février à Ovronnaz. Les élèves de 7P sont partis du 5 au 9 septembre, 3 classes à Lignerolle et 4 classes à Nendaz. Les élèves ont pu tester des activités sportives, des rallyes et des jeux de coopération. Ces camps sont subventionnés par la Ville de Gland.

Sports facultatifs

Les sports facultatifs ont toujours beaucoup de succès auprès de nos élèves. Les sports suivants ont pu leur être proposés : accoutumance à l'eau, self-défense, jeux de balles, mini-volley, badminton, mini-tennis, totem escalade, initiation aux échecs, yoga et curling.

Fête du Chêne

Comme chaque année, la traditionnelle Fête du Chêne a clos l'année scolaire le 30 juin 2016. Le cortège, dont le thème était «les 4 éléments» a défilé dans les rues et une belle fête populaire a suivi cet événement, organisé par le comité ad hoc, et soutenu par la Ville de Gland.

Devoirs surveillés

Le Service de la jeunesse, en collaboration avec la direction de l'établissement primaire, a géré l'organisation et la gestion des devoirs surveillés pour les élèves dès la 4P.

En 7P-8P, en plus de devoirs surveillés, l'Etablissement primaire de Gland, en collaboration avec la Ville de Gland, propose aux élèves des devoirs parrainés par des élèves de 10S et encadrés par des adultes.

Etablissement secondaire

L'établissement secondaire, situé dans le bâtiment de Grand-Champ, se compose des données suivantes : 23 classes de 9, 10 et 11^{ème} années, 497 élèves, 59 enseignants.

De nombreuses activités culturelles, sportives, sociales, humanitaires, pédagogiques, etc. ont été menées durant l'année écoulée. Elles seront décrites plus loin. La direction donne l'impulsion mais ce sont les enseignants secondaires de Gland qui sont très motivés par organiser ces diverses manifestations.

Organisation

L'établissement secondaire accueille depuis cette année scolaire deux classes de Raccordement I (classes donnant aux élèves la possibilité d'intégrer l'École de culture générale), ce qui porte l'effectif à 25 classes. Ces classes accueillent des élèves des établissements scolaires de Gland, Begnins, Rolle et Aubonne. La direction primaire a mis à disposition des locaux dans le bâtiment des Tuillières pour accueillir les classes de raccordement.

Année scolaire 2016 - 2017

VP	10 classes	226 élèves	45.5 %
VG	13 classes	240 élèves	48.3 %
RAC	2 classes	31 élèves	6.2 %
Totaux au 31.12.2016	25 classes	435 élèves	100 %

Effectif à la rentrée août 2016 499 élèves

Effectif fin d'année scolaire 2015-2016 (30.06.2016) 447 élèves

Dérogations

3 élèves de Gland sont scolarisés à Nyon Roche-Combe.

Cours facultatifs

Plusieurs cours facultatifs ont été ouverts et ont débuté au mois de septembre 2016. Ils ont rencontré un grand succès. Il s'agit des cours de cuisine avec Mme Riesen, de danse avec M. Taverney, de couture avec Mme Boujol, d'improvisation et théâtre avec Mme Bolanz, d'arts visuels avec M. Bovey, et de modélisation 3D avec M. Massonnet.

Activités sportives et culturelles, manifestations diverses

Voyages et camps

Semaine du 7 au 11 mars 2016 - 10^{ème} année

GENRE	LIEU	CLASSE	ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS
Camp de ski alpin	Grindelwald	10VP/1	M. Adellatif
	Lenk	10VP/2	M. Najem
	Grindelwald	10VP/3	Mme Tièche
	Grindelwald	10VP/1	Mme Glauser Lalive
	Grindelwald	10VP/2	M. Pache
	Lenk	10VP/3	Mme Schmutz
	Lenk	10VP/4	M. Roy
	Grindelwald	10VP/5	M. Barkhodorian
	Lenk	10VP/6	M. Saffe

Semaine du 11 au 17 avril 2016 - 10^{ème} année

GENRE	LIEU	CLASSE	ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS
Echanges linguistiques	Freiburg	10VP/2	M. Najem, Mme Frey
	Stuttgart	10VP/3	Mme Tièche, Mme El-Abshihy

Semaine du 25 au 28 avril 2016 – 11^{ème} année

GENRE	LIEU	CLASSE	ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS
Voyages d'études	Hambourg	11VP/1	Mme El-Abshihy, Mme Tièche, M. Najem
	Lisbonne	11VP/2	M. Olivet, M. Garo
	Provence / Cévennes	11VP/3	M. Taverney, Mme Bussy et 1 accompagnant externe
	Florence	11VP/1	M. Chiarelli, Mme Riesen
	Berlin	11VP/2	M. Creteigny et 1 accompagnant externe
	Berlin	11VP/3	M. Macchi, M. Jatton
	Berlin	11VP/4	M. Rabet, M. Mouron

Semaine du 3 au 7 mai 2016 – 9^{ème} et 10^{ème} années

Voyage facultatif	Rome	OS Latin	Mme Marmillod, M. Mouron
-------------------	------	----------	--------------------------

Semaine du 20 au 23 septembre 2016 – Tour des Muverans - 9^{ème} année

GENRE	LIEU	CLASSE	ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS
Camp de marche	Tour des	9VG/1	M. Pasche, Mme Dolivo et M. Salhi
		9VG/2	M. Creteigny, Mme Schurmann et M. Gisiger
		9VG/3	M. Gobet, Mme Frey et M. Pinto
		9VP/1	M. Pfammatter, Mme Zobrist et M. Rabet
		9VP/2	M. Wolf et 2 acc. externes
		9VP/3	M. Macchi, Mme Blanc et M. Massonnet
		9VP/4	M. Prétat, Mme Cuanoud et M. Bovey

Sortie de ski à la Dôle

Les élèves des classes de 9^{ème} ont pu participer à une sortie au mois de janvier 2016.

Rapport du Sport facultatif scolaire

Cette année, l'activité « Parkour » a à nouveau plu aux élèves. Ils étaient nombreux à s'y être inscrits. Un deuxième cours a pu être ouvert sur le thème des « sports de balles ». Ce cours avait été proposé aux élèves du primaire également. Et sans eux, le cours n'aurait pas pu avoir lieu cette année. Il n'y avait pas suffisamment d'élèves du secondaire pour atteindre le minimum de 12 participants.

Culture et manifestations diverses

Divers événements extra-scolaires ont été organisés au cours de l'année 2016 au sein de l'établissement secondaire.

« L'école... et après » le 21 janvier 2016. Présentation des différentes voies de formation aux 10^{èmes} et 11^{èmes} années.

Une rencontre, sous forme d'un repas, entre des élèves volontaires et des requérants (EVAM), a été organisée le 10 février 2016.

« Action Innocence » le 3 mars 2016. Activités de prévention pour préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur Internet.

Le 7 mars, plusieurs classes de 9^e et 11^e années ont accueilli dans leur classe, un spectacle du Théâtre Am Stram Gram de Genève intitulé « Le Théâtre c'est dans ta classe ».

Le 13 avril, l'EVAM a invité des élèves à un tournoi de babyfoot et un goûter au centre d'accueil de jour de Gland.

Le 22 avril 2016, notre établissement a organisé un repas de soutien en faveur de l'Association Vox Infantis, qui soutient notamment une école en Afghanistan.

Dans le cadre du festival nyonnais « Visions du réel », les élèves ont pu assister à la projection du film « Muchachas », en présence de la réalisatrice Juliana Fanjul.

Le 26 mai 2016, les élèves de 9e année se sont rendus à la Haute Ecole de Musique (HEMU) à Lausanne pour assister à la représentation de « Roméo et Juliette ».

Dans le cadre du projet RadioBus, un concept de radio en milieu scolaire organisé par la HEP en partenariat avec la DGEO, des élèves de 9e, 10e et 11e ont pu animer une radio locale, sur la fréquence FM 94.1 les 18, 19 et 20 mai.

Le mardi 28 juin, les élèves de 10e ont fait une marche de Longirod à Gland, par le sentier des Toblerones. Les élèves de 9e, quant à eux, ont eu les Joutes sportives sur le terrain de Grand Champ.

Le 15 septembre 2016, les élèves de 11e et Raccordement ont pu assister à la projection du film « Nous trois ou rien » de Kheiron, un long-métrage documentaire de 2014 traitant d'un jeune étudiant qui rejoint l'opposition au régime du Shah.

Le 12 octobre, les élèves de 11e année ont eu la chance de pouvoir assister à un concert du groupe 21 Gramm à Renens. Ceci dans le but d'avoir un contact avec la langue allemande dans la situation authentique d'un concert.

Durant la semaine du 29 novembre au 4 décembre 2016, plusieurs classes de 10e et de 11e années se sont rendues au Salon des Métiers à Lausanne afin de visiter les divers stands présents et de rencontrer des professionnels de nombreuses professions.

Le 11 novembre, une étude intercantonale concernant la perception du bien-être chez les jeunes adolescents a été faite auprès des élèves de 10VP2 et 11VP1.

Le 1er décembre, les élèves de 11e année ont invité tous les élèves de l'école au vernissage de leur exposition sur le thème des MST (maladies sexuellement transmissibles).

Une immersion professionnelle en rapport avec l'OCOM d'Education Nutritionnelle a été proposée aux élèves de 11e VG les 1er décembre 2016 et 11 mai 2017. Les élèves ont pu travailler dans différents postes de la cuisine à l'Hôtel Glanis de Gland.

Les élèves de 10^{ème} année ont réalisé des panneaux retraçant les droits de l'enfant durant leurs cours d'histoire. Ils ont convié les parents des 9e et 10e à un vernissage dans les murs de l'école le 6 décembre.

Une présentation du gymnase de Nyon a été faite le 8 décembre par le directeur, M. Yves Deluz, auprès des élèves de 11e année et Raccordement.

L'école a organisé une récolte pour l'Association « les Cartons du cœur » du 5 au 9 décembre 2016.

Tournois sportifs de Noël les 16, 19 et 20 décembre 2016.

A l'occasion de la fin de l'année, les élèves ont pu assister à la projection du film « Demain », de Mélanie Laurent et Cyril Dion le 21 décembre.

Restaurant scolaire

Les élèves sont de plus en plus nombreux à utiliser des abonnements de tickets repas qu'ils peuvent acheter au restaurant scolaire, au Service de l'administration générale et des affaires sociales ainsi qu'à la bibliothèque de Grand-Champ.

L'offre est toujours de 2 menus à choix, dont un « fourchette verte » qui sont proposés pour CHF 8.- pour les élèves et de CHF 10.- pour les adultes. Pendant la mauvaise saison, un potage est proposé en complément.

Durant l'année 2016, plusieurs animations ont connu un beau succès.

Le staff des collaborateurs est composé de Sihem Zouaoui à la caisse, Marie-Claire Barillier Chalanda et Martine Bussy à l'accueil et au service au restaurant ainsi que Laurence Migewant et Céleste Alves Gomes qui régénèrent les repas pour les UAPE et Pause Déj de Mauverney et Perrerets. Christian Spahni et son bras droit Sébastien Félix confectionnent les repas.

Trois nouveaux collaborateurs ont été engagés en cuisine, soit Antonella Serratore, Pascale Küffer Claryet et Didier Larpin qui habitent également la région. Lhazar Hamdi Ahmed assure avec une camionnette Eldora les livraisons de

repas extérieurs. Sur demande de la Ville de Gland, Eldora a engagé une aide à la vaisselle par Sylvie Vallet et Naïma Heller sur les sites de Perrrets et Mauverney

Les menus ainsi que les animations diverses peuvent être consultés sur le site du Collège de Grand-Champ.



JEUNESSE

Réseau jeunesse

Le Réseau jeunesse est une cellule de coordination interdisciplinaire regroupant les professionnels des différentes institutions et associations intervenant auprès des adolescents et jeunes adultes de la commune.

Objectifs et moyens

Par le biais de rencontres régulières, cette instance a pour objectif de répondre de manière efficace aux besoins des jeunes par :

- l'identification des besoins repérés par les professionnels de terrain
- la réflexion et l'analyse collective pluri-professionnelle autour des éventuelles problématiques soulevées
- la proposition d'actions et projets permettant de répondre aux besoins des jeunes de manière adaptée et concertée
- la coordination et mise en place concrète de ces différentes actions et projets
- l'évaluation des actions et projets menés

Comité réseau jeunesse

Le comité est composé de :

Mme Christine Girod	Municipale
M. Mathieu Lasson	Chef du Service de la jeunesse
Mme Barbara Konrad	Conseillère école-famille
Mme Joëlle Paladino	Membre du comité CRL (centre de rencontres et de loisirs)
M. David Berjon et Mme Marion Pasche	Animateurs CRL en alternance
Mme Isabelle Crisinel	Enseignante au primaire
Mme Sandrine Wullschleger	Enseignante au secondaire et médiatrice scolaire
M. Brice Doh	Travailleur social de proximité
M. Stephan Valenta	Responsable police de proximité
M. Donovan Galvez	Président du Parlement des jeunes
Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire

Les séances ont eu lieu les 9 février, 22 mars, 17 mai et 4 octobre.

Le réseau a partagé et discuté des actions entreprises dans la commune, notamment :

- Accueil d'un nouveau membre
- Création du Parlement de jeunes
- Présence d'un membre du Parlement des jeunes au Réseau jeunesse
- Fête du Skatepark, 21 mai
- Activités du CRL (centre de rencontres et loisirs)
- Comité du CRL (recherche de nouveaux membres du comité)
- Relax Corner
- Soirées Sport'Ouvertes, démission et recherche d'un nouveau moniteur, fréquentation, présence des filles
- Présentation et mise en place d'Activ'Action, projet d'insertion professionnelle des jeunes mis sur pied avec l'association Pro-jet
- Accueil de M. S. Lehmann, directeur de l'association Pro-jet qui présente Activ'Action
- Rédaction d'articles pour le journal La Côte par des jeunes
- Installation d'une place de jeux dans le préau des Tuillières – présentation de deux projets aux délégués de classe
- Mise à disposition du terrain jeux après désinstallation de la patinoire pour les élèves du primaire sur le temps scolaire, pour les jeunes en général sur le temps extrascolaire
- Gland Expo : participation du Parlement des jeunes
- Rénovation de la Pépinière
- Projets de la Pépinière
- Inauguration de la Pépinière, 25 juin
- Gland ça marche et réception des nouveaux habitants, 24 septembre
- Fête du CRL pour ses 30 ans d'existence, 15 octobre
- Fête organisée par le Parlement des jeunes à Montoly, 5 novembre
- Dîner Quizz Citoyen ; repas pour les jeunes glandois qui fêtent leurs 18 ans, 9 novembre

Conseillère école-famille

Objectifs et moyens

Le poste de Conseillère école-famille (CEF) a été créé en 1999 suite à la demande des responsables scolaires et politiques de l'arrondissement scolaire de Gland.

Cette fonction demande que le titulaire soit au bénéfice d'un diplôme d'Educateur social délivré par la Haute Ecole du Travail Social ainsi que d'une solide expérience professionnelle dans le domaine du travail social.

Le travail social scolaire, n'est pas inscrit dans la loi scolaire (contrairement aux infirmières scolaires, les médiateurs et le PPLS) dans le canton de Vaud. Toutefois, la multiplication et la complexification des situations d'élèves et de familles en difficulté amènent différents intervenants à entreprendre de plus en plus d'interventions de type psychosocial en milieu scolaire. L'intervention d'une Conseillère école-famille vise à soulager et décharger les Conseils de direction et les enseignants de ces démarches spécifiques relevant du domaine du travail social.

Le champ d'activité de ce poste comprend:

- l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE)
- l'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE)
- l'Etablissement primaire de Gland
- l'Etablissement secondaire de Gland

Mandat / Financement

La CEF est engagée par la Ville de Gland. Au vu du volume des interventions recensées sur les divers sites, le financement du poste de la CEF est réparti comme suit:

- 60% à la charge de la Ville de Gland

- 20% à la charge de l'AISE
- 20% à la charge de l' AISGE

Objectif général

Engagée par la ville de Gland, la CEF est une ressource à disposition des familles et des établissements scolaires. Elle contribue, par son champ de compétence professionnel, à l'intégration des enfants et adolescents inscrits à l'école, par le développement de compétences sociales. En collaboration avec les Conseils de direction des établissements scolaires, les familles, les enfants et adolescents scolarisés, la commune et les partenaires extrascolaires et extra-communaux, la CEF favorise, par une action préventive de l'exclusion au sens large, l'insertion sociale des enfants et adolescents scolarisés et de leurs familles.

Missions, prestations

- La CEF est une spécialiste des problématiques sociales comme : précarité financière, chômage, migration, séparation/divorce, maladies, addictions, soutien parental, identité de genre. Par un travail en partenariat et réseau établi dans le domaine social élargi, elle peut intervenir auprès de l'enfant/adolescent à la demande des familles et/ou des Conseils de direction. Elle participe ainsi activement à l'intégration scolaire et sociale des élèves et des familles au sein de l'école et plus largement dans la société
- A la demande des familles et/ou des Conseils de direction, la CEF participe aux entretiens entre la famille et l'école afin d'accompagner au mieux les familles dans ce partenariat et d'assurer un rôle de facilitateur dans la communication école-famille
- La CEF se déplace si besoin au domicile des familles, avec l'accord de ces dernières
- La CEF effectue des démarches sociales et/ou financières pour l'élève et/ou sa famille
- La CEF est en mesure de coordonner certains réseaux extrascolaires (entretien des liens, convocation à des séances, compte rendu des réunions, clôture du travail en réseau en fin d'accompagnement etc.)
- Avec l'accord du Conseil de direction, la CEF peut proposer des collaborations avec les acteurs intrascolaires
- La CEF participe aux colloques d'équipes pluridisciplinaires, apportant un regard psychosocial complémentaire sur les situations, et informant les différents intervenants des réalités sociales globales dans lesquelles les familles évoluent.

Statistiques de l'année 2016 pour les établissements de Gland

25 familles ont été accompagnées activement par la CEF au sein de l'établissement primaire.

14 familles ont été accompagnées activement au sein de l'Etablissement secondaire.

4 familles ayant des enfants scolarisés à la fois au primaire et au secondaire, ont été accompagnées.

Origine des demandes :

	PRIMAIRE	SECONDAIRE
Pédiatre, psychologue privé, pédopsychiatre	2	1
Direction, enseignants, pluridisciplinaire	7	6
PPLS	2	
CMS Gland	1	
Familles	7	4
Infirmière scolaire	1	1
Pause Déj	2	
Commune Service des finances	3	2

Le fait que la CEF intervienne sur les deux établissements permet une continuité dans l'accompagnement. Les lieux formels de collaboration et de transmission d'informations sont les colloques pluridisciplinaires.

Collaboration avec les Directions des Etablissements scolaires

L'année 2016 a permis l'élaboration d'un contrat de prestations entre la commune et les établissements qui sera signé en 2017.

Ce contrat de prestation est né d'un besoin de clarification des collaborations possibles entre la CEF et les établissements scolaires.

Partenariat et réseau

Participation régulière aux réseaux suivants :

- Réseau Ados / 4 à 6 fois par année
- Réseau ORPM (plate- forme régionale ouest vaudois pour les prises en charge des enfants de 0-18 ans) animé par le SPJ Rolle / 4 fois par année
- Groupe de travail TSMS (travail social en milieu scolaire) animé par Avenir Social /4fois par année
- Réseau des conseillères Ecole Famille du canton de Vaud / 2 fois par année

Supervision

Des rencontres sont organisées 6 fois par an avec un superviseur ainsi que 2 fois par mois avec le Chef de service.

Conclusion

Accentuer la visibilité des prestations offertes par la CEF auprès des familles, délimiter et clarifier des limites d'intervention auprès des partenaires intra- et extrascolaires, développer les collaborations avec les dispositifs parascolaires, telles seront les perspectives d'évolution à envisager pour 2017.

Travailleur social de proximité (TSP)

Le travail social hors murs sur l'espace public glandois.

Répartition par sexe

On totalise 1495 rencontres avec les usagers en 2016. La plupart sont des garçons, le TSP rencontre moins de filles sur l'espace public. Elles sont aussi moins présentes dans la rue le soir et exploitent l'espace public de manière différente, se rendant moins visibles ou accessibles au travail social de proximité.

Le fait que le TSP soit un homme joue également un rôle. Un projet de création d'espace sportif réservé uniquement aux filles peut être une réponse. Favoriser la mixité au sein du parlement des jeunes en faisant appel à leur réseau propre peut en être une autre. Le travailleur social de proximité poursuit sa volonté d'être en lien avec l'ensemble des jeunes du territoire.

Lieux de contact

Les espaces de socialisation varient d'un jeune à un autre ou d'une saison à l'autre, les horaires influent également sur leur investissement de l'espace public. Le public rencontré sur un même lieu diffère donc d'une heure à l'autre. La rue reste néanmoins l'espace de socialisation le plus prisé par les adolescents.

La gare de Gland continue à être le lieu de rencontre de nombreux adolescents. Ils s'y réunissent pour voir et être vus. On observe un investissement différent depuis l'installation d'un commerce démystifiant la présence de ces groupes de jeunes en renforçant la mixité sociale.

Le temple et ses environs constituent le second lieu de rencontre. La création de la Pépinière ainsi que le parlement des jeunes n'y sont pas étrangers, de nombreux adolescents utilisent les extérieurs du bâtiment comme espace de socialisation.

Le skate-park reste un lieu très fréquenté, il représente un espace de loisirs ou de nombreux passionnés viennent s'adonner à leur loisir favori.

Thématiques abordées

Afin d'établir une relation de confiance avec les jeunes, le travailleur social aborde une multitude de thématiques qui permettront aux professionnels de mieux connaître le jeune : ses loisirs, sa scolarité, ses projets.

Ces échanges permettront par la suite d'aborder des thématiques plus personnelles telles que les dépendances et la relation familiale.

Les projets menés à Gland

Le Parlement des jeunes

Le travail social de proximité effectué ces dernières années a permis de créer un lien fort entre les éducateurs et le public cible. Ses missions sont reconnues et une confiance certaine dans la fonction a pu s'instaurer au fil du temps avec les jeunes présents sur le territoire de la commune.

Le travail d'audit effectué par les professionnels du travail social lors de la médiation entre les adolescents et la police en décembre 2014, a permis de mettre en lumière leurs besoins de reconnaissance et d'espaces d'accueil afin de se réunir.

La commune de Gland est composée de groupe de jeunes de profils et d'appétences divers. Ces adolescents se réunissant dans des lieux et à des moments différents n'ont pas forcément des liens et une affinité évidente. Le rôle du TSP fut de les rassembler afin qu'ils puissent eux-mêmes répondre à leurs besoins. Le projet du parlement des jeunes était né.

Après avoir réussi à faire émerger un diagnostic commun à l'ensemble des jeunes du territoire en relayant leurs nombreuses demandes d'espaces en autogestion, le travailleur social s'est donné pour mission de soutenir la volonté d'implication de la jeunesse, en créant un groupe de travail constitué d'adolescents rencontrés dans l'espace public et les orientant vers « J'ai un projet » (institution cantonale qui a pour fonction de soutenir les projets initiés par les jeunes de 12 à 25 ans) afin de leur apporter un support méthodologique supplémentaire dans la réalisation du parlement. Le projet défini avec le soutien du Service de la jeunesse, il ne restait plus qu'à procéder à l'élection des représentants du parlement.

Le rôle du TSP fut central dans l'organisation de cette élection le 24 février 2016, car il avait pour défi de réunir un maximum de jeunes de la commune âgés entre 16 et 20 ans, simplement en faisant appel à sa présence sociale et en utilisant son réseau propre. L'élection fut une grande réussite puisqu'une cinquantaine de jeunes se sont réunis afin de s'essayer à l'exercice démocratique en élisant leurs représentants.

La Pépinière

La Pépinière est un espace d'échange de rencontre et de création dédié aux jeunes et/ou artistes ayant besoin d'un espace provisoire permettant la réalisation de leur projet et/ou création.

Cette ancienne école se compose de plusieurs espaces séparés et communs. Dans l'une de ces salles réside le Parlement des jeunes. Celui-ci a pour ambition de créer un espace d'accueil et de socialisation à destination des jeunes de 18 à 25 ans.

Le TSP a cette approche particulière qui lui permet d'être implanté sur un territoire où il va à la rencontre des jeunes. Le fait d'instaurer des contacts sur les espaces de socialisation des jeunes, lui permet de créer du lien et d'être identifié comme une personne ressource.

Sa présence régulière et informelle au sein de la Pépinière, a pour objectif de répondre aux besoins des utilisateurs. Le TSP est le premier relai entre l'espace public et la commune, ainsi qu'entre les représentants du Parlement des jeunes et l'ensemble des jeunes glandois. Malgré la bonne volonté des membres du bureau, il est difficilement envisageable de confier un espace ouvert à des groupes d'adolescents plus nombreux et parfois plus âgés. Le TSP joue le rôle de médiateur invisible soutenant le respect du cadre, de la réflexion en fluidifiant les interactions par un travail discret de médiation.

Activ'Action

De nombreux jeunes en rupture éprouvent des grandes difficultés à intégrer les structures d'insertion classiques (Guichet de la transition, mesures de transition, etc...) et expriment une défiance envers les institutions.

La proximité, la disponibilité et la relation de confiance permet aux travailleurs sociaux de proximité d'accompagner ces jeunes afin de favoriser un retour à l'emploi tout en restaurant le lien entre le public cible et les institutions qui l'entourent.

Dans le but de favoriser l'insertion professionnelle de ces jeunes, le service jeunesse de la commune de Gland a mis en place un projet appelé « Activ'Action ». Celui-ci consiste à proposer un accueil et un accompagnement individualisé des adolescents vers le monde de l'emploi ou une formation professionnelle en proposant un cadre suffisamment souple pour obtenir l'adhésion d'un public en marge ou en difficulté.

Les méthodes de prise en charge et d'accompagnement proposées par le programme « Activ'Action » sont complémentaires à l'action menée par le TSP. Le TSP vise à influencer sur la problématique d'un point de vue social et la conseillère sur l'aspect professionnel.

La Teuf sans Risque

L'action la Teuf sans risque est une action régionale qui a pour but de distribuer des bouteilles d'eau munies de messages de prévention à tous les jeunes qui font la fête sur les bord du lac Léman. Les bouteilles d'eau ont été étiquetées avec de messages préventifs entre autre par le Centre de loisirs de Gland et le par le Parlement des jeunes de la Ville de Gland.

Conclusion

Le travailleur social de proximité va à la rencontre des jeunes dans l'espace public afin de les soutenir dans leurs projets ainsi que les différents défis qu'ils ont à relever dans la construction de leur vie d'adulte.

À l'adolescence, certains passages à l'acte ou comportements à risques sont considérés comme des rites de passages qui permettent aux jeunes de tester leurs limites et de se construire une identité d'adulte.

En tant que travailleur social de proximité, il ne s'agit pas de banaliser ces comportements mais plutôt de les accompagner, d'informer, d'orienter le public cible vers la diminution de ces déviations afin d'en favoriser l'arrêt.

Soirées sport'ouvertes

Les Soirées Sport'Ouvertes sont avant tout un espace de rencontre et socialisation favorisant, par la pratique du sport en salle, l'insertion sociale des jeunes glandois sur leur territoire de vie.

Ce projet de cohésion sociale a été porté par un groupe de jeunes en 2013, relayé par le Travailleur social de proximité, puis mis en place par la commune dès 2014.

Un éducateur sportif soutenu par le TSP recruté par la Ville de Gland ouvre la salle de Mauverney A aux jeunes de 12 à 25 ans les samedis soirs de 18h00 à 21h00 de décembre à février inclus, puis les vendredis soirs de 18h00 à 21h00 de mars à juin et de septembre à novembre inclus.

Le sport y est utilisé comme support à la responsabilisation, l'épanouissement personnel, la valorisation de l'estime de soi, au dévouement, à l'extériorisation positive et non-violente des émotions et énergies, à l'expression verbale et non-verbale, à la citoyenneté, la socialisation, l'intégration...

Le respect et les capacités de responsabilisation sont favorisés par un encadrement souple laissant la possibilité aux jeunes de proposer des règles et d'apprendre ainsi à s'autogérer en collectivité dans une dynamique participative. 25 jeunes en moyenne y participent chaque semaine.

Activ'action

Origine

La Ville de Gland a rédigé le « Projet pilote de création d'un dispositif local d'insertion professionnelle de proximité » sur la base d'un diagnostic de la situation transitionnelle sociale.

Vision

Un dispositif d'insertion socioprofessionnelle de proximité, accessible sans intermédiaire institutionnel, proposant des accompagnements individualisés adaptables aux besoins spécifiques de chaque jeune.

Mission

Partenaire des autres dispositifs et institutions visant l'insertion, Activ'Action peut être activé en amont, en aval ou en parallèle d'un accompagnement complémentaire visant l'insertion ou la formation post-obligatoire.

Objectif

Dans un contexte pédagogique non jugeant favorisant l'amélioration de l'estime de soi, mettre ou remettre le jeune dans une dynamique participative de projet professionnel, puis l'accompagner dans la réalisation progressive de ce projet.

Valeurs

- Libre adhésion du jeune
- Non-exclusion

A l'initiative de la
VILLE DE
Gland

ACTIV'ACTION

Insertion socioprofessionnelle de proximité
accessible à tous les jeunes Glandois de 15 à 20 ans

Lieu: La Pépinière - Rue de la Gare 13 - Gland

Lundi: 8h à 12h
13h30 à 17h

**AGIR POUR
SON PROJET
PROFESSIONNEL !**



**AGIR POUR
SON PROJET
PROFESSIONNEL !**



Une écoute pour:

- Aborder les questions sur ton futur et ta formation
- Retrouver de la motivation
- Te soutenir et éviter le découragement



Un équipement informel pour:

- Accéder à internet pour tes recherches (offres, infos-métiers)
- Mettre à jour ton CV et écrire les lettres de motivation
- Imprimer les documents et tes courriers
- Réviser, si besoin, tes notions scolaires à l'aide d'un programme



Une aide pour:

- Clarifier ton orientation professionnelle
- Définir un projet professionnel adapté à tes compétences et tes intérêts
- Entreprendre des démarches pour l'organisation de stages
- Te préparer à passer tes multichecks
- T'exercer pour un entretien d'embauche

Notre permanence
Lundi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h
Joignable au 079 273 01 44 ou 022 565 25 78

Tu peux prendre rendez-vous
ou laisser un message !
www.associationprojet.ch

Activ'Action est un lieu ouvert et non exclusif où tu pourras trouver du soutien pour faciliter ton insertion professionnelle. Avec expérience et mon dynamisme, serai-je à te coacher et à t'accompagner à la réalisation de ton projet de formation.

Alors, à bientôt ?
Sandra
Spyridakou-Villena



- Proximité
- Accessibilité

Mise en place

Démarrage du 1^{er} mars au 30 avril 2016.

Aménagement de la salle :

- Installation du matériel informatique (deux ordinateurs mis à disposition par la Commune de Gland, imprimante, internet, création d'une session Activ'Action avec un accès à RackStation, intranet de l'association Pro-Jet)
- Installation d'un téléphone fixe par la Commune de Gland
- Peinture et ameublement de la salle par l'association Pro-Jet

Administration :

- Création des cartes de visites
- Création du Flyer Activ'Action
- Inscription au programme informatique « biceps » (révision des notions scolaires)
- Premières prises de contact réseau (voir plan de communication)

Premières prises en charge de jeunes dès le 15 avril 2016.

Résultats

Plan de communication – Construction de réseaux

Réseau d'insertion socio-professionnelle	
Isabelle Villard-Vallier	Conseillère en insertion professionnelle – La Forge à Versoix
Sara Blaser	Responsable de mesure - BIO+ / Mobicet à Renens,
Laurent Vez	Coordinateur Case-Manager - Guichet régional de la Transition 1 à Morges
Isabelle Renggli	Coordinatrice Case Manager - Guichet régional de la Transition 1 à Nyon
Sandra Pradervand Leiglon et Céline Cardineau-Ferre	Conseillères en insertion – CSR Centre social régional à Nyon
Véronique Gravier	Cheffe d'office – ORPM Office Régional de Protection des Mineurs de l'Ouest à Rolle
Marc Favez	Adjoint du chef de service – SPJ Service de Protection de la Jeunesse à Renens
Sandro Trivilino	Adjoint de direction - EdT Ecole de la Transition à Morges
Gérald Fontannaz	Doyen pour la formation – Centre d'orientation et de formation professionnelle à Lausanne
Réseau des partenaires sur la Commune de Gland	
Mathieu Lasson	Chef de service - Service de la jeunesse
Barbara Konrad	Conseillère famille-école – Service de la Jeunesse
Sandrine Faure	Cheffe de Service – Service de la Culture (Mandat rémunéré – participation de 4 jeunes – Cinéma Open Air du 12 au 16 juillet 2016 – contrôle des billets d'entrée)
Brice Doh	Travailleur social de proximité de Gland – Espace Prévention La Côte
Laura Zeller	Travailleuse sociale de proximité de Nyon – Espace Prévention La Côte
Joël Viau	Psychologue et conseiller en orientation - Collège de Grand Champ
Marion Pasche et David Berjon	Animateurs socioculturels - CRL Centre de Rencontres et Loisirs

Statistiques

Jeunes accompagnés jusqu'au 31 décembre 2016	20 jeunes
Répartition par sexe	17 garçons 3 filles
Répartition par tranches d'âge	10 jeunes mineurs (15-17 ans) 10 jeunes majeurs (18-21 ans)

Type de suivi	
Accompagnement ponctuel	7 jeunes
Accompagnement régulier (entretiens individuels, communication par mail, téléphone, WhatsApp, SMS, etc.)	13 jeunes
Niveaux scolaires	
Scolarité obligatoire terminée avec l'obtention du certificat	11 jeunes
Scolarité obligatoire terminée sans l'obtention du certificat	7 jeunes
Scolarité obligatoire interrompue	2 jeunes
Situation post scolarité obligatoire	
Formation professionnelle ou mesure de Transition interrompue	9 jeunes
Formation professionnelle ou mesure de Transition en cours	6 jeunes
Formation professionnelle achevée	2 jeunes
Sortant de scolarité obligatoire sans solution	3 jeunes
Problématiques observées (verbalisées par les jeunes)	
Hors du domicile familial – Relations conflictuelles avec parents	2 jeunes
Consommation régulière de substances addictives	10 jeunes
Provenance géographique	
Gland	13 jeunes
Vich	1 jeune
Nyon	5 jeunes
Bassins	1 jeune
Orientations	
Par le travailleur social de proximité de Gland	11 jeunes
Par un de leurs parents	3 jeunes
Par le psychologue et conseiller en orientation du Collège Grand Champ	1 jeune
Par la conseillère école-famille	1 jeune
Par la travailleuse sociale de proximité de Nyon	1 jeune
Par l'Office Régional de Protection des Mineurs de l'Ouest	1 jeune
Par le Guichet régional de la Transition 1 de Nyon	1 jeune
Par la Commune de Gland	1 jeune
Types de demandes	
Recherche d'une formation professionnelle qualifiante	15 jeunes
Recherche d'un emploi (emploi fixe, jobs d'été)	5 jeunes

Opportunités, risques, forces et faiblesses

Opportunités

- Les besoins constatés par Activ'Action correspondent à ceux identifiés dans le projet initial de la Ville de Gland
- Locaux de proximité à disposition (encore après 2017)
- Complémentarité avec les mesures d'insertion existantes
- Accès à d'autres réseaux (Pro-Insertion, Vivag, Coup de pouce, La Forge, etc.)

Risques

- Financement non assuré en 2018
- Confusion de communication du rôle d'Activ'Action, vis-à-vis des autres mesures de la Transition 1

Forces

- Accès non-institutionnel
- Proximité
- Cadre ouvert (accueil de profils et de demandes très diversifiées, inspiré du modèle « La Forge »)

- Pas de limite dans le temps, laisse le temps aux jeunes de choisir le moment
- Pas d'exclusion
- Répond aux besoins ponctuels des jeunes en complément des accompagnements réguliers (inscription multicheck, remise à jour d'un dossier de candidature)
- Dès 2017, mise en place de renforts scolaires les mercredis après-midi

Faiblesses

- Ouverture de la mesure à géométrie variable nécessaire aux jeunes, autrement dit un seul jour d'ouverture hebdomadaire restreint l'offre
- Le taux d'activité actuel, limité à 25% sur une journée de travail, permet certes de participer à certains colloques internes de l'association Pro-Jet, mais reste un frein important à la création et l'entretien des liens avec le réseau local (réseau jeunesse glandois) et demeure, par conséquent, un facteur d'isolement non négligeable.

Perspectives

Ressources

Modification du jour d'ouverture au lundi (effectif depuis le 1^{er} août 2016)

Réseau

Visite de TRANSIT

Opportunités d'insertion à développer

- Stages d'insertion, au sein de la commune de Gland et en entreprises, qui puissent être rémunérés par la Commune de Gland avec définition de critères d'octroi
- Offres de places d'apprentissages (Commune de Gland et entreprises)
- Mise en place d'ateliers collectifs, sur des thématiques telles que le travail sur l'estime de soi, préparation à l'entretien d'embauche, présentation de métiers, animés par des intervenants externes

Centre de rencontres et loisirs

But

L'association du Centre de Rencontres et de Loisirs des jeunes de Gland (CRL) a pour but la gestion et l'animation d'un centre de loisirs.

Fonctionnement

Comité de gestion

Présidente	Mme Patricia Storti
Membres actifs	M. Maikel Ferrara
	M. Didier Gaudin
	Mme Paladino Joëlle
	Mme Gaëlle Burgin
	Mme Charlotte Galley jusqu'au 16 mars 2016
	Mme Sandrine Zuber-Paquet
	Mme Ceylan Tokgoz
Relation Municipalité	Mme Christine Girod, Municipale
Trésorière	Mme Sandrine Zuber-Paquet

L'Assemblée Générale s'est tenue le 16 mars 2016. Les membres du comité ont été réélus. Mlle Charlotte Galley a annoncé sa démission lors de cette assemblée. Mme Sandrine Zuber-Paquet a elle intégré le comité en tant que nouveau membre. Elle occupe également le poste de comptable pour le CRL. Mme Patricia Storti occupe toujours la présidence du comité.

Heures d'ouverture

Le CRL accueille les jeunes les mardis de 15h30 à 18h30, mercredis de 13h30 à 22h00, vendredis de 15h30 à 22h00, samedis de 13h30 à 17h30.

Tranche d'âge

L'après-midi jusqu'à 18h30, le Centre est principalement réservé aux jeunes étant encore à l'école obligatoire (11-16 ans). Le soir (mercredi et vendredi) aux 15-18 ans, jusqu'à 22h00.

Encadrement

L'animation a été assurée par Mlle Marion Pasche et M. David Berjon. Les deux postes sont à 65% du temps de travail réglementaire. En plus des heures d'accueil, les animateurs assurent des heures de préparation les mardis de 13h00 à 15h30, mercredis de 10h à 12h30, vendredis de 14h00 à 15h30 et samedi de 11h00 à 13h30.

Événements

Durant l'année 2016, le CRL a participé à un certain nombre d'événements organisés par la commune de Gland. La présence des animateurs ainsi que des jeunes ont permis au CRL de se faire connaître dans l'espace public et de récolter des fonds pour les projets mis en place avec les jeunes. Ces moments sont d'ailleurs propices au renforcement du lien entre animateurs et jeunes.

Le samedi 7 mai, le CRL était présent à la Fête du skatepark. Les jeunes et les animateurs ont tenu un stand de petite restauration.

Le mardi 14 juin, une vingtaine de jeunes de l'UAPE L'Entract sont venus découvrir, avec l'équipe d'encadrement de l'UAPE, les locaux du CRL, ses activités et ses animateurs. Cette rencontre a eu lieu pour la troisième fois, à l'initiative de David Capelli. L'objectif étant de faire connaître aux jeunes le CRL qui pourra les accueillir dès leur 11 ans. Les parents ont pu découvrir aussi le CRL en venant chercher leurs enfants directement ce jour-là au CRL.

En juin également, lors de la journée Gland ça marche ! le CRL a tenu un stand devant les Tuilières ce qui a permis de se faire connaître auprès des nouveaux habitants ainsi qu'à de jeunes parents.

Le 25 juin, le CRL a participé à la journée « portes ouvertes » de la Pépinière. Des jeunes du CRL se sont déplacés et les animateurs ont contribué au bon déroulement de cette journée en accueillant les gens et en aidant ponctuellement le Parlement des jeunes ainsi que les autres acteurs de la Pépinière.

Le 9 novembre, le CRL a également participé au Dîner Quizz organisé par la commune. Ce fût une expérience positive et enrichissante pour le CRL. L'envie de participer et faire évoluer ce projet dans les années à venir est d'ailleurs très présente.

La page des jeunes dans le journal Gland Cité est l'occasion pour le CRL de présenter son actualité, les sujets qui tiennent à cœur aux jeunes, et de mettre en avant les activités marquantes qui ont eu lieu. Depuis la création du Parlement des jeunes de Gland (printemps 2016), la page des jeunes a évolué et a permis à d'autres jeunes de s'exprimer et montrer ce qu'ils ont créé en collaboration notamment avec M. Brice Doh, travailleur social de proximité à Gland.

Communication

Au collège de Grand-Champ ainsi qu'à l'entrée du bâtiment communal, le CRL diffuse ses bulletins d'activités qui reprennent les informations essentielles du Centre et les activités/sorties proposées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Centre pour les deux mois à venir.

Le CRL communique son actualité par le biais de son site internet. Chaque nouveau bulletin d'activité y est posté. Concernant la page « Facebook », les animateurs ont observé que les jeunes réagissaient peu aux différentes choses postées sur ce réseau social. Le CRL a donc peu utilisé cet outil de communication en 2016 (mais la page est toujours active). Bien que certains jeunes aient un compte « Facebook », ils ne désirent pas forcément apparaître sur ce réseau social via la page du CRL. Beaucoup d'autres ont plutôt un compte « Instagram » qui leur permet de communiquer entre eux.

Pour communiquer directement avec les jeunes, les animateurs ont créé des groupes de discussions grâce à l'application « WhatsApp ». Il existe deux groupes fixes de discussion: un pour les 11-15 ans et un autre pour les 15-18 ans. Quotidiennement ces groupes de discussion sont utilisés pour transmettre diverses informations aux jeunes notamment au sujet des activités proposées. Ces groupes de discussions sont des outils précieux que les animateurs utilisent tous les jours. Il arrive aussi que des groupes de discussion soient créés en fonction d'une activité précise, ce qui permet de communiquer essentiellement avec les jeunes concernés sans déranger les autres (ce qui est souvent le risque avec ces groupes « WhatsApp »).

Relations extérieures

Le CRL fait partie du Réseau jeunesse de Gland. En collaboration avec les membres de ce réseau, le CRL participe à l'élaboration et à la mise en place de projets culturels, sportifs, festifs.

Le CRL participe, en collaboration avec l'association VIVAG, au projet RELAX CORNER. Les animateurs assurent à tour de rôle un encadrement le mardi de 12h à 13h30 dans l'espace se situant au-dessus du restaurant scolaire. Un espace jeux d'un côté et détente de l'autre sont à disposition des élèves. Les animateurs ainsi que les bénévoles de VIVAG sont présents et disponibles pour dialoguer, jouer et assurer un cadre sécurisant et accueillant. Le CRL profite également de ce temps pour faire connaître le Centre aux jeunes, leur proposer des activités et les inviter à venir découvrir ce lieu qui est à leur disposition.

Le CRL est en relation avec le Travailleur social de proximité de la Ville de Gland à travers divers projets tel que le Skatepark mais aussi le projet Soirées Sport'Ouvertes les vendredis soirs et le projet de la Pépinière. Le CRL partage aussi quelquefois des moments de convivialité avec le TSP autour d'un repas avec les jeunes dans les locaux du CRL.

Régulièrement, les animateurs et le travailleur social de proximité rencontrent M. Mathieu Lasson chef du service jeunesse de la commune, ce qui permet d'échanger, partager et construire de futurs projets ensemble. Au cours de l'année 2016, le CRL a notamment participé à la journée Gland ça marche, aux portes ouvertes de la Pépinière ainsi qu'au dîner quizz.

Fréquentation

La fréquentation du CRL durant l'année 2016 a été évolutive. Un nouveau groupe d'habitueés s'est constitué. Depuis le printemps, des liens se sont créés entre ces jeunes ainsi qu'avec les animateurs. Le projet de saut en chute libre, qui a été réalisé le 10 septembre 2016, a notamment contribué à souder les jeunes et vivre quelque chose d'extraordinaire ensemble. D'autres jeunes se sont greffés à ce groupe de 4 jeunes et sont, depuis la fin de l'été, devenu les nouveaux habitués du Centre. Avec eux, les animateurs partagent beaucoup de moments notamment autour de repas confectionné ensemble au CRL, mais aussi lors d'activités en extérieur ou simplement dans les locaux du Centre au quotidien. Les vendredis soirs sont fréquemment l'opportunité pour le CRL d'accueillir les jeunes de tout âge (11 à 18 ans) et de partager un repas et une soirée dans une ambiance conviviale de début de week-end. Tant les plus jeunes (12-14 ans) que les plus âgés (15-18 ans) respectent et apprécient cette mixité. Les soirées du mercredi sont davantage réservées aux plus âgés (15-18 ans), toujours en accord avec leurs parents, ce qui leur offre la possibilité de se retrouver entre grands, ce qu'ils apprécient.

Le mercredi (après-midi et soirée) ainsi que le vendredi (fin d'après-midi et soirée) sont les moments où le CRL accueille le plus grand nombre de jeunes. Le samedi est un jour plus variable, notamment en raison de la météo. S'il fait beau, les jeunes sont souvent moins présents, ils sont plutôt dehors à jouer entre eux. Le samedi, le CRL propose systématiquement des sorties. Lorsque celles-ci ont lieu, le nombre de jeunes est limité (en raison du nombre de places dans le bus), ce qui permet d'échanger davantage avec chaque jeune et d'apprendre à mieux les connaître.

De manière générale, le CRL est davantage fréquentés par les garçons. Bien que les filles soient moins présentes et souvent moins nombreuses, elles arrivent à se faire une place et coexister avec les garçons présents tout en trouvant des espaces et de moments d'intimité entre elles. Les jeunes sont toujours plus nombreux à venir au CRL pendant les mois froids et pluvieux. Durant les beaux jours, ils préfèrent des activités de plein air, sans encadrement.

Rencontres

Au quotidien, à travers diverses activités dans le Centre (sport, création, jeux de société), la préparation de repas en collectif et lors des activités extérieures, les animateurs créent des liens avec les jeunes et abordent avec eux des sujets qui les concernent allant de leur futur professionnel, leur scolarité, leur hobbies, ou encore leur situation familiale et leurs relations amicales.

Animation

Sorties et animations

Les sorties et animations proposées peuvent avoir lieu à l'extérieur ou dans le local du Centre. Ces activités peuvent être d'ordre culturel, sportif ou de loisirs. Elles sont présentées dans le bulletin d'activité réalisé par les animateurs tous les deux mois environ.

Quelques exemples d'activités :

en extérieur : Europa-Park, lasergame, karting, canyoning, accrobranche, aqua-parc, bains thermaux, paintball, paddle, pétanque, escape game, bowling, sortie cinéma, expositions, événements festifs (ex. Festival Label Suisse à Lausanne), etc.

Les sorties culturelles de type spectacles humoristiques, théâtre et expositions ont été proposées et occasionnellement appréciées par les jeunes. Pour rappel, ils sont aussi amenés à découvrir ce type d'activité avec l'école ou leur lieu de formation.

Régulièrement, le CRL organise les mercredis et/ou les vendredis soirs des repas avec les jeunes de 15 à 18 ans. Cette activité a pour objectif de sensibiliser les jeunes à une nutrition variée et équilibrée tout en les rendant attentifs à la dimension économique. En réalisant cette activité avec eux, nous leur apprenons à procéder par étapes à la réalisation d'un repas de groupe et ainsi à les rendre autonomes.

Bibliothèque communale et scolaire

Les bibliothèques mixtes ont une double mission

Pour le public : donner accès à l'information à toute la population. Faire naître et entretenir le plaisir de la lecture en proposant un fonds documentaire varié et des animations autour de la littérature écrite et orale.

Pour l'école : apprendre aux élèves à chercher et à utiliser l'information. Créer et renforcer l'habitude de lire tout au long de la scolarité. Collaborer avec les enseignants pour offrir aux élèves des animations efficaces et au plus proche de leurs besoins. Le but de ces missions complémentaires n'est pas uniquement de prêter des ouvrages, mais également de permettre à chacun de se cultiver, d'étudier et de se rencontrer autour de la thématique de la culture et de l'information sous toutes ses formes.

L'équipe de la bibliothèque est composée de trois bibliothécaires diplômées, d'une agente en information documentaire (CFC) et d'une auxiliaire (1.6 ETP scolaire, 2.15 ETP public). Elle forme également un apprenti.

En 2016, le grand défi de la bibliothèque communale et scolaire de Gland a été la migration de son catalogue informatisé sur Renouvaud (nouveau réseau vaudois des bibliothèques). Cette opération s'est bien déroulée et le prêt sur le nouveau système a pu commencer le 22 août comme prévu. Cette année, la transition entre RERO et Renouvaud a entraîné des difficultés à extraire certaines statistiques, c'est pourquoi certains chiffres ne seront pas indiqués. D'autres chiffres risquent de ne pas être entièrement fiables. Cela devrait être rectifié en 2017.

Prêt

Les adultes ont emprunté 15'178 documents pendant l'année, dont 16 documents en prêt interbibliothèques (17'094 en 2015, soit une diminution d'environ 11% en 2016).

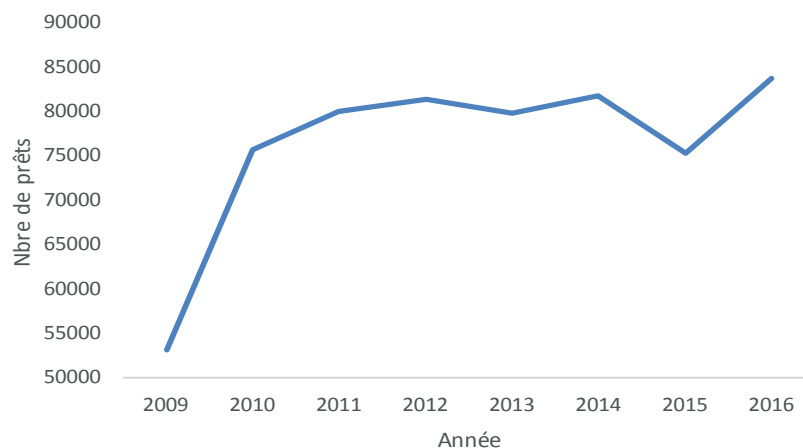
Les jeunes jusqu'à 18 ans ont emprunté environ 61'662 documents en 2016 (51'031 en 2015 soit une augmentation de 20,8 %). Ces chiffres sont une estimation due à la migration informatique.

Les enseignants ont emprunté environ 7'000 documents (6'901 en 2015 soit un nombre de prêts quasi identique). Ces chiffres sont une estimation due à la migration informatique.

Le nombre total des prêts pour l'année 2016 est de 83'840 documents (75'384 en 2015, soit une augmentation d'environ 11% en 2016).

Cette augmentation générale du nombre de prêts s'explique particulièrement par le fait que le nombre de prêts autorisés a été augmenté de 10 à 30 documents à la fois en 2016. Il n'y a pas plus d'emprunteurs mais chaque lecteur peut emprunter plus d'ouvrages. Par contre, on remarque une nette diminution du nombre de prêts concernant les adultes. Ce qui pourrait entre autres l'expliquer est le fait qu'avant l'augmentation du nombre de prêts à 30 livres, les adultes dont les enfants désiraient prendre plus de 10 livres enregistraient ces ouvrages sous leur nom, faussant ainsi les statistiques.

Evolution des prêts depuis 2009



Acquisitions

Durant l'année 2016, la bibliothèque a acquis et mis à disposition des lecteurs 4171 nouveaux documents (3'993 en 2015). En effet, la mise à jour du retard de catalogage dû à notre sous-effectif a été un objectif principal de l'année. Ce retard a été rattrapé et l'accroissement des collections devrait retrouver un rythme moins soutenu dès 2017. Le fonds de la bibliothèque s'élève actuellement à environ 31'666 volumes : 11'950 pour les adultes, 19'585 pour les jeunes dès 4 ans, 431 pour les 0-3 ans.

Animations scolaires

Au cours de l'année 2016, les bibliothécaires ont animé 563 périodes scolaires (552 en 2015, soit une augmentation d'environ 2%). La DGEO demande dorénavant aux bibliothèques scolaires de dispenser 4 animations de 2 périodes par année et par classe (84 classes à Gland). Le but est de faire travailler les objectifs du Plan d'études romand liés entre autres à l'accès à la littérature. En 2016, nous atteignons quasiment la cible avec une moyenne de 3.4 animations/classe.

Types d'animations :

- Visites « découverte » et « méthodologie » : pour développer les compétences en lien avec la bibliothèque tout au long de la scolarité, d'une manière progressive
- Activités « autour du livre » : pour développer le plaisir de la lecture et la connaissance du livre et donner accès à la littérature
- Exposition « Des illustrations plein les mirettes » : une grande exposition pour découvrir l'illustration jeunesse

Animations publiques

En 2016, la bibliothèque publique a offert les animations et services suivants :

Pour les enfants :

Après-midi de contes pour les enfants de 4 à 10 ans le mercredi.

En 2016, 6 spectacles de contes ont été proposés les mercredis après-midis, suivis d'un goûter. Grâce aux contes, les enfants développent leur imaginaire et découvrent la littérature de manière ludique. C'est une ouverture à l'approche de l'écrit, et le lieu idéal pour le découvrir. Ces événements rencontrent toujours un grand succès (environ une centaine d'enfants et d'adultes/spectacle).

Nuit du conte

La nuit du conte en Suisse est un projet commun de l'Institut suisse Jeunesse et Médias et de Biblio-media Suisse, en collaboration avec l'UNICEF. Chaque année depuis 1990, différents partenaires dans toute la Suisse soutiennent la cohésion et la particularité de la diversité culturelle de notre pays en participant à cet événement national. Cette année, exceptionnellement, la nuit du conte s'est déroulée sans parents, en petit comité et sur inscription sur le thème « Ultrasecret », de 18h30 à 22h30. Les bibliothécaires ont proposé à 20 enfants de 8 à 11 ans une enquête dans toute la bibliothèque avec des énigmes, des codes secrets et des indices à trouver ainsi qu'un moment réservé à la lecture individuelle. Le concept de cette 6e édition a été très apprécié tant par les enfants que par les parents, libérés de leurs responsabilités parentales le temps d'une soirée.

Tout public

Fil à suggestions :

Le « Fil à suggestions » a été installé dans la section « adultes » en octobre 2015. Il s'agit d'un fil tendu contre le mur et décoré de pinces à linge. Les utilisateurs de la bibliothèque peuvent y suspendre une proposition concernant le fonctionnement de la bibliothèque. Cette année, une demande a été validée : l'augmentation du nombre de prêts autorisés de 10 à 30 documents.

Exposition « Des illustrations plein les mirettes » : mars-avril

Les lecteurs de la bibliothèque ont pu admirer 30 tableaux d'illustrations jeunesse, découvrir des images-paravents de scènes de vie en grand format et jouer à différents jeux (puzzle, jeu des 7 familles, memory, bataille).

Expositions thématiques

La bibliothèque met régulièrement en valeur ses ouvrages sous forme de petites expositions. Que ce soit pour des occasions particulières : mort d'un auteur, roman porté à l'écran, saisons, manifestations, journées internationales, etc., ou tout simplement pour mettre en avant une collection ou un thème. En 2016, 22 expositions ont été présentées au public.

Pour les adultes

« L'eau à la bouche » : lectures à haute voix

Cette animation propose aux lecteurs adultes du samedi matin de découvrir des ouvrages lus à haute voix par une bibliothécaire. Cette année, 9 lectures ont eu lieu.

Exposition : « Marque-page ou signets : repères dans le temps et l'espace » : 22 août-30 novembre

Organisée et mise sur pied par l'équipe de la bibliothèque, pour découvrir des signets de toutes sortes : commerciaux, administratifs ou culturels, mais aussi des signets bricolés ou attrapés en vitesse pour marquer une page à l'improviste.

Conclusion

Cette année, un défi important a encore été relevé avec la 2e migration du catalogue informatisé accompagnée d'un nouveau changement de logiciel et d'une formation ad hoc pour tout le personnel. Du réseau romand (RERO) en 2015, elle est passée sur Renouvaud (réseau vaudois des bibliothèques) en 2016. Le processus étant arrivé à son terme, l'équipe de la bibliothèque peut à nouveau se tourner vers des réflexions moins techniques et en particulier vers son avenir en tant que lieu de cohésion sociale.

Dans les années à venir, l'enjeu de la bibliothèque communale et scolaire de Gland sera de continuer à développer sa partie publique « jeunesse » et « adultes » tout en maintenant les animations demandées par l'école. Pour ce faire, un lieu plus spacieux doté d'une meilleure accessibilité et d'une meilleure visibilité pour les usagers publics serait nécessaire. Des espaces modulables permettraient d'élargir l'offre et les services : salle de travail, animations pour toutes les tranches d'âge, expositions, concerts, ateliers divers, café littéraire.

MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE SERVICE DE LA JEUNESSE

Fête du Skatepark

Le Service de la jeunesse a organisé, le samedi 21 mai de 14h00 à 20h00, la traditionnelle Fête du skatepark sous l'impulsion et avec l'aide du Réseau jeunesse et du Parlement des jeunes.

Comme en 2015, nous avons favorisé l'implication des jeunes concernant la programmation de l'évènement. Sur place, des jeunes ont organisé des compétitions de skate et bmx; la buvette était tenue par des membres du Réseau jeunesse, le stand des grillades par le CRL et le stand pâtisserie-animations par des membres du Parlement des jeunes. Le travailleur social de proximité était présent avec le bus de prévention.

La fête qui a remporté un beau succès était animée par des jeunes musiciens (Sound System) et par trois graffeurs de Gland (Art Soce).



Journée portes ouvertes de la Pépinière

La journée portes-ouvertes à la Pépinière a été organisée le samedi 25 juin 2016 de 14h00 à 18h00 conjointement par le Service de la jeunesse et celui de la culture.

La Pépinière est occupée actuellement par le Parlement des Jeunes, une comédienne et metteur en scène des arts vivants, des artistes du domaine des arts visuels, le programme d'insertion professionnelle Activ'Action, un cercle de philosophes et un café-rencontres hebdomadaire.

A l'occasion de l'inauguration, les visiteurs ont pu visiter les locaux et rencontrer les porteurs de projet.

Les porteurs de projet ainsi que le Parlement des Jeunes se sont investis avec beaucoup d'enthousiasme et disponibilité et la journée a remporté un beau succès.

Fête du chêne

Le Service de la jeunesse a organisé en collaboration avec l'établissement primaire la Fête du Chêne, le jeudi 30 juin. Afin de célébrer la fin de l'année scolaire et le début des vacances, c'est dans une ambiance festive que quelques 1100 enfants paradenent dans la ville, accompagnés musicalement par cinq fanfares, dont la fanfare de Gland. Le thème du cortège est les 4 éléments.

Le départ du cortège est donné à 19h00 à la place de la gare et se termine sur les terrains de sport du centre scolaire des Perrerets. A l'arrivée, un lâcher de ballons est suivi par un goûter offert par la Ville de Gland aux enfants de l'établissement primaire (1e à 4e années), de la fondation Vernand et des garderies la Ruche, le Colibri ainsi que Pirouette Cacahuète.

Le Service de la jeunesse organise aussi l'apéritif des enseignants et des fanfares ainsi que la collation des 1'100 enfants.

Sur place, les parents ont la possibilité de pique-niquer ou de se restaurer aux nombreux stands et à la buvette, tenue par les membres du comité.



Gland ça marche

La manifestation Gland ça marche a eu lieu le samedi 24 septembre 2016 de 12h00 à 20h00 sous une nouvelle formule. La réception des nouveaux habitants organisée auparavant à Montoly a été intégrée à la manifestation. Les

nouveaux habitants de Gland ont reçu un courrier spécial qui les invitait à découvrir Gland à pied et à assister à la partie officielle organisée en leur honneur.

Le programme était le suivant :

12h00	ouverture des stands d'information, buvette et restauration à Eikenøtt
13h15-17h00	rallye pédestre
17h30-18h00	partie officielle à Eikenøtt, apéritif offert par la Ville.
18h00-20h00	partie récréative à Eikenøtt

Le rallye pédestre a été ponctué de stands d'information ludiques et accessibles à tous. Les stands étaient installés dans le quartier d'Eikenøtt (stands tenus par le Volleyball Club la Côte et les Scouts de Noirmont-Gland), devant le bâtiment parascolaire des Perrerets (stands Pause déj et Samaritains), devant l'établissement primaire Les Tuillières (stand CRL), dans la cour du collège de Grand-Champ (stand mobilité douce), devant la Pépinière (Parlement des jeunes) et devant le bâtiment communal à la Grand Rue. Le service de l'administration générale et des affaires sociales et 'Office du contrôle des habitants étaient ouverts pour une visite conviviale.

La manifestation a remporté un beau succès. Le comité, composé de Mme Girod et M. Creteigny, MM. Lasson et Kirchofer ainsi que des représentants du Conseil d'établissement, envisage d'organiser la manifestation en 2017 dans les quartiers sud de Gland en prenant comme point de départ le quartier de Mauverney.

Dîner Quizz citoyen

Le Service de la jeunesse a organisé le 9 novembre à la salle communale un Dîner Quizz Citoyen pour les jeunes de 18 ans avec le soutien de l'association J'ai un projet.

Le Dîner Quizz Citoyen vise à célébrer le passage des jeunes de 18 ans à l'âge adulte de manière ludique et didactique.

Au fil du repas, les jeunes répondent à des questions en lien direct ou non avec le passage à la majorité civique. Les questions peuvent se référer au fonctionnement politique et administratif de la commune, elles sont en lien avec les institutions de formation et/ou sociales et concernent l'engagement personnel du citoyen.

Une bonne vingtaine de questions à choix multiple, élaborées à l'avance par des jokers (experts) sont soumises aux jeunes. Les jokers sont présentés lors du repas et peuvent donner des explications précises en cas de demande. A la fin du repas, un document écrit comprenant les questions du quizz et les réponses complètes, avec développement, est distribué à tous les participants. Ces derniers ont également droit à un lot (bon pour un cours d'autoécole, entrée au cinéma, journée d'essai dans un fitness, carte de train journalière, etc.). Les jeunes qui comptabilisent le plus de points, choisissent leur lot en premier.

Les invitations ont été envoyées à 148 jeunes glandois, les Municipaux ainsi que le Président du Conseil communal. Seize jeunes ont répondu affirmativement. Les jokers présents étaient le Chef du service de la jeunesse, le responsable du SPOP, une assistante du Centre social protestant ainsi qu'une juriste, le Travailleur social de proximité, un animateur du Centre de Rencontres et Loisirs de Gland ainsi que le Président du Parlement des jeunes.

Le Service de la jeunesse a contacté des entreprises de Gland et de la région qui ont été très généreuses, ainsi que des services internes de la commune pour trouver des lots.

La soirée était conviviale et intéressante. La Ville de Gland espère avec cette nouvelle formule intéresser plus de jeunes à participer à cette belle soirée organisée en leur honneur.

SERVICE DE LA CULTURE

La mission du Service de la culture consiste à soutenir, dynamiser, encourager et promouvoir une vie culturelle riche, diversifiée et accessible à tous.

En 2016, le Service de la culture a poursuivi le travail de développement de la vie culturelle en approfondissant les axes suivants :

- les lieux culturels
- la promotion de la culture auprès de l'ensemble de la population
- le soutien aux acteurs culturels
- la coordination d'événements ponctuels et fédérateurs

LES LIEUX CULTURELS

Le Théâtre de Grand-Champ

La Ville de Gland dispose depuis plusieurs années d'un lieu de qualité, équipé, entretenu, propice à toutes sortes d'événements artistiques, et régulièrement animé par différentes associations et sociétés locales subventionnées, pour y déployer leurs activités, sur scène ou dans les salles annexes : ALG (Arts Loisirs Gland), le Club photo, les Concerts de Gland, Evento, la Fanfare de Gland, ainsi que les Peintres et sculpteurs de la Côte.

La saison officielle de spectacles et d'événements artistiques intitulée « la nouvelle saison culturelle » a poursuivi, pour la troisième année consécutive, les propositions destinées à différents publics, en mettant à l'honneur le théâtre, le cinéma, les musiques classiques et actuelles ainsi que les spectacles pluridisciplinaires. Les thématiques en lien avec la musique classique et les spectacles d'humour et de théâtre sont portées par des associations subventionnées (Les Concerts de Gland, La Côte Flûte festival, Evento, la Fanfare de Gland), les autres sont portées par le Service de la culture (cinéma, musiques actuelles et spectacles jeune public).

L'identité du lieu s'affirme donc : c'est un lieu ouvert, gourmand, exigeant et accessible à la fois. La curiosité et la confiance du public se confirment : les quelques 70 rendez-vous, qui ont composé la « nouvelle saison culturelle » ont accueilli 11'700 spectateurs, soit 3'400 de plus que la saison précédente.

La diversité, l'accessibilité, la proximité et l'engagement sont les maîtres-mots de cette « nouvelle saison culturelle ». Un théâtre tourné vers sa population et celle de la Région en premier lieu. La provenance des spectateurs s'élargit et devient régionale, et non plus seulement locale : le Théâtre de Grand-Champ se positionne donc de plus en plus comme un lieu culturel pour les habitants de toute la Région. Par la variété et la complémentarité de ses programmations, il tisse des liens tant entre les différents publics qu'entre les arts et les artistes. Le dialogue est donc engagé, tout particulièrement avec le jeune public, qui composera le public de demain.

Les Concerts de Gland

L'association présidée par M. Gilbert-Xavier Martinet présente en 2016 sa 9^{ème} saison de concerts classiques. Suivis par quelques deux cents abonnés, les six concerts affichent un taux d'occupation de 70%. Comme le veut la tradition des Concerts de Gland, les formations de musiciens jeunes et romands sont principalement favorisées par la direction artistique de M. Jean-Marc Grob. La reconnaissance cantonale reconduite en 2016 vient ainsi encourager la poursuite de cette programmation musicale. La collaboration entre les Concerts de Gland et le La Côte Flûte festival, reconduite pour le concert de clôture est à souligner.

Evento

L'association présidée par M. Patrick Messmer présente sa 13^{ème} saison de spectacles en deux thématiques. La saison humoristique avec six spectacles et plus de 200 abonnés et la saison théâtrale avec six spectacles et quelques 80 abonnés. C'est un taux d'occupation de 88% que les 12 spectacles affichent avec plaisir.

Gland'Ecran

Le 7^{ème} art, proposé de façon mensuelle, par un comité de professionnels et de cinéphiles (Mme Isabelle Monney, MM. Moritz de Hadeln, Patrick Dentan et Daniel Calabrese) a pu adapter son concept en proposant des sessions

identifiables (famille, seniors, cinéphiles ...). Le public y répond favorablement avec un taux d'occupation grimant à 29%.

Les concerts et les afterworks

Des soirées tournées vers les musiques actuelles, se déroulant sous deux formes : les afterworks musicaux, gratuits au foyer du théâtre, proposent une palette de styles musicaux très large et les concerts en salle alternent entre les cafés-concerts, et les grands concerts avec mise en scène. Ces derniers laissent la part belle aux auteurs-compositeurs-interprètes romands. Le partenariat conclu avec Option musique met ainsi en valeur les artistes romands produits en salle. Quant aux afterworks, ils ont permis à une demi-douzaine de jeunes groupes de se produire dans des conditions professionnelles. La fréquentation a affiché un taux d'occupation de 38%.

La Saison des +

« Une saison pour les plus jeunes mais pas que ... » propose des spectacles en création ou en tournée, créés par des théâtres et compagnies romandes. Ils mettent à l'honneur des spectacles pluridisciplinaires et la vivacité de la création romande (auteurs, metteurs en scène, et tous les corps de métier qui contribuent à ces créations). Ces spectacles tous publics sont particulièrement destinés aux jeunes. Ce sont sept spectacles, dont un réalisé en co-production, qui ont affiché 79% de taux d'occupation.

Le Théâtre de Grand-Champ accueille à présent deux manifestations d'envergure dont la Ville de Gland est partenaire.



La Côte Flûte festival

La deuxième édition du « La Côte Flûte festival », dirigé par Carole Reuge, s'est déroulée du 6 au 9 octobre et a connu un franc succès, doublant le nombre de spectateurs à 3'000, dont plus de 300 écoliers de Gland et de la région.

Soutenu en premier lieu par la Ville de Gland, mais également par le Canton, de nombreuses fondations, le festival a très vite su conquérir un public régional, national comme international.

L'édition 2016, centrée sur Gland et Nyon lui a valu une reconnaissance tant au niveau régional que cantonal avec des soutiens affirmés de leurs parts.



Le Festival international Visions du Réel

Le « Festival international Visions du Réel », a pu s'ancre plus fortement, en trouvant à Gland une collaboration idéale, populaire et festive. En avril 2016, la thématique Grand Angle a proposé 14 films, diffusés en première mondiale ou nationale. Grâce à la collaboration avec le Service de la culture, les projections ont été agrémentées d'événements - des concerts, une

exposition de photographies - permettant à la population de découvrir un lieu convivial et attractif, et de profiter d'une manifestation complète. Cette deuxième collaboration a connu un beau succès, accueillant 2'800 spectateurs, soit le double de l'édition précédente.

En 2016, le Théâtre a été occupé pendant 205 jours (tous occupants et sortes d'événements confondus), dont 114 jours liés à la saison culturelle, et 91 liés à des locations ou utilisateurs autres. La visibilité de ce lieu et son rayonnement demeurent un objectif prioritaire pour en garantir la pérennité et l'identité. Les efforts tant en termes de communication, de promotion, de signalétique que de partenariats se sont donc poursuivis.

Un nouveau lieu : La Pépinière

La création d'un nouveau lieu, baptisé « La Pépinière » est le fruit de la collaboration entre le Service de la jeunesse et celui de la culture. Il se destine à soutenir et promouvoir les personnes, jeunes, artistes ou acteurs socio-culturels, en leur mettant à disposition des locaux partagés. C'est dans l'ancienne école devenue UAPE de la Dôle, située rue de la Gare, que ce projet a vu le jour en fin d'année 2015. Sous forme d'appel à projets, les candidats retenus se voient octroyer un espace et un espace-temps. Une douzaine de propositions étaient déjà à l'étude en fin d'année 2015, permettant au Parlement des Jeunes de voir le jour, et à des artistes de trouver un espace temporaire de travail. Le concept novateur par sa forme inédite de partage des locaux, selon les besoins, pour une durée limitée permet ainsi à une multiplicité de projets de voir le jour. C'est également un projet de société, dont le but est de faire se mélanger les populations et de s'ouvrir sur le reste de la ville, par le biais d'événements (portes ouvertes, présentations, vernissages, ...), et de projets ouverts à un large public. Des liens se sont tissés entre les premiers porteurs de projets, donnant naissance à de nouveaux projets, en attirant d'autres. Ainsi à fin 2016, la Pépinière fourmille de projets, réalisés ou en cours. La vie s'y est installée, ainsi que le dialogue avec la population.

Le 25 juin 2016, les portes ouvertes ont permis à plusieurs centaines de visiteurs de découvrir les locaux rafraîchis et réaménagés par les porteurs de projets, à grand renfort d'ingéniosité et de récupération.

5 espaces sont ainsi répartis en plusieurs thèmes :

- la salle des arts visuels, accueille deux artistes avec des projets photographiques et d'illustration (Manon Schwerzmann, photographe-designer, et Charlotte de Perrot, illustratrice)
- la salle des arts vivants, a accueilli plusieurs troupes de théâtre en répétition et plusieurs projets de l'auteur et metteur en scène Julie Annen, dont l'écriture et la création d'un spectacle qui s'y est joué en fin d'année 2016 et qui tourne en Europe à présent
- les espaces communs, accueillent plusieurs projets ouverts à la population : les mercredis des « Pépiniéristes » qui proposent un moment d'échange et de rencontre, ainsi que des moments ludiques et créatifs pour les visiteurs en famille ; des rendez-vous « tricot-brunch » chaque premier samedi du mois en matinée ; le « cercle des philosophes » tous les jeudis soirs
- la salle multimédias, partagée par Activ'action, projet d'aide et d'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi (projet piloté par le Service de la jeunesse) et des projets vidéo à venir
- le « salon de quartier » créé par le Parlement des jeunes qui s'y est constitué, qui l'anime, et y conçoit des projets portés par des jeunes, à venir
- les extérieurs qui ont vu naître des « jardins urbains », potagers participatifs mettant en lien plusieurs porteurs de projet de la Pépinière et des habitants du voisinage

Lieu d'échange et de création, cet espace a su créer dès le début des liens forts, entre les artistes et les jeunes, entre les habitants et les porteurs de projets. Ce lieu continue donc d'évoluer, sous cette forme inédite, permettant aux porteurs de projets sélectionnés d'y trouver un espace vivant, pluriel, ouvert sur la cité, et permettant à chacun d'y concevoir son projet, selon son rythme et sa temporalité, pour les porter plus loin, par la suite. Les Services de la jeunesse et de la culture continuent au quotidien de superviser et d'accompagner ce lieu et les occupants, afin de promouvoir leurs activités et de renforcer le lien entre les visiteurs et les projets.



LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Par promotion culturelle, nous entendons les actions de valorisation, de diffusion et d'accessibilité qui favorisent la rencontre entre la population et toutes sortes « d'objets culturels ». Mettre à la portée de tous les possibilités de se divertir, d'apprendre, de rêver, de découvrir et de partager ainsi la diversité des formes culturelles.

Il s'agit d'événements ou d'interventions souvent gratuites, favorisant l'accès maximal de la population à un élément culturel (événement, objet, prestation), d'une stratégie de communication destinée à acheminer l'information sur la vie culturelle de la Ville de façon quotidienne, récurrente et variée, de l'implication dans des projets portés par des tiers, qui familiariseront la population à une vie culturelle, une discipline, une activité, ... Ou encore des activités spécialement tournées vers certaines catégories de la population (billets à tarifs réduits, actions de médiation auprès de la population, partenariat et collaboration avec un réseau et des institutions qui relayeront l'existence de l'offre culturelle à Gland ou créée à Gland, etc.).

Les activités de promotion culturelle réalisées en 2016 ont concerné particulièrement les domaines suivants:

Affichage culturel

La mise à disposition d'un réseau d'affichage culturel de format mondial, gratuit et réparti sur tout le territoire communal, a permis aux acteurs culturels de faire connaître leurs activités et leurs événements, et d'amener l'information dans les quartiers. Ce système de diffusion, a été rapidement très sollicité, affichant complet plusieurs mois à l'avance. Sur les 157 réseaux annuels, 57 ont été sollicités pour des activités, événements ou manifestations portés par des tiers. Le reste a été utilisé par la Ville pour soutenir la promotion de la saison culturelle au Théâtre de Grand-Champ, ainsi que les manifestations portées par la Ville de Gland (Open air, Fête de la musique, Pépinière, manifestations sportives, campagne littering, Marché hebdomadaire, ...). Les bénéfices de cet outil promotionnel sont précieux, pour la visibilité et le dynamisme de la vie culturelle de la Ville.

Culture et jeune public

Le développement des actions favorisant l'accès à la culture s'est poursuivi. Des ateliers subventionnés de découverte du théâtre et du cinéma ont été créés en fin d'année (à la Pépinière), des tarifs préférentiels pour les enfants des UAPE qui assistent aux séances de cinéma et aux spectacles jeune public, la participation au passeport vacances d'octobre, la mise en œuvre d'ateliers de médiation culturelle proposés aux écoles (en lien avec des résidences artistiques), des ateliers d'écriture musicale, des rencontres avec des artistes en répétitions, la découverte des métiers de la création comme de la technique ainsi que des propositions de spectacles et de cinéma, sont un panel de propositions mises en œuvre par le Service. La collaboration avec les établissements primaire et secondaire s'est renforcée avec succès, incluant dans les activités pédagogiques les arts vivants comme le 7^{ème} art. Chaque élève a ainsi pu dans le cadre de son année scolaire assister à un spectacle et voir un film. Le projet « Une chanson pour l'éducation » proposé à plusieurs classes de 7P et 8P, a offert une dimension particulière à leur année scolaire, permettant aux élèves de participer à toutes les étapes de création du spectacle (écriture, chant, danse, mise en scène, accueil public, technique de scène). Ce projet, en lien avec le droit à l'éducation, a été élaboré en collaboration avec l'Etablissement primaire, l'association Enfants du Monde et le Service de la culture.

Médiation culturelle

2016 voit la naissance d'un premier objet mobile de promotion et médiation culturelle « le Carabouquin ». Projet conçu par la Cie Rupille 7, créé sous l'impulsion du Service de la culture, et avec le soutien du Canton de Vaud, le Carabouquin se présente sous la forme d'un camping car polymorphe. Capable de se transformer tour à tour en guinguette littéraire, bibliobus, petit théâtre mobile, il propose de découvrir les textes sous toutes les formes : théâtre d'objets, kamishibai, contes animés, lectures-découvertes, lectures-sensorielles, ... L'objectif principal : promouvoir la culture par la lecture et l'apporter au plus près de la population en se déplaçant dans les quartiers, et en proposant des rendez-vous ludiques, originaux, qui vont amener de la vie et du dialogue, autour des textes et des auteurs, passés comme contemporains. Présent lors du Cinéma open air, en juillet 2016, le Carabouquin a tenu des permanences littéraires à la Pépinière pendant l'automne, avant de partir à la rencontre des habitants des différents quartiers en été 2017. Ce projet de culture mobile répond à la nécessité de proposer des activités culturelles accessibles à tous (animations gratuites pour la population, adaptées à différentes tranches d'âges), dans des quartiers où des espaces culturels et de rencontre n'existent pas, de créer des liens entre les différents quartiers par le biais de ce programme mobile, qui fera l'objet d'une promotion publique. Ce projet a retenu l'attention d'autres régions, et des liens avec le Canton du Valais se nouent actuellement par le biais du Carabouquin, qui porte ainsi les couleurs de la Ville de Gland, hors de la Région.



Région

Promouvoir notre vie culturelle au niveau régional, positionner notre Ville en tant que partenaire culturel, lui conférer de l'attractivité, par l'innovation ou l'originalité de ses activités, s'impliquer et contribuer au développement et à la consolidation de projets culturels issus de tiers, compléter l'offre et la vie culturelles à Gland, c'est l'axe travaillé avec succès ces trois dernières années. Il s'est agi tant de promouvoir le La Côte Flûte festival au niveau régional dès 2014, que d'accueillir le Festival Visions du Réel au Théâtre de Grand-Champ en 2015, puis, en été 2016, le Festival des Variations musicales de Tannay pour un concert à la Plage de la Falaise. Ce sont toutes trois des manifestations de qualité, qui apportent sur le territoire glandois des propositions complémentaires, des savoir-faire et des retombées multiples dont la Ville de Gland et ses habitants ne peuvent que se réjouir. Par ses soutiens concrets et promotionnels, la Ville de Gland se positionne chaque année un peu plus comme un « propulseur » de culture au niveau régional, permettant de faire converger des événements et objets culturels en Ville, comme de relier et de promouvoir la vie culturelle glandoise dans le reste de la région. Cette toile qui se tisse, grâce à notre répondant et notre dynamisme, confère à la Ville une attractivité nouvelle et prometteuse. Des projets en cours et qui verront le jour en 2017 et 2018, continueront à nous relier à nos voisins et à mettre en valeur nos ressources et qualités, à entretenir le dialogue et les échanges.

Accessibilité

Il s'agit notamment de favoriser des événements populaires et festifs (Fête de la musique, Cinéma open air) qui peuvent être gratuits ou à des tarifs très accessibles, et qui contribuent à l'animation ponctuelle de la Ville, dans des endroits différents, en extérieur, et qui impliquent des associations culturelles, sociales ou sportives dans l'organisation de ces manifestations. Ces organisations existent essentiellement grâce au travail des différents Services de la Ville. Elles permettent également de favoriser le dialogue entre les associations qui y participent, s'impliquent dans les activités populaires et promeuvent par ce biais leurs activités régulières (le Basket club, l'Amicale des pompiers, la Fanfare de Gland, l'association Aqenøtt, l'association l'Étincelle de l'espoir ou les Centurions pour les manifestations 2016).

La commission culturelle contribue de façon significative à la promotion culturelle par ses projets, essentiellement tournés vers les acquisitions artistiques et leur diffusion.

La commission culturelle est composée de :

- Mme Isabelle Monney Présidente
- Mme Claudia Cela Membre

- Mme Aline Schumacher Membre jusqu'au 30.06.2016 puis consultante depuis le 01.07.2016
- Mme Anita Waeber Membre jusqu'au 30.06.2016
- Mme Natacha Bello Membre depuis le 01.07.2016
- M. Moritz de Hadeln Membre
- M. Maurizio Di Felice Membre
- Mme Sandrine Faure Cheffe de service



Une nouvelle série de pièces artistiques pour la presse à monnaie installée sur la place de la gare et, baptisée «Vincentime», par son concepteur Vincent Kohler. Pour mémoire, cette installation permet de diffuser des œuvres d'art de poche, gratuites, sous forme de collection voyageuse. Ces œuvres sont spécialement conçues pour «Vincentime», sous la curatelle de Vincent Kohler, qui met en avant des artistes suisses, jeunes ou reconnus à l'étranger. La deuxième série de pièces a été inaugurée le 21 juin 2016. L'objectif est de poursuivre cette collection d'art de poche et de réaliser une nouvelle série de pièces chaque année.

En parallèle, la commission culturelle a poursuivi sa réflexion sur l'accessibilité des objets culturels et a travaillé sur un concept de réseau de boîtes à livres qui verra le jour en 2017.

LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS

Les soutiens – ou subventions – sont essentiels à l'émergence et à l'existence d'une vie culturelle dynamique et foisonnante. Ces soutiens se manifestent sous plusieurs formes et sont adaptés, dans la mesure des ressources, aux besoins des demandeurs, à la pertinence, à la sérieux de leurs demandes, au potentiel, à la qualité et proportionnels à leurs objectifs comme au contexte.

Soutien en termes de services et de prestations

Le premier soutien est un service d'accompagnement, de rencontre, de conseils, destiné à analyser et éventuellement consolider les projets, de contribuer à leur réussite, comme d'expliquer le cadre d'exigences posé par ces subventions. Ces rencontres permettent de recenser les besoins, les demandes, et contribuent à l'état des lieux de la vie culturelle glandoise.

Le soutien le plus fréquent, et souvent le plus essentiel, se traduit sous forme de prestations en nature : la mise à disposition de locaux pour des activités régulières, de matériel et prestations techniques. Des salles sont ainsi actuellement mises à disposition d'écoles de formation musicale, théâtrale, pluridisciplinaires (le COV – conservatoire de l'ouest vaudois, l'EMN – l'école de musique de Nyon, l'ADAC – académie des arts créatifs, Les P'tits artistes – école de théâtre pour enfants, l'association « j'aime la scène » - école de comédie musicale).

Des associations – et/ou sociétés locales – bénéficient des mêmes prestations en locaux, de façon ponctuelle ou annuelle, pour le déploiement de leurs activités artistiques (la Fanfare de Gland, le Chœur Mixte, le Carrousel, ALG, le Club photo, les Peintres et sculpteurs de la Côte).

Depuis 2015, le soutien à la création artistique se traduit notamment par l'accueil d'artistes en résidence : ces accueils leur ont permis de bénéficier de l'encadrement et de l'infrastructure techniques du Théâtre de Grand-Champ, du confort d'une salle de spectacle professionnelle et d'un temps mis à leur disposition pour réaliser leur

création. Ces résidences permettent de créer des liens avec les écoliers, les collégiens et/ ou la population (présentations publiques, show case, ateliers d'écriture ou de médiation).

Musique : Aliose est venu mettre en scène son nouvel album avant de partir pour une tournée européenne en juin 2016.

Danse : La Cie Arnica 9CH dirigée par la chorégraphe Maud Liardon est venue répéter et présenter sa dernière création « Narsarsuaq ».

Théâtre : La comédie musicale « Mary Shelley's Frankenstein » s'est créée en août et s'y est présentée pendant 9 représentations en septembre 2016.

La troupe régionale Case Départ est venue créer et présenter sa nouvelle création « Le Révizor » en septembre 2016.

La Cie Rupille 7 a conçu et représenté son spectacle jeune public « Une étrange petite ville » à la Pépinière en novembre et décembre 2016.

Soutien en espèces

Les subventions ponctuelles permettent de soutenir à titre unique, un projet pour lequel le soutien en espèces est déterminant.

En 2016, les aides ponctuelles ont pu être octroyées à différents projets, de création artistique comme d'événements culturels. Une quinzaine de dossiers a bénéficié de soutiens touchant à des domaines variés comme la littérature, la musique, le cinéma, les arts plastiques, la médiation culturelle, et des manifestations ou activités culturelles (Biennale de la céramique, Lanterne magique, 49ème Cantonale des chanteurs vaudois, le festival Jazz au peuple de Prangins,...).

Subventions annuelles

La subvention annuelle se destine à soutenir les efforts de développement et de diversité culturels, portés par des entités, des acteurs culturels autres que le Service de la Culture. Toutes les disciplines sont susceptibles d'être soutenues, et la complémentarité des projets est un objectif.

En 2016, les associations et /ou entités culturelles qui ont bénéficié de subventions annuelles en espèces sont Les Concerts de Gland (programmation de musique classique au Théâtre de Grand-Champ), Evento (programmation d'humour et de théâtre à Grand-Champ), la Fanfare de Gland (activités de formation et de prestations musicales), la Société de développement (activités socio-culturelles en ville), le La Côte Flûte festival (festival pluridisciplinaire autour de la flûte traversière), le Festival Visions du Réel (festival de films documentaires) et le Festival Les variations musicales de Tannay (festival de musique classique).

Enfin, le principe même des soutiens communaux, en prestations comme en espèces, permet d'encourager l'effort et le dynamisme des différents artistes et acteurs culturels, et est déterminant selon les principes de subsidiarité, lorsque les recherches de fonds complémentaires se tournent vers les instances régionales, cantonales ou privées (fondations, mécènes, sponsors). C'est ainsi que les Concerts de Gland et le La Côte Flûte festival se sont vus récompensés par des soutiens cantonaux et régionaux.

Les soutiens en prestations (en prestations techniques, locaux et services) sont venus soutenir les activités des écoles ou formations de musique (COV et EMN, Fanfare de Gland et Choeur mixte), des ateliers théâtraux (Les petits artistes et le Carrousel), les activités culturelles comme celles du Club Photo, des Peintres et sculpteurs de la Côte, d'Art-loisirs Gland (week-end des artisans) ou encore de la bibliothèque Aux Mille-Feuilles.

Soutien individuel

Le subventionnement des études musicales, permet d'apporter une aide directe aux familles. Le principe - découlant de la Loi sur les études musicales - consiste à favoriser l'accès aux études musicales non professionnelles pour les enfants et jeunes habitants glandois qui s'inscrivent dans les écoles reconnues par la Fondation pour l'enseignement musical (FEM).

En 2016, huit élèves glandois ont bénéficié d'un soutien en moyenne de 35% de leurs écolages. Ces élèves fréquentent le COV (Conservatoire de l'Ouest Vaudois) et l'EMN (Ecole de musique de Nyon).

LA COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ET FÉDÉRATEURS

Les deux manifestations estivales, portées par le Service de la culture sont la Fête de la musique et le Cinéma Open air. Ces manifestations, organisées et coordonnées par les Services de l'administration communale créent

des événements festifs, fédérateurs, conviviaux. Leur fréquentation est un signe de réussite et d'attachement de la population à ces événements, tout particulièrement au Cinéma open air. Ces manifestations sont l'occasion de s'adjoindre les forces et la motivation de nombreuses associations culturelles, sociales ou sportives, qui participent avec plaisir et efficacité à l'accueil de la population (stands de boissons et nourriture, encadrement et aide aux nettoyeurs). Ce sont aussi pour elles des occasions de promouvoir leurs activités, de rencontrer les autres structures et de contribuer à la vie socio-culturelle de la ville.

Fête de la musique

L'édition 2016 a eu lieu le samedi 18 juin, et s'est promenée en Ville, de la Place publique d'Eikenøtt, en passant par la Grand'Rue, pour une matinée classique-jazz, pour finir à Mauverney, dans la cour du collège avec animations familiales et groupes locaux. Le choix de la date décalée a été fait pour éviter la redondance et la concurrence avec les communes voisines. La programmation variée, des animations pour les enfants demeurent les ingrédients d'une manifestation populaire et conviviale, malgré la pluie qui en a perturbé le déroulement et la fréquentation.

Cinéma Open-Air

Cette 5^{ème} édition s'est déroulée à nouveau dans la cour du collège de Grand-Champ. A présent, seul Cinéma open air de la Région, cette manifestation déploie un concept convivial et complet, puisqu'une immense terrasse musicale a été créée, libre d'accès, offrant ainsi à la population des concerts chaque soir, dès 19h00, avec restauration gourmande, avant les projections payantes de 21h30.

Le style de programmation conserve la même ligne : des films fraîchement sortis en salle, voire quasi en avant-première dans la région, un mélange de films en français ainsi qu'un film en V.O. pour les non francophones et les cinéphiles, des films familiaux et tout public, inclus un film d'animation permettant aux plus jeunes de venir. La même capacité d'accueil a été prévue que pour l'édition précédente (600 chaises). 1'600 spectateurs ont fréquenté les cinq soirs de projection.

Le potentiel de cette cour, devenant la Grande place de la Ville, continue d'être exploité. Les mêmes tarifs accessibles ont été maintenus (CHF13.- en plein tarif et CHF10.- en tarif réduit).

L'édition 2016 a connu un franc succès, nonobstant la pluie et le froid qui n'ont pas rebuté les spectateurs, puisque la fréquentation a été à peine inférieure à celle de l'année précédente qui avait bénéficié d'une météo très estivale.



SOCIÉTÉS INTERCOMMUNALES

SAPAN - SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA RÉGION NYONNAISE

Conseil d'administration

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Président	M. Claude Dupertuis, Municipal, Nyon
Vice-président	M. Robert Jaquinet, SIECGE, Nyon
Administrateurs	M. Olivier Mayor, Municipal, Nyon M. Olivier Fargeon, Municipal, Gland M. Claude Bosson, Municipal, Duillier
Directeur	M. Serge Guebey
Secrétaire hors conseil	Mme Valérie Beausire

Législature 2016 – 2021 - dès le 1^{er} juillet 2016

Président	M. Vincent Hacker, Municipal, Nyon
Vice-président	M. Claude Bosson, Municipal, Duillier
Administrateurs	Mme Roxane Faraut Llnares, Municipale, Nyon M. Michael Rohrer, Municipal, Gland M. Dominique Gafner, Municipal, Saint-Cergue
Directeur	M. Serge Guebey
Secrétaire hors conseil	Mme Valérie Beausire

Objectif

La Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise, la Sapan, a été mise en service en 1983 pour compléter l'alimentation en eau de la région. L'eau pompée dans le lac à Promenthoux est acheminée à la station de filtration de l'Asse avant d'être injectée dans le réseau d'eau potable en complément à l'eau de source ou dans le réseau d'eau d'arrosage du Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE).

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à six reprises au cours de l'exercice 2016. En dehors des questions liées à l'exploitation, il a également veillé à la bonne gestion administrative et financière de la SAPAN.

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale a eu lieu le 21 juin 2016 et s'est déroulée selon un ordre du jour standard.

Gestion opérationnelle

La gestion opérationnelle de la SAPAN est assurée par les Services Industriels. Elle comprend, pour l'essentiel, la direction de la société, la gestion des installations, l'établissement du budget et des comptes, la correspondance, tous les travaux de secrétariat du Conseil d'administration (préparation des séances, procès-verbaux) ainsi que la facturation aux actionnaires.

Situation financière

Compte tenu de son mode de financement, les frais financiers et frais fixes sont couverts par une taxe fixe et les frais variables par la vente d'eau de boisson ou d'arrosage. La situation financière de la SAPAN est saine, un léger bénéfice a été dégagé en 2016.

Production 2016

Suite aux faibles précipitations enregistrées en fin d'année 2015, la SAPAN n'a pas stoppé la production d'eau traitée. En effet, le débit aux sources n'était de loin pas suffisant pour la plupart des communes actionnaires. Suite aux pluies du début janvier la situation s'est rétablie et la production d'eau traitée a été arrêtée le 28 janvier 2016.

Suite à une pollution (mazout) survenue accidentellement au matin de 31 janvier dans le périmètre des sources de la commune de Saint-Cergue, le canton a décidé par mesure préventive la mise hors service immédiate des sources alimentant les communes de Saint-Cergue, Arzier, Genolier, Trélex et Gland.

Après analyse de la situation avec le Canton et les communes concernées, la production d'eau traitée a été remise en service le 1er février en fin de matinée afin de pouvoir alimenter ces dernières. Après un temps de latence d'une dizaine de jours, des analyses des différentes sources potentiellement vulnérables ont été réalisées. Aucune trace d'hydrocarbure n'ayant été relevée, le Canton a donné son feu vert pour la reprise de l'exploitation des sources le 19 février, date à laquelle les installations de production d'eau traitée ont été arrêtées.

Ensuite, l'exploitation de la SAPAN a repris le 16 juin, avec des livraisons de l'ordre de 3'000 à 7'000 l/min jusqu'à la fin juillet. Dès le début août, les livraisons ont été soutenues jusqu'à la fin du mois de septembre avec des pointes de 9'000 à 13'600 l/min (le maximum étant de 20'000 l/min.). Par la suite, les livraisons sont restées élevées jusqu'à la fin de l'année avec des pointes de 9'000 à 6'000 l/min. Une fois encore, l'automne est resté excessivement sec et nos installations ont fonctionné jusqu'à la fin de l'année.

La quantité d'eau de boisson livrée en 2016 est de 1'245'093 m³ contre 1'667'464 m³ l'an passé, soit une baisse de quelque 25%. Cette année 2016 est dans la moyenne de production.

Pour l'eau d'arrosage, les livraisons enregistrées s'élèvent à 329'542 m³ contre 524'195 m³ pour l'an passé. Là également la baisse est marquée soit -37%. Malgré cette forte diminution la production se situe également dans la moyenne.

Durant cette année 2016, il n'a pas été enregistré de panne significative sur les installations.

Aucun quota supplémentaire n'a été demandé en 2016.

Projet Asse-Vuarpillière

Le gros œuvre du nouveau réservoir a été terminé dans le premier semestre 2016. La pose des nouvelles canalisations entre le réservoir de l'Asse et celui des Crues a débuté en mai, la mise en place de la tuyauterie, des installations électromécaniques et de télégestion en août. A la fin 2016, le planning était toujours respecté ainsi que le budget.

Le programme 2017 sera le suivant : fin des installations intérieures du réservoir en avril, mise en eau et essais des installations durant la première quinzaine de mai; la pose des canalisations ainsi que la modification des chambres de distribution sera terminée en mai; La mise en service de l'ensemble de l'ouvrage est prévue pour le début juin 2017.

SEIC - SOCIÉTÉ ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA CÔTE

www.seicgland.com

Conseil d'administration

Du 1^{er} janvier au 21 septembre 2016

Président	M. Daniel Collaud, Municipal, Gland
Vice-président	M. Antoine Nicolas, Syndic, Begnins
Administrateurs	M. Bernard Gétaz, Syndic, Coinsins
	M. François Bryand, Syndic, Prangins
	M. Claude Bosson, Municipal, Duillier
	M. Charles Rolaz, Municipal, Vich
Directeur	M. Dieter Gisiger

Législature 2016-2021 - dès le 22 septembre 2016

Président	M. Antoine Nicolas, Syndic, Begnins
Vice-président	M. François Bryand, Syndic, Prangins

Administrateurs	M. Bernard Gétaz, Syndic, Coinsins
	M. Michel Burnand, Syndic, Vich
	M. Claude Bosson, Municipal, Duillier
	M. Thierry Genoud, Municipal, Gland
Directeur	M. Dieter Gisiger

Actions SEIC - répartition

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
Commune de Gland	1431
Commune de Prangins	1170
Commune de Begnins	775
Commune de Duillier	225
Commune de Vich	219
Commune de Coinsins	138
Romande Energie	42
Total	4'000

SEIC en bref

La Société électrique intercommunale de la Côte (SEIC) se positionne comme le partenaire régional des particuliers, entreprises, collectivités et professionnels en mettant à leur disposition une plateforme complète de compétences, de services, de conseils et d'infrastructures.

Energie

- Multimédia (Internet, téléphonie, TV, radiophonie) dont la fibre optique
- Développement durable (photovoltaïque, pompes à chaleur etc.)
- Installations intérieures - Systèmes de sécurité (alarmes, surveillance etc.) et domotique

Personnel

Au 31 décembre 2015, la SEIC emploie 76 personnes, dont 9 apprentis. Le nombre de collaborateurs s'est ainsi stabilisé, l'augmentation n'étant que de 2,7% par rapport à 2015.

Les apprentis, au nombre de 9 à la fin de l'année 2016, comptent pour plus de 10% de l'effectif total.

- 3 apprentis installateurs électriciens
- 3 apprentis électriciens de montage
- 1 apprenti électriciens de réseau
- 2 apprenties employées de commerce

Former les professionnels de demain est une des missions et convictions d'une société qui se veut formatrice. Les stagiaires et apprentis font donc partie intégrante du personnel durant leurs trois ou quatre ans d'apprentissage.

Production & consommation

La consommation d'électricité en Suisse s'est élevée en 2016 à 58,24 milliards de kilowattheures (kWh), soit quasiment au même niveau que l'année précédente (-0,01%).

En 2016, la distribution totale d'électricité à l'intérieur de l'aire de desserte de la SEIC a quant à elle atteint les 101,963 millions de kWh. Pour le réseau de la SEIC, ceci représente une hausse de 1.35% en 2016 par rapport à 2015, année durant laquelle ce chiffre atteignait les 100,580 millions de kWh.

En 2016, l'usine hydroélectrique sur la Promenthouse a produit 665'539 kWh. Ce résultat est supérieur à la moyenne multi-annuelle de production d'énergie réalisée lors des dix dernières années.

ANNÉE	PRODUCTION DE L'USINE
2010	563'490 kWh
2011	297'613 kWh
2012	698'448 kWh
2013	487'934 kWh
2014	554'894 kWh
2015	613'172 kWh
2016	665'539 kWh

Le nombre de clients SEIC a évolué de 11'492 en 2015 à 11'640 en 2016, soit une augmentation de 1.27%.

Un peu d'histoire

De la fin du 19e siècle à aujourd'hui, la SEIC a construit son activité sur l'essor de l'électricité et les progrès dans le domaine de l'énergie tout en participant de manière active au développement de sa région.

- 1899 Inscription de la SEIC au registre du commerce
- 1900 Mise en service de la Centrale hydroélectrique des Avouillons à Gland
- 1906 SEIC, fournisseur d'électricité pour la ligne de tram Gland-Begnins
- 1920 La Clinique de Prangins, l'émetteur de Radio-Suisse et le sanatorium de La Lignière deviennent les premiers grands clients de la SEIC
- 1926 Signature d'un contrat d'approvisionnement avec la Compagnie des Forces de Joux (aujourd'hui Romande Energie)
- 1947 La majeure partie du capital de la société est rachetée par les six communes qu'elle dessert, à savoir Gland, Prangins, Begnins, Duillier, Vich et Coinsins
- 1954 La ligne de tram historique Gland-Begnins est supprimée et remplacée par un service de bus
- 1979 La SEIC s'installe dans ses nouveaux locaux à la route des Avouillons à Gland
- 1994 Mise en service du télé-réseau SEIC
- 2011 Réalisation et mise en service d'installations de production d'énergie verte au réservoir de Château Grillet (hydraulique), sur le toit d'un bâtiment administratif de Duillier (photovoltaïque) et au siège du WWF à Gland (photovoltaïque)
- 2012 Participation active de SEIC au développement du réseau de fibre optique à Gland

Le parcours du tram historique mis en lumière par SEIC

Pour rendre hommage à une vieille gloire du siècle passé, une maquette représentant une rame du tram historique Gland-Vich-Begnins a été installée sur le rond-point situé à mi-chemin entre l'autoroute et le centre du village de Vich. Cette installation concorde avec la rénovation de l'éclairage public dans ce secteur.

Les anciens lampadaires ont ainsi été remplacés par des sources lumineuses LED de nouvelle génération, reconnues pour leur efficacité énergétique. Comme pour l'éclairage conçu dans le quartier Eikenøtt à Gland, les mâts lumineux ont été équipés d'une technologie appelée « abaissement », diminuant la force lumineuse entre 23h30 et 5h30 afin d'optimiser les économies d'énergie.

Cette réalisation respecte ainsi les principes du développement durable et la sécurité des passants, conformément aux exigences de la commune de Vich, mandataire du projet.

Troisième année de baisse consécutive pour les tarifs SEIC

Suite à une diminution des prix d'approvisionnement sur les marchés internationaux et une baisse des frais d'acheminement résultant de la hausse de la consommation sur certains sites industriels dans le périmètre de la SEIC. Ainsi, les tarifs diminueront (à partir de 2017) de 2 à 4 % en fonction du profil de consommation.

Pour la troisième année consécutive, la clientèle de la SEIC profitera de cette baisse des prix de l'énergie malgré une augmentation de certaines taxes fédérales.

Energyday 2016 : passez à l'heure des économies d'énergie

Appelée Energyday, la journée qui observe le passage officiel à l'heure d'hiver marque le point culminant d'une grande campagne nationale de sensibilisation sur l'énergie, soutenue à la fois par l'agence énergie-appareils-électriques eae et le programme SuisseEnergie de la Confédération. Cette année, ce jour fut célébré le 29 octobre 2016

La SEIC soutient cette initiative en proposant tout au long de l'année des solutions pour réduire et optimiser l'utilisation d'ampoules LED, d'appareils peu gourmands en énergie, l'adaptation des installations.

SADEC- SOCIÉTÉ POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA CÔTE

www.sadec.ch

Constituée le 17 mars 1994, SADEC SA, Société Anonyme pour le traitement des DEchets de la Côte, a pour but la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus.

Elle fournit aux communes du périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion, de collecte et de traitement des déchets.

SADEC remplit les tâches communales qui lui sont déléguées par les communes en application de la loi vaudoise sur les déchets du 13 décembre 1989, pour le périmètre de réception de «La Côte».

SADEC couvre un périmètre regroupant 60 communes de la Côte et du pied du Jura.

Conseil d'administration

La modification des statuts adoptés par l'Assemblée générale dans sa séance du 26 mai 2016 a eu une incidence sur le nombre et la provenance des administrateurs de notre société. En outre, le changement de législature intervenu dans les communes le 1er juillet 2016 a également eu des répercussions sur la composition du Conseil d'administration. Ainsi :

Du 1er janvier au 29 septembre 2016

Le Conseil d'administration était composé de douze membres. Ses membres étaient nommés pour une durée correspondant à la durée d'une législature communale. Faisaient partie de droit du Conseil d'administration :

- deux administrateurs pour la Commune de Nyon
- un administrateur pour la Commune de Gland
- un administrateur pour la Commune de Rolle
- un administrateur pour la Commune d'Aubonne

Ces cinq administrateurs étaient proposés par les Municipalités des communes concernées. Les sept autres administrateurs étaient élus par les Assemblées des Syndics des districts concernés. Ils ne devaient cependant pas faire partie des autorités communales de Nyon, Gland, Rolle ou Aubonne.

Du 1^{er} janvier au 29 septembre 2016, la composition du Conseil d'administration était la suivante :

Président	M. Olivier Fargeon, Municipal, Gland
Vice-président	M. Olivier Mayor, Municipal, Nyon
Administrateurs	Mme Monique Bersier, Syndique, Vinzel
	M. Patrick Barras, Municipal, Chésérèx
	M. Antonio Bilardo, Syndic, Trélex
	M. Stephan Comminot, Syndic, Chavannes-des-Bois
	M. Christian Croisier, Municipal, Ballens
	M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne
	M. Michel Dubois, Syndic, Saint-Oyens

M. Cédric Echenard, Municipal, Rolle
 Mme Caroline Monnard, Municipale, Mont-sur-Rolle
 M. Claude Uldry, Municipal, Nyon

Législature 2016 – 2021 - Du 30 septembre au 31 décembre 2016

Le Conseil d'administration est désormais composé de neuf membres. Ses membres sont nommés pour une durée correspondant à la durée d'une législature communale. Font partie de droit du Conseil d'administration :

- un administrateur pour la Commune de Nyon
- un administrateur pour la Commune de Gland

Ces deux administrateurs sont proposés par les Municipalités des communes concernées. Les sept autres administrateurs sont élus par les Assemblées des Syndics des districts concernés. Ils ne doivent cependant pas faire partie des autorités communales de Nyon ni de Gland. Du 30 septembre au 31 décembre 2016, la composition du Conseil d'administration était la suivante :

Président	M. Cédric Echenard, Municipal, Rolle
Vice-président	M. Michel Dubois, Syndic, Saint-Oyens M. Michael Rohrer, Municipal, Gland
Administrateurs	M. Patrick Barras, Municipal, Chésereux Mme Monique Bersier, Syndique, Vinzel M. Stephan Comminot, Syndic, Chavannes-des-Bois Mme Roxane Faraut Llnares, Municipale, Nyon M. Pascal Lincio, Municipal, Aubonne Mme Caroline Monnard, Municipale, Mont-sur-Rolle

Le Conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises en séance ordinaire pour traiter des dossiers stratégiques de la société. Deux Assemblées générales ont été convoquées pour présenter et faire valider les projets conduits par SADEC SA :

- le 26 mai 2016 à Borex pour l'approbation des comptes 2015
- le 29 septembre 2016 à Gland pour la présentation du budget 2017

Organisation de SADEC SA

Actuellement, la structure administrative de SADEC se compose comme suit :

- M. D. Christen, directeur (100%)
- Mme I. Reber, secrétaire (80%)
- Mme N. Widmer, comptable (env. 25% - mandat de prestations)

Dès le 1^{er} novembre 2016, Madame Isabelle Reber a été engagée par SADEC en qualité de secrétaire à 80%. Elle a succédé à Madame Annemarie Kuiper qui a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté la société en fin d'année. Cette augmentation du taux d'activité était devenue indispensable pour répondre aux tâches grandissantes et toujours plus complexes.

TRIDEL SA

Depuis le 21 mars 2013, SADEC est actionnaire de l'usine de valorisation thermique des déchets (UVTD) TRIDEL SA dont l'actionnariat se répartit de la façon suivante :

Cela représente un capital-actions de CHF 11'000'000.-, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.-

Pour mémoire, les représentants de SADEC SA au sein de TRIDEL SA étaient en 2016 :

Conseil d'administration	MM. Olivier FARGEON et Antonio BILARDO (jusqu'au 31.12.16)
Comité d'exploitation	M. Didier CHRISTEN

Il convient ici de relever que M. Antonio Bilardo a démissionné de son poste d'administrateur de TRIDEL SA avec effet au 31 décembre 2016. Dès le 1er janvier 2017, il sera remplacé par M. Cédric Echenard.

Courant 2016, TRIDEL a réalisé une nouvelle vidéo de présentation du fonctionnement de l'usine d'incinération ainsi que de la logistique route-rail mise en place pour y acheminer les déchets incinérables par voie ferroviaire. Vous avez la possibilité de visionner cette vidéo sous le lien suivant : <http://www.tridel.ch/exploitation/fonctionnement/film.html#>

Principaux dossiers 2016

Révision de l'Ordonnance sur le traitement des déchets

La révision totale de l'Ordonnance sur le traitement des déchets met l'accent sur la limitation, la réduction et le recyclage ciblé des déchets. Cette politique est formalisée dans l'« Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets » (OLED), en vigueur dès le 1^{er} janvier 2016.

Au cours des prochaines années, la gestion des déchets va ainsi évoluer vers une gestion des ressources. L'objectif principal consiste désormais à boucler les cycles des matières, à en éliminer les polluants, à utiliser davantage de matières recyclées, à réduire les besoins en matières premières et la production de déchets. Il s'agit d'empêcher que les générations futures ne soient un jour privées de matières premières naturelles à cause du mode de vie de la génération actuelle.

Révision du Plan cantonal de gestion des déchets (PGD)

Suite à l'entrée en vigueur de l'OLED, le 1er janvier 2016, le Conseil d'Etat a adopté la révision du Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) le 2 novembre 2016.

Révision des statuts de SADEC SA

Profitant de la fin de législature qui pointait à l'horizon, le Conseil d'administration a souhaité réviser les statuts de la société. En effet, ceux-ci avaient plus de 20 ans et n'étaient plus adaptés au découpage territorial actuel des districts (disparition des districts de Rolle et d'Aubonne en 2008). Les principaux points de cette révision étaient les suivants :

- suppression des références aux anciens districts de Rolle et d'Aubonne
- limitation de l'acquisition des actions de la société aux communes exclusivement
- introduction du scrutin secret pour les nominations
- diminution du nombre d'administrateurs de 12 à 9 personnes
- nouvelle répartition des sièges entre les districts de Nyon et de Morges

Cette révision des statuts a été soumise à l'Assemblée générale lors de sa séance du 26 mai 2016 à Borex. Ils ont été adoptés à l'unanimité, ce qui permettra au Conseil d'administration de disposer pour les années à venir d'un outil de travail clair, efficace et au goût du jour.

Concept harmonisé de la taxe au sac

L'année 2016 a vu trois nouvelles communes intégrer le concept harmonisé de la taxe au sac. Il s'agit de Bursins, Luins et Vinzel qui avaient déjà leur propre sac taxé depuis de très nombreuses années. Ce sont donc désormais 52 communes qui ont adopté ce système sur les 60 qui composent notre périmètre. La situation en matière de taxation des déchets est la suivante :

- 52 communes dans le « concept harmonisé »
- 2 communes avec leur propre taxe au sac
- 5 communes avec la taxe au poids
- 1 commune avec une taxe à l'ouverture

Un total de 13'223 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en sacs taxés au cours de l'exercice 2016. Par rapport à l'année 2015 (13'056 tonnes), la hausse du tonnage est de 1,28% pour l'ensemble des communes concernées du périmètre, ce qui correspond approximativement à la hausse de la population enregistrée durant la même période. Il est donc réjouissant de constater que les citoyens et les communes poursuivent l'effort de tri constaté depuis la mise en place de la taxe au sac.

Pour mémoire, une cellule financière a été mise en place par les périmètres concernés pour procéder au versement de la rétrocession des montants prélevés sur les sacs au titre de la taxe. Cette cellule financière est composée des directeurs des périmètres et se réunit 5 fois par année pour procéder à cette répartition (4 versements trimestriels + le décompte final). Il s'agit en effet de compiler les tonnages reçus des transporteurs et des usines d'incinération, de les contrôler et de les faire valider par la cellule financière avant de les communiquer à Tridel pour que l'argent puisse être versé aux périmètres, Tridel gérant le « pot commun » dans lequel l'argent de la rétrocession est collecté. Charge ensuite aux périmètres de reverser cet argent aux communes, là également sur la base des tonnages respectifs de sacs taxés collectés.

Pour l'année 2016, c'est un montant de CHF 369.- HT par tonne collectée qui a pu être versé, montant duquel une participation de CHF 1,78 HT par tonne a été prélevée par le périmètre pour couvrir les frais liés à la bonne marche du concept harmonisé. Cela signifie que seules les communes ayant adhéré au concept harmonisé de la taxe au sac en assumant les frais de fonctionnement. En effet, il ne serait pas équitable de faire fonctionner à l'aide du « ménage courant » un système auquel huit communes du périmètre ont choisi de ne pas adhérer.

Pour l'année 2017, il a été décidé de baisser le montant de l'acompte trimestriel versé aux communes à CHF 340.- HT par tonne. En effet, les conséquences de l'entrée d'un nouveau périmètre (STRID - Nord vaudois) dans le concept harmonisé n'étant pas toutes connues, la prudence est de mise.

Au vu de l'importance des flux financiers en jeu, un organe de contrôle a été nommé par les périmètres. Il est constitué de deux représentants par périmètre et d'un représentant de l'organe de révision de TRIDEL. Cet organe de contrôle a pour tâche de contrôler l'intégralité du système, en particulier les flux financiers, les activités de la cellule financière et les activités des périmètres en relation avec le concept harmonisé. Les représentants de SADEC au sein de cet organe de contrôle sont :

- Monsieur Michel BURNAND, Syndic de Vich
- Monsieur Agrippino CARDELLO, Municipal à Perroy

Cet organe établit un rapport annuel qui fait l'objet d'une distribution aux actionnaires de chaque périmètre.

Il faut encore signaler que la commune de Coinsins a choisi d'entrer dans le concept harmonisé dès le 01.01.2017.

Surveillance

Après les très bons résultats des contrôles effectués en 2014 dans l'entier des communes concernées, aucun contrôle spécifique n'avait été mené par SADEC au cours de l'année 2015 pour vérifier le respect du taux maximal de 5% de déchets non-conformes admis. Par contre, la surveillance a repris en 2016 puisque ce sont 12 communes qui ont été choisies aléatoirement pour ces contrôles.

Cette tâche a été confiée à un mandataire externe dont les collaborateurs ont suivi la collecte communale des ordures ménagères. Les sacs non-conformes ont été sortis de la collecte, laissés sur place et leur poids a été évalué. Le taux de non-conformité a ainsi pu être mesuré.

A nouveau, les résultats obtenus sont réjouissants puisque toutes les communes contrôlées respectent le taux maximal de 5%. Le taux le plus élevé constaté atteint 2,4% alors que 4 communes atteignent le taux de 0,0%. Le taux moyen s'élève à 0,72%.

Container à cadavres d'animaux de compagnie

En date du 18 juillet 2016, le nouveau container frigorifique destiné à la collecte des cadavres d'animaux de compagnie a été mis en service sur notre nouveau site de Gland.

A la même date, l'ancienne installation qui se trouvait à Nyon, à proximité de nos bureaux, a été mise hors service et démantelée. En effet, elle ne répondait plus aux nouvelles normes sanitaires et d'hygiène et son remplacement s'imposait.

Station de transfert route-rail

Notre nouvelle station de transfert route-rail de Gland est opérationnelle depuis le mois d'avril 2016. Les travaux se sont déroulés conformément au planning prévisionnel et l'enveloppe budgétaire prévue a été tenue.

Pour mémoire, cette installation est destinée à l'acheminement par voie ferroviaire des ordures ménagères de tout notre périmètre vers l'usine d'incinération de TRIDEL.

Comme annoncé, une partie de la parcelle dont SADEC SA est propriétaire est louée à l'entreprise SOTRIDE SA. Cette dernière a érigé un compacteur sur la surface de 400 m² mise à disposition par le biais d'un droit de superficie. Sur une année, ce ne sont pas moins de 15'000 tonnes d'ordures ménagères qui passeront désormais par ce site et seront transportées en train jusqu'à TRIDEL, diminuant ainsi de façon conséquente le trafic sur nos routes et par conséquent l'impact environnemental qui y est lié.

Futurs bureaux de SADEC SA

Profitant des synergies offertes par ce nouveau site couplées à un bail de location dont l'échéance approchait à grand pas, nous avons déposé à l'enquête publique du 16 juillet au 14 août 2016 la construction d'un nouveau bâtiment administratif destiné à accueillir nos futurs bureaux. Les travaux de construction ont démarré le 12 octobre 2016 et le déménagement dans nos nouveaux locaux est prévu pour le mois de juillet 2017. Un soin tout particulier est porté sur les aspects énergétiques et environnementaux de cette construction.

Modification des zones d'apport des déchets incinérables

La mise en service successive de la nouvelle station de transfert route-rail et du compacteur a eu des incidences directes sur les zones d'apport des déchets incinérables de notre périmètre. En effet, à partir du 15 août 2016, l'entier des ordures ménagères en provenance des collectes communales est acheminé sur l'usine d'incinération de TRIDEL à Lausanne, ceci au détriment de l'usine des Cheneviers à Aire-la-Ville qui accueillait jusqu'alors un peu plus d'un tiers de ces déchets.

Cette réorganisation des zones d'apport a également concerné les déchets encombrants qui sont désormais également intégralement acheminés sur TRIDEL, leur transport continuant, pour le moment, à se faire par la route.

Outre les avantages écologiques incontestables de cette réorganisation, celle-ci aura également largement bénéficié aux communes pour ses avantages économiques. Après une première baisse du tarif d'élimination des ordures ménagères intervenue le 1er janvier 2016, la « fameuse » taxe FCGD (fonds cantonal genevois de gestion des déchets) qui grevait d'un montant de CHF 11.- chaque tonne de déchets incinérables (ordures ménagères et déchets encombrants) que nous refacturions aux communes a pu être abandonnée en août 2016. De plus, le tarif d'élimination des déchets encombrants a simultanément été adapté d'une façon considérable puisqu'il est passé de CHF 232.- HT/tonne à CHF 189.- HT/tonne, soit une économie de CHF 43.- HT/tonne !

Animations dans les écoles

Au cours de l'année 2016, 174 animations ont été données par des animateurs spécialisés dans les écoles de notre périmètre. Ces animations sont organisées par la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC), sur la base du budget mis à disposition annuellement par SADEC. Afin de sensibiliser les enfants à la préservation des ressources naturelles et aux problèmes posés par les déchets, COSEDEC propose aux écoles différentes animations en fonction du degré d'enseignement. Dans le cadre de ces interventions, élèves et enseignants :

- réalisent que chaque individu génère des déchets dans ses activités quotidiennes
- prennent conscience des problèmes posés par les déchets dans notre société, s'interrogent sur les moyens de limiter la production de déchets et de préserver les ressources naturelles

Des informations complémentaires sur les différentes animations proposées aux élèves, en fonction du degré d'enseignement, peuvent être obtenues sous le lien internet suivant : <http://www.cosedec.ch/>

Communication

Campagne de communication Responsables.ch

La campagne « agissons ensemble pour moins de déchets » a été créée par les périmètres de gestion des déchets et le Canton de Vaud en 2012. Articulée sur le principe des 5R (Recyclez/Renoncez/Réparez/Réutilisez/Réfléchissez), elle a duré 4 ans pour se terminer à fin 2015.

A l'unanimité, les périmètres et le Canton ont décidé de continuer l'action de communication sur la période 2016-2018 avec pour objectifs :

- de poursuivre la sensibilisation sur le thème des 5R avec pour principal message « agissons ensemble pour moins de déchets »
- d'axer la communication sur le digital et développer une communauté autour de Responsables.ch
- d'interpeller les gens grâce à un ton décalé pour faire passer le message de Responsables.ch.



Plusieurs vidéos utilisant un ton décalé, caustique et même parfois dérangeant ont ainsi été réalisées et mises en ligne sur les réseaux sociaux à partir du mois de juin 2016. Elles mettent en scène un personnage atypique, Jean-François Bollomet, qui par son attitude provocante, arrogante et irresponsable incite le spectateur à se poser des questions sur ses habitudes quotidiennes en matière de consommation et de tri des déchets.

Le bilan de la première année de cette campagne 2016-2018 est réjouissant puisqu'elle a amené de très nombreuses personnes à suivre la page Facebook de Responsables.ch et le site internet du même nom. Les 7 vidéos mises en ligne ont été vues par 30'000 personnes en moyenne et ont suscité passablement de discussions et de débats.

TÉLÉDÔLE SA - SOCIÉTÉ DES REMONTÉES MÉCANIQUES

www.st-cergue-tourisme.ch/fr/tele_dole

Conseil d'administration

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Président	M. Stéphane Natalini, Saint-Cergue
Vice-président	M. Thierry Genoud, Gland
Administrateurs	Mme Cornélia Gallay, Saint-Cergue
	M. Alain Domenig, Saint-George
	M. Denis Dumartheray
	M. Claude Dupertuis, Nyon
	M. Jean-Marie Sonney, Gingins
	M. Eric Hermann, Arzier
	M. Patrick Simon, Tannay
	M. Antonio Galera, Luins
	M. Bernard Penel
Direction	M. Richard Zaugg jusqu'au 30 juin 2016

Législature 2016 – 2021 – dès le 30 juin 2016

Président	M. Thierry Genoud, Gland
Vice-président	M. Vincent Hacker, Nyon
Administrateurs	M. Pierre Graber, Saint-Cergue
	M. Alain Domenig, Saint-George
	Mme Chantal Landeiro, Conseil régional
	M. Denis Dumartheray, Gilly

M. Jean-Marie Sonney, Gingsins
 M. Etienne Bovard, Nyon
 M. Patrick Simon, Tannay
Direction M. Patrick Freudiger dès le 1^{er} juillet 2016

Le Conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016.
 Deux thèmes majeurs ont principalement occupé ses séances :

- Suite à la résiliation du contrat de gestion par le conseil d'administration du NSTCM SA à l'automne 2014, le conseil d'administration, la direction du Télé-Dôle en collaboration avec le Conseil régional ont œuvré pour mettre en place les conditions du transfert de gestion des dossiers de la SA
- Depuis deux années, le CA et le Conseil régional ont travaillé avec la Sogestar pour établir les bases de la reprise d'exploitation du domaine et les études à entreprendre en vue des investissements complémentaires à réaliser. Ces efforts ont permis d'aboutir à la signature d'un contrat de location le 26 août 2016

Exploitation

La saison hivernale 2015 /2016 a souffert d'un enneigement minimal et tardif ainsi que d'une météo défavorable. Ainsi, EspaceDôle n'a pu mettre en route ses installations qu'à partir de la mi-janvier 2016.

Jours d'ouverture

Le tableau ci-après présente le nombre de jours d'ouverture des cinq dernières saisons.

	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16
Massif de la Dôle	100	106	93	58	78
St-Cergue, journée	76	52	36	34	30
St-Cergue, soirée	59	61	38	43	32

Sur 5 ans d'observation, en moyenne par saison, le massif de la Dôle ouvre 87 jours et le domaine de St-Cergue 46 (moyenne journées et soirées).

Fréquentation

Le tableau ci-après présente l'évolution de la fréquentation, exprimée en nombre de remontées enregistrées les cinq dernières saisons :

	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16
Massif de la Dôle	1'034'421	1'217'647	996'478	661'846	700'351
St-Cergue	87'278	82'572	37'900	66'299	40'813
Total Télé-Dôle	1'121'699	1'300'219	1'034'378	728'145	741'164

Ces cinq dernières années, la fréquentation moyenne du massif de la Dôle s'élève à 986'738 remontées et à 64'589 pour le domaine de St-Cergue. La fréquentation de la saison 15/16 s'est légèrement améliorée par rapport à la saison 14/15, au vu des 20 jours supplémentaires d'ouverture. Par contre, avec une diminution du nombre de soirées d'ouverture, la fréquentation à St-Cergue a diminué par rapport à la saison précédente. Finalement, Télé-Dôle SA affiche une très légère augmentation de fréquentation globale par rapport à la saison précédente (1.7%).

Sécurité sur les pistes

La sécurité sur les pistes est une priorité pour Télé-Dôle SA et c'est une des raisons pour lesquelles le plus grand soin a toujours été apporté au damage. Une équipe forte de 6 patrouilleurs sillonne les pistes et porte assistance en cas de besoin.

Vente et Marketing

Evolution des ventes

Malgré une augmentation de 20 jours d'ouverture, les ventes sont restées stables (météo défavorable les week-ends) :

	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16
Massif de la Dôle	1'352'187	1'731'843	1'445'322	1'017'160	1'060'022.15
St-Cergue	90'041	103'239	57'659	89'152	47'289.85
Total Télé-Dôle	1'442'228	1'835'082	1'502'981	1'106'312	1'107'312

Travaux et Investissements

Aménagement des pistes

Dans le cadre de l'assainissement de sa situation, Télé-Dôle SA a confié le projet d'aménagement des pistes de la Dôle au Conseil régional qui a recherché des financements auprès de ses membres durant l'hiver 2015-2016. Les travaux effectifs ont débuté en mai 2016.

Télésiège

Comme chaque année le rapport de maintenance du télésiège a été envoyé à l'Office fédéral des transports (OFT) à Berne, le 30.03.2016. Les travaux de maintenance usuels ont tous été exécutés. Plusieurs exercices de sauvetage ont été pratiqués par divers groupements et associations, tels que la colonne de secours du Mont-Tendre, la gendarmerie de montagne des Rousses, les pompiers du Secours Montagne Jura, les écoles de ski des Rousses et de St-Cergue, et enfin par le personnel de Télé-Dôle SA.

Téléskis

Durant l'été 2016 plusieurs travaux de maintenance lourde ont eu lieu :

- Couvaloup III : rénovation de la partie électrique (Coffret de puissance, groupe de sécurité et câblages)
- Couvaloup I : Contrôle et révision du moteur ainsi que changement de l'élingue de la poulie de renvoi

L'organe de contrôle CITT (Concordat intercantonal des téléphériques et téléskis) a procédé à l'inspection des téléskis Couvaloup I, II, III ; Valdappes ; Léseneys ; Tabagnoz ; Neiges.

Activités et Conclusions

- La période de transition que vit Télé-Dôle SA a nécessité la délégation par le CA d'un groupe de travail restreint, la « task force ». Celle-ci est composée de trois représentants du Conseil régional du district de Nyon : Messieurs Patrick Freudiger, Secrétaire général, et Denis Dumartheray, Président de la commission tourisme, Madame Tali Nyffeler-Sadras, chargée de projets ; ainsi que quatre représentants de Télé-Dôle SA (TD), Messieurs Stéphane Natalini, Président du Conseil d'administration, Thierry Genoud, Bernard Penel, et Richard Zaugg, Directeur de TD jusqu'au 30 juin 2016. Cet organe a notamment permis de concrétiser les points suivants : les actionnaires publics (45 communes, NSTCM, TPN, CR) ont transmis leurs actions au Conseil régional. Ainsi 94 % des actions sont dorénavant en main du Conseil régional qui est l'actionnaire majoritaire (hormis 3 communes). Le changement statutaire devra être approuvé par l'AG du 8 décembre 2016
- Avec l'appui du Conseil régional, un plan d'investissement a été établi pour le massif transfrontalier et les études préliminaires engagées (aménagement de pistes, parking, bâtiment d'accueil, mains-libres et signalétique). L'aménagement des pistes est terminé, l'ensemencement se poursuivra sur 2 ans.
- L'élaboration du contrat de location su 27 ans avec la Sogestar a été finalisé
- Pour l'exploitation de St-Cergue, un dispositif a été étudié avec la Commune qui s'est traduit par la signature d'une convention en octobre 2016 entre Télé-Dôle SA et St-Cergue pour une période de quatre ans, engageant une responsabilité paritaire dans la gestion du domaine. Durant cette phase, les conditions de modernisation et d'amélioration de l'offre seront étudiées.

ASSOCIATIONS ET ENTENTE INTERCOMMUNALES

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE ITINÉRANTE DU DISTRICT DE NYON

www.caravanedentaire.ch

Comité de direction

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Présidente	Mme Christine Girod, Municipale, Gland
Vice-présidente	Mme Regula Jaunin, Municipale, Givrins
Membres	Mme Geneviève Thévoz, Municipale, Chavannes-de-Bogis M. Jean-Jacques Nicolet, Municipal, Marchissy
Boursier	M. Michel Félix, Gland
Secrétaire	Mme Estelle Vie-Hofmann
Médecin responsable	M. Philippe Hahn

Législature 2016 – 2021 – dès le 30 juin 2016

Présidente	Mme Christine Girod, Municipale, Gland
Vice-présidente	Mme Regula Jaunin, Municipale, Givrins
Membres	Mme Dominique Bory, Municipale, La Rippe Mme Véronique Breda, Municipale, Bogis-Bossey M. Jean-Jacques Nicolet, Municipal, Marchissy
Boursier	M. Julien Ménoret, Gland
Secrétaire	Mme Estelle Vie-Hofmann
Médecin responsable	M. Philippe Hahn

Cette association regroupe 35 communes du district de Nyon, qui délèguent ainsi leurs obligations légales en matière de dépistage et prophylaxie dentaire chez les écoliers. La participation financière des communes pour 2016 était de CHF 4.50 par habitant (2015 : CHF 4.25). Les comptes 2016 ont été bouclés avec un bénéfice d'exploitation de CHF 15'296.19. Compte tenu de l'amortissement extraordinaire du matériel et de l'équipement de la caravane de CHF 28'881.25, l'exercice 2016 clos sur un excédent des dépenses de 13'585.06 (2015 : excédent des dépenses de 27'460.82).

Au total, environ 7'000 élèves ont été dépistés en 2016 (2015 : 6'897). 83 enfants ont été traités pour des caries (2015 : 107) et 183 enfants ont eu un détartrage et une fluoruration (2015 : 234). Ces soins sont facturés au tarif préférentiel recommandé par la société Suisse d'odontostomatologie (SSO) et représentent une source de financement complémentaire non négligeable.

En 2016, 262 classes ont bénéficié d'un cours de prophylaxie dentaire (2015 : 262).

Par ailleurs, le 9 mars 2016, la clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon inaugurait sa nouvelle caravane.

Après 30 ans de bons et loyaux services, la caravane dentaire, en service depuis 1986, ne répondait en effet plus aux exigences actuelles.



APEC - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA CÔTE

www.apec-gland.ch

Du 1^{er} janvier au 30 août 2016

La législature prend fin le 30 juin 2016. Cependant, conformément aux dispositions de la loi sur les communes, les membres des organes de l'association demeurent en place jusqu'à l'installation des nouvelles autorités mais ceci avant le 30 septembre suivant les élections communales.

Comité de direction

Président	M. Yves Reymond, Gland
Vice-président	M. Gérard Gervaix, Municipal, Begnins
Membres	Mme Joëlle Sala-Ramu, Municipale, Dully M. Eddy Blumenstein, St-Cergue M. Bernard Gétaz, Syndic, Coinsins M. Eddy Antonelli, Municipal, Marchissy M. Jürg Minder, Municipal, Vinzel
Secrétaire	M. Dominique Gaiani, Gland
Boursier	M. Michel Félix, Gland
Chef d'exploitation	M. Alain Meylan

Législature 2016 – 2021 – dès le 1^{er} septembre 2016

Président	M. Yves Reymond, Gland
Vice-président	M. Gérard Gervaix, Municipal, Begnins
Membres	Mme Joëlle Sala-Ramu, Municipale, Dully M. Jürg Minder, Municipal, Vinzel M. Bernard Gétaz, Syndic, Coinsins M. Yves Ravenel, Syndic, Trélex
Secrétaire	M. Dominique Gaiani, Gland
Boursier	M. Michel Félix, Gland

En sus de diverses séances ponctuelles, le comité de direction s'est réuni à 10 reprises en 2016. La principale préoccupation du comité découle de la nécessité d'adapter les installations de traitement à la nouvelle politique fédérale pour le traitement des micropolluants ainsi qu'à l'évolution démographique de notre région.

Régionalisation de la station d'épuration - synthèse des études réalisées au 31 décembre 2016.

Le préavis n°25 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour la mise en place des conditions techniques, juridiques et financières pour le projet de régionalisation de l'épuration fait suite à un certain nombre de réflexions et d'études d'avant-projets sommaires réalisées ces dernières années par l'APEC et les différents partenaires de la région. Le point déclencheur est la nouvelle politique fédérale sur le traitement des micropolluants (Micropoll) et l'étude cantonale réalisée par la DGE (Direction générale de l'environnement du canton de Vaud). Cette démarche cantonale exploratoire menée sans associer les partenaires politiques et techniques avait pour objectif de mettre en évidence:

- Qu'il était possible de procéder au renouvellement et au regroupement du parc de STEP vieillissantes
- Que l'amélioration générale de la qualité des traitements était possible avec des économies d'échelle
- Que la rationalisation et la professionnalisation de l'exploitation pouvaient être entreprises par des mesures de régionalisation

En ce qui concerne le périmètre de l'APEC, ce plan Micropoll fait ressortir un intérêt pour un regroupement avec les installations des STEP de Nyon qui traitent déjà les eaux de l'AEB ainsi que celles des Communes de Prangins, Gingins et Chéserey. Suite à une présentation du résultat de cette étude par la DGE aux différentes instances concernées dont l'APEC, il a été décidé de mettre en place un comité de pilotage (COPI) afin d'étudier et d'affiner la proposition faite par le Canton en vue des renouvellements à venir de certaines stations d'épuration.

Le COPIL a, en collaboration avec la DGE et le soutien du Conseil régional, mis en place une structure avec un groupe technique (GT) pour initier les études préliminaires d'avant-projets et pour vérifier la possibilité et la pertinence d'un rapprochement des différentes entités concernées, à savoir : l'APEC (21 communes), l'AEB (5 communes), la Ville de Nyon, les Communes de Prangins, Gingins et Chésereux.

Etude comparative des sites

Très rapidement, il est apparu la nécessité de définir quel site pourrait potentiellement accueillir ou non une nouvelle STEP intercommunale ayant la capacité et l'espace à disposition pour traiter à moyen et long terme l'eau des 30 communes. Pour ce faire, un mandat a été donné à un groupement de bureaux spécialisés dans le domaine.

L'objectif de l'étude était d'identifier, puis d'analyser et comparer les différents sites potentiels pouvant accueillir une STEP intercommunale sur le périmètre des 30 Communes en tenant compte des contraintes suivantes :

- Aménagement du territoire
- Contraintes environnementales (nature, faune et paysage)
- Espaces à disposition et extensions futures
- Projets déjà en cours dans la région
- Accessibilités, desserte
- Exutoires
- Hauteur de relèvement maximum de 50 m.

L'étude des bureaux Fischer Montavon, Ecoscan, Triform a fait l'objet d'un rapport intermédiaire provisoire le 13 juin 2014. Il consigne le résultat de l'étude comparative sommaire de 11 sites identifiés par les mandataires et représentés sur la carte annexée à l'étude. Une 2^{ème} phase de l'étude devait après consultation des Autorités, permettre la comparaison plus détaillée de 4 ou 5 sites retenus. Au final, c'est le site n°11 qui a été choisi.



- Localisation des secteurs
- STEP actuelles

Le secteur n° 11 - Lavasson (commune de Gland)

La Ville de Gland n'est pas opposée à accueillir une STEP d'importance régionale sur son territoire pour autant que le périmètre d'implantation soit à une distance suffisante des zones de développement déjà prévues et à distance raisonnable des habitations. Ce site n°11 a finalement été retenu pour les raisons suivantes :

- Ce site a déjà été identifié par l'APEC dans l'établissement de son PGEEI comme site potentiel pour l'accueil de la future STEP de l'APEC
- Il est situé en zone agricole, offre l'avantage d'être peu sensible au niveau environnement et faune
- Il est situé à près de 700 m des premiers quartiers d'habitations de Gland (Eikenott à forte densité d'habitants) et à 900 m des premiers quartiers de villas de Luins (bruits, odeurs)
- Il se situe entre 2 zones de nuisances que sont la voie ferrée et l'autoroute (bruits, odeurs)

- Bien qu'excentré, il se situe à une hauteur de pompage inférieure à 50 m par rapport à la Dullive et permet de réutiliser l'exutoire au lac avec le plongeur de la STEP actuelle
- Le terrain à disposition permet l'implantation d'une STEP de 110'000 équivalents/habitants tout en permettant des extensions futures
- Son implantation en bordure de zones boisées permet d'intégrer et de masquer facilement la nouvelle installation en réalisant un cordon boisé entre l'autoroute et la future STEP. Les arbres actuels font 12 à 15 m de haut, la STEP au maximum 10 m pour les stockeurs et digesteurs
- L'accessibilité du site peut facilement se faire par les chemins existants, notamment au Sud par Gland avec utilisation du nouveau pont sur l'autoroute
- La Ville de Gland dispose d'une solution foncière permettant par échange de terrains de maîtriser le foncier

Synthèse de l'étude des sites

Etant donné que suite à la présentation et à l'évaluation des sites potentiels, seul le site n°11 présentait un potentiel intéressant pour l'implantation d'une STEP régionale, il a été décidé par le COFIL d'arrêter l'étude à ce stade et de lancer directement une nouvelle étude d'avant-projet sommaire pour la comparaison entre : la réalisation d'une STEP unique régionale sur le site n°11 dit du Lavasson et la variante dite à 2 pôles avec la transformation et une réhabilitation de la STEP de Nyon située à l'Asse et la réalisation d'une nouvelle STEP pour l'APEC au droit du site du Lavasson identifié dans son PGEEI.

Etude comparative de variantes de régionalisation des STEP

Entre l'automne 2014 et le printemps 2015, la COFIL a mandaté le bureau Triform SA pour réaliser une étude sommaire de comparaisons de variantes entre la STEP unique à Gland sur le site n°11 et la variante dite à 2 pôles. L'étude comparative a fait l'objet d'un rapport le 30 juin 2015. Il ressort de cette dernière :

- Variante Step unique : le raccordement par la route Suisse RC1 est plus favorable économiquement, techniquement et foncièrement que la variante le long de l'autoroute. Dans sa globalité, la réalisation d'une STEP unique de 110'000 équivalents/habitants sur le site du Lavasson est plus économique. En effet, pour un coût d'investissement semblable, elle permet de générer une économie d'échelle importante sur l'exploitation annuelle de l'ordre de 1 million de CHF.



- Elle possède un potentiel supérieur d'optimisation et d'agrandissement dans le futur en raison de la disponibilité du terrain. Pour les utilisateurs de la STEP actuelle de Nyon, à ce stade des études, avoir une STEP unique génère un surcoût au niveau de l'investissement qui génère une plus-value par rapport à la variante à 2 pôles. Ces résultats sont toutefois à considérer avec beaucoup de réserve, en effet, les frais liés au démantèlement des installations existantes, la valorisation des terrains, les possibilités de subsides qui devraient être obtenus du Canton et de la Confédération n'ayant pas été pris en considération. La Confédération et le Canton encouragent le regroupement des STEP et un mécanisme de subside est développé en conséquence.

Synthèse

A ce stade, les deux avant-projets sommaires étudiés dans le cadre du COFIL montrent un intérêt économique, environnemental pour la réalisation d'une STEP unique sur le site n°11 dit du « Lavasson ». De nombreuses questions restent pour l'instant en suspens et de nombreux éléments techniques, financiers et juridiques doivent encore être approfondis et précisés avant de pouvoir prendre une décision en toute connaissance de cause. Raison pour laquelle le COFIL a décidé d'élaborer un préavis en vue de financer une étude d'avant-projet sommaire pour affiner la variante retenue afin de fixer de manière plus précise les coûts et contraintes. Les partenaires du COFIL ont par ailleurs signé une convention exécutive les engageant à poursuivre la réflexion sur une base partenariale.

Travaux après préavis

L'APEC et les autres partenaires ont tous accepté le préavis commun relatif à l'octroi d'un crédit pour l'étude de la mise en place des conditions techniques, juridiques et financières pour le projet de régionalisation de l'épuration. Le COPIL a donc donné mandat, lors de sa séance de novembre 2016, au bureau Holinger SA pour un montant de CHF 54'000.-TTC en gré à gré. Il est à noter que la Ville de Nyon a donné le mandat au même BAMO pour coordonner l'étude nécessaire à sa propre demande, soit la variante où Nyon reste en statu quo à l'Asse avec une mise à niveau de ses équipements, le montant de cette étude étant financée directement par cette dernière. Le mandat a été attribué, suite à la validation par tous les partenaires mi-décembre, en gré à gré au bureau Triform pour la 1^{ère} phase de ces études.

En résumé, les montants actuellement engagés sur les études sont de CHF 177'000.- TTC, selon le préavis de CHF 400'000.- TTC.

Quelques chiffres

Les faits suivants ont marqué l'année 2016 :

	2015	2016
Volume d'eau traitée soit débit moyen par jour	2'853'769 m ³ 7'819 m ³	3'270'547 m ³ 8'960 m ³
Déchets retenus par le microtamiseur et brûlés aux Cheneviers	86.5 t.	87.2 t.
Sable, graviers, matières grasses	44 t.	44 t.
Matières grasses (fosse à graisse)	28 t.	16 t.

Boues déshydratées évacuées en cimenterie ou incinération	2015	2016
Boues fraîches introduites dans le digesteur (moyenne par jour)	24'019 m ³ 66 m ³	23'747 m ³ 65 m ³
Boues déshydratées pour incinération (traitée jusqu'à 35%)	0 t.	0 t.
Boues séchées pour cimenterie (traitée jusqu'à 90%)	450 t.	527 t.

Gaz de digestion	2015	2016
Quantité totale de méthane (CH ₄) produit	418'429 m ³	459'905 m ³
Quantité utilisée par le groupe Chaleur-Force	417'601 m ³	459'877 m ³
Quantités brûlées	828 m ³	28 m ³

Energie	2015	2016
Consommation d'énergie électrique totale	1'016'551 kWh	1'112'795 kWh
Consommation d'énergie du traitement biologique	529'785 kWh	524'009 kWh
Consommation de mazout	116'888 litres	117'031 litres

Pluviométrie	2015	2016
Diminution de la pluviométrie enregistrée à la Step	958 mm	1'231 mm

Rendement en %	Rendement total Step	Normes
Demande biochimique en oxygène (DBO ₅)	96 %	> 90 %
Demande chimique en oxygène (DCO)	90%	> 85 %
Phosphore total (Ptot)	94%	> 95 %

La DGE (direction générale de l'environnement du canton) a procédé cette année à 12 analyses de contrôle. Les résultats et rendements obtenus respectaient les normes cantonales et fédérales.

CONSEIL RÉGIONAL

www.regionyon.ch



Comité de direction

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Présidence, coordination générale et relations extérieures
Vice-président, développement socio-économique
Vice-président, tourisme
Développement territorial
Finances
Culture et sports
Communication et Ressources humaines
Environnement
Mobilité
Valorisation des ressources régionales
Investissements régionaux
Secrétaire régional

M. Gérald Cretegy, Syndic de Gland
 M. Daniel Rosselat, Syndic de Nyon
 M. Denis Dumartheray, Syndic de Gilly
 M. Jean-Noël Goël, Syndic de Rolle
 M. Bernard Penel, Syndic de Signy-Avenex
 M. Gérard Produit, Syndic de Coppet
 Mme Florence Rattaz, Syndique de Genolier
 M. Jean Sommer, Municipal de Vich
 Mme Cornélia Gallay, Syndique de Saint-Cergue
 M. François Debluë, Syndic de Founex
 M. Boris Vetsch, Municipal de Borex
 M. Patrick Freudiger

Législature 2016 – 2021 – dès le 1^{er} juillet 2016

Présidence et administration
Vice-président, économie
Vice-président, investissements régionaux & Relations avec les communes
Finances et RH
Planification territoriale

M. Gérald Cretegy, Syndic de Gland
 M. Daniel Rosselat, Syndic de Nyon

Communication et Relations publiques

M. François Roch, Syndic de Perroy
 Mme Chantal Landeiro, Syndique de Le Vaud
 Mme Françoise Tacon-Hebeisen, Municipale de Rolle

Culture, Tourisme et Sports
Mobilité
Environnement et Ressources régionales
Secrétaire régional

Mme Dominique-Ella Christin, Municipale de Prangins
 M. Gérard Produit, Syndic de Coppet
 M. Pierre Graber, Syndic de Saint-Cergue
 M. François Debluë, Syndic de Founex
 M. Patrick Freudiger

Les points forts des activités du Conseil régional 2016

Le Conseil régional consolide ses trois axes d'action : la construction institutionnelle avec de nouveaux outils de gestion, la réalisation de partenariats autour d'objectifs communs et l'accompagnement dynamique de projets.

- Des statuts renouvelés qui précisent les objectifs ainsi que l'organisation et encouragent la participation des délibérants communaux aux débats et décisions du Conseil intercommunal
- L'entrée en force du Dispositif d'investissement solidaire de la région yvonnoise (DISREN), 37 communes ont adhéré au but optionnel
- La reprise des actions de Télé-Dôle SA par le Conseil régional a permis de réorganiser cette entité en une société d'équipements touristiques et de redéfinir les conditions de mise en valeur du domaine skiable transfrontalier
- La signature de la 3^e génération quadriennale du Grand Genève par les huit partenaires ouvre de nouvelles perspectives de financements de la Confédération
- La validation du plan directeur régional opérationnel
- Les engagements partenariaux:
 - Le programme des transports publics poursuit l'atteinte de ses objectifs, on observe la poursuite de l'évolution des fréquentations sur les lignes régionales (+6%) et les lignes urbaines (+13.5%)
 - Le succès de la phase test du Guichet mobile à Terre-Bonne qui accompagne les Plans de mobilité inter-entreprises. 16 entreprises ont signé une charte d'engagement
 - La mobilisation d'une dizaine de partenaires en faveur du développement du tourisme de nature. La priorité est donnée à des projets de sport de nature et de sensibilisation à l'environnement.
- Le Conseil régional confirme encore son rôle de médiation et de conseils aux porteurs de projet :

- Les réseaux agro-écologiques ont dédié 660 ha de surface agricole à la biodiversité : prairie, fleur de foin, plantations indigènes
- Le contrat de corridor biologique lac-pied du jura qui renforce la biodiversité dans les secteurs non-agricoles
- 75 viticulteurs (à fin 2016) et plus de 300 agriculteurs, éleveurs et bouchers s'engagent pour maintenir leurs marchés de proximité grâce aux projets de la Maison des Vins de la Côte et de l'abattoir régional

Un aperçu des perspectives 2017

Le Conseil régional s'installe à la Grand Rue à Nyon, sa présence dans l'espace public augure d'une communication régulière au grand public.

- Un plan de communication qui prévoit notamment le renouvellement du site Internet et la réalisation d'expositions en vitrine
- Les résultats de l'évaluation du patrimoine du tournant des Lumières permettent d'envisager la réalisation d'inventaires professionnels, la mise en réseaux de catalogues et la valorisation du patrimoine et des équipements
- Un programme de mobilité qui privilégie des actions incitatives et de sensibilisation aux mobilités douces et alternatives - comme le covoiturage - qui s'adressent au plus grand nombre
- Les engagements partenariaux:
 - Le programme de valorisation de la filière bois – qui a été lancé au Conseil régional – débute une deuxième étape quadriennale et s'inscrit à l'échelle vaudoise
 - La convention tripartite avec le théâtre de Rolle se conclut sur des résultats prometteurs. Une nouvelle convention quadripartite intègre l'État de Vaud
 - L'accompagnement du Guichet mobile et des actions auprès des entreprises pourront être déployés sur plusieurs sites d'activités de Nyon, Gland et Rolle

Le rapport de gestion détaillé de l'année 2016 est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

http://www.regionyon.ch/_multimedias/documents/regionyon/documentation/references/conseil_regional/bilan_activites_2016.pdf

ENTENTE COMMUNALE DE RECHERCHE D'EAU POTABLE « AU BOIS DE CHENE »

Comité de direction

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

M. Olivier Fargeon, Municipal, Gland

M. F.-Laurent Althaus, Municipal, Arzier-Le Muids

M. Georges Richard, Municipal, Genolier

Législature 2016 – 2021 – dès le 1^{er} juillet 2016

Mme Elvira Rölli, Municipale, Arzier-Le-Muids

M. Jean Zucchello, Municipal, Genolier

M. Michael Rohrer, Municipal, Gland

La SABOIS est composée des communes d'Arzier-le Muids, Genolier et Gland, soit les trois communes qui gèrent et entretiennent la station du Montant sous l'appellation SIDEMO.

Cet objet est traité dans le chapitre Infrastructures et environnement : «Réseau d'eau sous pression - approvisionnement».

ORPC - ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES DES COMMUNES DU DISTRICT DE NYON RELATIFS À L'ORGANISATION DE PROTECTION CIVILE ET DE LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE

www.orpc-nyon.ch

Comité de direction

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Président	M. Gérard Produit, Syndic, Coppet
Membres	M. Michael Rohrer, Municipal, Gland Mme Elisabeth Ruey-Ray, Municipale, Nyon M. Antonio Billardo, Syndic, Trélex M. Christian Dugon, Municipal, Arzier-Le Muids Mme Françoise Tecon-Hebeisen, Municipale, Rolle M. Jacques Muhlemann, Municipal, Signy-Avenex

Législature 2016 – 2021 – dès le 1^{er} juillet 2016

Président	M. Christian Dugon, Municipal, Arzier-Le Muids
Membres	Mme Françoise Tecon-Hebeisen, Municipale, Rolle Mme Jeannette Weber, Municipale, Gland Mme Roxane Faraut Llnares, Municipale, Nyon M. Pedro Basabe, Municipal, Coppet M. Francis Mondoux, Municipal, Bursins M. Jacques Muhlemann, Municipal, Signy-Avenex

Organisation et effectifs

L'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) du District de Nyon regroupe quelques 47 communes. Elle est dirigée par :

Commandant PCi	lt-col Luc Mouthon
Remplaçant du Commandant PCi & Adjudant de Bataillon (resp. administration)	maj Adrian Hochreutener
Assistante adjudant de bataillon	four Francine Aeschlimann
Adjudant Protection Population (resp. sirène)	cap Daniel D'Amico
Adjudant Protection Population (resp. abris privés, abris publiques & Technologie de l'Information et de la Communication)	cap Patrick Beney
Adjudant Technique (responsable matériel, véhicules & constructions)	app Yves Staudté

L'organisation de protection civile (ORPC) du District de Nyon est organisée en bataillon. Jusqu'à l'an passé ce bataillon comptait 700 hommes répartis dans 7 compagnies. Courant 2016, ce nombre a tranquillement augmenté pour arriver à 820 hommes occupant plus que 6 compagnies.

Les activités de l'ORPC s'orientent invariablement sur :

- l'instruction
- les interventions en faveur de la collectivité
- les interventions en situation d'urgence

L'instruction s'est étendue sur 65 jours non consécutifs, a mobilisé 1'170 personnes, représentant 3'415 jours de service.

Les engagements pour tiers se sont étendus sur 29 jours non consécutifs, ont mobilisé 328 personnes, représentant 1'447 jours de service.

Pas d'intervention en situation d'urgence en 2016

Missions

Les principales missions de la protection civile dans le district de Nyon sont décrites ci-après, par domaine d'activité.

Assistance

Il s'agit notamment d'accueillir, encadrer et évacuer des personnes à mobilité réduite, ainsi que d'assurer un hébergement à des personnes sinistrées. L'ORPC Nyon dispose pour cela de bâtiments et de locaux publics ou privés, d'abris ainsi que de constructions protégées.

Protection des biens culturels

Il s'agit de prendre les mesures nécessaires en collaboration avec les institutions culturelles et les communes pour créer les conditions nécessaires à la protection des biens culturels.

Appui aux organisations partenaires

Si nécessaire, la protection civile appuie les autres organisations partenaires de la protection de la population (police, sapeurs-pompiers, services de la santé publique, services techniques). Elle peut être appelée à effectuer des interventions de longue durée (de quelques jours à plusieurs semaines), telles que ravitaillement, battue ou encore gestion de la circulation.

Aide à la conduite et à la logistique

La protection civile peut être appelée à agir au profit de l'aide à la conduite (renseignement, transmissions) et à assurer des prestations logistiques en faveur d'autres organisations partenaires (poste de commandement).

Remise en état

Suite à des événements dommageables, la protection civile peut être appelée à intervenir le plus rapidement possible. Elle effectue des travaux de consolidation et de déblaiement qui peuvent durer quelques jours à quelques semaines.

Interventions au profit de la collectivité

Lors d'événements particuliers (sportifs, culturels ou autres), la protection civile peut être engagée au profit de la collectivité dans le cadre de ses compétences.

Mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population

Lors de catastrophes, de situations d'urgence ou en cas de conflit armé, les autorités peuvent ordonner la diffusion de l'alarme. Celle-ci est activée par la protection civile.

Collaboration avec les partenaires

Les principaux partenaires sont l'armée, la gendarmerie, la police de Nyon, les corps des sapeurs-pompiers et les services sanitaires d'urgence. L'ORPC travaille aussi régulièrement avec les gardes-faune/pêche, les inspecteurs des forêts, ainsi que les transports publics nyonnais (TPN) et les chemins de fer fédéraux (CFF).

Logistique

L'ORPC Nyon dispose d'un équipement performant, prêt à être engagé rapidement. L'ensemble du matériel est rangé dans des remorques thématiques, ce qui permet de gagner de précieuses heures en cas d'intervention : Il suffit d'atteler la remorque et de partir sur le terrain. Les quelques 120 remorques réunissent 30 thèmes et représentent environ 60 tonnes de matériel prêt à l'emploi. Ce système mis en place depuis 2006 a clairement fait ses preuves.

Caserne

C'est fait... La protection civile de Nyon a enfin pu acquérir un droit distinct permanent sur le bâtiment des antennes de Prangins, anciennement baptisé Centre des Emetteurs de Prangins. Depuis le 1^{er} juillet, ils ont pu préparer leur arrivée à coup de peinture, crépi, câblages électriques, de carrelage, de menuiserie etc... Mi-décembre, l'ORPC a entrepris la phase délicate du déménagement même si les locaux n'étaient pas terminés.

Une fois installés, le site a été rebaptisé avec l'acronyme suivant : C E P (Centre d'Engagement de Prangins)

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE «RÉGION NYON-ROLLE»

www.arasnyon.ch

Comité de direction

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Président	M. Hubert Monnard, Syndic, Mont-sur-Rolle
Membres	M. Claude Gaignard, Syndic, Luins M. Denys Jaquet, Municipal, Rolle M. Marc Mazzariol, Municipal, Bassins (depuis le 01.07.2015) Mme Isabelle Monney, Municipale, Gland Mme Evelyne Pfister-Jacob, Municipale, Founex Mme Nathalie Sandoz, Municipale, Chésérèx (jusqu'au 30.06.2015) Mme Stéphanie Schmutz, Municipale, Nyon
Directeur	M. Antoine Steiner, directeur ARAS (voix consultative)

Législature 2016 – 2021 – dès le 1^{er} juillet 2016

Président	Mme Stéphanie Schmutz, Municipale, Nyon
Membres	Mme Dominique Bory, Municipale, La Rippe M. Claude Gaignard, Syndic, Luins M. Loïc Haldimann, Municipal, Rolle Mme Isabelle Monney, Municipale, Gland Mme Patricia Rama, Municipale, Bassins M. Serge Schmidt, Syndic, Tannay Mme Stéphanie Schmutz, municipale, Nyon
Directeur	M. Antoine Steiner, directeur ARAS (voix consultative)

Buts

L'ARAS du district de Nyon est une Association de Communes au sens de la Loi sur les Communes. Son siège est à Nyon et les 47 Communes du district en sont membres.

L'ARAS a deux buts principaux:

- l'application de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003
- l'application du Règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales (RAAS)

La réalisation de ces tâches est confiée au Centre social régional (CSR) pour ce qui concerne la LASV et aux Agences d'assurances sociales (AAS) pour le RAAS.

Le Centre Social Régional (CSR)

Le CSR a pour missions principales d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal, et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI), conformément à la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003.

Nombre de dossiers RI

Le tableau ci-dessous démontre l'évolution du nombre de dossiers traités mensuellement en moyenne :

Année	2016	2015	2014
Dossiers actifs	826	788	770

Pour Gland, le tableau ci-après montre le nombre de dossiers traités sur l'année, ainsi que le nombre de demandes pour lesquelles une décision a été rendue.

Année	2016	2015
Dossiers RI traités	247	231
RI Refus	41	36

Les activités

En vertu des principes directeurs de l'action sociale vaudoise, édictés par le Service de Prévoyance et d'Aides sociales (autorité cantonale en la matière), la prise en charge des personnes qui bénéficient des prestations du Revenu d'Insertion (RI) se déroule de la manière suivante.

· Evaluation sociale

La première évaluation de la demande d'une personne qui s'adresse au CSR est réalisée par un professionnel du social. Au cours de ce premier bilan, le rôle de l'assistant social est en effet d'analyser la demande, de répondre à une éventuelle situation d'urgence, d'orienter vers d'autres services spécialisés s'il y a lieu, et d'examiner le droit à la prestation financière RI et/ou le besoin d'un appui social. Il réalise également un premier examen de la « subsidiarité » de l'aide sociale, puisque celle-ci n'intervient que si le droit à d'autres prestations sociales ou assurantielles n'existe pas, ou dans l'attente de la détermination d'un tel droit.

· Prestations financières RI : examen du droit

Analyse du dossier, demande de pièces supplémentaires, examen complet du droit aux prestations financières et analyse complémentaire de la subsidiarité, proposition de décision RI : ce sont là les tâches principales assurées par le gestionnaire de dossier qui intervient ensuite dans le processus d'octroi du RI. Il est chargé tous les mois de procéder à un nouvel examen pour chaque dossier, sur la base des documents obligatoires remis par les bénéficiaires (déclaration de revenus - questionnaire mensuel) : les conditions de droit sont effectivement analysées mensuellement. Ainsi, l'aide sociale (le RI) n'est versée que partiellement lorsque la personne dispose de revenus qui ne lui assurent pas le minimum vital pour le mois en question.

· Appui social et mesures d'insertion

Un bilan social est effectué en parallèle par un assistant social. Il a pour but de mettre en évidence les domaines dans lesquels un appui social est nécessaire, c'est-à-dire les champs sur lesquels l'assistant social devra travailler avec le bénéficiaire dans le but qu'il puisse retrouver son autonomie « la plus grande, la plus durable, et la plus rapide possible », comme le stipule les directives en la matière. L'appui social se concrétise par l'établissement d'un plan d'action personnalisé avec le bénéficiaire, qui formalise les objectifs poursuivis. Par la signature de ce plan d'action, le bénéficiaire s'engage à respecter les objectifs fixés et à tout mettre en œuvre pour retrouver son autonomie. Pour atteindre les objectifs, divers moyens sont mis en œuvre, comme par exemple la sollicitation d'organismes partenaires spécialisés avec lesquelles le CSR collabore et qui mettent en œuvre des programmes de réinsertion et/ou de formation.

Les Agences d'Assurances Sociales (AAS)

Conformément au Règlement cantonal du 28 janvier 2004, les Agences d'assurances sociales ont pour mission de renseigner la population dans toute démarche concernant les droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LVLAMal, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM).

Depuis le 1er juillet 2016, un Centre Régional de Décision (CRD) en matière de PC Familles a été ouvert au sein de l'AAS de Nyon. En effet, les AAS étaient chargées jusqu'ici de renseigner et d'enregistrer les demandes de prestations complémentaires pour les familles (et de rentes-pont AVS), puis d'envoyer les dossiers pour décision à la Caisse cantonale de compensation. Sous l'impulsion du Département de la Santé et de l'Action Sociale, le dispositif délivrant ces prestations a été revu, laissant l'opportunité aux Régions d'ouvrir un CRD. Le CODIR de l'ARAS Nyon a fait ce choix, déterminant en matière de proximité des services à la population, et décidé d'ouvrir un tel centre à Nyon. Toutes les personnes du district sollicitant les PC Familles sont donc invitées à s'adresser à l'AAS Nyon, qui traite désormais le dossier dans son intégralité, de sa constitution à la décision d'octroi (ou de refus) de prestations.

Organisation

Au vu des perspectives de la réforme 2020 de l'AVS et de la réorganisation de certaines tâches entre les divers services cantonaux et intercommunaux, il est apparu nécessaire de dimensionner différemment le dispositif des AAS à l'échelle du district, qui comptait jusqu'alors 4 sites.

Ainsi, au cours du 1er trimestre 2016, les AAS de Coppet et de Rolle ont été fermées, la population étant invitée à s'adresser aux AAS de Nyon ou de Gland. Les collaborateurs ont quant à eux été transférés dans l'une de ces deux agences.

AAS compétente par Commune

AAS de Nyon : Arnex, Arzier, Bassins, Bogis-Bossey, Borex, Chésereux, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Crassier, Duillier, Eysins, Founex, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Longirod, Marchissy, Mies, Nyon, Prangins, St-Cergue, St-George, Signy, Tannay, Trélex.

AAS de Gland : Begnins, Bursinel, Bursins, Burtigny, Coinsins, Dully, Essertines-s/Rolle, Gilly, Luins, Le Vaud, Luins, Mont-s/Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin, Vich, Vinzel

FONDATION DE LA CÔTE

www.aide-soins-domicile-lacote.ch

Comité de direction

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Président	M. Pierre-Alain Blanc, Aubonne
Vice-présidente	Mme Isabelle Monney, Municipale, Gland
Membres	Mme Evelyne Pfister-Jacob, Syndique, Founex
	Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges
	Mme Stéphanie Schmutz, Municipale, Nyon
	M. Jean-Daniel Allemann, Municipal, Apples
	M. Denys Jaquet, Municipal, Rolle
	M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne
	M. Jacques-Robert Meylan, Président entraide familiale de Rolle
	M. René Perruchoud, Président entraide familiale Aubonne-Gimel

Législature 2016 – 2021 – dès le 1^{er} juillet 2016

Président	M. Pierre-Alain Blanc, Aubonne
Vice-présidente	Mme Isabelle Monney, Municipale, Gland
Membres	Mme Evelyne Pfister-Jacob, Syndique, Founex
	Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges
	Mme Stéphanie Schmutz, Municipale, Nyon
	Mme Irène Caron, Syndique, Echandens
	M. Denys Jaquet, Municipal, Rolle
	M. Patrick guex, Syndic, Allaman
	M. Didier Kvicinsky Municipal de Crassier
	Mme Florence Rattaz Syndique de Genolier
	M. Philippe Rezzonico Municipal de Gimel
	Mme Carine Tinguely Municipale de Saint-Prex
	M. Jacques-Robert Meylan, président entraide familiale de Rolle
	M. René Perruchoud, président entraide familiale Aubonne-Gimel

Une activité qui reste en forte progression sur la Ville de Gland

Les prestations délivrées à la population de la Ville de Gland affichent une progression de +13.1% en 2016, plus forte que celle enregistrée en moyenne par la région de La Côte (+10.8%).

Durant les 7 dernières années, l'activité a presque doublé sur la ville (+91.5%). Cette croissance est plus marquée que dans le reste de la Région de La Côte, qui enregistre une progression de +50.9%.

Evolution des heures et nombre de prestations effectuées

Année	Nombre d'heures de prestations	Variation	FLC en %	Nombre de prestations effectuées	Variation en %	FLC en %
2011	19'134	+11.2%	+6.5%	32'301	+25.1%	+11.9%
2012	21'102	+10.3%	+5.5%	34'578	+7.0%	+8.5%
2013	23'869	+13.1%	+3.1%	41'521	+20.1%	+5.5%
2014	25'695	+7.7%	+3.8%	44'900	+8.1%	+5.0%
2015	29'127	+13.4%	+13.3%	48'669	+8.4%	+10.6%
2016	32'951	+13.1%	+10.8%	57'708	+18.6%	+13.5%
Augmentation entre 2010 et 2016 :		+91.5%	+50.9%		+123.5%	+68.7%

Le secteur d'activité de l'aide et des soins à domicile fait face à des défis d'adaptation et d'innovation majeurs

La forte croissance du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus dans les 20 prochaines années, accompagnée d'une augmentation de la prévalence des maladies chroniques et de la dépendance fonctionnelle, amène la Fondation de La Côte à s'adapter comme suit :

Planification des structures capables d'anticiper la croissance de l'activité et de favoriser la proximité avec les partenaires du système de santé

- agrandissement des surfaces du CMS de Terre-Sainte, grâce à l'engagement de la Commune de Mies (début 2017)
- validation par le Conseil d'administration de l'AVASAD du déplacement du CMS de Rolle au centre-ville sur un site accueillant également un cabinet médical de groupe
- confirmation de l'intégration du CMS de Nyon dans les premiers plans de construction élaborés par le Groupe Hospitalier de l'Ouest Lémanique
- réflexion sur une présence de professionnels des CMS à Gimel, dans le cadre d'un projet associant des médecins et une pharmacie

Revisiter l'organisation et redistribuer les ressources managériales dans le respect du budget alloué : une recherche d'efficience, de la cohésion et le rapprochement des niveaux décisionnels

- regroupement des binômes de CMS sous la direction d'un(e) responsable et réinvestissement des ressources dégagées sur les rôles d'analyse de la demande et de planification des prestations
- rattachement des cliniciens/ennes au service des prestations en vue d'une mutualisation de l'expertise et d'une capacité d'intervention modulée en fonction des besoins des CMS
- délocalisation du service des Ressources Humaines et planification d'une présence régulière sur les sites en vue d'apporter un soutien continu aux Responsables de Centre
- renforcement du département de développement des compétences

Nos défis d'innovation s'articulent autour de la politique du partenariat de soins

Poursuivre l'objectif d'intégration des soins

- ouverture à Rolle, début 2017, d'un dispositif totalement dédié aux soins de transition à la sortie des hôpitaux et des cliniques, CMS 24
- consolidation de la continuité de la réponse 24h/24 à travers notamment le positionnement d'infirmières la nuit dans les services d'urgence du GHOL et de l'EHC
- développement des soins spécialisés : diabétologie, plaies chroniques, stomathérapie, soins palliatifs, santé mentale

Continuer de renforcer les solidarités sociales

Pour les proches aidants

- une Carte d'urgence qui offre une prestation sécuritaire et symbolise la reconnaissance du rôle et de la contribution du proche : un succès qui a incité le Nord vaudois à l'introduire fin 2016 et qui intéresse les autres régions

- une demande de vacances-répît pour les proches aidants à travers le détachement sur une courte durée de professionnels des CMS déjà présents dans la situation : un projet en construction

Pour les bénévoles

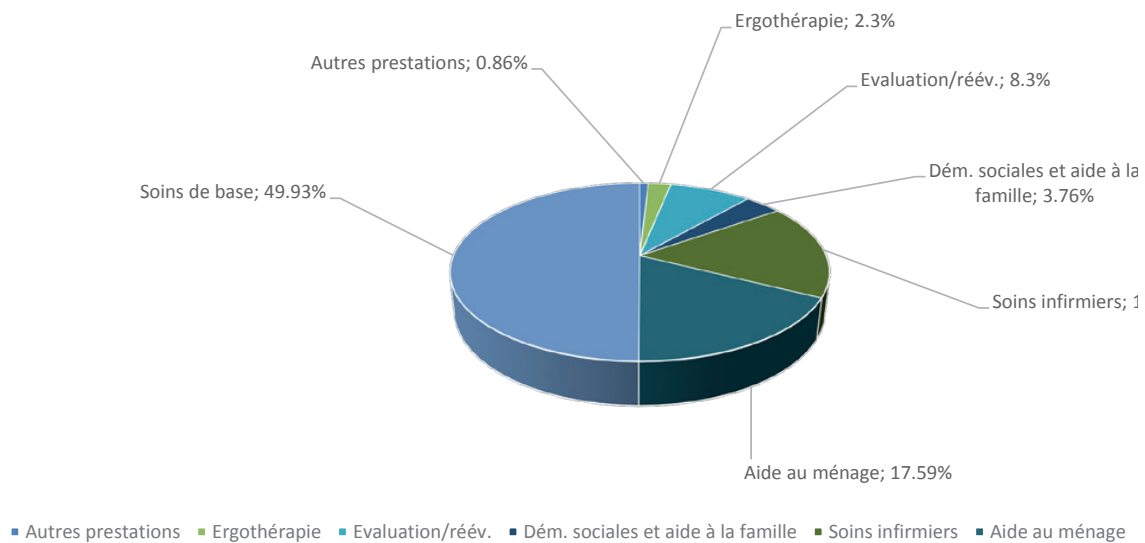
- l'organisation en 2016 des 3èmes Rencontres du bénévolat de La Côte : l'occasion du partage, de l'échange, de la pérennisation des liens et de la mobilisation

S'engager pour l'équilibre des temps de vies privée, familiale et professionnelle

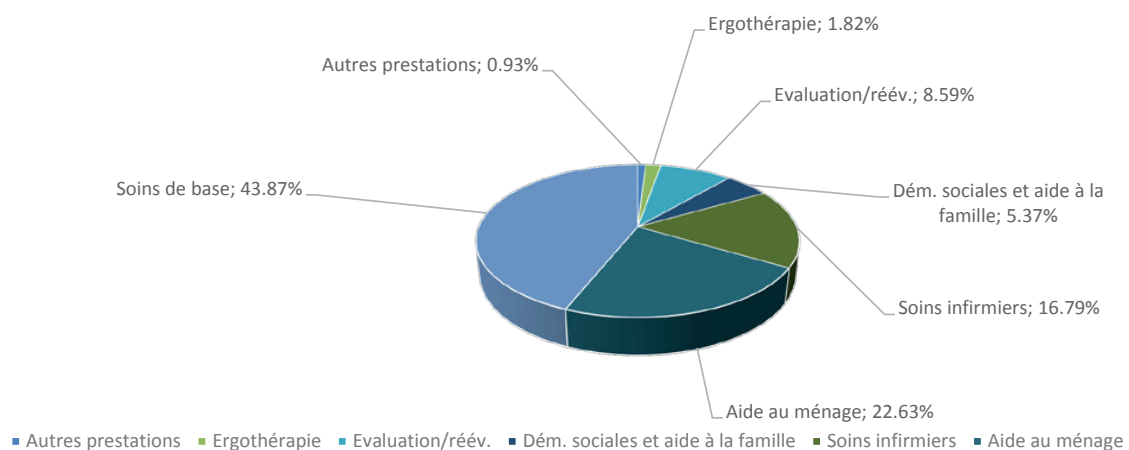
La fidélisation de nos collaborateurs et l'attractivité des métiers de l'aide et des soins à domicile, au cœur de nos préoccupations managériales pour permettre à la Fondation de La Côte de remplir avec succès la mission d'intérêt public :

- pour les collaborateurs qui endossent une responsabilité d'aidant, instaurer un ensemble de mesures et de recommandations réunies dans une Charte, fondées sur l'enquête réalisée au printemps 2016 et qui a suscité plus de 500 réponses de la part du personnel
- assurer à l'ensemble des collaborateurs, en particulier les moins formés, les compétences requises par la complexification croissante des prestations et la priorité à donner à la dimension relationnelle, fondement du partenariat de soins
- pour les collaborateurs en fin de carrière professionnelle, réfléchir à des conditions de travail adaptées à toutes les phases de la vie

Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2016 - FLC



Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2016 - Ville de Gland



RAT - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DITE RÉSEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

www.reseautoblerones.ch

Comité de direction

Législature 2011-2016

Présidente, administration générale, gestion du personnel

Vice-présidente, plan de développement, relations inter-réseaux

Finances, informatique, communication

Accueil collectif

Accueil Familial de Jour

Secrétaire général

Mme Violeta Seematter, Municipale, Prangins

Mme Danielle Pasche, Municipale, Arzier

Mme Christine Girod, Municipale, Gland

Mme Regula Jaunin, Municipale, Givrins

M. Etienne Bovy, Municipal, Longirod

M. Marco Baiguini

Nouvelle législature 2016-2021

Présidente, administration générale, finances, communication

Vice-président, accueil familial de jour

Plan de développement, informatique et relations avec les

Communes membres

Finances, informatique, communication

Accueil collectif

Ressources humaines, relations inter-réseaux

Secrétaire général

Mme Christine Girod, Municipale, Gland

M. Etienne Bovy, Municipal, Longirod

M. Christian Durand, Municipal, Le Vaud

Mme Regula Jaunin, Municipale, Givrins

Mme Odile Rochat, Municipale, Trélex

M. Marco Baiguini

Résumé des éléments pertinents

- La situation financière du RAT est stable
- Le résultat du RAT en fin 2016 s'élève à CHF 34'931.-
- Le résultat de l'AFJ en 2016 correspond à CHF 148'749.-
- Le montant du bilan et capital remporté répond à la fin de l'exercice 2016 à CHF 276'137.-
- Le RAT a eu l'avantage de rembourser aux Commune CHF 149'567.50 (CHF 54'000.- plus CHF 95'567.50) émanant des excédents de recette de l'exercice 2015 et de réduire de 10 centimes par heure le prix des prestations de l'AFJ
- La participation communale à l'AFJ correspond à 32.55% en 2016
- La FAJE verse un total de CHF 2'336'931.- au RAT, s'agissant de subventions
- La FAJE accorde un subventionnement supplémentaire rétroactif de CHF 153'153.- pour l'AFJ
- Une prime de fidélité pour 5 ans d'activité a été instaurée pour le personnel de l'AFJ et de l'administration
- Une rétribution supplémentaire de 10 centimes à l'heure a été payée aux AMF sur toutes les heures de garde prestées en 2016
- Au cours de la législature 2011-2016 le volume d'accueil du RAT a doublé
- Le nombre total d'heures d'accueil (1'630'220) a augmenté de 8% durant 2016 (0.15% en AFJ)
- Le nombre d'heures d'accueil en AFJ s'élève à 574'655
- 1804 enfants fréquentent les structures d'accueil du RAT, 798 résident à Gland
- Le nombre d'enfants gardés a augmenté de 7% durant 2016
- En matière de liste d'attente, la demande est actuellement satisfaite
- Le Colibri Vernay est la structure d'accueil préscolaire la plus importante du RAT (168'836 heures d'accueil)
- La « sanction éducative » : 150 personnes ont participé à cette conférence du RAT
- En 2016, 27 soirées de formation AFJ ont eu lieu
- Notre système informatique nous permet de mettre à jour, avec effet rétroactif, tous les revenus familiaux pour le calcul du revenu déterminant
- S'agissant de l'excédent de recettes AFJ, CHF 57'000.- seront redistribuées aux Communes et CHF 66'000.- aux parents
- CHF 25'000.- de l'excédent des recettes RAT seront alloués à l'investissement prévu en matière de progiciels informatiques.

Fiche technique du réseau

Évolution de l'offre d'accueil en structures collectives :	
2011	377
2012	433
2013	500
2014	629
2015	720
2016	730

Nombre d'heures par type d'accueil en 2015 : +8%	
Préscolaire collectif	654'020
Parascolaire collectif	401'525
Accueil familial de jour	574'655

Nombre d'accueillantes en milieu familial : 110

Places en accueil familial : 396 (sans les enfants de l'AMF)

Enfants dans le réseau au 30.11.2016: 1804

Subventionnement prévisionnel de l'accueil de jour des enfants par les communes en 2016: CHF 5'362'628.-.

Subventionnement de la FAJE en 2016 : CHF 2'336'931.-.

Le Colibri – Gland

www.lecolibri.ch

2016, a vu l'ouverture à Colibri Vernay d'un nouveau groupe de dix enfants âgés de 4 ans à l'âge de la fin de la 2ème primaire Harmos. En effet, le pavillon annexe dans le jardin était inoccupé depuis le transfert du groupe des bébés à l'Amandier, en août 2015. A ce jour, le Colibri Vernay accueille au total 73 enfants répartis en 5 groupes distincts. Ce nouveau petit groupe fonctionne bien dans des locaux réaménagés pour répondre aux besoins et à l'accompagnement d'enfants d'âge préscolaire et scolaire.

L'équipe est stable à Eikenøtt depuis l'ouverture en août 2014. La directrice Mme Sabine Valentina a démarré une formation de MAS-DAS qui durera deux ans, à un rythme de trois à six jours par mois. Elle peut compter sur son assistante administrative pour prendre le relais de certaines tâches et les équipes bien rodées et autonomes gèrent très bien ses absences.

Tous les groupes sont bien remplis. Les familles sont fidèles et renouvellent leur inscription d'année en année.

Eveil culturel / quelques activités en lien avec les thèmes travaillés pendant l'année

Au Colibri Vernay

Le choix de certains thèmes pédagogiques a permis la rencontre entre parents qui sont venus au Colibri partager un moment sur le thème (exemple constituer un petit orchestre parents-enfants sur le thème de la musique), faire quelques ateliers en famille, présenter leur pays d'origine.

D'autres thèmes ont offert l'opportunité de découvrir la nature. Le thème de la création a donné l'occasion aux enfants du groupe Trotteurs et Ecureuils d'aller vivre, à plusieurs reprises, une demi-journée à la ferme des Avouillons.

Le thème de la forêt a eu un grand succès auprès des enfants : découverte des différents recoins, réalisation des cabanes, histoire des lutins.

Les équipes continuent aussi à développer l'intergénérationnel. Chaque premier jeudi du mois, deux à trois personnes de Vivag viennent passer la matinée avec les enfants du groupe des Ecureuils.

De manière irrégulière, un petit groupe d'enfants partage un après-midi avec les aînés de l'EMS Les 4 saisons, ainsi qu'avec les résidents de l'immeuble l'Amandier.

Au Colibri-Eikenøtt

Le travail par thème se poursuit. Il donne un fil rouge aux équipes et la semaine spéciale est toujours appréciée, tant par les grands que par les plus petits.

Thème : je m'habille selon la saison : customisation d'un t-shirt ou casquette par les enfants avant de faire leur propre défilé de mode.

Thème les pays, les nationalités et les origines : a été l'occasion de faire participer les parents.

Thème les contraires : le groupe de grands (3 à 5 ans) a profité de faire des rencontres intergénérationnelles avec les pensionnaires de l'EMS les 4 saisons de Gland. Un temps d'histoire et de goûter a été partagé.

Collaboration Colibri Eikenøtt et Colibri Vernay

Les équipes éducatives des deux sites ont partagé des moments de convivialité : grillades et repas en janvier, lors de la soirée annuelle du personnel organisée par le comité du Colibri. Ces moments permettent de tisser les liens et de mieux vivre la collaboration durant les temps en commun, comme la fête de l'été et les cinq fêtes de Noël de nature différente selon l'âge des enfants.

Un thème a aussi été vécu ensemble sur cinq semaines : découverte sur les pays du monde. Des enfants d'Eikenøtt sont venus au Vernay et vice-versa : moments d'échanges, de découvertes, et repas typique d'un pays partagé autour de la table pour les plus grands.

Le cortège de la Fête du Chêne, fin juin, sur le thème de cinq sens, a aussi rassemblé des enfants du groupe des Ecureuils des deux sites. Pour tous ces moments partagés, les équipes des deux sites se rencontrent en colloque pour préparer et construire des projets.

Une formation sur le thème de la communication a été proposée, en février, à tout le personnel. Lors des deux soirées, les employés des deux sites ont exercé comment mieux communiquer.

Fondation des Centres de Vie Infantile « La Ruche » - Gland et Vich

www.laruche.ch

En 2015, la Ruche a augmenté de 12 places l'UAPE l'Entre'Act passant ainsi de 72 à 84 places et de 24 places l'UAPE Uni-Vert, passant de 96 à 120 places. Au sein des autres structures, le nombre de places d'accueil n'a pas changé, après des années de déménagement, le temps était venu de consolider et stabiliser.

Bien que les structures parascolaires soient bien remplies, la Ruche a constaté des difficultés à remplir les structures du préscolaire. Cependant à fin 2016, les taux d'occupation ont augmenté. Une vigilance constante reste de mise à ce sujet.

Etant également une entreprise formatrice, nous relevons que 4 apprenties ont obtenu leurs CFC, 1 assistante socio-éducative, 3 adjointes pédagogiques et 1 directrice pédagogique ont achevé avec succès leur formation.

Le Pas'Sage : changement de direction dans la structure avec l'arrivée d'une nouvelle adjointe pédagogique.

Uni'Vert – UAPE : le début d'année a été ponctué par une hausse importante d'enfants au sein de l'UAPE (déménagement, choix d'autre mode de garde, etc.)

Une visite des 6P, des deux UAPE, a eu lieu au Centre de Rencontres et Loisirs de Gland ; cette rencontre se fera chaque année.

Des colloques inter-UAPE ont continué cette année.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU SDIS GLAND - SERINE

www.sdisglandserine.ch

Préambule

Pour sa deuxième année d'existence le SDIS a pu prendre sa vitesse de croisière. La fin de législature a amené son lot de changement tant au Comité directeur qu'au Conseil intercommunal.

Sur le plan organisationnel du SDIS quelques modifications cosmétiques se sont avérées nécessaires. Ce qui a démontré que notre travail de réflexion était le bon.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Conseil intercommunal

Président	M. Cédric Renaud
Vice-président	M. Olivier Fargeon
Secrétaire	Mme Marie Treier

Comité de direction

Président	M. Michael Rohrer, Municipal, Gland
Vice-président	Mme Anne Stiefel, Municipale, Begnins
Membres	M. Claudio Cairoli, Municipal, Burtigny M. Philippe Menoud, Municipal, Coinsins M. Edgar Cretegny, Municipal, Le Vaud Mme Ipek Trigg, Municipale, Vich
Secrétaire	Mme Daisy Hammel

Législature 2016-2021 - dès le 1^{er} juillet 2016

Conseil intercommunal

Président	M. Cédric Renaud
Vice-président	M. Michael Rohrer
Secrétaire	Mme Daisy Hammel

Comité de direction

Président	Mme Anne-Danièle Stiefel, Municipale, Begnins
Vice-président	M. Philippe Menoud, Municipal, Coinsins
Membres	M. Claudio Cairoli, Municipal, Burtigny Mme Jeannette Weber, Municipale, Gland M. Edgar Cretegny, Municipal, Le Vaud Mme Ipek Trigg, Municipale, Vich
Secrétaire	Mme Daisy Hammel

Le CODIR s'est réuni à 11 reprises et le Conseil intercommunal à 2 reprises.

Le Conseil et le CODIR ont été assermentés le 4 juillet 2016 à la caserne de Gland.

Les séances du CODIR ont porté sur 4 thèmes principaux :

- Rédaction et négociation d'un contrat de prestation avec la commune de Bassins
- Signature du contrat de prestation avec la commune de Bassins le 4 mai 2016
- Etude et débat pour la présentation des comptes 2015 au Conseil
- Etude et débat pour la présentation du budget 2017 au Conseil
- Etude du cahier des charges de l'Etat-Major

5 préavis, dont 4 pour la nouvelle législature, ont été présentés au Conseil intercommunal.

Organisation

Le SDIS Gland-Serine est organisé en 2 sites opérationnels et 3 organismes d'interventions (OI).

Le site de Gland regroupe les sapeurs habitant sur les communes de Begnins, Coinsins, Gland et Vich. Il dispose de 2 OI :

- Un détachement de premiers secours (DPS) de type D selon le référencement de l'ECA ;
- Un détachement d'appui (DAP)

Le site de Serine regroupe les sapeurs habitant sur les communes de Bassins, Burtigny et Le Vaud. Il dispose d'un OI :

- Un détachement d'appui (DAP)

Objectifs 2016

L'Etat-Major s'est fixé pour but d'adapter le matériel de l'organisme d'intervention Serine aux besoins opérationnels pour lesquels il doit intervenir de manière autonome. Cette analyse a permis de mettre en lumière que les besoins en matériel de pompage, de production d'électricité et d'éclairage étaient à revoir, ceci pour leur permettre de pouvoir traiter en tout temps des inondations avec des moyens actuels. Une liste de matériel a été établie et les éléments qui n'étaient pas en stock du SDIS ont été achetés durant l'année.

L'Etat-Major a souhaité concevoir et faire réaliser une bannière pour affirmer l'unité des deux sites. Celle-ci figurait au budget 2016. Ce projet nous a tenu en haleine durant l'année 2016 avec pour but de l'inaugurer pour le rapport d'activité de décembre.

Le SDIS a voulu une image forte soulignant les symboles de leur corporation. Le montant de cette acquisition a dépassé le budget prévu à cet effet. Afin de tenir leur engagement de ne pas le dépasser, chaque personne a offert une partie de son temps de formation. Nous avons également tenu le bar de Gland-Expo afin de financer l'excédent. Le 9 décembre, à l'occasion du rapport annuel du SDIS notre nouvelle bannière a été inaugurée.



Etat-Major et officiers

L'Etat-Major du SDIS Gland-Serine composé comme suit s'est réuni à 15 reprises :

Commandant	Maj Daniel Grosjean
Remplaçant du Commandant	Cap Denis Caboussat
Chef de site Serine	Cap Frédéric Guenin
Responsable formation	Cap Fabrice Sutter
Responsable matériel	Cap Alexandre Gervais
Responsable plans d'intervention	Cap Jean-Luc Zolla
Quartier-Maître	Cap Hervé Viquerat

L'Etat-Major s'est réuni à 4 reprises avec les officiers chefs d'intervention et l'Etat-Major de l'OI Serine.

Personnel

L'effectif à fin 2016 du SDIS Gland-Serine compte 97 sapeurs-pompiers, répartis comme suit :

OI Gland	66 sapeurs
OI Serine	31 sapeurs

On dénombre 15 départs pour l'année écoulée, soit 9 pour l'OI de Gland et 6 pour l'OI de Serine. Pour 2016, 6 recrues vont garantir la relève, soit 5 pour le site de Gland et 1 pour le site de Serine.

Nominations

L'état-major et le CODIR ont promu les sapeurs :

Nommé au grade d'Appointé	Sap Guillaume Muzzin et Sap David Weill
Nommé au grade de Caporal	Sap Zacchary Boaron et Sap Didier Stäger
Nommé au grade de Sergent	Cpl Frédéric Corbaz, Cpl Christophe Pécoud et Cpl Germain Treboux
Nommé au grade de Fourrier	Sap Véronique Baechler
Nommé au grade de Lieutenant	Sgt Didier Grin et Sgt Bastien Wahlen
Nommé au grade de Premier-Lieutenant	Lt Julien Duc

Formation

La formation représente pour le SDIS en 2016

- 3'987 heures réalisées les soirs et les week-ends
- 86.5 jours de cours suivis de formation cantonale

Interventions

En 2016, le SDIS est intervenu à 118 reprises, tout un symbole ! Ceci aura nécessité 2207 heures d'intervention. Si le nombre d'intervention est en diminution celles-ci ont nécessité plus de temps pour les traiter avec une nette augmentation des heures par rapport à 2015.

Type d'interventions

Année	Feu	Inondation	Pollution	Prévention	Sauvetage	Technique	Divers
2015	20	41	4	3	17	42	1
2016	19	27	0	12	25	33	2

L'événement le plus marquant cette année, aura été la perte de la future salle de gymnastique de la commune de Le Vaud, le 4 juillet.



Activités

Concours de la FVSP

Le SDIS a été représenté dans 3 disciplines au concours de Gimel organisé par la FVSP à l'occasion de son assemblée générale.

Les équipes ont été composées de sapeurs venant des 2 sites et les résultats sont :

- Discipline Gymkhana : concurrents placés à la 3ème et à la 6ème place
- Discipline Motopompe : 3ème place
- Discipline Combiné : 3ème place
- Discipline ARI équipe PROV : 1er

Festivals et manifestations

Le SDIS a été engagé en appui du SDIS Nyon-Dôle pour la sécurité du Paléo Festival.

Le SDIS a pu apporter son soutien au JVAL, à la troupe de théâtre de Serreaux-Dessus et pour la sécurité des célébrations de la fête nationale sur les communes de Vich, Begnins, Coinsins et Gland.

Le SDIS a également été engagé pour l'Abbaye de Burtigny.

RÉPONSES DE LA MUNICIPALITÉ AUX VŒUX FORMULÉS PAR LA COMMISSION DE GESTION

La Commission de gestion n'a émis aucun vœu en 2016.

CONCLUSIONS

Nous espérons avoir permis aux membres du conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'exécutif, à l'administration communale et aux divers services communaux.

Au chapitre des relations, l'esprit de collaboration s'est poursuivi entre le conseil communal et l'exécutif. Nous souhaitons que ce climat de confiance se perpétue et se renforce, car il constitue le meilleur garant d'un travail positif pour le bien de la communauté.

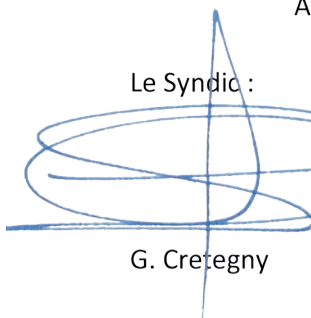
Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le rapport de gestion de la Municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2016 ;
- ouï - le rapport de la commission de gestion ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- décide
1. - de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2016 ;
 2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2016 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :


G. Cretegnny



Le Secrétaire :


J. Niklaus

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACG	Association des Commerçants de Gland
Adj	Adjudant
AEMO	Association enfance et maladies orphelines
AF-AT	Améliorations foncières - aménagement du territoire
AGIR	Aide à la Gestion Individuelle des Ressources
AGPE	Association Glandoise des Parents d'Elèves
AI	Assurance invalidité
AID	Agent en information documentaire
AIL	Aide individuelle au logement
ALG	Association Arts-Loisirs-Gland
AMF	Accueillante en milieu familial
AO	Amendes d'ordre
APEC	Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte
App	Appointé
AQB	Acquisition de Qualifications de Base
ARAS	Association régionale pour l'action sociale
AVI	Arts visuels
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BàE	Bourse à l'emploi
BAM	Chemin de fer Bière-Apples-Morges
BATTUE	Instruction et formation pour la recherche de personnes
BBC	Basketball Club
BCU	bibliothèque de l'UNIL (université de Lausanne)
BPA	Bureau de prévention des accidents
Cdt	Commandant
Cap	Capitaine
CDAP	Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal
CEF	Conseillère école-famille
CH	Contrôle des habitants
CICAD	Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation
CIEP	Centre d'information sur les études et les professions
CIN	Cycle initial (classes enfantines 1 et 2)
CIR	Centres d'interventions régionaux
CMS	Centre médico-social
CO	Code des obligations
Cont	Containers
COV	Conservatoire de l'Ouest Vaudois
Cpl	Caporal
CQFD	Coaching Qualification Formation Développement
CRFG	Comité Régional Franco-Genevois
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens
CRL	Centre de rencontres et de loisirs
CRPPE	Coordination régionale prévention petite enfance
CRS	Centre social Régional
CSR	Centre social régional
CTA	Centre Cantonal de Traitement des Alarmes
CYP1	1er cycle primaire (1ère et 2ème primaire)
CYP2	2ème cycle primaire (3ème et 4ème primaire)
CYT	Cycle de transition (5ème et 6ème secondaire)
DES	Classes de développement secondaire
DFJC	Département Formation, Jeunesse et Culture
DGEO	Direction Générale de l'Enseignement obligatoire
Di-Te-Per	Diphtérie, Tétanos, Pertuis

DPS	Détachement premier secours
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSECEI	Décret cantonal sur le secteur électrique
DSM	Déchets spéciaux ménagers
DSR	Entreprise de restauration collective
ECA	Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie
EC/EU	Eaux claires / eaux usées
E.H.	Equivalent habitant
EIP	Entreprise d'Insertion Professionnelle
EMN	Ecole de musique de Nyon
EMS	Etablissement médico-social
EMTS	Ecole de musique de Terre Sainte
EPG	Etablissement primaire de Gland
ESG	Etablissement secondaire de Gland
ETP	Equivalent temps plein
ETS	Emplois Temporaires Subventionnés
ETS	Ecole de technologie supérieure
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FITA	Fédération internationale de tir à l'arc
SASCOM	Fondation des Services d'aide et de soins communautaires de la région Morges-Aubonne
GAM	Groupes d'Alarme Mobile
Gdm	Gendarmerie
GF	Gardes fortifications
Ghol	Groupement hospitalier de l'ouest lémanique
GT	Groupe de travail
Harmos	Harmonisation de la scolarité obligatoire
HC	Hockeyclub
HES	Hautes écoles spécialisées
HPV	Human Papilloma Virus
HT	Hors taxes
IPE	Infirmière petite enfance
JAD	Jeunes adultes en difficulté
kWh	kilowattheure
LACI	Loi sur l'assurance chômage
LADE	Loi sur l'Appui au Développement Economique
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LApEI	Loi sur l'approvisionnement en électricité
LAT	Loi fédérale sur l'aménagement du territoire
LCR	Loi sur la circulation routière
LEAC	Loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs
LED	Light Emitting Diode (diodes électroluminescentes)
LEDP	Loi sur l'exercice des droits politiques
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LME	Loi sur le marché de l'électricité
LORI	Logement - revenu insertion
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
LS	Loi scolaire
Lt	Lieutenant
MANCO	Musée d'art moderne et contemporain
MCDI	Maîtresses de classe d'itinérantes
mg CA/l	Milligramme de calcium par litre
mg Cl/l	Milligramme de chlorures par litres
mg NA/l	Milligramme de sodium par litre
mg NO3/l	Milligramme de nitrate par litre
mg SO4/l	Milligramme de sulfates par litre
MIS	Mesures d'insertion

MWh	Mégawatheures
NRT	Nyon Région Tourisme
NStCM	Chemin de Fer Nyon-St-Cergue-Morez
OAT	Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire
ODES	Office des écoles en santé
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OMSV	Organisme médico-social vaudois
OP	Office des poursuites
ORPC	Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale.
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PAFVG	Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois
PC	Poste de commandement
PCPE	Programme cantonal de prévention de l'endettement
PET	Polyéthylène Téréphtalate
PDCn	Plan directeur cantonal
PDR	Plan Directeur Régional
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
Plt	Premier lieutenant
PPA	Plan partiel d'affectation
PPE	Propriété par étage
PPLS	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
PRI	Projet interdisciplinaire
PQ	Plan de quartier
QM	Quartier Maître
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RC	Responsabilité civile
RC 1a	Route cantonale (1a: route Suisse)
RC 31b	Route cantonale (1b: Avenue du Mont Blanc)
RCB	Registre cantonal vaudois des bâtiments
RDU	Revenu déterminant unique
RDU	Route de Distribution Urbaine (mieux connu sous le terme « Grande ceinture »)
RdH	Registre des habitants
REP	Classes de développement - Ressource primaire
RH	Ressources Humaines
RI	Revenu Insertion
R-lus	Règlement sur l'indemnité communale liée à l'usage du sol
RLS	Règlement d'application de la loi scolaire
ROR	Rougeole – oreillons - rubéole
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations
SABOIS	Société anonyme pour l'exploitation de la source du Montant et des nappes souterraines du Bois-de-Chênes et de la Cézille, ainsi que pour la gestion des ressources d'eau de boisson
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
Sap	Sapeur
SAPAN	Société anonyme pour le pompage et d'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise
SBU	Service bâtiments et urbanisme
SBP	Surface brute de plancher
SCRIS	Service de recherche et d'information statistiques
SD	Schéma directeur
SD-GV	Schéma directeur intercommunal Gland-Vich
SDAN	Schéma directeur agglomération nyonnaise
SDE	Service cantonal de l'emploi
SDIS	Service de défense incendie et de secours

SDT	Service de développement territorial
SDT-HZB	Service de développement territorial, division hors zone à bâtir
SIE	Service infrastructures et environnement
SIECGE	Service intercommunal des eaux de Chéserey, Grens, Eysins
SEIC	Société Electrique Intercommunale de la Côte
SeMo	Semestre de Motivation
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement
SFFN	Service de la Forêt, de la Faune et de la Nature
Sgt	Sergent
Sgtm	Sergent-major
SIG	Services industriels de Genève
SISCUM	Service d'incendie et de Secours de la Communauté Urbaine Morgienne
SMHab	Surveillance Mutuelle des Habitations
SPA	Société Protectrice des Animaux
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SPOP	Service de la population
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
SSF	Sport scolaire facultatif
SSIGE	Société suisse de l'industrie, du gaz et des eaux
STEP	Station d'épuration
t	Tonne
TM	Tribunal des mineurs
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
TUG	Transports Urbains de Gland
TUP	Travaux d'utilité publique
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UNIL	Université de Lausanne
UICC	Union instrumentale du cercle de Coppet
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USLG	Union des sociétés locales de Gland
VS	Voie secondaire baccalauréat (classes pré-gymnasiales)
VSG	Voie secondaire générale
VSO	Voie secondaire à options
VSS	Union Suisse des professionnels de la route
WWF	World Wildlife Fund for Nature
ZI	Zone industrielle